TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE — N° 11508 — JEUDI 28 JANVIER 1982

Le train Alger-Oran déraille : près de cent morts

LIRE PAGE 34

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dir ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 23 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 45 dr. Iran, 125 ris ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1000 l. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 23 f. ; Norvège, 4,75 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 45 esc. ; Sénégal, 275 F CFA ; Suède, 4,75 kr ; Suisse, 1,30 f ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS 75127 PARIS CEDEX 09 Telex Paris n° 650572

C.C.P. 4207 - 23 PARIS Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Un socialiste président de la Finlande

Pour la première fois depuis la proclamation de l'indépendance de la Finlande en 1917, les partis bourgeois ont dû céder la présidence de la République à un homme de gauche. Le neuvième chef d'Etat, M. Manno Koivisto, social-démocrate, a été élu mardi 26 janvier dès le premier tour de scrutin avec une majorité confortable : 167 des 301 grands électeurs. Il a rassemblé les suffrages des 145 sociaux-démocrates, de 21 des 32 communistes et socialistes indépendants ainsi que d'un électeur du parti rural.

Il ne faut pas s'attendre à des changements brutaux dans la politique finlandaise. M. Koivisto s'est déjà dit prêt à maintenir avec l'U.R.S.S. les relations de bon voisinage établies et consolidées en vingt-cinq ans de règne par son prédécesseur, M. Urho Kekkonen. « Nous avons toutes les raisons de croire que le développement économique et social continuera selon les schémas connus. Notre neutralité est fondée de manière décisive sur l'accord d'amitié et de coopération avec l'U.R.S.S. », a-t-il dit après son élection.

En matière de politique intérieure, ce socialiste modéré ne va pas non plus tenter de « faire la révolution » comme l'affirmaient ses adversaires durant la campagne électorale. M. Koivisto a déjà dit qu'il souhaite la formation d'un gouvernement de centre-gauche analogue à celui qu'il dirigeait jusqu'à présent et qui regroupait les communistes, les sociaux-démocrates, les centristes et les suédois. Selon les usages, il devrait en offrir la direction à un centriste.

Rien ne dit que le candidat centriste, M. Virolainen, que la base avait choisi contre l'avis de l'appareil, puisse y parvenir. Mais il est possible qu'une autre personnalité centriste accepte de le faire. Sinon le président pourrait soit désigner un formateur social-démocrate, soit dissoudre la Chambre. Etant donné que des élections législatives régulières sont prévues en mars 1983, aucun des partis n'a intérêt à une consultation anticipée : les partis bourgeois, surtout celui du centre, ne pourraient qu'y perdre, et les sociaux-démocrates qu'espérer ajouter quelques points à leur audience ; lors des élections parlementaires, ils obtinrent 24 % seulement des voix ce qui est fort loin des 44 % des suffrages recueillis à l'élection présidentielle.

Mais la façon dont s'est déroulée cette élection présidentielle, où, malgré le suffrage indirect, la population a réellement choisi « son président », laisse présager plusieurs changements à plus long terme. Pour la première fois, les Finlandais, assurés que les relations de leur pays avec l'U.R.S.S. sont bonnes, ont désigné un homme qui n'avait pas « a priori » la faveur de Moscou. Leur choix politique ne sera donc plus dicté par la peur du voisin. La division qui règne au sein du parti communiste pourrait d'autre part provoquer au printemps une scission ouverte et, partant, réduire l'influence des communistes.

La situation est grave aussi au parti du centre, tiraillé par les querelles d'influence, affaibli par une perte d'audience régulière qui risque de s'aggraver puisque le président n'est plus issu de ses rangs. Ils pourraient, si cette évolution se confirme, devenir un partenaire acceptable pour les autres formations et prendre la place des anciens agrariens, aujourd'hui centristes. A plus long terme encore, plusieurs formations mineures pourraient disparaître complètement et amener en Finlande une certaine forme de bipartisme.

Les taux d'intérêt américains compromettent les efforts de relance en Europe

La situation économique américaine reste préoccupante, notamment en ce qui concerne l'automobile et le bâtiment, mais M. Reagan a clairement indiqué, mardi 26 janvier, dans son premier message sur l'état de l'Union, qu'il n'entendait pas changer de ligne. Le chef de l'exécutif américain persiste, bien au contraire, dans la voie tracée, en refusant de lever de nouveaux impôts et en cherchant à restreindre, au profit des Etats et des collectivités locales, le rôle du gouvernement fédéral, en particulier en matière d'aide sociale.

Sur les marchés des changes, le dollar, qui avait fortement monté ces jours derniers, a fléchi, mercredi 27 janvier, à la suite d'une déclaration de M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale, qui a annoncé, de manière inhabituelle, que le taux d'escompte ne serait pas relevé dans l'immédiat.

Il reste que la tension persistante des taux d'intérêts américains et la hausse du dollar qu'elle provoque risquent d'amener les gouvernements européens à renoncer prématurément à leurs timides efforts de relance.

L'ombre du dollar

La devise américaine étend à nouveau son ombre sur l'économie de l'Europe. Non pas qu'un dollar fort soit en soi un facteur défavorable. Ce devrait normalement être un élément de stabilité pour les Etats-Unis, mais aussi pour leurs partenaires et, d'une façon générale, pour l'économie mondiale. Mais le temps est, hélas ! révolu où une monnaie en hausse est nécessairement une monnaie saine. C'est pour des raisons peu rassurantes que le dollar, contrairement à ce que prévoyaient la plupart des experts à la fin de l'année dernière, a vu ses cours se redresser depuis le début de 1982.

Voici que pendant deux périodes hebdomadaires consécutives, celles qui se sont terminées le 6 janvier et le 13 janvier, la masse monétaire a marqué une très vive progression, bien supérieure en tout cas aux normes de croissance fixées par le Système de réserves fédéral (FED), l'institut d'émission des Etats-Unis. Attendues chaque jeudi avec la fièvre que l'on sait, même si leur signification véritable est difficile à interpréter, ces statistiques ont consterné le marché. Il y a vu la confirmation d'un mouvement de dérapage commencé dès l'automne. Dans sa définition la plus simple, la masse monétaire a, au cours des treize dernières semaines, crû en rythme annuel de 10,3 % alors que l'objectif des autorités monétaires se situe entre 2 1/2 et 5 1/2 %. Certains ont beau faire remarquer que cette augmentation est due à l'influence de facteurs techniques propres à gonfler le volume des moyens de paiement en circulation, tels que la nécessité pour les industriels de financer des stocks croissant à cause de la récession, le credo monétariste continue à jouer à plein. La quantité de monnaie augmentant au moins statistiquement, on en déduit immédiatement que M. Paul Volcker, président du FED, va donner un nouveau tour de vis, qui ne manquera pas d'accélérer le mouvement de reprise des taux d'intérêt constaté depuis la fin de 1981.

L'élévation de ces taux, due par conséquent à la menace d'un retour de l'inflation, explique la nouvelle ascension du dollar alors que l'économie américaine est plongée dans la récession. Tel est le paradoxe du marché des changes de nos jours.

Le tout se trouve couronné par une grande confusion d'idées. Les uns reprochent aux autorités monétaires leur laxisme, et d'autres leur excessive sévérité en période de chute de l'activité. Il demeure, et c'est là un le fait le plus inquiétant, qu'au creux de la récession, alors que la reprise n'est même pas encore en vue, le niveau du loyer de l'argent est nettement supérieur à 12 %. On mesure la dégradation de la situation intervenue depuis la fin des années de prospérité quand on s'avise que tel était le taux maximal atteint pendant l'été 1974 à la phase ultime d'un boom qui allait déboucher sur la première dépression économique de l'après-guerre. Un tel niveau de taux d'intérêt correspond à une détérioration avancée des comptes de tous les agents économiques, entreprises, particuliers, collectivités publiques.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 32.)

Le gouvernement engage la lutte contre les emplois précaires

Deux ordonnances sur le travail temporaire et les contrats à durée déterminée

Ce mercredi 27 janvier, le conseil des ministres devait adopter deux ordonnances, l'une relative au travail temporaire, l'autre concernant les contrats à durée déterminée.

Il n'examinera pas, contrairement à ce qui était prévu, les cinq projets de loi, découlant aussi du rapport Auroux, sur les droits nouveaux des travailleurs. Ces textes seront soumis au conseil des ministres du 10 février, la primeur en étant réservée aux partenaires sociaux, lors d'une communication du ministre du travail devant le Conseil économique et social.

Le but du gouvernement est de « réunifier la collectivité de travail », en luttant contre l'emploi précaire, avant d'accorder des droits nouveaux à l'ensemble des salariés.

Le recours au travail temporaire et aux contrats à durée déterminée a pris, depuis le début de la crise économique, d'inquiétantes proportions. Selon le ministère du travail, le nombre des agences d'intérim a augmenté de 58 % de 1975 à 1979 et celui des missions de travail temporaire a fait, durant la même période, un bond de 126 %. Quelque deux cent cinquante mille intérimaires sont, aujourd'hui, au travail chaque jour contre quatre-vingt-dix-sept mille en 1975. De même, les contrats à durée déterminée sont en nette progression : en avril 1980, 27 % des chefs d'établissement de plus de dix salariés utilisaient cette formule, contre seulement 12 % en avril 1977.

Dix ans après la promulgation de la loi du 3 janvier 1972, qui régit le travail temporaire et a été largement contournée au fil du temps, le gouvernement est donc décidé à « *lutter contre le maintien en permanence, dans les entreprises, de travailleurs précaires* ». Pour cela, il dirige son action dans trois directions : limitation des motifs légaux de recours au travail temporaire, réduction de la durée des missions et augmentation du coût de l'intérim pour les entreprises utilisatrices.

Outre le remplacement des absents (pour maladies, congés, maternités, etc.), les cas de recours au travail temporaire sont désormais restreints à un « *surcroît exceptionnel et temporaire d'activités* » (qui sera défini dans les décrets d'application) de l'entreprise utilisatrice, à des « *tâches occasionnelles* » et à des « *travaux urgents* » relatifs à la sécurité. Les contrats devront être conclus de date à date, c'est-à-dire comporter la date de fin de mission, avec toutefois, la possibilité de quelques jours de « battements ». Ils devront aussi contenir des indications précises sur la qualification, la nature et la durée du travail, etc. Autre nouveauté : un décret interdira d'employer des intérimaires pour effectuer des « *travaux à hauts risques* ».

La durée des missions, qui était jusqu'à présent de trois mois renouvelables et qui, illégalement mais concrètement, pouvait s'étendre sur plusieurs années, est désormais limitée à six mois sauf dérogations.

MICHEL CASTAING.

(Lire la suite page 32.)

Renoncer à la facilité

En limitant sérieusement le recours au travail temporaire et aux contrats à durée déterminée, les ordonnances gouvernementales comportent deux risques.

Le premier a trait à la souplesse nécessaire aux chefs d'entreprise, qui ont besoin de « jouer » avec un volant de main-d'œuvre, dans les circonstances économiques actuelles. Le second est l'extension possible du travail « noir », auquel le nouveau gouvernement ne s'est pas encore attaqué.

Cela dit, l'utilisation de plus en plus massive de l'intérim et des contrats à durée déterminée, entraînant tout un cortège d'abus et de fraudes, rendait, chaque jour, plus précaire la situation d'un nombre croissant de travailleurs ; il était temps d'y mettre le holà. Du reste, la première réaction de l'Union nationale des entreprises de travail temporaire (UNETT, syndicat patronal) est de dire : « Nous nous efforcerons d'appliquer les nouvelles règles du jeu. » Malgré d'importantes réserves sur le contenu des ordonnances, la profession de l'intérim est toute heureuse d'avoir sauvé sa tête : une proposition de loi socialiste de 1979 avait, en effet, affûté le couperet.

Et puis, les employeurs ont souvent tort d'affirmer qu'ils font appel au travail précaire, parce que les textes de 1975 ont restreint le droit de licencier : en 1981, l'inspection du travail n'a refusé que 3 % de licenciements pour raisons économiques.

Les chefs d'entreprise disposent aujourd'hui de moyens suffisamment sophistiqués, en matière de gestion prévisionnelle, pour, selon l'expression du ministre du travail, « apprendre à gérer l'absentéisme », l'intérim constituant une solution de facilité.

Point de vue

La stratégie du changement dans l'enseignement

par JACQUES POMMATAU (*)

De toutes les grandes organisations syndicales, la Fédération de l'éducation nationale est sans doute, par sa nature même, et par son histoire, celle qui regroupe le mieux en son sein toutes les sensibilités de la gauche.

On conçoit que, dans le contexte actuel, avec la gauche au pouvoir, l'attitude de la FEN, l'expression des courants de pensée qui la traversent, les rapports de forces qui s'établissent entre ces courants de pensée, soient pour tous les observateurs objet d'attention et de réflexion.

Nul doute qu'à cet égard le congrès de la FEN qui se tiendra à Avignon du 1er au 5 février ne donne lieu à un certain nombre d'exégèses.

La première remarque que je suis amené à faire est que le 10 mai a marqué une profonde césure dans les conditions de l'action syndicale et la possibilité de faire avancer les dossiers. Hier prédominait ce que j'appellerai un syndicalisme de résistance, voué aux actions de retardement, avec de trop rares avancées. Aujourd'hui, nous pouvons bâtir un syndicalisme constructif, sur la base d'une large concertation débouchant sur des avancées bien réelles, avec des perspectives positives d'espoir.

Certes, la FEN n'a pas à rougir de son attitude et de son action passées. Elle a toujours cherché, quelles que soient les difficultés de l'heure, à déboucher sur des propositions constructives. Elle n'en aborde que plus aisément la stratégie nouvelle qui s'impose à toutes les organisations syndicales dans la perspective d'un changement dans lequel elle se sent pleinement impliquée.

Nous avons tous à réfléchir sur les conditions et les moyens de l'action syndicale dans le nouveau contexte, un contexte que nous n'avons jamais connu et qui prend encore une forme plus spécifique pour la grande organisation de fonctionnaires qu'est la FEN, car nous ne pouvons pas jouer de la distinction entre gouvernement et patronat, notre patron à nous étant bien le gouvernement de la gauche dont nous avons soutenu les grandes orientations... Quelques vérités apparaissent, d'ores et déjà, comme autant de fils directeurs : plus que jamais, l'action syndicale est nécessaire. Pour bien conduire le changement, un mouvement syndical fort, uni et responsable est nécessaire.

(Lire la suite page 12.)

(*) Secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale (FEN).

« EN CAS D'INTERVENTION SOVIÉTIQUE EN POLOGNE, LA FRANCE SUSPENDRAIT LE CONTRAT GAZIER » affirme-t-on à l'Elysée

AU JOUR LE JOUR

COLLECTE

Les Français sont cinquante-quatre millions et des poussières. Le surcoût des nationalisations est évalué à 10 milliards de francs environ.

Un calcul rapide montre que si chaque Français acceptait de verser 185 francs l'affaire serait réglée.

On envisage donc d'organiser une collecte sur la voie publique au nom des « grandes causes nationales ». Qui refuserait de se faire à soi-même cette charité serait taxé d'autant.

BRUNO FRAPPAT.

LA NOUVELLE TÉLÉVISION

Quel changement !

Ce qu'elle a pu changer, la télé, depuis le 1er janvier, c'est à peine croyable. Elle a fait un virage sur l'aile à une allure telle qu'on ne s'y reconnaît plus. La voilà devenue pédante, bavarde, didactique — c'est bien la télé des professeurs, — elle enseigne, elle commente, elle annote, elle explique.

Elle entend arracher le bon peuple de France, ce peuple abruti par des tombereaux d'inepties déversées sous les règnes précédents et rebuté, le pauvre, par des cours du soir d'un élitisme indigeste, à la bauge où il se vautrait en se grattant le ventre, les doigts de pieds en éventail devant un John Wayne, un Guy Lux, un Colombo, un gendarme à New-York ou ailleurs.

Terminé, tout ça. Allons, un peu de tenue dans les livings, un peu d'attention, s'il vous plaît. Les magazines, autrefois, vous y coupiez sous prétexte qu'ils n'étaient pas à votre portée. On va les y mettre. A partir de maintenant, vous allez vous cultiver en sortant de table, tout de suite après dîner.

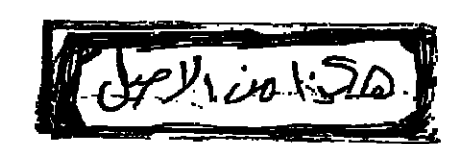
Inutile de rouspéter, vous n'avez pas le choix. Et puis, quoi, ce n'est pas la mer à boire. On vous initie à la médecine, à la science, à la musique, au théâtre, à l'histoire, au cinéma, en vous montrant parfois des images, en entrelardant les analyses des spécialistes de séquences filmées.

CLAUDE SARRAUTE.

(Lire la suite page 20.)

Dans notre prochain numéro :

Les discours prononcés à l'Académie française à l'occasion de la réception de M. de Bourbon Busset, par M. Michel Déon.



idées

ÊTRE JUIF

Daniel Buk s'inquiète ; les attentats antijuifs se multiplient, et il invite le gouvernement français à prendre l'initiative d'une action concertée au niveau européen pour lutter efficacement contre eux. Maxime Rodinson, dont Gilbert Comte analyse un récent ouvrage, se refuse à croire cependant que le peuple juif subisse une perpétuelle damnation : c'est plutôt à la perpétuation d'une entité le plus souvent minoritaire et subordonnée qu'il attribue la perpétuation des agressions contre elle. Quant à André Caquot, il rend hommage à celui qui fut longtemps le maître des études hébraïques en France, Georges Vajda, récemment disparu.

L'année commence bien...

par DANIEL BUK (*)

16 novembre 1981 : après l'attentat terroriste contre la synagogue d'Anvers — 3 morts, 95 blessés, — le Renouveau juif posait une dramatique question : « Où et quand le prochain attentat ? »

15 janvier 1982 : attentat terroriste à Berlin-Ouest contre un restaurant israélite : un bébé tué, vingt-cinq blessés dont plusieurs grièvement.

L'année commence bien pour le terrorisme antijuif !

Depuis le drame de l'Holocauste, les juifs d'Europe ont vécu en sécurité jusqu'en 1978.

Depuis, le terrorisme antijuif tue.

En 1979 :

— Attentat contre le restaurant universitaire des étudiants juifs rue Médicis à Paris : 30 blessés dont plusieurs resteront gravement handicapés à vie ;

En 1980 :

— Attentat à Anvers contre un groupe d'enfants juifs qui se rendaient en vacances : 1 mort, 17 blessés ;

— Attentat contre la synagogue de la rue Copernic à Paris, un vendredi soir au moment où les fidèles étaient réunis pour la prière de sabbat : 4 morts, 10 blessés ;

— Attentat contre une agence de voyages dirigée par un couple juif, rue Taitbout à Paris : 2 morts.

En 1981 :

— Attentat à Vienne contre une synagogue : 2 morts, 19 blessés ;

— Attentat à Rome contre une agence de voyages : 4 blessés ;

— Attentat contre la synagogue d'Anvers : 3 morts, 95 blessés.

A chaque fois, des objectifs civils — de préférence des lieux de culte — où sont réunis de nombreux juifs, à chaque fois, des objectifs et des moyens soigneusement choisis par les tueurs pour faire le maximum de morts parmi les juifs.

Généralement les tueurs ne sont pas arrêtés (Médicis, Copernic, Taitbout, Rome, Anvers II, Berlin) ; mais, quand ils le sont (Anvers I, Vienne), il s'agit de terroristes arabes membres de groupes palestiniens. Quant aux enquêtes policières, elles ont toujours mis en évidence deux pistes : la piste néo-nazie et la piste palestinienne, et souvent ces deux pistes se rejoignent, naturellement. Car c'est dans les camps de l'O.L.P., près de Beyrouth, que s'entraînent les terroristes néo-nazis. Qu'il soit le fait des néo-nazis ou bien le fait de groupes palestiniens, c'est la même haine des juifs qui inspire le terrorisme : la haine des juifs *en tant que peuple* ou bien la haine des juifs en tant que nation.

Or ce terrorisme ne peut plus frapper *impunément les juifs de l'État* d'Israël, là où ils sont organisés *en* nation, car ils se sont dotés de moyens antiterroristes efficaces.

Aussi ce terrorisme frappe désormais là où les juifs ont choisi, en tant que citoyens de pays européens, de remettre leur sécurité, comme tous les autres citoyens, entre les mains de gouvernements démocratiques, là où le laxisme de ces gouvernements de l'Europe occidentale à l'égard du terrorisme en général, et du terrorisme antijuif en particulier, accroît la vulnérabilité de l'homme face au chantage de la terreur.

Et les grands moyens d'information *contribuent à cette vulnérabilité* et à ce laxisme en acceptant désormais la banalisation de ces attentats. Le terrorisme n'est pas un fait divers qui ne doit occuper la « une » des journaux écrits, parlés ou télévisés que pendant quelques jours, voire quelques heures. Le terrorisme est un fait politique grave qui peut conduire à la déstabilisation du monde libre. Le terrorisme est un cancer qui ronge lentement mais sûrement l'état des quelques pays encore démocratiques.

Souvenez-vous aussi de Bologne : 86 morts, 17 blessés ; de Munich : 12 morts, 150 blessés.

Qu'on y prenne garde ! L'histoire du vingtième siècle nous enseigne que la haine de l'homme juif n'est que le prélude à la haine de l'homme et de la liberté. Et quand l'homme juif est visé, c'est la stabilité des démocraties occidentales qui est en cause. Les gouvernements occidentaux ne doivent pas laisser la terreur s'installer dans nos rues. Or le terrorisme n'est pas une fatalité, parce qu'il est le fait de groupes organisés et donc identifiables. Ce sont des groupes inspirés par des idéologies, financés et entraînés par un même réseau : l'O.L.P. et ses prétendus dissidents, Kadhafi, les néo-nazis. Le terrorisme est un moyen efficace mis en œuvre par les ennemis du monde occidental.

Et contre le terrorisme, les gouvernements *ont les moyens d'agir !*

Monsieur Defferre, *ministre* de l'intérieur, Monsieur Hernu, ministre de la défense, Monsieur Badinter, ministre de la justice, vous détenez démocratiquement les moyens policiers, de renseignements, judiciaires de cette lutte anti-terroriste en France.

Nous en appelons à votre sens des responsabilités face à l'histoire en vous demandant de prendre la décision politique de mettre en œuvre ces moyens non seulement en France, mais de proposer une action concertée au niveau européen.

Car en cette période où des gouvernements occidentaux nous ont montré qu'ils étaient prêts aux pires compromis quand il s'agit de la Pologne ou de l'Afghanistan, la France, pays de liberté, doit montrer à nouveau l'exemple en prenant l'initiative de cette lutte antiterroriste en Europe et en organisant rapidement une conférence européenne de lutte contre le terrorisme, avec pour objectif que les pays européens coordonnent leurs moyens judiciaires, policiers et de renseignements.

Il y a des compromis dangereux pour la liberté ; il y a un compromis mortel.

Nous ne pouvons plus accepter avec résignation le développement du terrorisme antijuif en Europe.

(*) Membre du bureau politique du Renouveau juif.

La mémoire de Georges Vajda (1908-1981)

par ANDRÉ CAQUOT (*)

LE 7 octobre 1981, à la veille du Kippour, s'éteignait brusquement le maître incontesté des études juives en France et l'un des orientalistes les plus notoires de ce pays (1). Si ombrageuses que fussent sa modestie et sa discrétion, Georges Vajda a trop honoré l'Université française pour que l'on ne revienne pas devant l'opinion sur son nom et son œuvre.

Né à Budapest en 1908, il reçut en cette ville une formation classique et orientaliste à laquelle il devait une culture d'une ampleur stupéfiante. C'est là qu'il fut initié par Bernard Heller à la discipline rigoureusement philosophique et historique de la « science du judaïsme » illustrée depuis le milieu du XIXe siècle par de grands maîtres de langue allemande. En 1928, il quittait la Hongrie pour la France. Son premier article en français parut en 1931 dans la *Revue des études juives*. Le Séminaire israélite de Paris eut le premier la sagesse de mettre à son profit son immense érudition en lui confiant un enseignement dès 1936. Diplômé de la section des sciences religieuses de l'Ecole pratique des hautes études, pour un travail d'islamologie, il donna des conférences dans cet établissement à partir de 1937.

Une synthèse magistrale

Pendant l'occupation allemande, il fut de ceux qui trouvèrent asile au Chambon-sur-Lignon. C'est là, dans le malheur des temps, qu'il conçut l'*Introduction à la pensée juive du Moyen Age*, une synthèse magistrale publiée en 1947. En 1946, il soutenait sa thèse de doctorat sur le philosophe marocain Juda ben Nissim Ibn Malka. En 1954, il était élu directeur d'études à la section des sciences religieuses de l'Ecole pratique des hautes études et, en 1970, il devenait le premier titulaire d'une chaire de littérature juive postbiblique créée à l'université de Paris-III. Tout en assurant ses enseignements et en élaborant de multiples travaux, il n'a cessé de mener un patient travail d'investigation des manuscrits arabes et hébraïques déposés à la Bibliothèque nationale et en d'autres fonds. Il fut le fondateur de la section hébraïque et arabe de l'Institut d'histoire des textes créé par le C.N.R.S. et la dirigea jusqu'à sa retraite.

Il est impossible de dégager ici l'essentiel d'une œuvre qui compte près de trois cents titres. Rappelons seulement que ce lecteur assidu des manuscrits orientaux leur a consacré une foule de notices descriptives et historiques. Orientaliste au sens le plus large, dont la compétence s'étendait jusqu'au domaine ottoman, il s'est particulièrement intéressé aux contacts entre les cultures hébraïques et arabes. C'est ainsi qu'il a rédigé pour la dernière édition de l'*Encyclopédie de l'islam* les notices relatives aux traditions musulmanes sur les personnages bibliques, et il était un connaisseur incomparable des œuvres juives écrites en arabe ou conçues dans l'univers intellectuel et spirituel de l'Islam. Car l'historien des textes était aussi et surtout un historien de la pensée. Il était attiré par les aspects les plus hauts de la réflexion religieuse et philosophique, par ces confins de la théologie et de la mystique qu'il s'efforce d'éclairer dans son livre sur *l'Amour de Dieu dans la théologie juive du Moyen Age* (1957). Pour ne faire allusion qu'à quelques-uns de ses travaux, il a su définir et mesurer le retentissement de l'averroïsme dans la pensée juive médiévale et celui du néoplatonisme dans la Kabbale.

La mystique juive réhabilitée

Avec Gershom Sholem, Georges Vajda fut de ceux qui réhabilitèrent et portèrent très haut l'étude de la mystique juive qui gênait le rationalisme parfois étroit de la « science du judaïsme » du siècle dernier et qui, d'un autre côté, suscitait trop de curiosités d'un aloi douteux. Sur ce point, Georges Vajda était d'une sévérité rigoureuse. Il entendait traiter avec tout le détachement qu'exige la science de cette foisonnante littérature mystique qui fut témoin d'un mouvement capital dans l'histoire du judaïsme.

Servi par une extraordinaire puissance de travail, Georges Vajda a été de surcroît un enseignant exemplaire, exigeant envers ses élèves, mais bien moins qu'il ne l'était envers lui-même. Sa véritable consécration à son métier de chercheur ne le détournait pas de tâches que d'autres auraient dédaignées. Il a été l'âme de la Société des études juives et de la *Revue des études juives* et c'est par préférence dans ce périodique qu'il a donné des centaines de comptes rendus critiques, incisifs et brillants, dont le verdict était justement redouté. Devenu professeur d'Université, il avait le plus grand souci de la préparation des candidats à l'agrégation d'hébreu moderne, dont il présida le premier concours. Si austère que fût son abord, si grande que fût sa rigueur, sa science et son abnégation ont fait de lui un personnage rayonnant. Il a eu ainsi le bonheur d'accomplir le précepte du sage et de former de nombreux disciples. Grâce à lui, on est sûr que se poursuivra en France, au plus haut niveau, l'étude d'une culture trois fois millénaire.

(*) Professeur au Collège de France.

(1) Voir *le Monde* du 10 octobre 1981.

Le grand défi de Maxime Rodinson

par GILBERT COMTE

L'AUSTÈRE critique n'accorde généralement qu'un intérêt mineur aux articles rassemblés en volume. Elle décerne le beau nom de livre aux seuls ouvrages surgis dans l'effort d'une inspiration sans relâche. Le dédain, la réserve, s'amplifient quand l'auteur aborde un sujet fuyant, complexe, dangereux, par exemple la question juive. Dans l'embarras, chacun suspend son verdict et laisse l'audacieux atteindre comme il pourra le bout de son aventure.

En 1980, Pierre Vidal-Naquet releva brillamment le défi. Avec une quinzaine de préfaces, d'études, rassemblées dans *les Juifs, la mémoire et le présent* (1), il analysa en profondeur les rapports qu'Israël entretient avec son histoire, et mena parfaitement la tâche à son terme. Universitaire juif comme lui, Maxime Rodinson réunit à son tour huit textes anciens ou nouveaux, et propose à partir d'eux « *une réflexion sur les problèmes juifs qui n'est pas judéocentrique, qui se veut même critique de l'optique judéocentrique* » (2).

Débat rempli de pièges ! Le sang, la furie, la fièvre et les flammes en jaillissent depuis si longtemps qu'il semble symboliser parfois les déchirures, l'angoisse et l'indestructible grandeur du genre humain. Comment parler de ce drame d'une voix claire, en homme libre ? Mélancoliquement, l'auteur en admet les obstacles, jusqu'à l'incompréhension hostile rencontrée souvent parmi les siens, où des extrémistes lui attribuent « *l'auréole satanique du traître* », voire « *une solide réputation d'antisémite juif* ».

Un peuple comme les autres

Un père, une mère disparus à Auschwitz, une renommée d'orientaliste mondialement connu, ne préservent pas de ces divagations. Depuis l'effondrement du IIIe Reich, le soupçon d'antisémitisme frappe ceux qu'il atteint d'une infamie paralysante. Parfois, l'insinuation seule suffit à discréditer. Lorsqu'un mot disqualifie à ce point, la mauvaise foi, le parti pris, résistent mal au besoin de l'utiliser. Mais quel deuil pour l'intelligence !

Envers le racisme, Maxime Rodinson n'éprouve bien sûr qu'infiniment de gêne, d'aversion, pour ne pas dire davantage. Il n'estime cependant pas que, à bientôt quarante ans d'Hitler, son spectre exorcise, ou doive empêcher, toute réflexion philosophique sur l'Etat hébreu, ni sur ses rapports moraux de métropole à dépendance avec la Diaspora. « *Chacun tire des révélations de l'histoire, traumatisantes pour la société entière ou pour lui-même, des leçons à sa mesure*, observe-t-il. *De la révélation de l'horreur des grands massacres, que je me refuse à appeler religieusement holocauste, certains ont conclu que désormais les « juifs » seraient justifiés dans toutes leurs actions et leurs idées.* »

Ancien communiste, fidèle aux valeurs de la gauche, l'auteur fixe ses choix d'après l'interprétation de l'histoire la plus largement admise. « En effet, le service de l'humanité et, par conséquent, l'internationalisme me semblent plus dignes d'attirer le dévouement que le service d'un peuple au détriment des autres peuples », confesse-t-il. Selon ce credo, la paix du monde prime l'étroit intérêt d'Israël, spécialement au Moyen-Orient.

Hélas ! le bien commun planétaire, ne se définit pas sans peine. Même sous un gouvernement socialiste ! Comme les individus, les peuples considèrent d'abord leur sécurité à court terme, de préférence aux radieuses promesses d'avenir, même s'ils y perdent à longue échéance. Par là, au moins, l'histoire juive contemporaine ressemble bien aux autres, comme Maxime Rodinson s'applique à le prouver dans son livre. « *On doit expliquer l'histoire juive par les facteurs historiques habituels* », affirme-t-il inlassablement. Mais tire-t-il toutes les conséquences de sa thèse lorsqu'il assure aussi ne voir « *aucune nécessité divine ni extrarationnelle à la perpétuation de la religion ou du peuple juif en tant que tel* » ?

L'impavide objectivité ne le démentira certainement pas. Mais aucun groupe humain n'a pour fonction d'admettre sa mort à l'avance ; Israël peut périr comme Babylone, ou durer comme l'Inde. Sa survie incombe d'abord à la patience, au courage de ses fils. De la reconnaissance abstraite d'une possible disparition au défaitisme intellectuel, il n'existe souvent qu'un pas. Nous le voyons trop en France. L'instinct de conservation refuse toujours à bon droit la mort, dût-il enfeindre la science des professeurs.

Depuis l'arrivée de M. Begin au pouvoir, Israël souscrit sans complexe à cette loi de nature. Il y associe très fermement la Diaspora jusqu'à la compromettre. Dans un très remarqué essai, *le Juif imaginaire*, Alain Finkielkraut montre qu'en 1967 la guerre de six jours éveilla en elle une immense ferveur. A « *ce moment décisif où tout bascula, l'État juif est ce personnage mythique qui conjoint les deux rôles de la victime, du héros. En dépit de ses formes profanes, Sion — orphelin et vengeur — prouve à tous les juifs du monde que leur aventure n'est pas finie et que leur singularité n'est pas rentrée dans l'ordre... De là vient que les juifs de la Diaspora, dans leur grande majorité, se refusent le droit de prendre du champ. L'instance de la critique est suspendue : tant que la paix n'est pas assurée, l'entreprise israélienne ne tolère ni restriction ni condition : elle est soustraite à tout débat, à tout examen, à tout contrôle rationnels. Les juifs se font une représentation militaire de leur rapport avec l'État hébreu* » (3).

Le calvaire se précipite

Comme toute foi collective en incandescence, ce nationalisme vraiment intégral cultive un orgueil redoutablement narcissique. Au vieux mythe du peuple maudit succède celui des nouveaux parfaits. Maxime Rodinson s'en indigne, en bon fils des Lumières : « *Ils peuvent commettre comme les autres des fautes et des crimes, ils ne sauraient être toujours et partout innocents. Leurs qualités comme leurs défauts doivent être justiciables des mêmes règles de raisonnement (quant à leur analyse) et de jugement moral que les autres.* »

Sans « *nier le caractère très particulier de l'histoire juive* », il refuse pourtant d'admettre qu'elle subisse, depuis trois mille ans, une perpétuelle damnation. La captivité en Egypte ni celle de Babylone, la ruine du Temple ni la réclusion des ghettos, les pogroms d'Europe centrale ni l'hécatombe hitlérienne ne le persuadent du contraire. « *Si ces agressions se sont perpétuées à l'égard de gens issus de la même souche ou se croyant tels au cours de trois millénaires, cela est dû simplement à la perpétuation d'une entité juive*, écrit-il, *placée la plupart du temps dans une position minoritaire et subordonnée.* »

D'un bout à l'autre du monde, toutes les nations avancent effectivement dans l'histoire entre des abîmes de misère et des gouffres de sang. Des Polonais, Irlandais d'Europe humiliés, affamés, exterminés par les Anglais et les Russes, aux Indiens d'Amérique presque entièrement disparus, et aux Africains noirs réduits en esclavage de génération en génération, quel peuple traversa le temps sans monter un calvaire ?

A juste titre, Maxime Rodinson le rappelle fortement. Solide, irréfutable, son argumentation mène cependant vers un précipice. L'idée d'une continuelle réparation morale, normalement due à des victimes traquées par des haines ancestrales, garantit depuis 1948 l'existence d'Israël au Proche-Orient, comme elle protège certaines communautés de la Diaspora par une législation antiraciste spéciale. Si la conscience d'une dette particulière s'atténue, sous l'effet de raisonnements objectifs, les rapports entre les minorités juives et leur entourage ne s'inverseraient-ils pas brutalement au cas où l'intérêt de certains pays s'opposerait à la politique de M. Beguin, ou à la toute-puissante Diaspora des Etats-Unis ?

Maxime Rodinson a trop d'intelligence pour ne pas le craindre. En subtil mais ferme dialecticien, il admet qu'« énoncer ce principe simple que les Juifs sont des hommes comme les autres est à la fois simple et dangereux. » Pour expier indéfiniment Auschwitz ou prévenir un retour de l'antisémitisme, le philosophe, l'historien, doivent-ils arrêter jusqu'à la fin des temps leurs réflexions à l'état des esprits en 1945, même pour juger l'Israël de 1982 ? Comme beaucoup d'autres juifs, et non des moindres, l'auteur ne le pense évidemment pas.

Dans un temps où le verbe *interpeller* se conjugue avec tous les sujets — la jeunesse, la nouvelle philosophie, le pape, Brigitte Bardot en croisade pour les bébés phoques « *nous interpellent* » — peu d'interpellations retentissent comme celle-là. Jusqu'à présent, personne n'a paru l'entendre. Pourtant, Dieu, qu'elle tonne aux oreilles !

(1) Editions Maspero.
(2) Editions Maspero.
(3) Le Seuil.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE-D.O.M.-T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	483 F	862 F	1 241 F	1 620 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. – SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

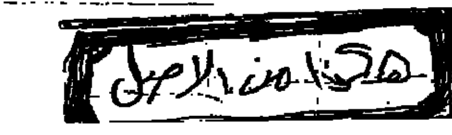
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.



Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 437
I.S.S.N. : 0395-2037.



Le Monde

étranger

L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION EN POLOGNE ET SES RÉPERCUSSIONS

AVANT DE CLORE SA SESSION

La Diète a approuvé l'action du général Jaruzelski

La Diète polonaise a terminé sa session de deux jours, le mardi 26 janvier, en approuvant un léger remaniement ministériel. M. Jerzy Nawrocki, ministre de la science, de l'enseignement supérieur et de la technologie, qui avait démissionné le 19 décembre, est remplacé par M. Benon Miszkiewicz, ancien recteur de l'université de Poznan. L'économie maritime est confiée à M. Jerzy Korzonek, jusqu'ici vice-ministre ; il remplace M. Stanislaw Bejger, devenu premier secrétaire du parti pour la région de Gdansk.

Les députés ont également adopté une résolution qui reprend les thèmes du discours de la veille du général Jaruzelski, et qui se prononce notamment pour la « reprise aussitôt que possible des activités indépendantes et autogérées des syndicats, sur la base des accords sociaux de 1980 et dans le respect de statuts et de programmes qui soient en conformité avec la Constitution polonaise ainsi qu'avec la loi sur les syndicats actuellement en préparation ». Cette déclaration laisse tout loisir au pouvoir de rédiger, comme il l'entendra, cette loi sur les syndicats et ne contient aucune proposition concrète pour sortir la Pologne de la crise actuelle.

Des historiens interviennent en faveur de M. Geremek

De notre correspondant

Varsovie. — Les internés de Drawcko ont fait parvenir le 22 janvier une courte lettre à M. Lech Walesa dont voici le texte : « *Nous vous écrivons de notre lieu d'internement à Jaworze, près de Drawcko, et nous savons ce que signifie l'emprisonnement. Nous avons pensé à vous au premier moment et vous êtes présent dans nos prières quand nous suivons la messe. Le coup porté le 13 décembre à la nation ne peut nous briser. Il ne peut détruire le sentiment de solidarité entre ouvriers et intellectuels qui s'est créé en août 1980 et a toujours été vivant dans notre syndicat. Les mensonges ont la vie brève, alors que ces liens moraux et sociaux sont durables. Vous êtes le symbole des valeurs pour lesquelles nous avons lutté ensemble. Par nos pensées et nos cœurs nous sommes avec vous dans la solidarité avec tous les arrêtés, les internés et tous ceux qui se cachent dans les mauvais comme dans les bons moments de cette lutte* »

Le camp de Drawcko, aménagé dans un camp de vacances de l'armée, est le moins dur des lieux d'internement. Les autorités semblent vouloir y regrouper de plus en plus systématiquement les personnalités les plus connues à l'étranger et notamment les intellectuels. Cette différence de traitement a aussi pour but de tenter de rompre cette solidarité entre intellectuels et ouvriers, et c'est certainement en songeant à cela qu'il faut lire ce message.

Le professeur Geremek, détenu jusqu'à présent à Bialoleka, a été très récemment envoyé à Drawcko. M. Geremek, qui était le principal conseiller de M. Walesa, était jusqu'à maintenant la cible privilégiée des attaques de la presse contre les « *contre-révolutionnaires* ». Il était systématiquement présenté comme le chef des extrémistes et assimilé aux membres du KOR, dont il n'a jamais été membre. Le 12 janvier, trente historiens polonais, dont dix professeurs d'université, ont écrit au chef de l'Etat, le professeur Jablonski, pour protester contre cette campagne.

Il déclare notamment : « *Une campagne agressive a été déclenchée par la presse, la radio et la télévision contre une partie des personnes internées. Ni les victimes de ces attaques ni leurs collègues ne peuvent y répondre publiquement. Les historiens ont été particulièrement indignés par la publication dans la presse* (Zolnierz Wolnosci, Trybuna Ludu, Dziennik Ludowy), *ainsi qu'à la radio et à la télévision, d'une série d'articles calomniant et présentant de façon mensongère et outrageante la personnalité et l'œuvre scientifique de Bronislaw Geremek.*

» *Nous voulons, monsieur le professeur, vous faire part de notre profonde indignation contre les calomnies dont a été couvert ce scientifique qui compte parmi les historiens polonais renommés et respectés dans le monde entier. Ses études sur le Moyen Age européen ont été à la base de nombreuses recherches et publications scientifiques aussi bien en Pologne qu'à l'étranger.* »

BERNARD GUETTA.

Les sanctions économiques

« M. REAGAN NE POUVAIT S'ATTENDRE A UNE RÉPONSE SATISFAISANTE DES EUROPÉENS » estime M. Mauroy

« *Les Américains n'ont pas le droit d'exiger des Européens qu'ils prennent, dans l'affaire polonaise, des sanctions qui pèseraient gravement sur eux socialement, et économiquement, tant qu'ils ne sont pas prêts eux-mêmes à de tels sacrifices* », déclare M. Mauroy dans un entretien accordé au *Stern* et que l'hebdomadaire allemand publie jeudi. « *M. Reagan ne pouvait s'attendre à une réponse satisfaisante des Européens après avoir abordé le le problème des sanctions de la manière dont il l'a fait* », poursuit le premier ministre, faisant allusion au refus américain d'étendre les sanctions contre l'U.R.S.S aux ventes de céréales.

Après avoir relevé que « *l'histoire a montré que la politique des sanctions a obtenu des résultats douteux et en tout cas peu efficaces* », M. Mauroy a indiqué, en ce qui concerne la Pologne, que « *Paris honorera les accords déjà passés, mais il n'en souscrira provisoirement pas de nouveaux* », car « *nous attendrons au moins que l'état de siège soit levé avant de négocier avec les autorités polonaises* ».

Interrogé sur l'attitude des Etats-Unis au Salvador, M. Mauroy a dit : « *Nous condamnons les effets de la politique soviétique en Pologne tout comme nous condamnons l'influence de la politique américaine au Salvador.* » — (*A.F.P., U.P.I.*)

DEUX ÉMISSAIRES DE LA CROIX-ROUGE ONT VISITÉ PLUSIEURS CENTAINES DE DÉTENUS

(De notre correspondante.)

Genève. — Après un mois de pourparlers patients, le comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.) a pu commencer à accomplir en Pologne la mission qui est l'une de ses principales raisons d'être : c'est le 21 janvier que la demande d'assister les civils internés présentée aux autorités polonaises par le C.I.C.R., le 21 décembre, a reçu une réponse favorable.

Deux représentants du C.I.C.R., Mlle Michèle Mercier et M. Franck Schmidt, ont donc pu, en vertu de leur mandat et avec l'aide de la Croix-Rouge polonaise, s'entretenir sans témoins à Goldop (à deux cents kilomètres à l'est de Varsovie), avec deux cent quarante-deux détenus de leur choix. Le 24 janvier, ils ont pu visiter deux cent quarante-cinq autres détenus à Bieloleka, banlieue proche de la capitale. Au cours de ces visites, ils ont remis aux prisonniers cinq cent vingt-cinq colis de produits de première nécessité, notamment des médicaments.

Le C.I.C.R. tient à préciser que l'autorisation de visite s'étend à l'ensemble des personnes internées depuis le coup d'état militaire du 13 décembre. Conformément aux conventions de Genève, les visites doivent être faites au lieu même de détention et peuvent être renouvelées à l'initiative des délégués du C.I.C.R. Les pays de l'Est européen ayant affiché jusqu'à présent une parfaite désinvolture quant à cet aspect des conventions de Genève, l'autorisation accordée par le pouvoir militaire de Varsovie est interprétée ici comme une conséquence de la solidarité marquée dans de nombreux pays envers les détenus polonais. — I. V.

● *La C.F.D.T.* a appelé ses adhérents à manifester, le 30 janvier, à l'occasion de la journée de solidarité avec la Pologne organisée par la Confédération européenne des syndicats (C.E.S.), la Confédération internationale des syndicats libres (C.I.S.L.) et la Confédération mondiale du travail (C.M.T.). Le conseil national de la centrale a appelé, le lundi 25 janvier, « *tous les travailleurs de France* » à poursuivre leurs actions en faveur du peuple polonais. Il a précisé que le montant des collectes organisées par la C.F.D.T. pour soutenir ces actions s'élevait actuellement à 3 126 820 francs.

La rencontre Haig-Gromyko à Genève

• Les États-Unis refusent de fixer une date pour la reprise des négociations stratégiques
• Les divergences sur les euromissiles « ne sont pas encore surmontées », affirme l'agence TASS

Rendant compte des entretiens entre MM. Haig et Gromyko, l'agence Tass indique que, « du côté soviétique, l'attention prioritaire a été accordée aux questions de l'arrêt de la course aux armements, en premier lieu nucléaires, et du renforcement de la paix », nous signale notre correspondant Thomas Ferenczi.

L'agence soviétique ajoute que « les tentatives de la partie américaine de soumettre à la discussion des questions relatives aux événements en cours dans la République populaire de Pologne ont été déclinées comme incompatibles avec le principe de non ingérence dans les affaires intérieures des Etats souverains ».

Tass évoque ensuite les pourparlers sur la limitation des armements à moyenne portée en Europe et sur celle des armements stratégiques. Sur le premier sujet, dit l'agence, « les deux parties ont constaté qu'il existe entre leurs positions respectives des divergences qui ne sont pas encore surmontées » ; sur le deuxième « la partie américaine a évité de préciser la date à laquelle elle sera prête à rouvrir les négociations ; du côté soviétique, il a été déclaré que l'U.R.S.S., elle, y était prête ». Tass conclut en affirmant que, de l'avis des deux parties, les entretiens ont été « indispensables et utiles ».

Un double monologue

De notre envoyé spécial

Genève. — On s'attendait que la réunion tourne court, en raison des prises de position péremptoires des deux ministres à leur arrivée sur le sol helvétique : ce fut finalement un long tête-à-tête. Et si MM. Haig et Gromyko ne se sont pas vraiment entendus, du moins leur prétendu « dialogue de sourds » ne fut pas le face-à-face de deux muets : ce sont au total quelque sept heures trente d'entretien qu'ils ont eues mardi 26 janvier à Genève. Deux heures trente le matin, dans une salle tendue de moquette beige de l'austère bâtiment de béton gris de la mission américaine auprès des Nations unies ; cinq heures, l'après-midi, dans les locaux de la mission soviétique, dont l'architecture composite hésite entre la datcha et le *bunker*.

Malgré les pétitions de principe, l'entrevue a donc eu lieu très normalement — si ce n'est qu'elle a été, à l'initiative des Etats-Unis, réduite à une seule journée. Faut-il y voir un échange de bons procédés ? M. Gromyko, quoi qu'il en ait dit lundi soir, a accepté d'entendre son interlocuteur américain lui redire sa préoccupation devant les événements de Varsovie, et la condamnation par Washington de l'intervention soviétique dans les affaires polonaises, même si cette intervention revêt, en la circonstance, un aspect différent de celui qu'elle eut jadis à Budapest, à Berlin-Est ou à Prague.

De son côté, le chef de la diplomatie américaine n'a rien fait pour écourter des pourparlers dont la longueur était en soi un petit succès diplomatique pour Moscou, toujours soucieux de prouver que l'Union soviétique demeure, malgré les crises polonaise et afghane, une puissance « fréquentable », même et surtout par Washington.

Au cours de la brève conférence de presse qu'il a donnée dans la soirée de mardi, à l'issue de la rencontre, M. Haig a insisté à plusieurs reprises sur le fait que celle-ci avait été placée sous le signe de la Pologne, cette « *grande ombre* » qui plane sur « *les relations Est-Ouest en général, et sur les pourparlers concernant la réduction des armements en particulier* ». Il ne semble pas qu'il ait obtenu de son interlocuteur soviétique un apaisement réel sur les intentions du Kremlin à cet égard. Du moins a-t-il pu lui rappeler longuement les conditions posées par Washington à la levée, même partielle, des sanctions économiques, et le grand scepticisme, pour ne pas dire plus, que lui inspire le dernier discours du général Jaruzelski (*le Monde* du 27 janvier).

Mais, surtout, M. Haig a clairement indiqué à M. Gromyko que les Etats-Unis ne pouvaient envisager la reprise des SALT, ou plutôt des START (Strategic Arms Reduction Talks), selon la nouvelle terminologie américaine, avant que le Kremlin, à travers les auteurs du coup d'état militaire de Varsovie, ait fait au moins un geste en faveur du peuple polonais.

Le secrétaire d'Etat américain a ainsi confirmé la nouvelle attitude de Washington, qui consiste à lier le progrès des négociations sur la réduction des armements au comportement soviétique sur la scène internationale. Longtemps considérées comme un domaine privilégié, qui devait échapper à ces considérations conjoncturelles, ces négociations font donc désormais officiellement partie de l'arsenal des moyens de pression que les Etats-Unis souhaitent exercer sur le Kremlin pour l'amener à composition. On estimait mardi soir dans l'entourage du secrétaire d'Etat que les pourparlers sur les euromissiles, qui suivent leur cours depuis fin novembre à Genève, pourraient eux aussi, à terme, pâtir d'une éventuelle intransigeance soviétique dans l'affaire polonaise.

Pour autant qu'on puisse savoir en l'absence de toute déclaration de M. Gromyko, il ne semble pas que le ministre soviétique des affaires étrangères, tout en ayant écouté les doléances de son collègue américain, lui ait donné la moindre raison d'espérer. Il se serait, en revanche, montré prolixe sur la nécessité de maintenir, en particulier dans une phase de tension, le dialogue direct entre Moscou et Washington. M. Haig lui-même a d'ailleurs insisté sur ce point au cours de sa conférence de presse, ce que l'on aura probablement considéré comme encourageant du côté soviétique. Encore ne s'agit-il que de contacts au niveau ministériel : l'éventualité d'une rencontre entre MM. Reagan et Brejnev n'a même pas été évoquée, a assuré M. Haig.

De Cuba à l'Afrique

Plusieurs autres sujets ont fait l'objet d'échanges de vues approfondis — « *sobres, mais très détaillés* », a commenté le secrétaire d'Etat américain. Ce fut notamment le cas de l'attitude des Soviétiques à Cuba, en Amérique centrale en général, mais aussi en Afrique. « *Nous sommes allés bien au-delà des considérations générales sur le niveau de leur présence militaire* », a indiqué M. Haig, qui s'est cependant refusé à préciser jusqu'où avait pu porter la discussion. S'agissant de l'Afrique, la situation du gouvernement de Pretoria a également été débattue en détail entre les deux ministres.

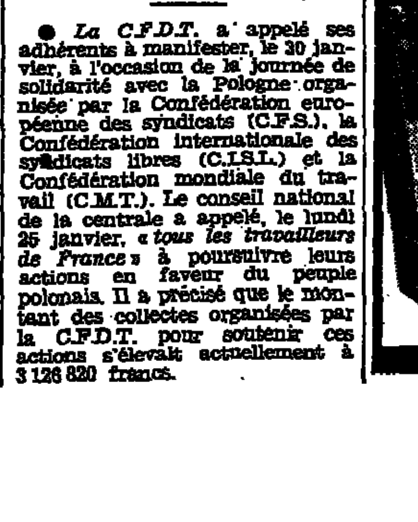
Sans doute la juxtaposition de deux monologues ne fait-elle pas un vrai dialogue, pas plus qu'un constat détaillé des divergences, fût-il courtois, ne peut passer pour un accord. Du moins les chefs respectifs des diplomaties soviétique et américaine ont-ils pu, en pleine crise Est-Ouest, s'entretenir longuement de leur contentieux. Même si les espérances — ou les illusions — de la détente sont désormais bien loin, le résultat de Genève, quoique modeste, peut être considéré comme une confirmation de la volonté des deux « Grands » de ne pas rompre tout dialogue.

Les Soviétiques en font, au moment où leur image internationale semble au plus creux de la vague, un article de foi, à des fins évidentes : il s'agit pour eux de rejeter la responsabilité d'une éventuelle rupture totale entre Washington et Moscou sur les seuls Américains. Mais ces derniers eux-mêmes ont reconnu à Genève que l'on pouvait encore se parler par-dessus le rideau de fer, sur un ton dont la fermeté ne peut être confondue avec l'invective. M. Haig l'a dit à plusieurs reprises : la nouvelle phase de tension que traversent les relations Est-Ouest rend ce genre de contact particulièrement nécessaire.

Il est vrai que cette constatation est contrebalancée par une certitude : Washington ne se résoudra pas facilement à « passer l'éponge » sur la Pologne (ni d'ailleurs sur l'Afghanistan) comme l'Occident l'a fait jadis pour la Hongrie ou la Tchécoslovaquie, sans parler des autres nations victimes de la « lecture » soviétique des accords de Yalta. Autres temps, autres mœurs diplomatiques.

BERNARD BRIGOULEIX.





Espagne

Les juges militaires manifestent de nouveau leur indulgence pour les « ultras »

De notre correspondant

Madrid. — Il est aussi grave pour un militaire de dénoncer la présence d'éléments « ultras » au sein des forces armées que d'insulter le roi en public. C'est en tout cas ce qui ressort des deux conseils de guerre réunis à Madrid le mardi 26 janvier contre le colonel Alvaro Graino et le capitaine Milans del Bosch, qui ont abouti à la même sentance : deux mois et un jour de mise aux arrêts de rigueur pour chacun des deux accusés.

Fils du lieutenant-général qui joua un rôle de premier plan lors de la tentative de putsch du 23 février, le capitaine Milans del Bosch, lui-même sympathisant des milieux extrémistes de droite, avait traité de « *porc inutile* » le roi Juan Carlos (qui est en même temps chef suprême des armées). Il avait été immédiatement dénoncé par un autre officier. Le colonel Graino, de son côté, avait mis en lumière, dans un article publié par un quotidien madrilène, l'infiltration croissante des milieux ultras parmi les militaires. Il avait été inculpé « *d'injures à l'armée* ».

Le capitaine Milans del Bosch et le colonel Graino avaient d'abord été condamnés respectivement à un et deux mois de prison lors de deux conseils de guerre réunis en octobre, qui avaient été annulés pour vice de forme par le capitaine général de la région militaire de Madrid.

Le fait que les deux nouveaux jugements aient eu lieu en même temps que les sentences aient été identiques a été vivement critiqué par les milieux militaires démocratiques : on veut donner l'impression d'un « équilibre politique », assurent-ils, alors que les « fautes » reprochées aux deux officiers sont de gravité bien différente. D'ailleurs, nombreux sont les officiers autres que le colonel Graino qui publient des articles dans la presse espagnole (y compris celle d'extrême-droite) sans être inquiétés par la justice militaire.

THIERRY MALINIAK.

La Turquie pourrait être traduite devant la Commission européenne des droits de l'homme

La commission politique de l'assemblée du Conseil de l'Europe, réunie mardi 26 janvier à Strasbourg, a adopté par 13 voix contre 12 un projet de résolution sur la situation en Turquie, qui sera mis aux voix jeudi en séance plénière. Il demande notamment la saisie de la commission européenne des droits de l'homme contre la Turquie « *pour vérifier dans quelle mesure les allégations de torture et d'autres violations des droits de l'homme sont fondées* » et l'envoi d'une délégation de la Croix-Rouge internationale dans les prisons turques.

Devant la même commission, une demande d'expulsion de la Turquie de « l'Europe des vingt et un » a été rejetée par 12 voix contre 7. Les socialistes ont voté pour l'exclusion. L'auteur de la proposition, Mme Roseta (Portugal) a déclaré qu'elle la représenterait sous forme d'amendement à l'assemblée où la majorité des deux tiers est requise.

QUARANTE MILLE PROCÈS POLITIQUES EN COURS, SELON LA C.G.T.

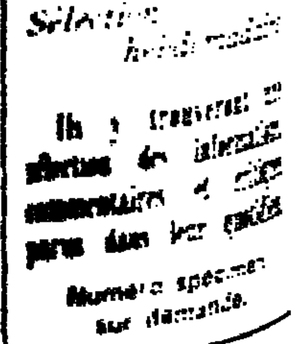
Quarante mille procès politiques sont en cours en Turquie où quatre-vingt mille personnes restent détenues sur les quelque deux cent mille arrêtées à la suite du coup d'Etat militaire de septembre 1980, selon une avocate de la Fédération syndicale mondiale (F.S.M.) de retour d'une mission d'information en Turquie. Au cours d'une conférence de presse conjointe C.G.T.-F.S.M., Me Monique Brioudes a indiqué mardi à Paris que ces chiffres lui avaient été communiqués par une avocate turque.

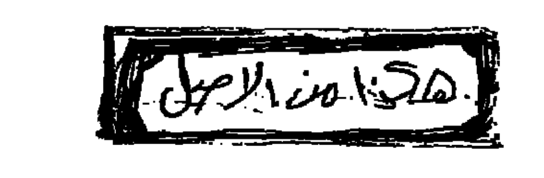
Selon les mêmes sources, mille cinq cents personnes sont mortes en prison des suites de tortures, « *pratiques systématiques pour tout interrogatoire* » et appliquée parfois devant les proches des détenus. Ils ont également indiqué que des avocats ayant dénoncé ces pratiques sont poursuivis pour « *dénonciation calomnieuse* ».

Les droits de la défense sont « *grossièrement bafoués* » en Turquie où les avocats « *ne peuvent rencontrer leurs clients que séparés par deux grillages espacés de plusieurs mètres et en présence de militaires* ».

Les délégués ont assisté, en l'absence des avocats de la défense, à une séance du procès des cinquante-deux dirigeants de la Disk qui risquent la peine de mort pour tentative « *d'établir la dictature du prolétariat (...) en tant que membres d'une organisation marxiste-léniniste* ».

Ils ont déploré n'avoir pu visiter des prisons où, selon eux, les conditions de détention sont « très pénibles » (surpopulation, saleté, manque de chauffage).





EUROPE

U.R.S.S.

La disparition de M. Souslov risque de modifier les équilibres fragiles au sein du bureau politique

De notre correspondant

Moscou. — L'agence Tass a annoncé, mardi 26 janvier, en début d'après-midi, la mort de M. Michel Souslov, membre du secrétariat et du bureau politique du P.C. de l'Union soviétique, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, d'une « brève et grave maladie » (« le Monde » du 27 janvier).

En début de soirée, un bulletin médical donnait des précisions inaccoutumées sur les causes du décès de M. Souslov. Celui-ci, qui souffrait d'une artériosclérose généralisée affectant principalement les vaisseaux du cœur et du cerveau, sur un fond de diabète sucré, a été atteint le 21 janvier de *« troubles aigus de la circulation sanguine dans le tronc cervical accompagnés d'un coma profond, de troubles respiratoires et d'autres perturbations de fonctions vitales de l'organisme »*. Son état a ensuite empiré, *« des manifestations d'insuffisances cardio-vasculaires entraînant des troubles du fonctionnement du foie et du rein »*. Le 25 janvier, à 16 h 05, son cœur s'est arrêté. L'autopsie, dit encore le communiqué, a entièrement confirmé le diagnostic.

M. Souslov sera inhumé sur la place Rouge, derrière le mausolée de Lénine, comme l'ont été Alexis Kossyguine il y a un an et avant lui d'autres hautes personnalités soviétiques. Les obsèques devraient avoir lieu vendredi après-midi 29 janvier après l'exposition du corps, jeudi et vendredi matin, à la Maison des syndicats. Contrairement à l'usage, le nom du président de la commission chargée des funérailles, qui comprend notamment quatre membres titulaires du bureau politique (MM. Grichine, Pelche, Tchernienko et Kirilenko, n'a pas été précisé.

La nécrologie de M Souslov, signée, comme celle de l'ancien premier ministre, de tous les dirigeants du parti à commencer par M. Brejnev, a été lue d'une voix solennelle, mardi soir, à l'ouverture du journal télévisé et publiée le lendemain, selon la tradition, en page 2 de la *Pravda*. Elle rend hommage, dans des termes également rituels, à ses qualités de *« remarquable organisateur »*, de *« combattant inflexible pour la grande cause de Lénine, pour le succès de la construction communiste »*, mais elle ajoute que *« étant un éminent théoricien du parti, il a beaucoup fait pour le développement créateur de la théorie marxiste-léniniste. Il a fermement défendu sa pureté »*. Le texte souligne aussi que *« la question du renforcement de la solidarité fraternelle avec les pays de la communauté socialiste, la lutte de notre pays pour la cause de la paix, tenaient une place importante dans ses activités »*.

La biographie de M. Souslov est muette sur la part prise par celui-ci aux purges des années 30 comme inspecteur de la commission centrale de contrôle du parti, puis aux grandes campagnes idéologiques menées par Staline à la fin des années 40 et au début des années 50. De même rien n'est dit sur le rôle qu'il a joué auprès de Khrouchtchev.

M. Souslov avait été consacré il y a un peu plus d'un mois comme le numéro deux du régime au cours d'une de ses dernières apparitions publiques : c'est lui qui avait remis à M. Brejnev, au nom des plus hautes instances de l'Etat, l'étoile d'or de Héros de l'Union soviétique et l'ordre de Lénine qui étaient attribués pour la quatrième fois au secrétaire général du P.C.U.S. à l'occasion de son soixante-quinzième anniversaire. L'honneur ainsi fait à celui qui était en même temps le membre le plus ancien du bureau politique n'était pas à proprement parler une promotion, mais à tout le moins une éclatante confirmation du rôle majeur qui était le sien à la direction du parti.

TREIZE MEMBRES DE PLEIN DROIT AU BUREAU POLITIQUE

Après la mort de Michel Souslov, les organes dirigeants du parti communiste soviétique sont ainsi composés :

Bureau politique : membres de plein droit :

MM. Brejnev, Andropov, Gorbatchev, Grichine, Gromyko, Kirilenko, Kounaev, Pelche, Romanov, Tikhonov, Oustinov, Tchernenko, Chtcherbitski.

Suppléants : MM. Aliev, Demitchev, Kisselev, Kouznetzov, Ponomarev, Rachidov, Solomentzev, Chevarnadze.

Secrétariat : MM. Brejnev (secrétaire général), Kirilenko, Tchernenko, Gorbatchev, Ponomarev, Kapitonov, Dolgikh, Zimianine, Roussakov.

[A l'issue du dernier congrès du parti, en mars 1981, M. Souslov avait été cité en seconde position dans la liste des membres du secrétariat, immédiatement après M. Brejnev.]

Une sorte d'arbitre suprême

Numéro deux, M. Souslov ne l'était pas en titre, cette fonction étant dévolue, selon les circonstances, soit à M. Kirilenko soit à M. Tchernienko, mais il l'était en fait. Il n'était pas seulement le grand maître de l'idéologie, gardien reconnu de l'orthodoxie communiste. Il n'était pas seulement le chef d'une faction, puissant patron d'une clientèle placée par ses soins à d'importants postes de responsabilité. Il était aussi et surtout, à la fois par son ascendant personnel et par le réseau de relations qu'il s'était créé pendant sa longue carrière, une sorte d'arbitre suprême, investi d'une autorité suffisante pour régler les conflits, notamment en période d'interrègne.

Sa disparition devrait donc bouleverser les fragiles équilibres qui se sont peu à peu instaurés au sein du bureau politique. Dans le domaine idéologique, en libérant d'un joug pesant les exégètes de la pensée marxiste-léniniste, elle peut favoriser des remises en question et du même coup des querelles qui ne se limiteront pas à des batailles d'idées. Dans le jeu des rapports de forces, elle va priver de protecteur les hommes qui passent pour ses proches (on cite en général les noms de MM. Ponomarev, Kapitonov, Solomentsev, Demitchev et parfois celui de M Gorbatchev) et contribuer ainsi à des reclassements. Enfin, dans la perspective de la succession, elle risque de provoquer de sérieux affrontements entre les postulants au pouvoir suprême en l'absence d'une personnalité capable d'imposer son choix, comme l'avait fait M. Souslov avec M. Khrouchtchev puis avec M. Brejnev

Il serait trop simple de percevoir dans cet événement une victoire des *« modernes »* sur les *« anciens »*, ou des *« libéraux »* sur les *« durs »*. M. Souslov, qui fut l'artisan de l'élection de Khrouchtchev avant d'être celui de sa chute, a apporté un soutien apparemment sans faille à la politique de M. Brejnev. Il semble même avoir joué le rôle d'ultime rempart contre certains *« ultras »*, partisans d'un plus net durcissement du régime.

Dans son dernier discours théorique prononcé en octobre devant les responsables des chaires de sciences sociales (*le Monde* du 16 octobre 1981), il avait certes réaffirmé la nécessité d'inculquer aux étudiants la juste ligne marxiste-léniniste pour assurer le développement de l'économie, mais il s'en était pris également à ceux qui contestent l'importance des stimulants matériels. Il visait par là un courant favorable à une reprise en main plus musclée du système sous prétexte d'assainissement et de lutte contre la corruption. Ce courant néo-stalinien, que ses adversaires jugent *« populiste »* voire *« fasciste »* et qu'ils soupçonnent de songer à une militarisation à la polonaise, pourrait apparaître lorsque s'ouvrira la succession de M. Brejnev comme un des pôles du débat. M Souslov représentait probablement une garantie contre ce type de déviation. A l'inverse, il est bien vrai que les membres de la direction considérés comme des *« réalistes »* par opposition aux *« dogmatiques »* dont M. Souslov était l'incarnation, vont avoir les coudées plus franches.

Une dynamique nouvelle pourrait ainsi se créer. La mort du numéro deux soviétique apparaît en tout cas comme le premier élément de déblocage d'une situation politique longtemps figée par le vieillissement de l'équipe au pouvoir.

THOMAS FERENCZI.

Dans la presse

LE MATIN DE PARIS : une haute qualité d'homme.

« Une haute qualité d'homme : celle pour qui vivre, c'est vivre pour les autres. En d'autres époques de l'histoire, Souslov, au visage et à la vie d'ascète, eût peut-être été un saint. Comme Torquemada. Et comme lui peut-être aussi, un inquisiteur. A partir de la certitude dogmatique de parler au nom d'une vérité absolue...

» Lorsque je fus exclu du P.C.F., Souslov, cet ami fraternel de longue date, eut des paroles très dures à mon égard et qui, venant de lui, me blessaient au sang. Mais ce n'est pas à cela que je juge un homme. Si je tiens pour un veule roquet son adjoint (probablement son successeur), Boris Ponomarev, je dis à Mikhaïl Andreïevitch : « Adieu, vieux camarade. Je sais ce que tu as donné. Je sais aussi ce que tu as abandonné, et cela l'emporte sur ceci. Que ceux qui ont donné plus que toi jettent la première pierre. »

(ROGER GARAUDY.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : il n'y a plus de contre-pouvoir à l'arbitraire de Brejnev.

« La mort de Souslov débarrasse ainsi Brejnev du dernier obstacle qui séparait son pouvoir de la royauté absolue. Mais n'est-ce pas une victoire à la Pyrrhus ? La clientèle de Souslov dans la Nomenklatura demeure, et même si aujourd'hui Brejnev peut imaginer qu'il va régler à sa guise sa succession parmi les siens, il n'y a plus de contre-pouvoir à son arbitraire. La camarilla de ses féaux va se déchirer d'autant plus cruellement, excitant les ambitions et les rancunes. La fin de Staline s'est jouée chez Shakespeare, celle de Krouchtchev évoque les coups fourrés des conseils d'administration bourgeois, celle de Brejnev se lit d'ores et déjà chez Saint-Simon. »

(PIERRE DAIX.)

L'Humanité, pour sa part, publie une brève nécrologie rédigée par son correspondant à Moscou. Cette notice est suivie du message de condoléances adressé aux dirigeants soviétiques par le comité central du P.C.F.

A Antenne 2, c'est Francis Cohen, journaliste communiste, spécialiste de l'U.R.S.S., qui a commenté la mort de Mikhaïl Souslov.

PROCHE-ORIENT

LA VISITE DE M. HAIG A JÉRUSALEM

M. Begin maintient ses réserves sur la participation européenne à la force du Sinaï

De notre correspondant

Jérusalem. — Pour la deuxième fois en deux semaines, le secrétaire d'Etat, M. Haig se rend en Israël et en Egypte où il compte poursuivre ses efforts pour tenter de sortir de l'impasse les négociations sur l'autonomie palestinienne. Mais à Jérusalem, où il est attendu ce mercredi 27 janvier, il lui faudra ajouter au programme de ses discussions la question de la participation européenne à la force de paix du Sinaï.

Le gouvernement de M. Begin n'a toujours pas mis un point final à la polémique qui dure depuis plus de deux mois à ce sujet. Contre toute attente, il ne s'est pas encore prononcé sur les documents qui lui ont été adressés le 13 janvier par les ambassadeurs en Israël des quatre pays (France, Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas), disposés à participer à la force du Sinaï. Le premier ministre israélien continue de faire des difficultés. Il voudrait que cette participation oblige les Européens à mettre un terme à leurs critiques contre la partie des accords de Camp David concernant la promettre un terme à leurs critiques contre la partie des accords de Camp David concernant le porblème palestinien. Il considère que les « quatre » doivent formellement accepter tous les termes de ces accords, tandis que les Européens ne s'estiment liés que par les clauses du traité de paix entre l'Egypte et Israël.

La note remise le 13 janvier par les ambassadeurs était un compromis suggéré par Washington, qui attache une grande importance à la participation européenne. Pour M. Begin, cette réponse n'est pas encore satisfaisante, car elle ne fait pas expressément référence à la déclaration conjointe israélo-américaine du 3 décembre définissant les « conditions » de cette participation. Mais il y a pire aux yeux de M. Begin : la dernière lettre des « quatre » fait de nouveau allusion à la déclaration européenne de Venise (juin 1980) en faveur de l'« autodétermination » (et non de l' « autonomie » des Palestiniens et d'une participation de l'O.L.P. à de futures négociations.

Au ministère israélien des affaires étrangères, on déclare qu'il ne s'agit que de « clarifications » et que la constitution de la force du Sinaï avec participation européenne n'est pas remise en cause. Mais, dans les milieux diplomatiques européens à Tel-Aviv, on souligne que les changements demandés par Israël commencent à mettre à l'épreuve la patience des gouvernements concernés. De part et d'autre, on compte sur l'intervention de M. Haig pour mettre un terme au débat.

FRANCIS CORNU.

Egypte

M. Moubarak fait des avances aux pays arabes

Correspondance

Le Caire. — Le président Hosni Moubarak a lancé, mardi 26 janvier, la balle dans le camp arabe, l'invitant implicitement à faire les premiers pas en vue de la normalisation des relations avec l'Egypte, détériorées à la suite de l'accord de paix avec Israël. Le nouvea uraïs a souligné que *« les intérêts stratégiques de l'Egypte étaient étroitement liés à ceux des pays arabes, islamiques et enfin africains »*.

Il a ajouté, dans son discours devant le parti national démocrate (majorité) qui venait de l'élire à sa présidence (1), que son pays *« était ouvert à l'amitié et à la coopération avec tous les peuples disposés à tendre la main à l'Egypte »*. Il a toutefois laissé entendre que l'Egypte n'est pas disposée à se désister des *« acquis de la paix »* et ne saurait tolérer des pressions en vue de réaliser ce rapprochement estimant que *« la souveraineté, l'indépendance et la liberté de choix de l'Egypte en fonction de ses intérêts »* devaient être respectées.

Le chef de l'Etat, qui a réaffirmé l'attachement de son pays au non-alignement, a toutefois estimé que celui-ci n'était pas en contradiction avec l'étroite coopération égypto-occidentale. Il a estimé à ce propos que la participation de quatre pays européens (France, Italie, Royaume-Uni et Pays-Bas aux côtés des Etats-Unis) à la force multinationale du Sinaï *« constituait une contribution positive renforçant les chances de paix au Proche-Orient »*.

Au sujet de la situation intérieure, le raï a indiqué qu'il ne cherchait pas à *« pratiquer le changement pour le changement »*, mais que les mesures (notamment de libération d'opposants) qu'il a prises étaient dictées par l'évolution de la conjoncture. Enfin, en ce qui concerne la situation économique, le chef de l'Etat a réaffirmé qu'il poursuivrait la politique de libéralisme économique et que si des changements de détail devaient intervenir, ils seraient décidés après le *« congrès économique élargi »* qui doit réunir en février les personnalités économiques égyptiennes de différentes tendances.

(1) N.D.L.R. — Cette fonction était occupée par Sadate, mais son successeur avait d'abord donné l'impression de ne pas vouloir l'accepter pour lui-même afin de prendre ses distances avec la politique « politicienne ».

CINQUANTE-CINQ OPPOSANTS SONT LIBÉRÉS

Le chef de l'Etat égyptien a ordonné, mardi 26 janvier, la libération immédiate de cinquante-cinq personnalités religieuses appartenant la plupart au groupe de quelque mille cinq cents « opposants » incarcérés pour « sédition confessionnelle », en septembre, à la demande de Sadate. Ces mises en liberté font suite à celles déjà décidées par le général Moubarak depuis son accession à la présidence, en octobre, et qui avaient principalement bénéficié à des politiciens marxistes, nassériens intégristes et libéraux, au guide suprême des Frères musulmans et à deux prélats coptes-orthodoxes.

La nouvelle série de libérés comprend, pour la première fois, des éléments « durs » du mouvement islamiste : le cheikh Abdelhamid Kichk, le virulent prédicateur aveugle de la mosquée Source-de-Vie au Caire (Nasser déjà avait dû l'incarcérer), devenu l'une des figures de proue du fondamentalisme populaire, le journaliste Gaber Rizk, auteur d'un ouvrage à grand tirage sur la répression contre les Frères musulmans à l'époque nassérienne et l'avocat Chams El-Chennaoui. Treize étudiants intégristes arrêtés à Alexandrie en septembre lors de manifestations contre Sadate font aussi partie du dernier groupe de prisonniers élargis, de même que deux évêques, trois prêtres et une dizaine de laïcs chrétiens dont l'identité n'a pas été encore révélée. Parmi le clergé copte, compte tenu de précédentes libérations, outre le pape Chenouda III, demeurent en prison quatre évêques et sept prêtres.

Parmi les opposants libérés mardi 26 janvier, on relève le nom d'un avocat wafdiste (nationaliste libéral), Me Ahmed Nasser qui s'était fait connaître par ses philippiques contre les accords de Camp David.

Iran

L'ATTAQUE DE GROUPES D'OPPOSITION CONTRE UNE VILLE DU NORD AURAIT FAIT PLUS DE CINQUANTE MORTS.

Téhéran *(A.F.P.)*. — Au moins cinquante-cinq personnes ont été tuées dans la nuit de lundi à mardi et dans la journée du mardi 26 janvier, lors d'une attaque de grande ampleur lancée par des groupes d'opposition armés contre les bâtiments officiels de la ville d'Amol, au nord de l'Iran a annoncé, mercredi matin, la presse de Téhéran.

Trente-trois « contre-révolutionnaires » ont été tués, ainsi que huit agents des forces de l'ordre et quatorze habitants de la ville, indique *République islamique*, qui précise que les insurgés se sont enfuis dans les forêts voisines, mais ont été encerclés à l'intérieur d'un verger par les forces de l'ordre.

Huit *« contre-révolutionnaires »* ont, en outre, été arrêtés et les affrontements ont fait d'assez nombreux blessés des deux côtés, a précisé la presse iranienne.

L'assassinat d'un diplomate algérien à Beyrouth

M. RABAH KHEROUA A ÉTÉ TUÉ A L'INSTIGATION DE SA FEMME

Alger (A.F.P.). — Le parquet d'Alger a indiqué, lundi 25 janvier, que l'enquête menée à la suite de l'assassinat à Beyrouth dans la nuit du 12 au 13 janvier de M. Rabah Kheroua, conseiller politique à l'ambassade d'Algérie au Liban, a conclu à la culpabilité de sa femme (« le Monde » du 15 janvier). Selon le informations de sources officielles algériennes, les auteurs de l'assassinat sont trois jeunes Libanais, qui ont agi à l'instigation de Mme Kheroua. Celle-ci a fait des aveux complets auprès des services de police algériens et a été présentée au juge d'instruction, qui a ordonné son incarcération.

DIPLOMATIE

APRÈS LES DÉCLARATIONS DE M. ATTALI

L'incident franco-saoudien est « passager mais regrettable »

estime l'ambassadeur d'Arabie Saoudite

M. Hejaillan, ambassadeur d'Arabie Saoudite, a qualifié d'*« incident passager mais regrettable »* les déclarations faites le 17 janvier au micro d'Europe 1 par M. Attali, conseiller spécial auprès du président de la République (dont il n'a d'ailleurs pas cité le nom).

Reçu pendant près d'une heure mardi 26 janvier par M. Mitterrand, M. Hejaillan a déclaré en quittant l'Elysée : *« Je suis fermement convaincu que les relations bilatérales entre la France et l'Arabie sont trop solides pour qu'un incident passager mais regrettable puisse perturber ces relations. »* L'ambassadeur a ajouté : *« Chaque fois que je viens à l'Elysée, je ne viens qu'en tant que porteur de messages très amicaux. »*

Au « Club de la Presse » d'Europe 1, M. Attali avait notamment déclaré : *« Il faut bien avoir conscience que nous sommes d'une dépendance fantastique à l'égard d'autres pays. Je ne veux pas créer d'incident diplomatique auprès d'aucuns, donc je n'en citerai pas, mais fallait-il ou faudrait-il — des pays dans lesquels un voleur se voit la main coupée — supprimer la totalité de ce que nous importons en pétrole de chez eux » ?*

L'entretien entre le président de la République et l'ambassadeur a également porté sur la situation au Proche-Orient avant la visite de M. Mitterrand en Israël. A ce propos, M. Hejaillan a déclaré : *« Nous sommes tout à fait convaincus que le président de la République n'envisage que l'intérêt de la paix dans cette partie du monde qui est malheureusement déchirée depuis des années. »*

Le journal saoudien du soir *Al Ja'Zirah* a invité, d'autre part, le monde arabe, dans son éditorial de mardi, à adopter la devise *« œil pour œil, den tpour dent »* à l'égard de la France, qui *« n'a cessé d'appuyer Israël, même après l'annexion du Golan. »* Le journal souligne que le *« penchant des Etats arabes vers la France marquait la reconnaissance envers celle-ci pour son attitude noble à l'égard de la nation* (arabe) *lors de la défaite de juin 67 »*. *« Au cas d'un éventuel changement de cette attitude,* affirme le journal, *des intérêts français dans la région seront affectés. »*

A Paris, le ministère de la défense a officiellement annoncé mardi que le ministre, M. Hernu, accompagné d'une importante délégation civile et militaire, se rendrait en Arabie Saoudite du 30 janvier au 2 février.

Belgique

Le roi Baudouin lance un grave avertissement aux milieux politiques

De notre correspondant

Bruxelles. — Le roi Baudouin a prononcé, le mardi 26 janvier, un des discours les plus marquants de son règne en établissant un diagnostic sans complaisance et même sans pitié du « mal belge ». S'adressant aux corps constitués à l'occasion du nouvel an, le souverain avait un ton particulièrement ferme et même de reproche à l'égard du monde politique, qui a ressenti ce discours comme un sérieux avertissement.

La crise est partout, elle est mondiale, a dit en substance le roi, mais l'image *« d'un navire Belgique menacé par les vagues déferlantes de la crise mondiale est plus fausse que vraie. Elle risque d'entretenir l'illusion qu'il ne nous reste qu'à attendre que le vent change, que les grands pays aient trouvé les remèdes adéquats et qu'à subir entre-temps les événements en essayant d'éviter le naufrage. Ce serait une dangereuse erreur »*.

La Belgique n'est pas simplement victime de la crise économique mondiale, a dit le souverain. Il faut, sans complaisance, en mesurer la gravité mais aussi en situer l'importance par rapport aux angoissants problèmes qui accablent les quatre cinquièmes de l'humanité. *« Cette crise belge, il faut vouloir les moyens politiques de la combattre. Car notre problème n'est pas le résultat d'une incapacité d'agir, fruit d'un blocage trop fréquent de nos institutions. Les avertissements sur les évolutions perverses en cours ne nous ont pas manqués, ni les analyses autorisées, ni les diagnostics nuancés. Ce qui nous a manqué, c'est la capacité d'agir. »*

Pour le roi, l'économie belge s'est peu à peu installée dans un triple déséquilibre fondamental, et elle court le risque d'un quatrième. Il s'agit de l'emploi, des finances publiques, de la balance des paiements et, en quatrième lieu, de l'inflation.

Il faut, estime le roi, et en dépit de leur gravité, savoir restituer aux problèmes belges leur juste place.

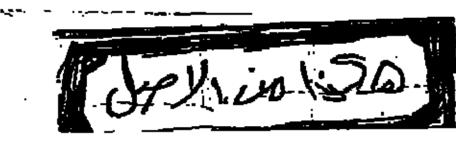
Le souverain a également évoqué la mise en place de nouvelles institutions : *« Veillons,* a-t-il dit, *à ce que l'exercice des autonomies réalisées encourage l'expression renouvelée des solidarités et d'un consensus entre les Belges de nos communautés et de nos régions.*

» A défaut de quoi, nous aurions mis en place des causes de blocage supplémentaires de décisions dont on a vu l'urgence.

» Aucun Etat à structure de type fédéral ne peut fonctionner sans une conscience aiguë des enjeux nationaux communs. »

PIERRE DE VOS.





AMÉRIQUES

États-Unis

DANS SON MESSAGE SUR L'ÉTAT DE L'UNION

M. Reagan a proposé un ambitieux plan de décentralisation

De notre correspondant

Washington. — Les Américains n'ont pas eu droit, mardi soir 26 janvier, à un « état de l'Union » mais à deux. Le discours du président, prononcé devant les deux Chambres réunies du Congrès, et télévisé, a été suivi d'un film d'une demi-heure, produit par le parti démocrate et inséré dans les programmes des chaînes nationales pour la somme de 65 000 dollars. Un tableau très noir de la situation économique des Etats-Unis venait ainsi après la présentation plutôt rose de M. Reagan.

Pour contredire le président, l'opposition avait mobilisé tous ses ténors, dont M. Edward Kennedy, dans une mise en scène presque parfaite. Ces déclarations sans nuance alternaient avec des propos, non moins tranchés, de citoyens interviewés dans les bureaux de chômage. « *J'ai connu la grande dépression*, disait l'un d'eux, *ce que nous vivons aujourd'hui est pire.* »

La diffusion du film démocrate a rendu furieux les responsables de la Maison Blanche. Car M. Reagan préparait depuis des semaines, avec un soin extrême, ce grand discours qui devait lui permettre de reprendre l'initiative et de resserrer les rangs républicains. Il voulait défendre son programme économique — auquel la classe politique et les milieux d'affaires ne croient plus beaucoup, — commencer sa deuxième année de présidence par un nouveau coup d'éclat et, au passage, effacer le souvenir désastreux de sa conférence de presse du 19 janvier, truffée d'erreurs.

La prestation présidentielle a été très habile dans la forme. Dès les premières secondes, M. Reagan s'est arrangé pour dérider les membres du Congrès par une boutade. Puis il les a émus en évoquant le fait d'armes de l'un d'entre eux. Et ce furent quasiment les larmes lorsque le président rendit hommage à Lenny Skutnik, sauveteur d'une passagère après la chute d'un avion dans le Potomac il y a deux semaines. On a vu tous les membres du gouvernement et du Parlement se lever ensemble pour applaudir ce sapeur-pompier, présent dans l'hémicycle.

Sur le fond, on constate que le président met toujours l'accent sur les questions économiques intérieures. La politique étrangère est reléguée à un discours ultérieur, comme si elle ne devait pas faire de l'ombre aux affaires fédérales dans un moment aussi solennel. Mardi, M. Reagan s'est contenté de rappeler les grandes lignes de sa diplomatie en quelques phrases. Celle-ci, par exemple : « *Envers qui exportera le terrorisme et la subversion dans les Caraïbes et ailleurs, spécialement à Cuba et en Libye, nous agirons avec fermeté* », ou encore : « *Si les événements en Pologne continuent à se détériorer, d'autres mesures* (c'est-à-dire d'autres sanctions américaines) *suivront.* » Cela avait été déjà dit ici à plusieurs reprises.

En matière intérieure, M. Reagan ne renonce nullement à ses idées. Il les accentue même — et de trois façons : en refusant toute hausse d'impôts indirects, en proposant de nouvelles coupes dans les programmes sociaux et en lançant un ambitieux programme de décentralisation. Autant dire que le président n'a écouté ni la majorité des élus républicains ni plusieurs de ses plus proches collaborateurs qui, affolés par le déficit budgétaire et par l'approche des élections législatives de novembre 1982, réclamaient des méthodes plus orthodoxes et moins douloureuses.

M. Reagan maintient la réduction des impôts sur le revenu (25 % de baisse, répartis sur trois ans, pour toutes les tranches). Il refuse de reprendre d'une main ce qu'il a donné de l'autre : le budegt de 1983, qui sera présenté le 8 février prochain, ne comprendra aucune hausse d'impôts indirects. Ce n'est pas en augmentant les recettes de l'Etat, affirme le président, qu'on équilibre les comptes. Cela ne ferait qu'encourager les dépenses publiques et décourager un peu plus les investissements privés.

Les dépenses de l'Etat fédéral vont donc être encore réduites. Et on va toucher aux fameux « *entitlement programs* » (« ces programmes pour les ayants droit »), dont la croissance est automatique d'année en année. Le budget 1983 comprendra 63 milliards de dollars d'économies supplémentaires, dont M. Reagan assure — mais les démocrates contestent ce point — qu'elles n'affecteront pas les plus défavorisés. Le seul domaine épargné est celui des retraites. Pour avoir voulu y toucher l'année dernière, la Maison Blanche s'était attirée des protestations unanimes du Congrès et de l'opinion.

M. Reagan a toujours été un fervent partisan de la décentralisation. « *Nos citoyens*, déclare-t-il, *sentent qu'ils ont perdu le contrôle des décisions les plus élémentaires à propos des services essentiels de gouvernement, comme les écoles, l'aide sociale, les routes et même le ramassage des ordures.* » Dans cet esprit, le président propose de transférer aux Etats et aux collectivités locales quarante services exercés actuellement par le gouvernement fédéral. Cela concerne, en particulier, les services sociaux, l'enseignement et les transports, pour lesquels les pouvoirs locaux recevront des ressources adaptées. Il leur appartiendra de lever eux-mêmes les taxes correspondantes sur l'alcool, le tabac, l'essence et le téléphone. Mais cet ambitieux programme ne devrait commencer qu'en 1984 et s'étaler sur huit ans. La « nouvelle association » (« *New partnership* ») est donc une œuvre de longue haleine qui a toutes les chances d'être modifiée par le Congrès,

« *Le président a davantage parlé de l'avenir que du présent*, constatait mardi soir un observateur politique. *Il a présenté un calendrier pour la prochaine décennie, non pour 1982 ou 1983.* » En effet, M. Reagan ne semble plus se soucier beaucoup des 100 milliards de dollars de déficit prévus pour cette année budgétaire. Condamnant « *les arrangements hâtifs* » de ses prédécesseurs, il déclara viser le long terme. Ce sont pourtant les résultats économiques et sociaux des prochains mois qui vont « faire » les législatives de novembre 1982, et peut-être la présidentielle de 1984. Le discours de mardi ressemble à une fuite en avant et à un pari audacieux sur les capacités de reprise — il est vrai parfois exceptionnelles — de l'économie américaine.

ROBERT SOLÉ.

Les principaux passages

Voici quelques extraits du message prononcé mardi par le président Reagan sur l'état de l'Union (1). 1

« Ensemble nous n'avons pas seulement diminué la croissance des dépenses gouvernementales de moitié environ, nous avons institué les réductions fiscales les plus importantes, et les changements les plus profonds dans notre structure fiscale depuis le début de ce siècle. (...)

» Ensemble, après avoir pris pendant cinquante ans le pouvoir des mains du peuple représenté par les Etats et les communautés locales, nous avons commencé à le lui rendre. Ensemble nous avons réduit de moitié la croissance des nouvelles réglementations fédérales. (...) Ensemble nous avons créé une force fédérale efficace pour combattre le gâchis et la fraude dans l'administration. (...)

» Ensemble nous avons commencé à mobiliser le secteur privé, non pour doubler des programmes gouvernementaux inutiles et discrédités, mais pour amener des milliers d'Américains à un effort volontaire pour résoudre beaucoup de problèmes sociaux de l'Amérique.

» Je ne vous demanderai pas d'essayer d'équilibrer le budget sur le dos des contribuables américains. Je ne chercherai pas d'augmentation d'impôt cette année et je n'ai pas l'intention de revenir sur notre programme initial de réductions fiscales. (...) Le déficit budgétaire cette année excédera nos prévisions initiales ; la récession a fait cela. Elle a abaissé les revenus et augmenté les coûts. D'une certaine manière, nous sommes victimes de nos propres succès. Nous avons abaissé l'inflation plus vite que nous le pensions ( ).

» Maintenant que les bases de notre programme sont en place notre prochaine entreprise majeure doit être un programme aussi audacieux et aussi novateur pour rendre le gouvernement responsable de nouveau devant le peuple de façon à faire fonctionner à nouveau notre système fédéral. Un labyrinthe de juridictions entrecroisées empêche les citoyens de résoudre jusqu'aux problèmes les plus simples. Ils ne savent pas à qui s'adresser, qui rendre responsable, qui louer, qui blâmer, voter pour qui ou contre qui. La raison principale en est la croissance excessive des programmes fédéraux subventionnés au cours des récentes décennies.

» En 1960, le gouvernement fédéral avait cent trente-deux programmes subventionnés d'un coût de 7 milliards de dollars ; quand j'ai pris mes fonctions ils étaient approximativement au nombre de cinq cents et coûtaient environ 100 milliards de dollars : treize programmes pour la conservation de l'énergie, trente-six pour le contrôle de la pollution, soixante-six pour les services sociaux et quatre-vingt-dix pour l'enseignement. Résolvons ce problème par un unique, audacieux mouvement : le retour des programmes fédéraux pour quelque 47 milliards de dollars aux Etats et gouvernements locaux avec les moyens de les financer, avec une période transitoire de dix années environ pour éviter des perturbations inutiles. (...)

» Notre politique étrangère est une politique de puissance, de justice et d'équilibre. En restaurant la crédibilité militaire de l'Amérique, en poursuivant la paix à la table des négociations partout où les deux parties veulent s'asseoir de bonne foi, et en regagnant le respect pour l'Amérique des alliés et des adversaires, nous avons renforcé la position de notre pays comme une force de paix et de progrès dans le monde. (...)

» Oui, nous avons nos problèmes. Oui, nous sommes dans un moment de récession et il est vrai qu'il n'y a pas de remède hâtif pour résoudre instantanément le douloureux problème du chômage. Mais nous le résoudrons, le processus a déjà commencé, et nous verrons ses effets dans le courant de l'année. »

(1) La section 3 de l'article 2 de la Constitution dit que « *le président informera de temps en temps le Congrès sur l'état de l'Union et recommandera à sa considération telles mesures qui lui paraîtront nécessaires et opportunes* ».

Chili

UNE TRENTAINE DE PERSONNES INTERPELLÉES APRÈS LES OBSÈQUES MOUVEMENTÉES D'EDUARDO FREI

Santiago (A.F.P., Reuter). — Une trentaine de personnes ont été arrêtées, le lundi 25 janvier à Santiago, après les obsèques de l'ancien président Eduardo Frei, décédé le vendredi précédent. Il s'agit de sympathisants de la démocratie chrétienne, qui ont manifesté pendant la cérémonie officielle, crié des insultes à l'adresse du général Pinochet et lapidé une voiture de la police.

Les obsèques, célébrées dans la cathédrale de Santiago, en présence du chef de l'Etat, des membres de son gouvernement et de représentants du corps diplomatique, avaient été boycottées par la famille d'Eduardo Frei, qui avait organisé une cérémonie religieuse dans une autre église de la capitale. Lorsque le général Pinochet était entré dans la cathédrale, de jeunes démocrates-chrétiens l'avaient insulté. D'autres avaient demandé que le cercueil soit retiré.

Plusieurs dizaines de milliers de personnes s'étaient rassemblées sur le chemin menant au cimetière. Tout au long du cortège, les manifestants avaient continué à crier. Des incidents avaient éclaté après la mise en terre : des policiers avaient été injuriés, l'un de leurs véhicules bombardé de pierres.

La plupart des personnes arrêtées ont été relâchées. Mais, selon la police, elles pourraient faire l'objet de poursuites.

ASIE

Corée du Nord

PYONGYANG OPPOSE UNE FIN DE NON-RECEVOIR AUX PROPOSITIONS DU PRÉSIDENT CHUN SUR LA RÉUNIFICATION.

M. Kim Il, vice-président de la Corée du Nord, a rejeté officiellement mardi 26 janvier les propositions de Séoul en vue de la réunification de la péninsule coréenne (*le Monde* du 23 mars) M. Kim Il estime que les mesures transitoires proposés par Séoul ne visent qu'à « *consacrer juridiquement l'actuel état de division du Nord et du Sud* ».

M. Kim Il poursuit dans sa déclaration : « *Tout d'abord, il faut mettre un terme à l'occupation de la Corée du Sud par les troupes américaines, obstacle principal à la réunification de la patrie* [...].

» Ensuite, en vue de réaliser la réunification du pays, il faut liquider la domination fasciste en Corée du Sud et y mettre en pratique la démocratie.

» Assurer les droits démocratiques aux masses populaires, artisan de la réunification, c'est la garantie fondamentale de la solution du problème de la réunification selon la volonté et les intérêts du peuple.

» Sous la domination fasciste actuelle en Corée du Sud, le peuple ne peut pas discuter librement du problème de la réunification. »

Le ministre sud-coréen des affaires étrangères, M Lho Shin-yong, a affirmé que soixante et onze pays avaient apporté leur soutien aux propositions du président Chun.

Thaïlande

VINGT-QUATRE JOURNALISTES AURAIENT ÉTÉ ASSASSINÉS EN TROIS ANS

Il n'est pas toujours facile d'être journaliste en Thaïlande. Selon un avocat, Me Thongbai Thongpao, vingt-quatre d'entre eux ont été assassinés au cours des trois dernières années par des fonctionnaires corrompus, des hommes d'affaires, des policiers, des membres d'unités paramilitaires ou des gangsters. Dans ce pays où la vie d'un homme ne vaut que quelques centaines de francs, et qui a un des taux de criminalité les plus élevés du monde, s'intéresser de trop près à certaines affaires ou à certaines personnes peut coûter très cher.

Les journalistes étrangers ne sont pas toujours épargnés. Au début des années soixante-dix, une correspondante américaine avait été tuée dans des circonstances mystérieuses. Dans son cas comme dans les autres, les auteurs, et surtout les instigateurs, ne sont jamais appréhendés.

D'autre part, le quotidien *Asian Wall Street Journal*, édition asiatique du *Wall Street Journal* de New York, vient d'apprendre à ses dépens que les autorités thaïlandaises prenaient toujours très majesté. Pour avoir écrit que le prince héritier Vajiralongkorn « *semblait manquer de l'intelligence, du charisme et du sens du contact nécessaires* » pour succéder à son père, l'*Asian Wall Street Journal* est désormais interdit de distribution dans tout le royaume, et l'auteur de l'article a été mis sur la liste noire.

AFRIQUE

LA VISITE DU ROI DU MAROC A PARIS

Le voyage de M. Mitterrand en Israël « aidera beaucoup la cause arabe »

affirme Hassan II

« *Je mets quiconque au défi de trouver le moindre nuage entre le roi du Maroc et le président Mitterrand depuis son élection à la magistrature suprême. Il n'y a jamais eu de nuage entre les deux chefs d'Etat... Navré de vous avoir déçus, mais il n'y a pas de problème...* », a déclaré le roi Hassan II, mardi 26 janvier, en quittant l'Elysée après cinquante minutes d'entretien avec le chef de l'Etat. Le souverain était arrivé à 12 h 35 avec vingt minutes de retard, sans doute pour éviter les manifestants des Comités de lutte contre la répression au Maroc — pourtant tenus à bonne distance — qui protestaient contre le maintien de détenus politiques en prison et la disparition de quelque quatre cents personnes.

La déclaration du souverain n'a pas manqué de surprendre dans la mesure où les éditoriaux de journaux marocains proches du palais et des membres du gouvernement ont publiquement fait état de divergences entre Paris et Rabat et mis l'accent sur « *les ambiguïtés de la politique française* » en Afrique du Nord, voire au Proche-Orient. Pour sa part, l'Elysée s'est refusé à commenter les propos du souverain.

Il est vrai que M. Mitterrand, qui doit tenir compte des intérêts de l'Etat, a toujours été en retrait par rapport au soutien apporté par le parti socialiste au Front Polisario et à l'Union socialiste des forces populaires. De son côté, le monarque, en dépit de ses liens avec son « *copain Giscard* », avait dépêché des émissaires auprès des émirs du Golfe au lendemain du 10 mai pour les dissuader de retirer leurs fonds de France et les inciter à ne pas condamner hâtivement la politique proche-orientale du nouveau gouvernement socialiste. Il est vrai, enfin, que le sujet le plus épineux, concernant le Sahara occidental, avait été remis, d'après le roi, au dîner offert en son honneur.

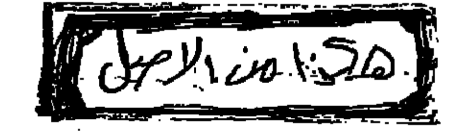
Le monarque, qui est en visite privée et réside dans son château de Betz, dans l'Oise, est arrivé à ce dîner avec cinquante minutes de retard sur l'horaire prévu. De nombreuses personnalités avaient été invitées, notamment MM. Boucetta, ministre des affaires étrangères, Réda Guédira, conseiller du roi, et le général Ahmed Dlimi, directeur du cabinet militaire, et, du côté français, MM. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, et Pierre Bérégovoy, secrétaire général de l'Elysée. De ce fait, la conversation a été très générale et elle a porté aussi bien sur des sujets littéraires que sur les problèmes politiques, de sorte que le conflit saharien ne semble pas avoir été abordé plus particulièrement.

A la sortie, le souverain s'est refusé à toute déclaration en précisant qu'il tiendrait une conférence de presse vendredi à Paris. En attendant, il s'en tenait à ce qu'il avait dit en début d'après-midi. Au sujet de la visite de M. Mitterrand en Israël du 3 au 5 mars, Hassan II avait précisé : « *Je pense que François Mitterrand aidera beaucoup la cause arabe parce qu'il dira aux Israéliens, avec la franchise qui lui est connue, qu'on ne peut pas continuellement défier la justice et l'équité.* » En outre, le roi a estimé que la coopération entre la France et le Maroc « *ira en se développant et en s'améliorant* ». Il ne fait d'ailleurs aucun doute que les deux chefs d'Etat tiennent à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour préserver les rapports entre Paris et Rabat.

Comme on lui demandait s'il avait été question de M. Abderrahim Bouabid, premier secrétaire de l'U.S.F.P. (*le Monde* du 27 janvier), et des autres dirigeants socialistes incarcérés, le roi a répondu laconiquement « *non* ». Ce n'est pourtant un secret pour personne que l'Elysée est préoccupé par cette affaire et que les dirigeants français espèrent que le monarque fera un geste de clémence, peut-être à l'occasion de la fête du trône, le 3 mars.

PAUL BALTA.

● *Une mission de l'Internationale socialiste* doit se rendre, à compter de vendredi 29 janvier en Afrique. Conduite par M. Joseph Ki Zerbo, secrétaire général du parti socialiste progressiste de Haute-Volta, cette mission visitera l'Angola, le Botswana, le Mozambique, la Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe. Elle a notamment pour objectif de préparer une conférence organisée par l'Internationale socialiste, consacrée à l'Afrique australe, qui se tiendra dans cette région avant la fin de l'année



LE DEFI FRANÇAIS DU PRINTEMPS

Au Printemps, on ne vend ni l'Airbus, ni le TGV. Mais on distribue chaque année 200.000 autres produits français.
Nous voulons faire mieux encore et le Printemps, en tant que grand distributeur de dimension nationale, a décidé d'agir.
En effet, la reconquête du marché intérieur est devenue une vaste ambition pour la France. Elle concerne chacun d'entre nous et doit mobiliser toutes les énergies.

Tout au long des mois à venir, le Printemps se propose de multiplier les initiatives et d'engager diverses actions ayant pour objectif principal de développer la vente des articles de fabrication française en :
- mettant en valeur des produits français sur le lieu de vente afin de faciliter leur repérage par le consommateur,
- concentrant sur ces produits les principales actions promotionnelles,
- recherchant avec ses principaux fournisseurs toutes solutions susceptibles d'éviter le recours à certaines importations,
- mettant à la disposition des producteurs qui le désirent, l'infrastructure de l'organisation Printemps et de sa centrale d'achat afin de faciliter l'exportation de produits français auprès de grands distributeurs étrangers.

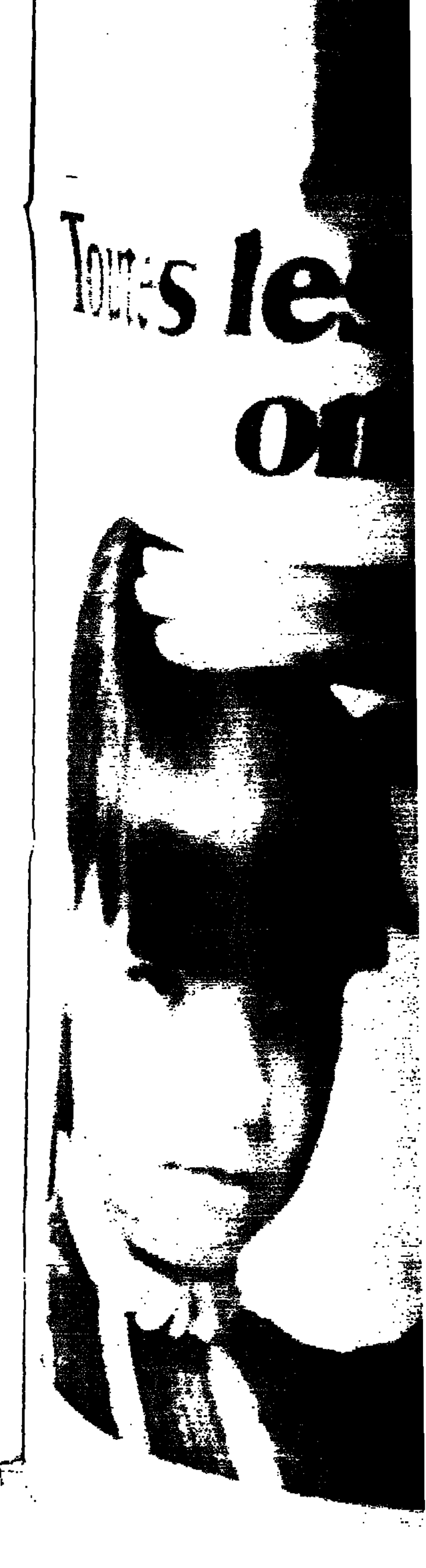
La première de ces actions débute dès aujourd'hui par la "GRANDE QUINZAINE DES PRODUITS FRANÇAIS", opération de Prix concentrée sur des produits français, remplaçant notre grande quinzaine de février.

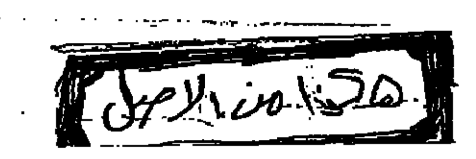
Bien entendu, nous ne sommes ni xénophobes, ni protectionnistes, et dans le monde d'aujourd'hui il n'est pas question pour le Printemps de renoncer à la présentation d'articles achetés hors de nos frontières, ni à ses fameuses expositions étrangères qui permettent à chacun de découvrir d'autres styles de vie et d'autres cultures.

Il s'agit bien d'un défi d'une autre nature : celui qui donne toutes leurs chances à la créativité, aux idées et aux produits français de se développer sur le marché national et international.

C'est bien là le DÉFI FRANÇAIS DU PRINTEMPS.

LE ✽ PRINTEMPS





Le Maghreb entre le modernisme et l'intégrisme

III. — ALGÉRIE : défendre l'islam authentique

par DANIEL JUNQUA

Après deux premiers articles consacrés à l'intégrisme au Maghreb et à la situation particulière de la Tunisie, D. Junqua analyse le cas de l'Algérie (*le Monde* des 26 et 27 janvier).

Alger. — « *Allaaaaaaaaah Ouakbar* » : amplifié par une « sono » poussée au maximum, la formule sacrée qui appelle dans le monde entier les musulmans à la prière éclate dans le silence de la nuit et rappelle que « *Dieu est le plus grand* ». La voix du muezzin insiste longuement sur la seconde syllabe qui résonne comme une plainte, dès l'aube, dans tous les quartiers de la capitale.

L'Algérie compte aujourd'hui quelque cinq mille mosquées. Mais ce chiffre sera bientôt dépassé. Partout s'ouvrent des chantiers.

Pour se convaincre de la poussée islamique, il suffirait de se rendre le vendredi matin dans les grands ensembles, à la périphérie de la capitale. Les mosquées, souvent aménagées dans des appartements ou des garages, sont trop petites pour recevoir tous les fidèles et ceux-ci s'alignent en longues files sur les chaussées provisoirement interdites à la circulation et aménagées par des jeunes gens en robe blanche. Mais bien d'autres signes témoignent de ce renouveau de l'islam : installation de salles de prière dans les usines, les administrations, les universités ; apparition dans les rues de « sœurs musulmanes » ; engouement pour le pèlerinage à La Mecque auquel participent chaque année plusieurs dizaines de milliers d'Algériens ; renoncement d'un certain nombre d'hommes aux boissons alcoolisées, etc.

Ces phénomèmes spontanés et profondément populaires se sont accentués ces trois dernières années sous l'influence notamment de la révolution iranienne, encore que le peuple ait conscience de renouer avec une vieille tradition. « *Jusqu'à la colonisation française*, nous rappelle M. Meziane, recteur de l'université d'Alger, *l'islam algérien a exercé une grande influence. Son rôle a été particulièrement important en Afrique. La Tijania, confrérie très active aujourd'hui au Sénégal, en Gambie, au Tchad, au Niger et au Nigéria, a eu pour point de départ au XIXe siècle un mouvement populaire de spiritualité qui avait pris son essor dans la région de Laghouat. (...) Autre confrérie importante, la Senoussia est partie de Mazouna, au nord d'El Asnam, dans la massif du Dahra. (...) L'audience de l'islam algérien tient aussi, pour une grande part, à la façon dont il a résisté à la colonisation et a prêché le Djihad. L'influence d'Abd el-Kader s'est fait sentir sur tout le Maghreb et sa résistance a constitué un modèle pour l'ensemble du monde musulman. Il a laissé aussi un message spirituel. En Orient, il est connu comme l'homme qui a protégé les Druzes et les chrétiens contre les massacres. La colonisation a occulté tout ce riche passé, mais l'islam n'en est pas moins resté une réalité vivante dans le peuple, l'un des ressorts les plus solides de l'âme algérienne.* »

Fausse modernité et coutumes rurales

Pendant cent trente ans, la foi musulmane a constitué le noyau central de la résistance à la francisation, à la dépersonnalisation. L'islam joue aujourd'hui le même rôle devant une menace qui n'est plus politique ou militaire mais qui est plus insidieuse parce que d'essence socioculturelle : l'industrialisation massive, l'urbanisation, le développement de la scolarisation, la confrontation brutale avec l'univers rationaliste de la science et de la technologie, la découverte - grâce aux revenus pétroliers - de la société de consommation, ont provoqué un gigantesque chambardement éprouvant les valeurs et les structures traditionnelles, lorsqu'elles n'étaient pas balayées.

« *L'injection dans les circuits économiques de moyens financiers importants a contribué à créer une nouvelle classe sociale d'entrepreneurs, de cadres et de courtiers dont le mode de vie choque les croyants*, estime un sociologue. *Ils se sentent agressés par une fausse modernité. La société algérienne est encore profondément imprégnée de traditions rurales. Elle réagit plus moralement que politiquement. Devant les phénomènes de gaspillage, de corruption, de mépris du bien public, de dégradation des mœurs, de développement des inégalités sociales, se produit un phénomène de rejet et un retour à l'islam. Il y a là un signe de santé morale qui n'a rien d'inquiétant, bien au contraire, et qui ne contient aucune trace de fanatisme.* »

Mais l'islam peut être aussi un refuge : « *Nous voyons arriver*, nous dit un professeur de l'université des sciences et techniques de Bab Ez-Zouar près d'Alger, *des jeunes gens issus de milieux modestes et pétris de valeurs traditionnelles. Ils découvrent une jeunesse qui fait référence, elle, à la culture occidentale, fredonne les derniers « tubes » en vogue à Paris ou à Londres, s'habille de vêtements importés, s'exprime en français, boit de l'alcool, organise des « boums ». Le choix est simple. Il faut ou accepter une marginalisation vécue comme une infériorité, ou bien refuser en bloc et affirmer sa propre identité, ce qui passe par la valorisation de la langue arabe et l'exercice de la religion. Ce sont ces jeunes qui ont « réquisitionné » trois salles de cours pour les aménager en salles de prière. Les deux types de jeunes se méprisent, quand ils ne se haïssent pas. Mais le fossé entre eux est culturel avant d'être politique.* »

Houari Boumediène avait sous-estimé ce type de problème. Il avait certes développé une conception progressiste de l'islam. Son discours célèbre à la conférence islamique de Lahore en témoigne parmi bien d'autres textes : « *Si la mosquée*, avait-il dit, *est utilisée pour défendre l'injustice, l'exploitation, l'esclavage et la féodalité, elle ne devient plus la mosquée de l'islam, mais la mosquée qui détruit l'islam.* »

Mais l'ancien chef de l'État ne semblait pas croire à l'islam en tant que facteur d'évolution de la société algérienne. S'opposant avec vigueur aux intégristes, il s'était employé, non sans succès, à laïciser la vie publique en édifiant un État moderne de type occidental. Il n'a pas pris les moyens de promouvoir sur le terrain sa conception de l'islam, laissant ainsi un vide que d'autres ont exploité. Le ministère des affaires religieuses ne pouvait accorder qu'une subvention de 10 000 dinars (1 D.A. = 1,25 F) aux associations désireuses de construire une mosquée, puis nommait un imam. Cette fonction est donc bureaucratisée, et les imams ont fini par constituer un corps de fonctionnaires souvent plus soucieux d'obtenir un nouvel échelon que de diffuser la bonne parole. Sur les cinq mille actuellement en fonction, trois mille ont une formation insuffisante et certains même sont analphabètes, reconnaissent les responsables des affaires religieuses.

Le corps des imams a donc vieilli, malgré une tentative de rajeunissement en 1973. Actuellement, le ministère ne disposait que de deux centres de formation : l'un à Meftah (ex-Rivet), près d'Alger, avec une centaine d'élèves ; Tamanrasset, ouvert en janvier 1981, avec cinquante élèves, dont vingt Africains. « *Le problème de la formation*, nous a dit M. Chibane, ministre des affaires religieuses, *est au centre de nos préoccupations. Il n'est pas facile à résoudre.* »

La coexistence d'un vide spirituel et doctrinal et d'une immense soif de connaissance doublée d'une exigence de pureté laisse la porte ouverte à toutes les influences et à toutes les manipulations. Cette situation est mise à profit par les tendances intégristes — dont certaines sont financées par l'étranger, qui ne répugnent pas à recourir à l'intimidation et à la force. Les heurts ont été parfois brutaux dans les universités et les instituts. A plusieurs reprises, l'Union nationale de la jeunesse algérienne (UNJA) a dénoncé dans les termes les plus vifs les « agissements » de ceux qu'elle nomme globalement les « frères musulmans ». En 1979 et en 1980, les intégristes, souvent alliés aux nationalistes arabes, sont allés jusqu'à constituer dans certaines cités universitaires des comités de vigilance et ont « arrêté » pour les juger, des militants progressistes accusés de « *marxisme* » ou de « *berbérisme* ». Des jeunes ont été poignardés ou mutilés et des filles vitriolées parce qu'elles ne portaient pas la « *tenue islamique* ».

Les groupes fondamentalistes agissent aussi en direction des mosquées « *officielles* ». Ils contestent les imams nommés par le gouvernement et parviennent, parfois, à les chasser pour les remplacer par l'un des leurs. Le cas s'est produit récemment à Laghouat où la police a dû intervenir contre un groupe qui avait annexé une mosquée. D'autres groupes installent des lieux de cultes « sauvages », échappant à tout contrôle, où les prônes du vendredi sont des philippiques à peine voilées contre le gouvernement et les options progressistes du régime.

Les autorités algériennes ont pris la mesure du danger politique incarné par le wahhabisme, importé d'Arabie Saoudite, et la pensée du Pakistanais Al Mawdoudi qui touche surtout les milieux universitaires. Le président Chadli Bendjedid, qui a effectué deux fois le pèlerinage à La Mecque depuis son accession au pouvoir, ne manque pas une occasion de réaffirmer qu'il n'a de leçon d'islam à recevoir de personne. Et pour la première fois, au mois d'octobre, à la suite des heurts de Laghouat au cours desquels un policier a été poignardé, la presse a rompu le silence. L'hebdomadaire *Algérie Actualité* écrivait ainsi sous le titre « Défendre l'islam authentique contre les faux prophètes » : « *Ce n'est pas l'islam pur, généreux et tolérant pour lequel ont de tous temps combattu nos ancêtres et nos aînés que veulent nous inculquer ces prétendus « messagers » par l'intimidation et l'agression. L'islam authentique, celui de la justice sociale, n'entre pas dans leur « perspective historique » à rebours. La charte nationale et les immenses acquis de notre peuple et notamment de notre jeunesse sont bannis de leur langage... Est-ce un pacte avec le diable qu'ont conclu ces « prédicateurs » haineux qui véhiculent au moyen de généreux subsides dont les sources sont connues une phraséologie absurde et veulent prononcer des interdits contraires aux principes mêmes de l'islam.* »

On ne joue pas impunément avec l'islam

Le ministre des affaires religieuses, M. Chibane, refuse d'entendre parler d'un islam « progressiste » opposé à un islam « traditionaliste » ou « intégriste ». « *Je récuse tous ces qualificatifs*, nous a-t-il dit. *Il n'est pas question de parler non plus d'islam à l'algérienne. Nous ne teintons pas l'islam, c'est l'islam lui-même qui nous teinte. Le progressisme, c'est l'islam qui le contient. Ce n'est pas nous qui lui avons donné ce contenu. Tout ce qui est dit dans le socialisme est dans l'islam. Je défie quiconque de citer une valeur sociale qui ne s'y trouve pas. La marche en avant vers le progrès économique et social, vers le développement, fait partie de notre religion. Contrairement à ce qu'en pensent nombre de ses détracteurs qui dénoncent son prétendu « fatalisme », le rôle de la destinée constitue un facteur positif. Si nous réussissons notre entreprise, la croyance au destin nous protège de la tentation du désespoir. C'est un encouragement à l'action et non une incitation à la passivité.* »

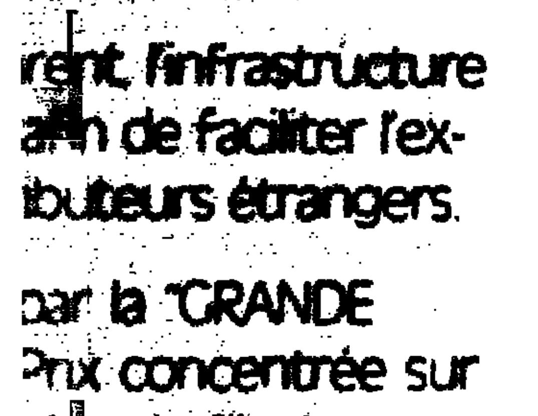
Pour défendre la « *pureté originelle* » du message islamique, le gouvernement a décidé d'être présent sur le terrain. Une série d'opérations ont été inscrites au plan quinquennal : construction de cent soixante mosquées « pilotes », une par *daïra* (sous-préfecture), et d'autant d'écoles coraniques ; réalisation à Oran et à Alger de deux « académies islamiques » de dimension nationale, édification de vingt-six centres culturels islamiques dans toutes les *willayas* (départements) qui n'en possèdent pas encore ; implantation enfin à Tlemcen, à Mascara et à Medea de trois instituts des sciences islamiques.

Mais le contrôle de cet appareil va lui-même devenir un enjeu. Les courants intégristes occupent, en effet, déjà quelques positions dans les rouages de l'État, les administrations, et même dans certaines entreprises nationales. Ils arrivent à faire entendre leur voix dans la presse, à la télévision et dans l'édition ainsi qu'en témoigne en 1980 la publication par la très officielle Société nationale d'édition et de diffusion (SNED) d'un ouvrage du Cheick Abdellatif Ali Soltani tout à fait contraire à la doctrine du pouvoir. Ils ont, semble-t-il, inspiré l'avant-projet de code de la famille élaboré par le ministère de la justice.

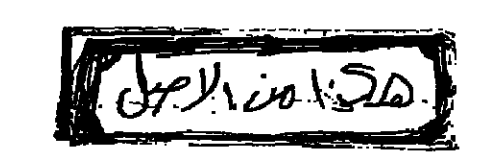
En descendant dans l'arène religieuse, le pouvoir prend un grand risque. « *Le gouvernement*, nous disait un jeune enseignant, *veut bien de l'islam, mais d'un islam aseptisé, contrôlé, conforme à ses vues. Or l'islam est un torrent. Et il ne sépare pas le temporel du spirituel. Si l'État se proclame réellement musulman, il devra mettre ses actes en accord avec ses déclarations et renoncer à la pratique du double langage. On ne joue pas impunément avec l'islam.* »

Prochain article :

MAROC : A l'abri du commandeur des croyants.







Le Monde

politique

LE NOUVEAU PROJET DE NATIONALISATION A

Un compromis entre le gouvernement et la majorité

Dans ses conséquences, la décision du Conseil constitutionnel apparait aujourd'hui, à l'issue du débat sur le texte corrigé du projet de nationalisation, habile et ambiguë : elle n'exauce pas tous les vœux de l'opposition mais le gouvernement peut y puiser des motifs d'une légitime satisfaction. Insistant sur la sanction des juges constitutionnels sur l'air de « on vous l'avait bien dit », les porte-parole des groupes R.P.R. et U.D.F. n'ont pu toutefois dissimuler leur déception, sachant que si, d'un point de vue formel, ils ont obtenu une victoire politique, celle-ci sera de courte durée. Sur le fond, la haute juridiction a fait droit aux thèses de la gauche quant à la « nécessité publique » des nationalisations. M. Mauroy a souligné cet aspect essentiel de la controverse, et M. Millon (U.D.F.), ainsi que — à un moindre degré — M. Couve de Murville (R.P.R.) ont paru en éprouver quelque amertume.

Pour un peu, le député U.D.F. aurait taxé de « politique » la décision du Conseil constitutionnel, rejoignant en cela les conclusions, à partir d'une analyse différente, de M. Lajoinie (P.C.). M. Millon s'est donc contenté de saluer l'« indépendance » de cette juridiction, tout en estimant qu'elle a pratiqué une « sorte d'autocensure ». Belle indépendance que celle de l'autocensure !

Plus prudent, voire sibyllin, M. Couve de Murville s'est borné à constater que le Conseil constitutionnel a fait passer l'« intérêt national » avant le « principe d'égalité », sans que l'on sache si, pour l'ancien premier ministre, la seconde exigence doit s'imposer à la première, ou vice versa. De même pouvait-on s'interroger sur la justification de la « question préalable » défendue par M. Noir. Le député R.P.R. a expliqué qu'il s'agissait de répliquer à la procédure de l'engagement de responsabilité du gouvernement, mais il a surtout consacré son propos à dénoncer l'« intolérance » des députés de gauche. M. Noir avait, un instant, oublié que, s'agissant du recours à l'article 49-3 de la Constitution, le précédent gouvernement était orfèvre et que, en ce qui concerne l'intolérance, lui-même et M. Vivien (R.P.R.) n'ont pas été en reste.

Le rejet prévisible, jeudi 28 janvier, de la motion de censure déposée par l'opposition ne mettra pourtant pas un terme au débat sur les nationalisations. D'une part, parce que la minorité de l'Assemblée nationale a laissé planer la menace d'un nouveau recours devant le Conseil constitutionnel, d'autre part, parce que les négociations entre le gouvernement et le groupe socialiste se sont déroulées avec une certaine âpreté, et que, de ce fait, elles peuvent laisser des séquelles. Si amertume de l'opposition il y a eu, celle de M. Joxe, président du groupe socialiste, n'était pas moindre.

Mardi 26 janvier, l'Assemblée nationale examine le nouveau projet de loi de nationalisation (ce texte a été analysé dans *le Monde* des 22, 23, 24-25 et 27 janvier).

M. Charzat (P.S., Paris), rapporteur de la commission spéciale, souligne que celle-ci a estimé devoir ne pas suivre « *mécaniquement* » l'injonction du Conseil constitutionnel. Il ajoute : « *En effet, l'intention du législateur n'a jamais été de faire entrer dans le secteur public les banques à caractère coopératif et mutualiste, bien au contraire.* » Justifiant la non-nationalisation des trois banques concernées, il observe : « *L'intérêt général et notre conception du pluralisme social, du libre jeu des intérêts associés dans un but non lucratif, exigent la consolidation et le développement du secteur d'économie sociale.* »

M. Charzat insiste auprès du gouvernement pour que celui-ci réduise le délai, fixé au 1er janvier 1983, pour la nationalisation des banques non cotées.

M. Noir (R.P.R., Rhône) défend ensuite une question préalable dont l'objet est de faire décider qu'il n'y a pas lieu à délibérer. Evoquant la « *censure grave* » du Conseil constitutionnel et le refus du gouvernement et de la majorité « *d'entendre le point de vue de l'opposition* », il estime que le gouvernement est placé « *dans cette position peu brillante d'accusé pour tentative de violation de nos principes constitutionnels et de spoliation du petit épargnant* ».

Parlant de l'engagement de la responsabilité du gouvernement, le député du Rhône déclare que celui-ci « *exécute de la façon la plus expéditive qui soit* » le débat, et stigmatise une campagne « *de manipulation des faits* » visant à persuader les Français que la décision du Conseil va coûter plus cher aux contribuables. Critiquant le principe des nationalisations, il indique notamment : « *Votre horreur idéologique, presque freudienne des sociétés multinationales, vous conduit à vous faire hara-kiri avec les meilleures armes de la force de frappe économique de la France.* »

M. JOXE (P.S.) : la volonté souveraine du peuple

M. Joxe (P.S., Saône-et-Loire) s'oppose à la question préalable. Il souligne l'« *extraordinaire alchimie de circonstances juridiques et politiques* » qui fait que la première loi de nationalisations, votée par le Parlement, ne sera pas promulgée, alors que la seconde, bientôt promulguée, n'aura jamais été votée par l'Assemblée. Le président du groupe socialiste se livre ensuite à une réflexion sur le rôle et la légitimité du suffrage universel. Il souligne que la gauche a été élue pour le changement et indique que le système institutionnel définit trois instruments juridiques pour mettre en œuvre ce changement : l'action du gouvernement, la loi, le référendum. Mais, précise-t-il, « *l'élément commun à ces trois instruments, celui qui les forge et désigne qui pourra les manier, c'est le suffrage universel* ». « *La souveraineté s'est manifestée*, insiste-t-il. *Nous devons l'écouter, je dirais même lui obéir.* »

Evoquant l'éventualité d'interroger de nouveau le suffrage universel, il observe : « *Si depuis quelques mois — ou si dans l'avenir — il fallait constater que l'application de la volonté souveraine du peuple était systématiquement entravée, cette idée, à l'évidence, viendrait au centre de l'actualité.* »

M. Joxe dresse ensuite la liste des concessions déjà acceptées. Quant à l'ampleur des nationalisations, il observe : « *On nous demande à présent d'entreprendre une nouvelle et interminable discussion de cette loi, qui est déjà l'aboutissement de tant de concessions... Alors là, nous ne sommes plus d'accord !* » C'est pourquoi, note-t-il, nous approuvons l'engagement de responsabilité du gouvernement. Il ajoute enfin : « *Il est de votre responsabilité de sortir cette loi du passage exposé où elle est arrêtée.* »

M. Le Garrec, secrétaire d'Etat chargé de l'extension du secteur public, rappelle que le principe des nationalisations a été « *validé* » par le Conseil constitutionnel. « *Un terme*, ajoute-t-il, *a été mis à cette controverse.* » Parlant de l'indemnisation, il assure que celle-ci s'opérera de telle sorte qu'aucune contestation sérieuse ne puisse dorénavant être soutenue, tant en France qu'à l'étranger.

Mise aux voix, la question préalable est repoussée par 328 voix contre 152.

Dans la discussion générale, M. Goux (P.S., Var) insiste sur les conséquences économiques de la décision de la haute juridiction. Après avoir souligné que « *la propriété des moyens de production est la clé de tous les pouvoirs* », le président de la commission des finances fait part du regret que l'on n'ait pas procédé aux nationalisations « *avec plus de détermination dès le milieu de 1981* ». Il indique ensuite : « *C'est d'abord la situation des groupes industriels eux-mêmes qui est affaiblie par ce nouveau délai : nomination de dirigeants retardée, décisions stratégiques suspendues, plans d'investissements reportés, sans compter les opportunités commerciales manquées.* » Parlant de la conséquence financière de ce retard, M. Goux fait état d'un « *surcoût minimum de 7 milliards* ». Il souligne enfin que le Conseil constitutionnel porte la responsabilité de ce retard.

M. COUVE DE MURVILLE (R.P.R.) : vous l'avez bien cherché !

M. Couve de Murville (R.P.R., Paris), évoquant la décision du Conseil et les avertissements de l'opposition, observe : « *Vous l'avez bien cherché !* » L'ancien premier ministre dénonce l'« *attitude dominatrice et méprisante* » adoptée à la fois par le gouvernement et la majorité au cours du précédent débat, et ne se déclare pas « *surpris* » que le gouvernement tire les conséquences de la décision des juges constitutionnels. Il ajoute : « *Seuls des partisans irresponsables — ils existent malheureusement et en nombre — peuvent sans pudeur oser le contester.* »

Le député R.P.R. évoque cependant les « *condamnations sans appel portées dans le passé contre un système qui n'était pas autre chose que le coup d'Etat permanent* (1) ». Il ajoute qu'un refus de respecter la Constitution « *créerait une crise institutionnelle d'une gravité suprême et serait, lui, véritablement un coup d'Etat* ».

Selon le député R.P.R., en ne retenant pas l'exclusion des banques étrangères, le Conseil constitutionnel « *a fait passer l'intérêt national* (quant aux objectifs de la loi) *avant le principe d'égalité* ». Il affirme ensuite : « *Ceux qui détiennent le pouvoir économique en 1982, ce ne sont pas les capitalistes, mais cette classe de technocrates, faite d'abord de fonctionnaires, qui déjà se trouve à la tête de la plupart des sociétés nationalisées et qui le restera à l'avenir, même si les hommes changent et si les nouveaux seront intronisés parce que, au préalable, ils auront prêté allégeance au parti socialiste.* »

M. LAJOINIE (P.C.) : une décision politique

M. Lajoinie (P.C., Allier) déclare que les nationalisations répondent à la volonté majoritaire des Français et qu'il n'appartient à personne de remettre celle-ci en cause. Parlant de l'« *obstruction* » de l'opposition et du patronat, il souligne : « *Leurs opérations démagogiques en direction des petits actionnaires, comme vient de le faire M. Couve de Murville, ont surtout permis à certains de spéculer avantageusement sur les actions des sociétés nationalisables.* » Le président du groupe communiste affirme d'autre part : « *Le Conseil constitutionnel, dont la plupart des membres ont fait carrière dans les formations politiques qui l'ont saisi, a rendu une décision politique.* »

M. Lajoinie souligne que ce sont les « *privilégiés de la fortune* » qui doivent payer les charges nouvelles. A cet égard, il observe que si le gouvernement ne prenait pas en compte la création d'une nouvelle tranche de l'impôt sur les grandes fortunes, « *tous ceux qui ont voté pour le changement* » considéreraient qu'il s'agit « *d'une grave injustice* ».

M. MILLON (U.D.F.) : l'autocensure du Conseil

M. Millon (U.D.F., Ain), rappelle que le Conseil dans le passé, a fait droit à certains recours déposés par la gauche. Il observe : « *Vérité avant le 10 mai, erreur après ? C'est une démarche intellectuelle qui n'est pas tolérable.* » Pour lui, le Conseil — qui est une juridiction « *indépendante* » — a pratiqué « *une sorte d'autocensure, se refusant, en fait, à contrôler la conformité de la loi qui lui était soumise aux grands principes qu'il avait lui-même réaffirmés* ». Après avoir noté l'« *aveuglement partisan* » et le « *mépris de l'état de droit* » dont fait preuve la majorité, M. Millon souligne que, pour l'opposition, la notion de « *nécessité publique* » des nationalisations est « *à la fois plus large et plus exigeante que celle dont le Conseil constitutionnel a le contrôle* ». Le député U.D.F. déclare que « *le moindre doute* » sur la constitutionnalité des nouvelles dispositions, ainsi que sur le caractère juste de l'indemnisation, conduira l'opposition à déposer un nouveau recours.

M. Millon estime que « *la seule méthode véritablement solide* » consisterait à élever le critère du montant des dépôts de 1 à 2 milliards 950 millions, et explique que cette modification n'aurait aucune conséquence quant à l'étendue des nationalisations, tout en préservant les banques à caractère mutualiste ou coopératif du champ de la nationalisation. A propos de l'indemnisation, il affirme : « *Il est clair que ni les inégalités ni les insuffisances ne sont corrigées.* »

M. PIERRE MAUROY : le caractère légitime de notre démarche ne peut plus être contesté

M. Mauroy insiste sur la nécessité de « *maîtriser les processus industriels dans leur ensemble* » et rappelle que l'objectif profond des nationalisations est d'introduire « *plus de cohérence et de rationalité* ». La dimension « *politique et éthique* » de cette démarche, au-delà du souci économique, ajoute-t-il, est d'introduire « *plus de démocratie* » dans les entreprises. Le premier ministre souligne que nul n'a proposé le retour dans le secteur privé des entreprises nationales et, faisant référence à la décision du Conseil, il note : « *Le caractère légitime de notre démarche ne peut plus être contesté.* »

M. Mauroy rappelle que la gauche — respectueuse de la Constitution — en a souvent souligné les défauts, « *y compris en ce qui concerne le Conseil constitutionnel* ». Il déclare cependant : « *Il n'est pas envisageable de traiter un problème aussi essentiel que celui des institutions au détour d'un texte de loi, même d'une loi de nationalisation. Ce serait un mauvais service à rendre au pays. De même qu'à l'inverse un mauvais service à rendre au pays serait d'utiliser les recours constitutionnels pour prolonger indéfiniment les controverses juridiques.* »

Le premier ministre constate simplement que les actionnaires des sociétés qui doivent être nationalisées « *ont su trouver des avocats actifs et efficaces* », et insiste sur la nécessité « *d'en terminer avec une période d'incertitude néfaste* ». Il souligne également l'étendue des dispositions qui n'ont pas été jugées contraires à la Constitution.

● ALIÉNATION DES FILIALES

M. Mauroy explique ensuite le dispositif retenu par le gouvernement : concernant la faculté d'aliénation des filiales ou succursales, il indique que le choix a été de supprimer les articles 4, 16 et 30. Le gouvernement, ajoute-t-il, proposera au Parlement un projet de loi « *définis-*

(1) Allusion au titre d'un livre publié en 1964 par M. François Mitterrand, *le Coup d'Etat permanent*.

La leçon... entre socialistes

Tout est bien qui finit bien. Tel paraissait être le sentiment dominant des socialistes, qu'ils soient membres du gouvernement ou députés, à l'issue de la réunion du groupe, mardi après-midi, au cours de laquelle M. Pierre Mauroy avait présenté la dernière mouture du texte sur les nationalisations. Présentation qui a valu au premier ministre d'être approuvé à l'unanimité moins deux voix : celles de MM. Bockel et Œlher. L'attitude des députés du Haut-Rhin et du Bas-Rhin s'explique par des considérations locales : leurs fédérations se sont, en effet, prononcées contre la nationalisation des banques du secteur mutualiste.

Cette satisfaction ne saurait masquer la réalité. Même si dans l'entourage du premier ministre on parlait mardi soir de « *transaction honnête* » entre le gouvernement et le groupe, c'est le point de vue du premier qui, sur l'essentiel, l'a emporté : le critère retenu pour la nationalisation des banques n'a pas été modifié. Que le gouvernement impose son point de vue, fût-ce au prix de quelques concessions, ne saurait surprendre sous la Ve République. Surtout lorsque l'exécutif emploie une procédure dont la finalité n'est pas seulement d'aller vite, mais aussi de contraindre le groupe majoritaire.

Mais cela n'a pas été obtenu sans mal. Au risque de laisser quelques traces. Car il y a eu « débat démocratique », donc affrontement à tous les niveaux du nouveau pouvoir : au sein du bureau exécutif, où l'on s'est cru revenu, par moments, aux plus beaux jours des querelles de courants ; au sein du groupe, où le mécontentement à l'égard du gouvernement a parfois pris un tour assez vif ; à l'hôtel Matignon, où l'on a entendu M. Pierre Joxe demander à M. Marceau Long, secrétaire général du gouvernement, de quitter le bureau du premier ministre afin que ce dernier et le président du groupe puissent parler « *entre socialistes* » (peut-être M. Joxe considère-t-il que les affaires de l'Etat ne peuvent être traitées qu'« *entre socialistes* » ?) ; à l'Elysée, enfin, où le même M. Joxe a mené l'offensive contre l'entourage du premier ministre et contre le secrétaire général du gouvernement, coupables à ses yeux de s'être bercés d'illusions sur le contenu de la décision du Conseil constitutionnel.

Sans doute faut-il prendre la juste mesure de cette turbulence qui vient de secouer le couple pouvoir-majorité : celui-ci n'est pas en péril ; la prééminence du gouvernement a prévalu. Sans doute faut-il aussi considérer comme normal que le groupe socialiste ait pris des positions allant au-delà de ce que le gouvernement pouvait accepter : c'est dans la nature du régime. Fallait-il jouer la surenchère ? Ce qui était en question — à savoir l'évaluation du risque pris à l'égard du Conseil constitutionnel — aurait pu être résolu d'un commun accord.

Les socialistes devraient donc en tirer au moins une leçon : l'économie d'un tel conflit était réalisable au prix d'une meilleure coordination, d'une concertation, prônée d'ailleurs comme le maître-mot de la politique gouvernementale. M. François Mitterrand ne se propose-t-il pas de jeter les bases d'un « *Etat contractuel* » ? Quels que soient les clivages, réels, qui ont toujours traversé le P.S., le gouvernement gagnerait peut-être à passer contrat avec ses propres amis avant de s'engager. — J.-M. C.

Décentralisation : le Sénat satisfait de M. Defferre

Le Sénat a adopté, mardi 26 janvier en troisième lecture, par 179 voix contre 3 (communistes, socialistes et radicaux de gauche s'abstenant) l'ensemble du projet de loi sur la décentralisation.

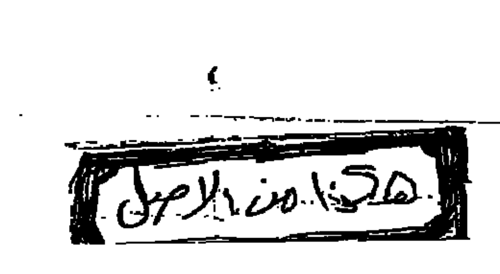
Comme en témoigne ce scrutin, c'est un texte sensiblement différent de celui voté par l'Assemblée nationale qui a été adopté. Sur proposition de leur rapporteur, M. Michel Giraud (R.P.R., Val-de-Marne), les sénateurs, en effet, ont repris un grand nombre d'articles dans la rédaction qui avait fait l'objet, en seconde lecture, d'un accord entre eux et le ministre d'Etat, M. Gaston Defferre, accord que le groupe socialiste de l'Assemblée n'avait pas toujours ratifié.

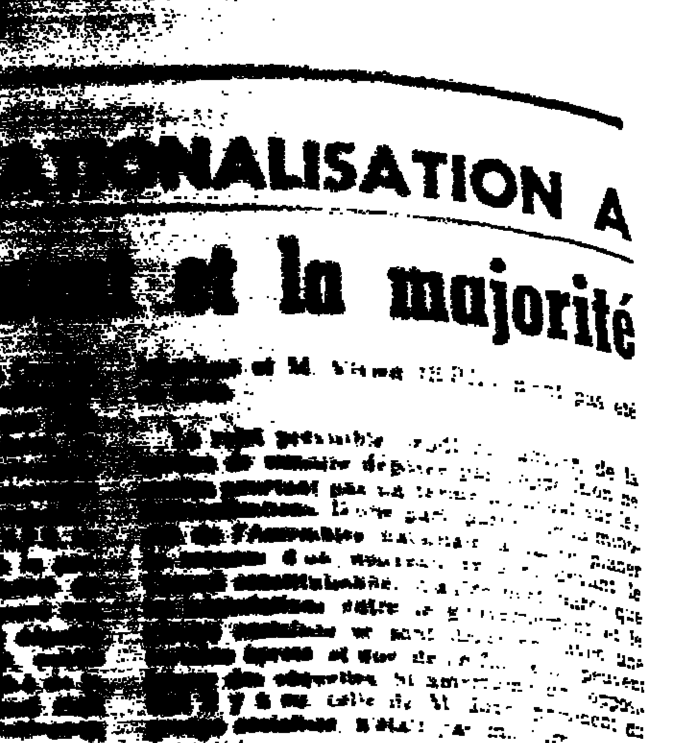
M. Giraud, rendant compte de ce fait et se déclarant aussi, « déçu » par les députés socialistes qui, en C.M.P., (commission mixte paritaire) ont repoussé un amendement que le ministre avait lui-même soumis au Sénat, a tenu, toutefois, à rendre hommage « à la fermeté » de M. Defferre, grâce à qui, a-t-il dit : « *Les députés ont néanmoins accepté sur plusieurs points essentiels de se rallier aux thèses du Sénat.* »

Dans la discussion générale M. Salvi (Un. centr., Val-d'Oise), s'adressant « *au gouvernement plus qu'au ministre* », a déploré « *le dévoiement de la procédure des C.M.P.* ». En six mois, plus de la moitié d'entre elles ont, en effet, abouti à des constats de carence. « *Nous pâtissons aujourd'hui*, a-t-il affirmé, *des dissensions qui existent entre le gouvernement et sa majorité.* » « *Il n'y a pas de dissensions* », a répliqué M. Defferre.

Indiquant les raisons de l'abstention des socialistes, M. Dreyfus-Schmidt (Belfort) a estimé que « *c'est la représentation du Sénat à la C.M.P. qui a conduit au blocage* ». « *Mais*, a-t-il ajouté, *il est normal, après tout, que le dernier mot revienne à l'Assemblée.* »

Avant lui, M. Oogbe (Essonne) avait annoncé l'abstention des communistes, tout en « *prenant acte avec satisfaction des modifications notables apportées* » au projet du gouvernement grâce au ministre, « *qui a ainsi manifesté son souci du dialogue* ». — A.G.





L'ASSEMBLÉE NATIONALE

à l'avantage du premier

Officiellement, les socialistes affirment que les amendements proposés ou acceptés par le gouvernement sont l'aboutissement de concessions mutuelles. En réalité, tant en ce qui concerne l'ajournement du prélèvement supplémentaire sur l'impôt sur les grandes fortunes (dont le gouvernement tiendra compte « de la manière *la plus appropriée* »), que l'évaluation de l'indemnisation des actionnaires des banques non *cotées* (qui reste confiée à une commission), ou la nationalisation immédiate des banques à caractère mutualiste ou coopératif (M. Joxe a qualifié de « spécialement tordu » le système proposé par M. Mauroy qui vise — sauf erreur — à dénationaliser juste après la nationalisation effective...), les socialistes, c'est le moins que l'on puisse dire, ne se sont pas taillé la part du lion.

M. Mauroy a donc réussi à convaincre le groupe socialiste qu'il ne fallait prendre strictement aucun risque quant à la constitutionnalité du nouveau texte. Pour le reste, en dressant la liste des multiples concessions déjà acceptées par la majorité à propos des nationalisations, M. Joxe a confirmé la permanence d'un fait politique lié au système majoritaire. Pour le groupe socialiste, *il* s'agit encore d'un apprentissage. Celui-ci s'efectue rarement sans quelques renoncements.

LAURENT ZECCHINI.

sant les règles de transfert d'entreprises du secteur public au secteur privé ».

● BANQUES A CARACTÈRE MUTUALISTE OU COOPÉRATIF

M. Mauroy indique que le gouvernement s'exposerait à un risque important de non-conformité à la Constitution s'il décidait d'ignorer la décision du Conseil visant à faire entrer dans le champ de la nationalisation les trois banques concernées. Il ajoute : « *J'espère que l'opposition tirera de cet épisode les leçons qui s'imposent et qu'elle ne prendra plus le risque de nouvelles nationalisations en saisissant à nouveau le Conseil constitutionnel. Pour ma part, il est vrai que je trouve absurde de devoir nationaliser ces établissements. D'abord techniquement, car leur fonction fait que leur existence, séparée des réseaux auxquels ils appartiennent, n'aurait aucun sens.* » « *Ensuite politiquement et même idéologiquement (...) les coopératives,* » précise-t-il, *représentent une* » *forme d'organisation supérieure* » *à la nationalisation.* »

Le gouvernement, poursuit-il, propose toutefois un article additionnel (n° 50 bis), qui stipule : « *Une loi d'organisation précisera, en tenant compte de leur caractère spécifique, les conditions dans lesquelles les établissements de crédit à statut mutualiste ou coopératif seront dotés des instruments bancaires nécessaires à l'exercice de leur activité.* » M. Mauroy déclare à ce sujet : « *Cet article permettra d'apporter les actions des trois établissements concernés à des organismes à statut coopératif, cet apport pouvant intervenir après la nationalisation.* »

● BANQUES COTÉES EN BOURSE

Pour faire droit aux observations du Conseil, explique le premier ministre, le gouvernement propose le mécanisme d'indemnisation suivant : tout d'abord un strict retour à la capitalisation boursière ; « *la période de référence retenue est courte — du 1er octobre 1980 au 31 mars 1981 — et, au cours de ces six mois, on retient le meilleur ; cette capitalisation boursière est majorée des sommes effectivement versées au titre des dividendes de l'exercice 1980, le tout étant majoré du taux d'inflation au cours de l'année 1981, c'est-à-dire 14 %* ».

● BANQUES NON COTÉES

M. Mauroy déclare que le gouvernement maintient le principe d'une commission chargée de procéder à l'évaluation des banques concernées, et souligne la nécessité de reporter à la fin de ses travaux la date de prise d'effet de la nationalisation des établissements concernés. Afin de perdre le moins de temps possible, indique-t-il, « *le gouvernement vous propose d'avancer du 1er janvier 1983 au 1er juillet 1982 la date de la nationalisation des banques non cotées. Durant cette période, il est bien évident que les dirigeants de ces banques ne pourront agir à leur guise. Conformément à l'article 19 du projet de loi, des commissaires du gouvernement, avec droit de veto, seront donc mis en place* ».

● IMPOT SUR LES GRANDES FORTUNES

Parlant enfin du souhait de la commission d'augmenter le taux de l'impôt sur les grandes fortunes, M. Mauroy déclare : « *Le projet de loi modifié que nous vous proposons n'affecte pas l'équilibre des finances publiques en 1982, et c'est en 1983 que le problème se posera. Nous en tiendrons compte, dans le sens que vous souhaitez, de la manière la plus appropriée, dans la préparation du budget 1983.* »

Quant à la procédure relative au dépôt de tout le projet de loi de nationalisation ou des seuls articles litigieux, M. Mauroy souligne qu'aucune jurisprudence ne permet d'avoir une certitude sur ce point, mais fait remarquer que le gouvernement n'a pas voulu prendre, sur une simple question de procédure, de risque constitutionnel, d'autant que le Conseil d'État a estimé qu'il fallait présenter l'ensemble du texte au vote du Parlement. En conclusion, le maire de Lille indique : « *Nous respectons les juridictions de ce pays, qu'il s'agisse du Conseil constitutionnel bien sûr, mais aussi du Conseil d'État, tout en reconnaissant que les avis, parfois divergents, de ces deux hautes instances ne facilitent pas toujours la tâche du gouvernement.* »

M. Mermaz, président de l'Assemblée nationale, lit ensuite le texte de la motion de censure déposée par M. Gaudin, président du groupe U.D.F., et cinquante-sept députés R.P.R. et U.D.F. (voir ci-dessous). Conformément aux articles 154 et 155 du règlement de l'Assemblée nationale (dépôt d'une motion de censure et engagement de responsabilité du gouvernement), le débat est suspendu, la discussion de la motion de censure devant avoir lieu jeudi 28 janvier.

LA CENSURE DE L'OPPOSITION : « L'ABSOLUTISME D'UN DOGME »

Le texte de la motion de censure déposée par le groupe U.D.F. et à laquelle s'est associé le groupe R.P.R., est le suivant : « *Considérant que, dans sa hâte à mettre en œuvre un projet de nationalisation largement improvisé, le gouvernement renie ses propres engagements et utilise la Constitution à seule fin de retirer à l'opposition son droit de parole et d'amendement ; qu'ainsi le Parlement n'est même plus en mesure d'apprécier la correcte application de la décision du Conseil constitutionnel.*

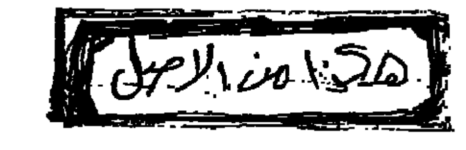
» *Considérant que, faute d'avoir voulu tenir compte des mises en garde de l'opposition tout au long du précédent débat parlementaire, le gouvernement se voit contraint de déposer, dans la précipitation, un nouveau projet de loi qui tire les inévitables conséquences de ses propres erreurs sanctionnées par une décision du Conseil constitutionnel qui aux termes de l'article 62 de la Constitution s'impose aux pouvoirs publics.*

» *Considérant que les nationalisations prévues par le projet de loi, et qui, selon les propres déclarations du gouvernement, ne garantissent même pas l'emploi dans les entreprises concernées, ne répondent ni aux difficultés actuelles de la France ni aux préoccupations concrètes des Français et, n'étant inspirées que par l'absolutisme d'un dogme, aggraveront au contraire la situation économique, financière et sociale de notre pays.*

» *Les députés soussignés, en application de l'article 49, alinéa 3 de la Constitution, demandent à l'Assemblée nationale de censurer le gouvernement.* »

● *L'Assemblée nationale* a adopté, mardi 26 janvier, le projet de loi autorisant le gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution (ordonnances), à promouvoir les réformes nécessitées par la situation en Nouvelle-Calédonie. La commission mixte paritaire chargée de proposer un texte de compromis entre l'Assemblée et le Sénat n'ayant pu aboutir à un accord, les députés sont revenus au texte qu'ils avaient adopté en première lecture (*le Monde* du 16 janvier). Ce texte a été repoussé une nouvelle fois par les sénateurs mardi en séance de nuit, par 188 voix contre 107 (P.C., P.S., M.R.G.).

● *Au R.P.R.*, M. Jacques Chirac, qui vient de reprendre la présidence du mouvement, a nommé M. Claude Labbé conseiller politique. M. Labbé, président du groupe parlementaire de l'Assemblée nationale, avait abandonné cette fonction lorsqu'il avait assuré, en compagnie de MM. Bernard Pons et Marc Jacquet, l'intérim de la présidence du mouvement. M. Chirac a également confirmé M. Pons dans ses fonctions de secrétaire général du R.P.R.



POLITIQUE

LA CAMPAGNE POUR L'EMPLOI

M. Rocard affirme que le gouvernement a «trop négligé l'explication»

De notre envoyée spéciale

Châlons-sur-Marne. — Pour son deuxième déplacement en province (le premier avait eu lieu en Poitou-Charentes), dans le cadre de la campagne d'explication du gouvernement sur sa politique de l'emploi, M. Michel Rocard a passé la journée du 26 janvier en Champagne-Ardenne. La première étape étant Châlons-sur-Marne, chef-lieu de la troisième circonscription de la Marne, perdue par Mme Annette Chepy-Léger, député socialiste invalidé au profit de M. Bruno Bourg-Broc (R.P.R.), le ministre d'Etat, ministre au Plan et de l'aménagement du territoire, ne pouvait pas de pas évoquer les revers électoraux essuyés par la gauche le 17 janvier.

Loin d'en faire endosser la responsabilité à d'autres, M. Rocard a mis l'accent sur l'une des faiblesses — voire l'une des erreurs du gouvernement. « *Dans le partage de notre temps entre l'action et l'explication, entre le faire et le faire savoir, sans doute avons-nous trop négligé l'explication et la nécessité de faire comprendre (...) les mesures à court terme et les évolutions à moyen terme qui, par nature même, sont longues à produire leurs effets* », a-t-il déclaré avant d'affirmer : « *L'avertissement* [des partielles] *a été entendu* », (*le Monde* du 27 janvier).

M. Rocard — et à défaut ses collègues du gouvernement — en ont-ils tiré la leçon ? Le doute subsiste : les ministres et secrétaires d'Etat qui apportent leur contribution au tour de France pour l'emploi semblent bien privilégier leur désir de rencontrer dans leurs régions les responsables politiques, économiques et sociaux pour entendre les préoccupations — voire les revendications — de ces derniers. Elles sont nombreuses et le temps fait souvent défaut aux ministres pour « faire savoir ».

Accompagné de Mme Edwige Avice, ministre de la jeunesse et des sports, qui a signé un contrat de solidarité avec Romilly-sur-Seine (Aube) dont le maire est M. Maurice Camuset (P.C.), de MM. Bernard Attali, délégué à l'aménagement du territoire et Jean Saint-Geours, président de la mission nationale de lutte pour l'emploi, M. Michel Rocard est accueilli, mardi matin 26 janvier, à Châlons-Sur-Marne par le maire de la ville, M. Jean Reyssier (P.C.), avec lequel il signe un contrat de solidarité. Ce contrat prévoit notamment une réduction, par étapes, de la durée hebdomadaire du travail des personnels municipaux à trente-cinq heures, destinée à permettre l'embauche de vingt-cinq à trente agents supplémentaires

M. STASI : vous sacrifiez l'avenir au court terme.

Président du conseil régional, M. Bernard Stasi (U.D.F.-C.D.S.) reproche au gouvernement de « *sacrifier l'avenir au court terme* ». « *Vous avez la réputation d'un économiste sérieux*, lance-t-il à M. Rocard, *aussi je me demande parfois si vous pouvez réellement adhérer à ce qu'il y a de trompe-l'œil dans les contrats de solidarité dont le premier ministre se fait l'ardent protagoniste.* »

Il ajoute : « *Pouvez-vous croire sincèrement que c'est une bonne politique et donc une juste politique sociale, que cette pratique consistant à rayer un jeune des listes de demandeurs d'emploi pour alourdir d'un inactif la charge collective des retraités ?* »

Après avoir répondu à ces critiques, M. Rocard assure que « *la croissance ne peut durablement reposer que sur la reprise en profondeur de l'investissement industriel* ». Le ministre d'Etat explique qu' « *une telle politique qui est au cœur du plan de deux ans, implique de dégager les marges nécessaires à la reprise de l'investissement dont il faudra qu'à brève échéance, il vienne relayer la reprise de la consommation* ». Il indique : « *Les contraintes propres à la stratégie économique et sociale choisies par le gouvernement sont clairement affichées dans le plan de deux ans, afin que chacun, notamment parmi les partenaires sociaux, saisisse bien les enjeux et les chances, et assume les efforts nécessaires, les « compromis » entre ses intérêts légitimes et l'intérêt supérieur que représente aujourd'hui tout progrès dans la lutte pour l'emploi.* »

Pour les dossiers régionaux, le ministre d'Etat précise que les 60 kilomètres de voie autoroutière A-26 (Calais-Dijon), qui vont être construits, représentent 400 millions de francs de travaux. Il confirme la solution d'une autoroute Cambrai-Reims, atteignant cette dernière ville en 1986 et il souhaite que la région choisisse entre les deux tracés possibles qui existent à partir de Reims.

Après avoir signé un contrat de solidarité avec M. Claude Lamblin, maire communiste de Reims — contrat qui prévoit, au titre d'une réduction à trente-sept heures du temps de travail, l'embauche de quelque quatre-vingts agents supplémentaires, — M. Rocard et Mme Avice signent deux contrats au titre du secteur privé avec une entreprise de publicité (Soft-Publicité) et une coopérative ouvrière du secteur textile (Wartex). Une halte sur une zone industrielle proche de Charleville-Mézières permet aux deux ministres d'essayer un véhicule tout-terrain, construit par la société Poncin

C'est à la préfecture de Charleville-Mézières qu'a lieu le seul débat de la journée. En raison d'un retard dû aux conditions atmosphériques et d'un programme un peu serré, celui prévu à Châlons-sur-Marne n'avait pas eu lieu. Syndicalistes agricoles, des confédérations ouvrières, de l'éducation nationale, et représentants des établissements consulaires font part des préoccupations que suscite la situation en aggravation de l'emploi dans le département des Ardennes (9,8 % de la population active était au chômage il y a un an, le taux est aujourd'hui de 11,5 %).

M. Rocard évoque la décentralisation qui doit permettre aux régions de rechercher elles-mêmes les moyens d'intensifier leur développement : cette réforme, dit-il, « *offre des chances aux régions, il faut qu'elles les saisissent, mais qu'avant elles les mesurent* ». Pour l'agriculture, il estime qu'« *on ne peut continuer à faire payer les salariés allemands* » pour financer notamment « *des usines à lait situées pratiquement en centre-ville* ».

ANNE CHAUSSEBOURG.

UNE AFFAIRE « SANS IMPORTANCE »

M. Giscard d'Estaing et les douaniers

Après l'hebdomadaire *le Point*, *le Canard enchaîné* du 27 janvier rapporte que M. Giscard d'Estaing, de retour d'un safari au Kenya à la mi-janvier, a été l'objet d'un contrôle douanier à l'aéroport de Roissy. Comme un citoyen ordinaire, l'ancien président de la République aurait fait la queue avec les autres voyageurs, son passeport aurait été examiné attentivement et ses bagages fouillés.

Est-ce une affaire d'Etat ? Personne ne le prétend à vrai dire. L'entourage de M. Giscard d'Estaing indique simplement que les faits sont exacts, et qu'il n'y a là rien d'anormal. L'intéressé lui-même précise qu'il n'a rien à dire sur le sujet et que tout cela n'a « *aucune importance* ». Mais, pour sa part, la direction générale des douanes dément un quelconque incident. On y assure que M. Giscard d'Estaing n'a pas fait l'objet d'une fouille et qu'il a été salué par les fonctionnaires. L'information serait-elle mal « remontée » ? A la direction des voyages officiels et de la sécurité des hautes personnalités, au ministère de l'intérieur, on précise qu'un inspecteur divisionnaire est affecté en permanence à la sécurité du président. Ce fonctionnaire a la possibilité d'aplanir une difficulté lorsqu'elle survient. Dans le cas présent, le service des voyages officiels n'a eu connaissance, lui non plus, d'aucun incident.

Pas d'incident donc mais probablement un manque de courtoisie. Un usage veut en effet qu'un ancien président de la République, sans posséder un passeport diplomatique, bénéficie des mêmes égards. Ce point du code de bonne conduite, apparemment litigieux, n'est pas près d'être réglé !

Une deuxième information demande un éclaircissement. Plusieurs journaux écrivent en effet que M. Charles Fiterman, ministre des transports, a « fait une fleur » à M. Giscard d'Estaing en renouvelant l'interdiction de survol de sa propriété d'Authon (Loir-et-Cher). Il n'en est rien.

Un arrêté a été pris en 1974 déclarant l'espace aérien au-dessus de cette propriété zone réglementée. En clair, aucun survol de la propriété n'est permis entre 0 et 450 mètres d'altitude. Seul un nouvel arrêté peut annuler le premier. Une mesure identique aurait été prise pour la propriété du général de Gaulle, à Colombey-les-Deux-Eglises. Depuis mai 1981, la résidence de M. François Mitterrand, à Latche, bénéficie du même régime.

UNE UNION DES NATIONALISTES CORSES

Une cinquantaine de nationalistes corses « *mandatés par leur seule conscience* » ont signé un « *appel à l'union nationale* » dans le but de favoriser les rapprochements de tous les nationalistes. « *L'heure n'est plus aux bilans sur les malheurs historiques de notre pays*, écrivent les signataires. *Face au parti anticorse il nous faut puiser en nous-mêmes les forces nécessaires à notre émancipation sans espérer un salut par procuration. C'est aux Corses maintenant de transformer l'espace démocratique qu'ils ont pu imposer, de se saisir des échéances que le nouveau pouvoir a fixées comme un des moyens de la lutte populaire.* »

Cette union des nationalistes doit permettre, selon ses promoteurs, de « *définir une orientation commune pour les mois à venir, y compris dans l'éventuelle perspective des consultations électorales.* » — D. A.

LES ÉLECTIONS CANTONALES

LE REMODELAGE DE LA CARTE

Une troisième série de décrets crée trente cantons dans dix départements

Le « Journal officiel » du 26 janvier a publié une troisième série de décrets portant modification et création de cantons dans dix départements. Cette liste modifie quarante-quatre cantons et se traduit par la création de trente cantons supplémentaires.

Compte tenu des deux précédentes listes déjà publiées (« le Monde » des 19 et 26 janvier), la carte cantonale de quarante-quatre départements a été modifiée, et cent trois cantons ont été créés.

AIN

Les cantons de Bourg-en-Bresse-I, Bourg-en-Bresse-II et Bourg-en-Bresse-III sont remplacés par quatre cantons : Bourg-Nord-Centre, Bourg-Est, Bourg-Sud et Bourg-Couronne.

Le canton d'Oyonnax est divisé en deux cantons : Oyonnax-Nord et Oyonnax-Sud.

Le canton de Montluel est divisé en deux cantons : Montluel et Miribel.

HAUTES-ALPES

Le canton de Gap-Est est divisé en deux cantons : Gap-Nord-Est et Gap-Sud-Est.

Le canton de Gap-Ouest est divisé en deux cantons : Gap-Nord-Ouest et Gap-Sud-Ouest.

ALPES-MARITIMES

Le canton de Cagnes-sur-Mer est divisé en deux cantons : Cagnes-Est et Cagnes-Ouest.

Le canton du Cannet est divisé en deux cantons : Le Cannet et Mougins.

Les cantons de Nice-I, Nice-II, Nice-III, Nice-VII, Nice-IX et Nice-X sont remplacés par neuf cantons : Nice-I, Nice-II, Nice-VI, Nice-VII, Nice-IX, Nice-X, Nice-XII, Nice-XIII et Nice-XIV.

ILLE-ET-VILAINE

Le canton de Rennes-VII est divisé en deux cantons : Rennes-VII-1 et Rennes-VII-2.

Le canton de Rennes-VIII est divisé en deux cantons : Rennes VIII-1 et Rennes-VIII-2.

LOIRET

Le canton de Saint-Jean-de-Braye est divisé en deux cantons : Saint-Jean-de-Braye et Chécy.

Le canton d'Olivet est divisé en deux cantons : Olivet et Saint-Jean-le-Blanc.

Les limites du canton de Meung-sur-Loire sont modifiées. Il en est de même pour celles du canton de Saint-Jean-de-la-Ruelle et du canton de Fleury-lès-Aubrais.

Le canton d'Ingré est créé.

Le canton d'Orléans-Saint-Marceau-La Source est divisé en deux cantons : Orléans-Saint-Marceau et Orléans-La Source.

Les cantons d'Orléans-Bourgogne, Orléans-Carmes, Orléans-Bannier et Orléans-Saint-Marc sont remplacés par quatre cantons : Orléans-Bourgogne, Orléans-Carmes, Orléans-Bannier et Orléans-Saint-Marc-Argonne.

MEURTHE-ET-MOSELLE

Les limites des cantons de Pompey, de Vandœuvre-lès-Nancy, de Saint-Max, de Neuves-Maisons et de Saint-Nicolas-de-Port sont modifiées.

Sonot créés les cantons de Laxou, de Jarville et de Tromblaine.

MOSELLE

Le canton de Florange est divisé en deux cantons : Florange et Fameck.

Le canton de Hayange est divisé en deux cantons : Hayange et Algrange.

Le canton de Metz-I est divisé en deux cantons : Metz-IV et Metz-II.

PYRENEES-ORIENTALES

Le canton de Perpignan-I est divisé en deux cantons : Perpignan-I et Perpignan-IX.

Le canton de Perpignan-III est divisé en deux cantons : Perpignan-II et la Côte-Radieuse.

Le canton de Perpignan-IV est divisé en deux cantons : Perpignan-IV et Elne.

Le canton de Perpignan-V est divisé en trois cantons : Perpignan-V, Perpignan-VIII et Toulouges.

Les limites du canton de Thuir sont modifiées.

TERRITOIRE DE BELFORT

Les limites du canton de Belfort-Centre sont modifiées.

Le canton de Belfort-Ouest est divisé en deux cantons : Belfort-Ouest-I et Belfort-Ouest-II.

HAUTE-VIENNE

Le canton de Limoges-Isle est divisé en deux cantons : Limoges-Puy-Las-Rodas et Limoges-Isle.

Le canton de Limoges-Landouge est divisé en deux cantons : Limoges-Corgnac et Limoges-Landouge.

Dans le Finistère

DEUX CANDIDATS COMMUNISTES SE DISPUTENT UN « FIEF »

(*De notre correspondant.*)

Brest. — Fief du P.C.F., représenté par le même homme depuis la libération, le canton d'Huelgoat (Finistère) est disputé par deux candidats communistes. M. Alphonse Penven, soixante-huit ans, conseiller général sortant, maire d'Huelgoat, ne se représentant pas, le candidat officiel du P.C. est M. Marc Cozalis, vingt-neuf ans, adjoint au maire, permanent de la Fédération du Nord-Finistère du parti communiste. Le second prétendant est M. Daniel Creoff, trente-trois ans, maire de Berrien, où il dirige, depuis 1977, une municipalité d'union de la gauche, qui compte douze conseillers communistes — militants ou sympathisants — sur treize.

M. Creoff affirme que sa candidature répond au souhait de la « base ». De son côté, le P.C.F. a indiqué que la désignation de M. Cozalis avait été précédée d'une « *discussion ouverte et démocratique* », et qu'il mènera une campagne électorale dynamique.

La candidature de M. Legendre (R.P.R.) à Lille provoque de vives réactions dans l'opposition

De notre correspondant

Lille. — M. Jacques Legendre, R.P.R., maire de Cambrai, ancien député, ancien secrétaire d'Etat, a décidé de se présenter aux élections cantonales de mars prochain dans le canton de Lille-Centre, conformément au souhait de Mme Denise Ségard (U.D.F.), qui n'entend pas solliciter le renouvellement de son mandat. Veuve de l'ancien ministre des P.T.T., Mme Ségard avait succédé à son mari, dans ce canton, au second tour d'une élection cantonale partielle, le 15 mars 1981. M. Legendre avait récemment indiqué qu'il serait candidat dans le canton de Cambrai-Ouest, soumis à renouvellement en mars et dont il est le sortant.

Le canton de Lille-Centre, favorable à l'ex-majorité, pourrait, observent certains, constituer une base solide pour M. Legendre, pour affronter M. Pierre Mauroy lors des municipales de 1983 ou pour retrouver un siège à l'Assemblée nationale. Ce canton appartient à la première circonscription du Nord, dont le député est M. Georges Delfosse, ancien suppléant de Norbert Ségard et qui au regard des précédents scrutins est « plus facile » que la seizième circonscription (Cambrai), où M. Legendre n'avait pu l'emporter en juin dernier face au socialiste M. Jean Le Garrec, actuel secrétaire d'Etat, chargé de l'extension du secteur public.

Maire de Cambrai, M. Legendre pourrait-il ne pas y défendre, lors des prochaines municipales, sa gestion et celle de ses amis ? « *Il est*, dit-il, *des exemples de conseillers généraux qui sont maires ou conseillers municipaux loin de leur canton...* » (1). On notera toutefois que M. Legendre avait déjà en 1971 été candidat sans succès à Lille sur la liste de M. Ortoli.

Cette information a suscité des réactions très vives à l'U.D.F. où le désaccord est net et même au R.P.R. où la surprise a été grande. En fait les tensions qui se manifestent dans le Nord entre les différentes composantes de l'opposition indiquent que la succession de Norbert Ségard, qui exerçait une autorité indiscutée à droite, n'est pas encore réglée (*le Monde* daté 24-25 janvier). M. Legendre, qui vient de lancer un club de réflexion et qui a réussi à s'imposer comme président de l'inter-groupe (U.D.F.-R.P.R.) au conseil général, pourrait jouer ce rôle...

GEORGES SUEUR.

(1) Par exemple, M. Chirac, qui est maire de Paris, conseiller général et député de la Corrèze.

Les Clubs perspectives et Réalités vont élaborer un « projet libéral de progrès »

Une nouvelle réunion de concertation entre l'U.D.F. et le R.P.R. a eu lieu, ce mercredi matin 27 janvier, au siège de l'U.D.F. Conduites par les secrétaires généraux des deux formations, MM. Michel Pinton et Bernard Pons, les délégations comprenaient les présidents des groupes parlementaires de l'opposition. Pour leur part, les dirigeants des clubs Perspectives et Réalités, proches de M. Giscard d'Estaing, ont repris, mardi 26 janvier, au cours d'une conférence de presse, l'expression utilisée dimanche à Toulouse par M. Chirac pour dire que leur association entend constituer, elle aussi, le « fer de lance de l'opposition ».

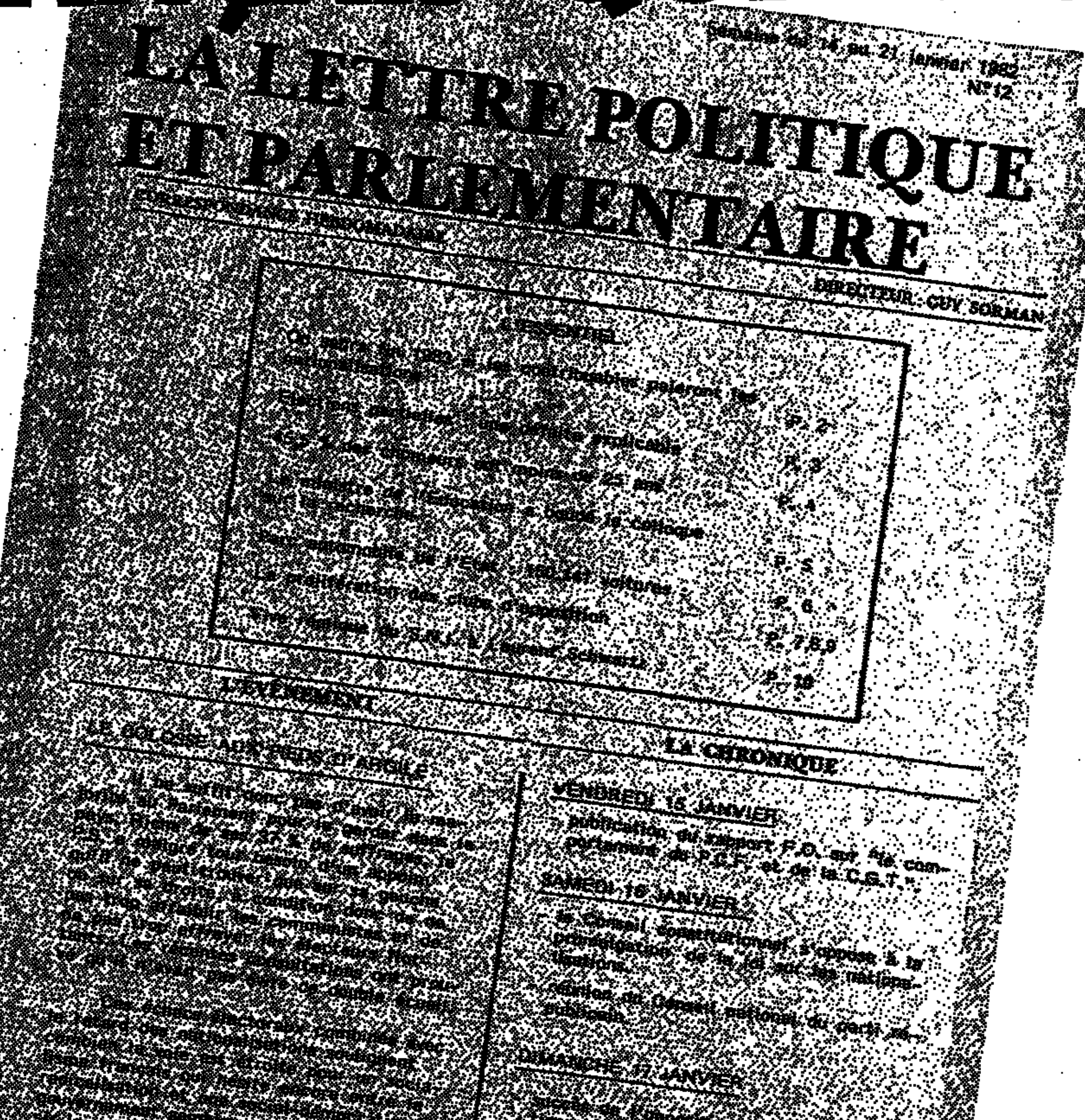
MM. Jean-Pierre Fourcade, président des Clubs Perspectives et Réalités, et Jean-François Deniau, vice-président, ont fait le point, mardi, sur l'effort de réorganisation entrepris au sein de leur fédération nationale depuis l'automne dernier (*le Monde* du 17 novembre). Après avoir rappelé que « *la vertu des deux cents Clubs est leur implantation locale* », M. Deniau a notamment souligné le rôle des clubs spécialisés dont il est le responsable.

Ces clubs, au nombre de quatre et consacrés à l'économie, au tiers-monde, à la culture et à la recherche scientifique, vont se multiplier. Ils seront douze, voire quatorze, et traiteront notamment de la santé, de l'agriculture, de la justice, de la politique étrangère, de l'éducation, afin de « *couvrir l'essentiel des sujets qui préoccupent les Français* ». Ils s'appellement désormais commissions nationales.

Cet effort de réflexion devra déboucher sur des propositions, a ajouté M. Deniau qui pense que « *une opposition digne de ce nom est une opposition qui propose. Il faut que les Français puissent comparer*, a-t-il déclaré, avant de souhaiter que « *le travail des commissions permette l'élaboration, à partir des principaux sujets traités, d'un corps de pensées cohérent* ». Cela devrait déboucher, lors de la prochaine convention nationale des Clubs, en octobre 1982, à ce que M. Fourcade a annoncé comme un « *projet libéral de progrès* ». Un projet auquel M. Giscard d'Estaing, invité de cette convention, pourra apporter « *des éléments de cadrage et de projection* ».

D'autre part, comme le R.P.R. ou le P.R., les Clubs entendent être « *le fer de lance de l'opposition* ». Que cette volonté soit affichée par les différentes forces de l'ancienne majorité ne semble pas gêner M. Fourcade, qui a estimé : « *A l'heure actuelle, face à un gouvernement puissant, le pluralisme est nécessaire. Il peut y avoir plusieurs centres de réflexion, mais ce pluralisme doit aller de pair avec l'entente. Des passerelles doivent exister entre le R.P.R., l'U.D.F. et ses différentes composantes. Pour que ces passerelles fonctionnent bien, il faut qu'il y ait des structures solides.* » Ces structures solides, les Clubs Perspectives et Réalités entendent les mettre en place. — C. F.-M.

VOICI LA LETTRE DES FRANÇAIS QUI DÉCIDENT


LA LETTRE POLITIQUE ET PARLEMENTAIRE

pas de rumeurs, des faits pas d'états d'âme, des informations

La Lettre Politique et Parlementaire : des informations sur les projets, les initiatives, les décisions aux différents niveaux des pouvoirs : à l'Élysée, à Matignon, au Parlement, dans les ministères, dans les régions, dans les partis, dans les syndicats.

La Lettre Politique et Parlementaire est un organe de presse précis, technique, professionnel. C'est une synthèse hebdomadaire de 10 pages ; pour chaque nouvelle : un bref exposé, son contexte, ses implications et sa portée.

La Lettre Politique et Parlementaire est éditée chaque vendredi par le Centre d'Information des Collectivités Locales (autres publications : la Lettre du Maire, la Lettre du Personnel Communal, la Lettre des Techniques Municipales).

La Lettre Politique et Parlementaire n'est servie que sur abonnement (624 F par an).

Directeur : Guy Sorman

EXEMPLAIRE GRATUIT SUR DEMANDE

Chaque semaine :
- L'événement : commentaire du fait politique dominant.
- La chronique : calendrier des événements.
- A l'Élysée : analyse des décisions du conseil des ministres.
- A Matignon : les initiatives du gouvernement.
- Les ministères : l'état d'avancement des projets.
- A l'Assemblée et au Sénat : synthèse des débats ; travaux des commissions.
- Dans les partis et les syndicats : positions et évolutions ; les hommes.
- Dans les villes et les régions : les décisions locales de portée nationale.
- Au Journal Officiel : brève analyse des textes et de leurs conséquences.

NOM : ____________
Fonction : ____________
Adresse : ____________

La Lettre Politique et Parlementaire
13, rue d'Uzès. 75002 PARIS

société

SELON L'UNICEF

Deux millions d'enfants sont victimes d'une exploitation sexuelle

Genève. — Deux millions d'enfants sont sexuellement exploités dans le monde. Cette évaluation nous a été fournie par l'UNICEF (Organisation des Nations unies pour l'enfance). Jusqu'à il y a deux ans environ, cet organisme s'intéressait essentiellement aux problèmes de la nutrition, de la santé et de l'éducation des enfants. Ce n'est que depuis l'Année internationale de l'enfant (1979) qu'il s'est attaqué à ce fléau de taille : la prostitution enfantine, répandue aussi bien dans les pays pauvres que dans les pays industrialisés. Ainsi lit-on dans le dernier numéro de *Forum d'idées*, publié par l'UNICEF, sous la signature de MM. Densen-Gerber et Hutchinson, qu'aux Etats-Unis l'enfant prostitué, « *outre l'abus de drogues et d'alcools, est souvent battu par les proxénètes, en butte aux violences des clients et soumis à des conditions d'esclavage* ». D'autres articles donnent des détails effrayants sur les abus sexuels dont sont victimes les enfants de pays pauvres, notamment au Bangladesh.

De notre correspondante

Dans une déclaration faite en 1977 devant le Congrès à Washington, le docteur Densen-Gerber estime à 600 000 le nombre d'enfants des deux sexes prostitués aux Etats-Unis. La prostitution peut revêtir des proportions cauchemardesques. M. Peter David, rédacteur en chef de *Forum d'idées*, nous a signalé le cas, en Thaïlande, d'une petite fille de douze ans qui a déclaré que, depuis deux ans que sa mère l'avait vendue, elle pense avoir eu des rapports avec quatre mille hommes. Selon l'UNICEF, l'exploitation sexuelle des enfants entraîne des maladies et de nombreux troubles psychiques.

Pour Mme Aïda Gindy, directeur général de l'UNICEF pour l'Europe, c'est le Bureau international du travail qui fut le premier à donner l'alerte dans ses rapports sur l'exploitation du travail des enfants, laquelle peut prendre deux formes dont on parlait peu auparavant : la prostitution et la pornographie. L'UNICEF a été en mesure d'établir des statistiques concernant les pays industrialisés grâce à leurs travailleurs sociaux, à leur appareil judiciaire et à des associations privées. Une évaluation de la situation dans le tiers-monde est plus délicate à formuler. La Société anti-esclavagiste, dont le siège est à Londres, ou encore l'Eglise catholique aux Philippines, ont défriché le terrain. Leurs informations confirment que le phénomène s'est amplifié avec les arrivées massives de touristes et l'organisation de la prostitution enfantine au profit de ces derniers.

Affectivité et pauvreté

Mme Gindy nous a indiqué que des concertations en vue d'une solution dans le cadre de l'ONU sont menées par l'UNICEF avec des responsables du B.I.T. et de la commission des droits de l'homme des Nations unies, avec la collaboration d'organisations non gouvernementales. « *L'année internationale de l'enfant*, nous a-t-elle déclaré, *a permis une prise de conscience. Des campagnes d'information ont été lancées en direction de tous les Etats et un programme d'action préventive est en cours en dépit des immenses difficultés que cela représente. Il convient en premier lieu d'aider et d'éduquer les communautés et les familles, ces dernières étant souvent fautives. L'école a un rôle primordial à jouer et il faut que les enseignants comprennent que les enfants ne nécessitent pas seulement une instruction* et des *soins, mais qu'ils ont aussi des besoins affectifs. Le manque de tendresse les pousse, autant que la pauvreté, à suivre des étrangers, ou à tomber dans les pièges que leur posent les proxénètes. Il faudrait chercher à mieux connaître les aspirations des enfants des taudis et de ceux de la rue... Lorsque des progrès seront réalisés au stade de l'information et de l'éducation*, on *pourra mieux agir par voie législative, sans perdre de vue la lutte contre la misère, qu'elle soit matérielle ou morale.* »

Déjà des Comités d'action pour l'enfance ont été créés dans divers pays. « *C'est dans le tiers-monde, où l'urbanisation et le développement industriel anarchiques rendent le problème de plus en plus aigu, que ces comités sont le plus nécessaires* », estime Mme Gindy.

ISABELLE VICHNIAC.

Le ministère du temps libre lance une grande consultation auprès des associations

M. André Henry, ministre du temps libre, vient d'adresser aux associations nationales régies par la loi de 1901 un texte d'« hypothèses fondamentales » *pour préparer la concertation sur le futur projet de loi concernant* « la promotion de la vie associative ». *Ce texte est le résultat d'une première série de discussions avec vingt-cinq ministères concernés durant le dernier trimestre de 1981.*

Le premier ministre, saisi de l'ensemble des propositions, a confirmé, dans une lettre du 13 janvier, que les orientations définies au niveau interministériel devaient être la base d'une « très large consultation du mouvement associatif dans son ensemble ». *D'ici la fin du mois d'avril, le ministère va donc recueillir, par écrit notamment, les observations des associations nationales (d'ici le 15 mars) et des associations locales et régionales, par le biais des directions départementales et régionales du temps libre, jeunesse et sports.*

Au ministère du temps libre, on insiste sur l'ouverture qui sera donnée à ce débat qui doit, selon M. Pierre Mauroy, « *ne souffrir aucune limite à la libre expression des associations de toute nature* ». On ajoute dans l'entourage de M. Henry que le texte d'« hypothèses fondamentales » constitue « *une plate-forme minimale* », appelée à être améliorée, notamment dans le sens des avantages financiers et fiscaux que devraient obtenir les associations (*le Monde* du 23 septembre et des 18-19 octobre 1981).

Celles-ci ne sont pas les seules intéressées par la concertation qui s'ouvre. Des consultations vont être entreprises par le ministère du temps libre auprès des élus, des groupes parlementaires, des organisations syndicales et patronales, des organismes de « l'économie sociale » (mutuelles, coopératives...). Au terme de ces discussions, le conseil des ministres pourrait être saisi durant l'été, le Parlement à la session d'automne.

Le texte proposé à la discussion aborde cinq thèmes (1), qui font déjà partie du débat interne au monde associatif depuis l'été dernier. Le plus important concerne la reconnaissance d'une « utilité sociale », complétant l'ancienne notion « d'utilité publique ». La « *clé* » du changement, nous indiquait récemment M. André Henry. Actuellement 1 800 associations (dont 330 fondations) bénéficient du statut d'utilité publique, sur 350 000 associations, selon les estimations officielles. Un « tri » est nécessaire entre des associations de nature très diversifiée. Un nouveau statut peut le faciliter.

La « reconnaissance d'utilité sociale » pourrait être accordée pour dix ans, renouvelable, par l'Etat. Une commission nationale (Etat, magistrats, représentants d'organismes sociaux tels que la Caisse nationale d'allocations familiales) donnerait son avis, des commissions régionales (comprenant des élus, des représentants de l'Etat et des organismes sociaux, des magistrats) le feraient dans les régions. Il serait institué un « conseil supérieur des associations » pour les litiges.

Ce statut donnerait aux associations qui en bénéficieraient de multiples avantages, notamment un accès aux médias audiovisuels, des facilités de diffusion de leur presse, le droit de recevoir des dons (article 238 bis du code général des impôts), le droit de négocier avec l'administration des « *conventions de programme* ». Ces dernières pourraient être pluri-annuelles, permettant aux associations d'établir des programmes d'activité à moyen terme et les plans de financement correspondants.

Les associations qui ne pourraient obtenir ce statut auraient toutefois la possibilité de signer avec les pouvoirs publics des « *contrats d'action d'utilité sociale* », dans des secteurs particuliers où l'intérêt général serait reconnu. Les auteurs du texte ont ainsi voulu équilibrer les actions de soutien de la puissance publique entre les grandes associations et celles, plus modestes, plus spontanées, qui correspondent à l'émergence d'énergies et de besoins nouveaux.

Sociétés sans but lucratif

Le texte propose d'autre part que soit reconnu à des militants associatifs un « *statut de l'élu social* ». Le souci est ici clair : favoriser l'action bénévole et établir un équilibre entre les permanents (salariés) des associations et les administrateurs (non rétribués par elles). Ces « élus sociaux » se verraient attribuer un crédit d'heures pris sur leur temps de travail ; ils auraient accès à des stages de formation et pourraient bénéficier d'un « congé associatif » qu'ils financeraient par une épargne volontaire.

Ce « statut » correspond à une demande fréquemment formulée dans le monde associatif. Il constitue toutefois un point délicat, que souligne le texte en parlant de « *grandes difficultés d'application* ». Car un troisième interlocuteur apparaît alors : les entreprises. Les organisations syndicales sont-elles prêtes à accepter pour les militants associatifs des droits que seuls les élus du personnel possèdent actuellement ? Le patronat ne va-t-il pas objecter que l'on sort ainsi du domaine propre de l'entreprise, dont on risque aussi d'aggraver les charges sociales ? Si le projet doit avancer, il faudra qu'il soit pris en compte dans les négociations en cours sur la réduction du temps de travail.

Sur le financement des associations, les orientations présentées sont d'une grande prudence. D'une part parce que les associations ne sont pas d'accord entre elles sur les améliorations souhaitables. D'autre part parce que tout avantage fiscal bute sur les contraintes budgétaires, et rencontre des résistances dans les ministères concernés. Le ministère du temps libre propose *toutefois* que le secteur de l'économie sociale (2) serve de relais financier — indépendant de l'Etat — pour les associations (trésorerie, emprunts, garanties...). Relais dont ont surtout besoin les grosses associations gestionnaires d'équipements de loisirs, de vacances, d'éducation permanente, etc. Le ministère suggère en outre que ces associations puissent obtenir un nouveau statut juridique — de « *société sans but lucratif* » — qui leur permettrait de réaliser des actes commerciaux sans être pour autant assujetties à l'ensemble de la législation sociale et fiscale des sociétés. Le texte note à ce sujet que « *la disparition de la taxe sur les salaires est difficilement envisageable, mais* (son) *atténuation est possible dans le cadre général de la réforme de la fiscalité française* ».

Les associations, avec ou sans statut privilégié, pourraient aussi disposer de moyens d'expression accrus. L'utilisation des locaux publics (et pas seulement scolaires) leur serait notamment facilitée, suivant des modalités définies par contrat. L'Etat et les collectivités locales seraient appelés à encourager et soutenir les créations de « *maison des associations* » dans les communes de plus de dix mille habitants. Les associations auraient davantage de possibilités légales pour faire connaître leur existence et leurs activités (affichage, accès aux usager d'établissements publics, etc., etc.).

Les « hypothèses » du ministère du temps libre prévoient encore la possibilité pour les mineurs de seize à dix-huit ans et pour les salariés des asociations (sous certaines réserves) d'être élus aux organes dirigeants des associations, ce que ne prévoit pas la loi de 1901.

YVES AGNÈS.

(1) La reconnaissance d'utilité sociale : le statut de l'élu social ; les garanties de financement des associations par le biais de l'économie sociale : l'extension des moyens d'expression des associations : des allégements fiscaux.

(2) Une délégation à l'économie sociale a été créée au mois de novembre 1981 auprès du ministre du Plan et de l'aménagement du territoire.

ÉDUCATION

Un appel pour sortir la recherche en éducation de son « sous-développement »

Près de deux cents professeurs d'université, ensei-l'éducation, ont signé un « Appel pour la recherche l'éducation ont signé un « Appel pour la recherche en éducation » dont l'initiative revient à MM. Gérard Vergnaud, maître de recherche au C.N.R.S., et Pierre Rabardel, chargé de recherche à l'Institut national de la recherche pédagogique (I.N.R.P.). Ce texte se présente comme une véritable charte de la recherche en éducation, dont il dénonce l'actuel « sous-développement ». Ses défenseurs sont intervenus aux récentes journées nationales sur la recherche et la technologie, durant lesquelles fut finalement retenu le principe d'une « mission interministérielle sur la recherche en éducation », dont la création devrait être prochainement proposée aux divers ministères concernés.

Parmi les signataires de l'appel, on relève les noms de plusieurs personnalités qui ont marqué, par leurs travaux et leurs contributions, la recherche en éducation (1). Les responsables du Syndicat national des enseignements du second degré (SNES) et du Syndicat national des chercheurs scientifiques (S.N.C.S.) ont également signé cet appel.

« *Il faut à la France une recherche en éducation à la dimension des problèmes qui se posent* », affirme l'appel, après avoir rappelé que « *l'insuffisance de la recherche française en éducation a été reconnue dans le passé : en 1969, par exemple, le comité consultatif de la recherche scientifique et technique prévoyait la création d'un grand institut de recherche en éducation qui aurait dû compter huit cents chercheurs en 1980 ; en 1976, cette nécessité était réaffirmée par le ministre de l'époque sans pour autant se traduire dans les faits* ».

Ni les universités, ni le C.N.R.S. n'ont pallié cette absence, tandis que, parallèlement, l'Institut national de la recherche pédagogique (I.N.R.P.) était mis à mal. Le texte rappelle ainsi « *la quasi-disparition des habilitations de troisième cycle en sciences de l'éducation et en didactique* » et critique aussi « *la condamnation politique et l'arrêt de programmes de recherche dont les résultats auraient pu constituer une mise en cause de la légitimité du système social et de son système éducatif (...). L'indépendance à l'égard du pouvoir politique, notamment l'indépendance scientifique, est une nécessité absolue pour qu'une recherche en éducation de qualité puisse exister, y compris lorsqu'elle travaille sur des commandes ministérielles destinées à éclairer la mise en œuvre de la politique gouvernementale* ».

L'appel propose donc la création d'un « *institut national de recherche en éducation* », sur le modèle de ce que représente pour la santé l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), et par conséquent « *doté de ses structures d'évaluation et de coordination propres* ». Cet institut ne serait pas exclusif, les signataires étant favorables à une pluralité de structures (« *laboratoires propres, laboratoires associés, recherches coopératives sur programmes, groupements de recherches coordonnées* »), et le système C.N.R.S.-Université étant toujours incité à mener des travaux « *potentiellement riches en retombées dans le domaine éducatif* ».

Si le texte recommande une « *large participation des enseignants à l'émergence des thèmes de recherche* » et approuve le principe de « *recherches-action* » qui impliquent un va-et-vient entre la pratique pédagogique et la réflexion scientifique, il met toutefois en garde contre certaines illusions : « *La transformation du système de formation ne découlera pas d'une application mécanique des résultats de la recherche (...). Il serait vain d'attendre de la recherche un ensemble de recettes qu'il suffirait d'appliquer. La transformation des pratiques éducatives suppose une modification profonde des attitudes à l'égard de l'innovation, ressentie comme nécessaire d'une part, mais redoutée, d'autre part, parce qu'elle est une remise en cause.* »

Enfin, les signataires proposent que deux filières de recrutement permettent d'accéder à cet institut national de la recherche en éducation (aussi bien les diplômés de l'enseignement supérieur que les enseignants de terrain), mais avec la création d'un « *statut unique* » des chercheurs en éducation, « *analogue à celui des chercheurs C.N.R.S. ou à celui des enseignants chercheurs de l'université* ».

EDWY PLENEL.

(1) On relève, notamment, les noms de Mme Viviane Isambert-Jamati, directrice de l'U.E.R. de sciences de l'éducation de l'université Paris-V, et de MM. Jean-Claude Filloux, professeur à l'université Paris-X ; Louis Legrand, professeur à l'université de Strasbourg ; Antoine Léon, professeur à l'université Paris-V ; Gaston Mialaret, professeur à l'université de Caen ; Bertrand Schwartz, professeur à l'université Paris-IX, et Georges Snyders, professeur à l'université Paris-V.

Urgence et dispersion

Un signe d'impatience. L'appel lancé par près de deux cents acteurs et partenaires, à divers titres, de la recherche en éducation manifeste, une nouvelle fois, l'attente d'un secteur qui se sent, depuis le 10 mai, à l'écart des grands projets et des vastes ambitions. Le « changement » n'ébranle *pas* l'école : il s'y infiltre avec prudence et discrétion, selon la stratégie choisie par M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale. Sans contester la nécessité de ces précautions à l'égard d'une institution par trop bousculée de réforme en réforme, certains responsables aimeraient donc que, au-delà des exigences immédiates, la direction future soit mieux indiquée. Bref, que, d'emblée, l'on sache que l'on ira loin : *ménager n'oblige pas forcément à temporiser.* Ces responsables, notera-t-on, ne sont *pas des moindres* : cet appel n'a-t-il pas été contresigné par M. Bertrand Schwartz, auteur du *rapport sur l'insertion professionnelle et sociale des jeunes*, remis en septembre dernier au premier ministre, ou par M. Louis Legrand, longtemps responsable des principaux travaux à l'Institut national de la recherche pédagogique (I.N.R.P.) et chargé aujourd'hui d'une mission d'étude des collèges ?

Dans le milieu éducatif, le colloque de M. Jean-Pierre Chevènement a fait des envieux. Et on aimerait que l'exemple soit suivi : profitant de cette tribune, plusieurs signataires de l'appel ont proposé l'organisation prochaine d'un colloque identique « *portant spécifiquement sur l'éducation* » et suggéré que la recherche en éducation fasse l'objet d'un « *programme prioritaire* » (*le Monde* du 19 janvier).

Leur exigence s'appuie sur un inventaire sévère des lieux. Ces dernières années, la recherche en éducation a été sans conteste brimée et orientée vers des objectifs utilitaristes. Le rapport de la commission du bilan sur l'état de la France en mai 1981 note que l'I.N.R.P. « *ne dispose que de moyens financiers réduits et n'a aucune structure de diffusion systématique du résultat de ses travaux auprès des enseignants* ».

Le plan intérimaire pour 1982 et 1983 demande, dans ces conditions, que l'activité de recherche des enseignants soit « *mieux reconnue et mieux organisée* » et que les structures de la recherche pédagogique soient « *réaménagées* » et ses moyens « *renforcés* ». Si l'objectif — un retour à l'indépendance de la recherche, garant de sa fécondité, et son introduction dans les activités de formation initiale et continue des maîtres — est acquis, sa réalisation est plus complexe. La dispersion est, en effet, actuellement la règle. Dispersion des organismes : la scission, en 1976, de la *recherche et de* la documentation pédagogiques, confiées l'une à l'I.N.R.P., l'autre au C.N.D.P. (Centre national de documentation pédagogique), ne facilite pas les choses. Dispersion des équipes : des universités aux mouvements pédagogiques, du C.N.R.S. aux écoles normales, les lieux de recherche et d'expérimentation sont multiples. Toute la difficulté est là : comment accroître l'efficacité sans pour autant uniformiser ?

Le ministère de l'éducation nationale attend, pour faire connaître ses intentions, de prendre connaissance à la fin de ce mois, des rapports de « bilan et perspectives » qu'il a demandés aux directions du C.N.D.P. et de l'I.N.R.P. S'il ne résout les problèmes techniques et administratifs soulevés par une réorganisation de la recherche en éducation, l'appel, que lancent les premiers concernés par ces décisions, a au moins un mérite : rappeler que l'amélioration de l'école passe par l'innovation, et cette dernière, par la recherche. — E. P.

La stratégie du changement dans l'enseignement

(Suite de la première page.)

La FEN a toutes raisons de le dire avec force, car c'est sa raison d'être depuis toujours. Mais, face à un gouvernement qui ouvre grandes les voies de la concertation, la première forme d'action syndicale est la négociation. Une négociation d'un caractère nouveau puisque notre partenaire met sur la table, sans dissimulation ni truquage, l'ensemble des données relatives au problème en discussion. Ce qui entraîne nécessairement pour l'interlocuteur syndical un surcroît de responsabilité.

Et si l'action directe de la FEN est un jour nécessaire, elle devra tenir compte, dans ses formes et dans le choix des moyens, d'une différence fondamentale avec le passé. Hier, chaque bataille sur un point particulier n'était qu'un élément d'un combat contre une politique d'ensemble défavorable aux travailleurs. Aujourd'hui, si nous avons à nous battre sur tel élément jugé défavorable — comme ont déjà été amenés à le faire à juste titre certains syndicats nationaux de la FEN, — ce n'est en quelque sorte qu'un « accident » dans un contexte qui nous est globalement favorable.

Alors, dans tout cela, dira-t-on, et l'indépendance syndicale ? Plus que jamais, la FEN défend sa totale liberté de décision. Elle redit son refus de tout cumul des responsabilités ou des mandats. Mais nous ne devons pas tomber dans le piège d'imaginer que l'indépendance n'existerait que dans la contestation. Savoir dire librement oui est aussi important que de savoir dire non.

Qu'on ne s'imagine pas pour autant que la FEN se situe dans une perspective idyllique. Nous sommes bien placés pour savoir quelle lutte quotidienne il nous faut mener pour faire reconnaître non seulement dans les mots mais dans la réalité concrète du budget la priorité que doit constituer à notre avis l'« *investissement éducation* ».

Certes, nous savons bien qu'il y a d'autres priorités et que la grande affaire, c'est d'abord la bataille de l'emploi.

Mais qui pourrait imaginer que sacrifier l'« investissement éducation » ferait reculer le chômage ?

Qui pourrait imaginer que refuser aux jeunes d'aujourd'hui la formation de qualité à laquelle ils ont droit serait un élément de nature à faciliter leur insertion dans la vie active et à faire reculer le chômage ?

Chacun comprendra qu'au moment où s'ouvre le grand débat sur l'avenir de l'école je ne puisse passer sous silence notre volonté de voir mettre en œuvre dans le cadre de cette législation une profonde refonte de notre système éducatif.

Le président de la République et sa majorité se sont clairement engagés sur la perspective d'un service unifié et laïque de l'éducation nationale, et la phase de concertation vient de s'ouvrir avec l'ensemble des parties concernés.

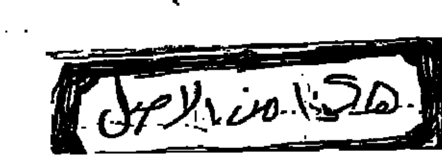
Le débat est public, ces derniers jours, sur les grandes structures de notre système éducatif, qui vont être inévitablement remises en cause. D'autant qu'il faudra inscrire tout cela dans la perspective de la décentralisation.

Comment voudrait-on qu'un tel débat ne rencontre pas un profond écho au sein de notre fédération !

Nul doute que l'expression de la FEN sur un tel thème, à *un* tel moment, ne soit un événement remarqué : je la souhaite claire, sereine et, si possible, unanime.

Voilà donc très simplement évoqués les grands débats qui alimentent la vie de la FEN. Convaincus, plus que jamais, de la nécessité d'un interlocuteur syndical fort et responsable pour mener à bien le changement, nous voulons renforcer encore notre organisation, afin que, tous ensemble, nous fassions passer dans les faits l'immense espoir qu'a soulevé parmi les travailleurs la victoire du 10 mai.

JACQUES POMMATAU.



Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

« Amadeus », de Peter Shaffer

Un blanc à remplir



Réunir sur une même scène François Périer et Roman Polanski est, en soi, un événement : ils jouent ensemble, au Théâtre Marigny, Amadeus, *de Peter Shaffer, auteur d'*Equus, *qui avait également été créé là.*

Amadeus, *c'est la vie de Mozart racontée par son rival Salieri, compositeur de la cour de Vienne, fasciné par cet « enfant obscène », exaspéré par son génie, jaloux au point de rêver de le tuer... François Périer (Salieri) tient le spectacle de bout en bout. C'est la première fois que Roman Polanski joue dans un théâtre parisien.*

C'EST aujourd'hui, 27 janvier, l'anniversaire de Mozart. Il est né le 27 janvier 1756 à Salzburg.

Hier, mardi 26 janvier 1982, a eu lieu au Théâtre Marigny, à Paris, la présentation à la presse de la pièce de Peter Shaffer, *Amadeus*, dont Mozart est l'un des protagonistes.

Une habitude ancienne des grands quotidiens d'information de Paris, comme des autres capitales, veut que le compte rendu d'une pièce de théâtre paraisse le lendemain de la présentation à la presse.

Il était donc naturel de « réserver », sur cette page de ce numéro du 27 janvier de ce journal, un espace libre, afin d'y placer le compte rendu d'*Amadeus*.

Et même d'y réserver un espace assez étendu, car cette œuvre a été créée en Angleterre en 1979, or, depuis cette date, n'ont été entendus que des éloges d'*Amadeus*, qui a déjà été reprise dans de nombreux pays — un succès mondial.

Mieux encore : d'y réserver un espace exceptionnellement généreux, puisque à toutes ces circonstances favorables s'ajoute le fait, évoqué ci-dessus, que le compte rendu d'*Amadeus*, par un hasard heureux, paraît le jour de l'anniversaire de la naissance de Mozart.

Or qu'arrive-t-il ? Il arrive qu'*Amadeus*, la pièce de Peter Schaffer, telle qu'elle est présentée au Théâtre Marigny, mise en scène par Roman Polanski, traduite par Pol Quentin, décorée par Anthony Powell, jouée par François Périer et Roman Polanski, se révèle une œuvre d'une telle inexistence, d'une vacuité si flagrante, que six à huit lignes suffiraient amplement à rendre compte de l'événement, du non-événement.

Comme dirait Emile Ajar : « *C'est l'angoisse.* » Cet espace blanc, réservé à ce que l'on croyait être une pièce de théâtre appelée *Amadeus*, comment le couvrir de mots imprimés ?

Le lecteur aura d'ores et déjà constaté que, en tirant furieusement à la ligne, l'énoncé pur et simple de ce contretemps a déjà permis de noircir pas mal de papier.

Continuons. Il est 2 heures du matin. Quand je suis sorti, penaud, du Théâtre Marigny, j'ai eu la chance de rencontrer, sur une allée du jardin des Champs-Elysées que la pluie rendait un peu boueuse, un ami américain qui m'a raccompagné chez moi dans sa vieille auto. Lui aussi avait constaté l'inexistence objective de la prétendue pièce annoncée sous le titre *Amadeus*.

A la maison, je me suis fait un café noir avec un filtre en papier, puis me suis assis devant ma machine à écrire italienne fabriquée au Japon.

L'idée d'écrire un « éreintement » de ce que j'ai vu et entendu ce soir (hier soir) ne m'est pas venue. Tout éreintement est éreintement de quelque chose, d'une construction mal conçue, d'un dialogue mal écrit, ainsi de suite. Mais, sous le titre *Amadeus* ne se cachent ni construction ni dialogue, rien à quoi s'en prendre.

Mentir ? Prétendre qu'une pièce est effectivement représentée au Théâtre Marigny ? Inventer une vague histoire ? Jurer ses grands dieux que Périer et Polanski, sur scène, font quelque chose ? Ce serait tout de même un peu gros. Et un vieux fond d'honnêteté professionnelle s'y oppose.

Soit dit en passant, Périer et Polanski ne sont pas les seuls comédiens égarés sur la scène du Théâtre Marigny, ils sont là une trentaine d'acteurs. Par exemple, enfoui dans un manteau gris, Marc Dudicourt.

Dudicourt est l'un des clients fidèles d'une librairie de la rive gauche que je fréquente moi aussi, c'est une librairie particulièrement reposante car on y trouve très peu de livres : la libraire a un caractère de chien, n'admet chez elle qu'un très petit nombre de titres, pas forcément les meilleurs mais chacun est libre de ses goûts.

Cette libraire, je la rencontre tout récemment boulevard Saint-Germain côté numéros impairs, et elle me dit : « Dudicourt est à l'agonie, il tient le rôle d'un baron franc-maçon dans *Amadeus*, mais les journalistes qui sont venus aux répétitions n'ont interrogé que Périer et Polanski, les photographes n'ont photographié que Périer et Polanski, et les trente autres acteurs c'est comme s'ils n'existaient pas.

— Rassurez tout de suite Dudicourt, ai-je répondu à la libraire, je vous promets de citer son nom dans le compte rendu de la pièce. D'habitude, il est très bien Dudicourt, parfois même c'est lui le meilleur, alors moi l'injustice, ça me bouleverse. Dudicourt aura droit à sa quote-part. » Voilà c'est fait.

⁂

A propos de théâtre, lundi 25 janvier j'ai vu une vraie pièce qui s'appelle *Langelique*, au Centre culturel de Fontenay-le-Fleury.

J'ai emprunté l'autoroute de l'Ouest, puis l'embranchement de Chartres. J'ai quitté l'autoroute à la bretelle de Bois-d'Arcy. Une dizaine peut-être de kilomètres dans des bois, et Fontenay-le-Fleury ce sont des immeubles locatifs récents. Pas gai du tout, la nuit.

Le Centre culturel, c'est très peu de chose, comme locaux, mais très bien tenus, avec des affiches et des images magnifiques. Les gens qui s'occupent de cet endroit font ça avec intelligence et amour, ça se voit.

Langélique, c'est un boulanger qui, devant le public, fait des croissants et des brioches. C'est toujours intéressant de voir en quoi consiste exactement le travail des travailleurs.

Pendant qu'il fait ses croissants, le boulanger raconte des choses de son enfance, et aussi comment il a débuté dans le métier.

C'est très beau, on apprend des choses. Les gestes du boulanger et ses paroles forment un tout organique. Il y a une émotion, un mystère, une prise de conscience de situations que le spectateur connaissait mal.

La petite salle était remplie entièrement de jeunes filles et de jeunes gens de cette cité ouvrière. Ils étaient très attentifs. Après le spectacle, ils se sont entretenus avec l'acteur.

Cette pièce est « produite » par la compagnie de Catherine Dasté, qui tourne donc comme cela dans les petites cités sans grande vie. *Langélique* a été écrite et mise en scène par Philippe Orgebin et Daniel Berlioux. Le théâtre, c'est cela, cette conscience, ce talent, et cette volonté d'aller le soir à la rencontre d'inconnus pas spécialement privilégiés. Molière déjà ne faisait pas autre chose.

Cette pièce remarquable et sympathique, *Langélique*, qui était jouée à Fontenay-le-Fleury pour la première fois, ce qui est un événement, peut-être n'en sera-t-il rendu compte qu'ici même, et en peu de mots, comme l'on voit, alors que de cet *Amadeus*, nous entendons parler beaucoup, sur les ondes et ailleurs, depuis des semaines. Et pourtant, *Amadeus*, ce n'est rien, en comparaison de *Langélique*. L'information a de ces injustices.

Avec le secours de la libraire pas commode de Marc Dudicourt et des croissants chauds de la compagnie Catherine Dasté, je crois que je suis arrivé à combler un peu le grand blanc réservé à l'absence de pièce qui a nom *Amadeus*. Il est 3 h. 30 du matin. Je vais aller déposer cet article au journal, rue des Italiens (toujours cette gêne de déranger le veilleur de nuit), puis je rentrerai me coucher.

Je n'avais rien à dire, sur *Amadeus*. Je n'avais rien à écrire. Cet article est au-dessous de tout. J'ai été piégé par les circonstances : le nom de Mozart laissait espérer tant de choses...

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre Marigny, 20 h. 30.

« Œuvres de cinéma inédites » de Jean Renoir

Un grand voyage vers d'autres rivages

JEAN RENOIR est mort à Beverly Hills, le 12 février 1979. Quelques semaines auparavant Claude Gauteur avait fait publier aux Editions Veyrier (avec le concours du Centre national des lettres) un scénario entièrement élaboré, découpé, dialogué, *Julienne et son amour*, que Renoir avait écrit, en 1968, pour Jeanne Moreau, après l'esquisse (figurant dans le même livre) d'un autre projet destiné à l'actrice : *En avant, Rosalie !* Le film existait réellement sur le papier. On le « voyait ». On put, alors, se rendre compte que, s'il avait été tourné, il aurait été l'admirable « testament artistique » d'un auteur qui, entre 1962 (*le Caporal épinglé*) et 1969 (*le Petit Théâtre de Jean Renoir*, réalisé pour la télévision, subit — il l'a dit lui-même — « *sept ans de chômage forcé* ».

Julienne et son amour avait été tiré des archives conservées par Mme Anne de Saint-Phalle, fondé de pouvoir du cinéaste. Les milieux du cinéma connaissent mieux Mme de Saint-Phalle sous le nom de Ginette Doynel, qui inspira à Truffaut celui de son personnage Antoine Doinel. Dans ses archives, Claude Gauteur a puisé les *Œuvres de cinéma inédites* (synopsis, traitement, continuités dialoguées, découpages) dont les textes viennent de paraître aux éditions Cahiers du cinéma / Gallimard, dans la collection dirigée par Jean Narboni. C'est un événement considérable.

La recherche historique, bien sûr, y trouve son compte. On connaît, maintenant, les projets de films non réalisés par Jean Renoir, entre 1936 et 1969. Deux ou trois seulement avaient été publiés dans *les Cahiers du cinéma*, au cours des années 50. Claude Gauteur, qui commente ces textes, avec une concision derrière laquelle on sent la jubilation d'un découvreur de trésors, a donné toutes les indications nécessaires pour situer la genèse et les dates de ces projets, dont certains eurent plusieurs versions. L'ordre chronologique était, ici, indispensable. Car ces films, seulement écrits, doivent être lus, examinés, par rapport à ceux, tournés à la même époque, que nous connaissons. Ainsi, en 1936, une adaptation (en trois rédactions successives) de *la Séquestrée de Poitiers*, étrange fait divers réel de la province raconté par André Gide, correspond à *La vie est à nous*, film électoral pour le parti communiste, et à *la Partie de campagne* (inachevée), d'après Maupassant.

Les détours romanesques

On peut, de chapitre en chapitre, reconstituer un tableau des films imaginés accompagnant les films concrets. Mais, si des indications sont fournies sur les circonstances qui ont amené Renoir à renoncer à tel projet pour tel autre, rien ne prouve qu'il aurait été le même cinéaste en réalisant ce à quoi il a renoncé. Bien sûr, on retrouve, ici et là, une thématique depuis longtemps recensée par ses exégètes : l'opposition des gens installés socialement aux « irréguliers » (on dirait aujourd'hui « marginaux »), l'éloge de la vie naturelle, instinctive, selon Boudu et quelques autres. Ce n'est tout de même pas ce qui domine. Et, pour les années d'avant-guerre où Renoir fut un cinéaste « engagé », deux textes très développés paraissent pour le moins surprenants : *les Millions d'Arlequin* (1938) et l'adaptation de *Roméo et Juliette* (1939). Le premier tourne autour d'une histoire d'héritage provoquant, dans des paysages méridionaux, des rapports humains très complexes (il y avait même un rôle prévu pour Yvonne Printemps, qui en aurait été sûrement métamorphosée). Le second transpose la tragédie de Shakespeare dans l'Algérie contemporaine, les deux familles ennemies possédant des entreprises de transport concurrentes.

Plus surprenant encore est *Magnificat*, écrit et déposé à l'Association des auteurs de films en 1940, avant le départ de Renoir pour les Etats-Unis, via le Portugal, et repris, développé, beaucoup plus tard. C'est à Mme Dido Renoir que ce recueil doit une longue continuité, écrite en langue anglaise, après deux synopsis préparatoires. Il semble bien que Renoir ait porté ce *Magnificat* (inspiré par une expédition de missionnaires français au Brésil) comme une obsession. Il y manifestait, bien avant *le Fleuve*, des préoccupations spiritualistes.

Ainsi va-t-on de surprises en surprises quant à l'inspiration profonde d'un auteur de films dont on croyait tout connaître. C'est un grand voyage vers d'autres rivages, où Jean Renoir, en écrivant, fut le seul à aborder. *Christine* (1951) est une variation personnelle et moderne sur le thème d'une sorte de « dame aux camélias », femme entretenue et aimée, à Paris, par un jeune Américain de Georgie. Or, cette Christine d'Holbach a, sans que cela se voit, du sang noir dans les veines. Mais sa jeune sœur, pensionnaire de l'Institution de la légion d'honneur, est une « négresse ». Une bizarrerie, issue, peut-être, de fantasmes non révélés ailleurs traverse pratiquement tous les projets dont le traitement dépasse l'ébauche.

Les cinéphiles se passionneront, en référence au film de Minnelli, pour le long scénario comportant six séquences déjà découpées et dialoguées d'une vie de Van Gogh. Mais que penser de *la Mort satisfaite* (1965), promenade onirique, sinon fantastique, philosophique en tout cas, à travers les activités de la grande faucheuse accomplissant son travail ? Jean Renoir avançait là sur des terres inconnues, poussé par on ne sait quelle force. On ne l'y suit pas sans curiosité ni, surtout, sans émotion.

Dans les dernières années de sa vie, le cinéaste, en retraite forcée, s'était fait écrivain : un livre sur son père, son autobiographie, et trois romans, dont le premier, *les Cahiers du capitaine Georges*, est très beau.

Ses œuvres romanesques laissaient transparaître toute une aventure intérieure, des secrets. Mais en lisant aujourd'hui les *Œuvres de cinéma inédites*, on s'aperçoit que le talent littéraire de Renoir s'est formé là, tout en dévoilant déjà une face cachée de lui-même. La plupart de ces scénarios qui ne sont pas devenus des films sont de véritables nouvelles dont les sujets et l'écriture ont quelque chose de fascinant par la différence presque fondamentale (il y a quelques similitudes, juste anecdotiques) avec les œuvres filmées. C'est comme s'il y avait eu de temps à autre chez ce créateur qui prenait des allures de « bonhomme » tout rond et sans mystère un dédoublement schizophrénique.

L'homme insurgé

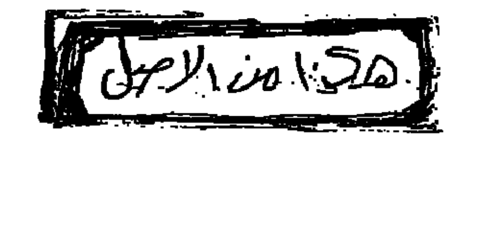
Va-t-il falloir, à la lumière de cette publication, reconsidérer le cas Renoir ? Avant qu'elle ne paraisse, nous avions reçu un essai de Daniel Serceau : *Jean Renoir l'insurgé*, qui, venant après beaucoup d'études ou de livres écrits sur le cinéaste, s'appuyait sur une « lecture » nouvelle des images de ses films. Pour Daniel Serceau (qui examine avec beaucoup de pertinence l'expression cinématographique, la mise en scène), Renoir a toujours été un cinéaste historique et politique. « *Il a poursuivi les mêmes lignes de réflexion tout au long de sa vie, et il n'y a pas de coupure dans son œuvre.* » La thèse, car c'en est une, préfacée avec enthousiasme par Marc Ferro, dont on déplore le coup de pied décoché à André Bazin, trouve de quoi se soutenir, même si elle ne convainc pas entièrement, dans les films des années 30. L'essai s'arrête à *la Règle du jeu* — il y aura un second volume. Sans mésestimer le travail de Daniel Serceau et ses connaissances cinéphiliques, on peut se demander comment il pourra garder son propos, sa position, jusqu'au bout de la carrière de Renoir.

Une chose est certaine : le rassemblement des œuvres inédites fait un peu l'effet d'une bombe. Tout cela complète et transforme le portrait du réalisateur, de l'auteur, de l'homme. Et il sera, désormais, impossible de ne pas en tenir compte. C'est comme si, dans une maison connue, familière, on venait d'ouvrir toutes grandes les portes et les fenêtres de pièces contenant les collections d'une cinémathèque dissimulée.

JACQUES SICLIER.

★ *Jean Renoir - Œuvres de cinéma inédites.* — Editions Cahiers du cinéma/Gallimard, 446 pages. Prix de lancement : 120,60 F jusqu'au 1er mars.

★ Daniel Serceau - *Jean Renoir l'insurgé (1)*. — Editions le Sycomore 270 pages ill., 69 F.



PINA BAUSCH AU THÉATRE DE LA VILLE

Rappel à l'ordre de l'amour

Pina Bausch est au Théâtre de la Ville du 9 au 13 février, avec sa compagnie de l'Opéra de Wuppertal et deux spectacles : Café Muller *(le Monde du 27 mai 1980), à 18 h. 30, et* la Légende de la chasteté *(le Monde du 18 juin 1980), à 20 h. 30.*

IL est arrivé à tout le monde, jour ou l'autre, d'euphorie spéciale ou de cafard outre mesure, seul ou en société, devant une glace ou dans un coin, sur une musique ou en silence, de faire un pas de travers, de fléchir sa jambe derrière le genou et de laisser ballotter ses bras, comme si on allait s'évanouir, et de se reprendre, de devenir un paquet de linge ou une boule de nerfs, et de faire alterner la mollesse et la vigueur, de s'adonner, pendant quelques secondes, à une gymnastique déglinguée, sans utilité, se dépenser sans but, tracer d'autres gestes dans l'espace, le fouetter, s'appuyer sur lui comme pour y prendre son envol, habiter son corps de postures étrangères, de fièvres lointaines, de réminiscences cinématographiques, devenir la reine de Saba ou Elvis Presley, ou les deux en même temps, les faire lutter, valser en soi au même moment, se mettre dans la peau d'un tigre, d'une gitane, se parer de cuir ou de falbalas, respirer différemment, souffler, écumer, nager sous l'eau, sirène ou homme-grenouille, oiseau, toupie, gyroscope, pantin, mécanique.

Peut-être que la danse, plus que les larmes, est le sifflet léger d'une soupape de l'âme. Est l'imploration de cesser d'être l'homme, sociable, réglé, dompté, pour redevenir animal, dieu, eau, feu. Si l'on imagine que la personne qui se met ainsi à dérailler, à faire le singe, pas forcément pour faire rire la galerie, mais parce qu'elle ne peut plus continuer à faire marcher sa tête si à l'écart de son corps, pour ne pas étouffer, pour ne pas hurler, si cette personne donc, par hasard, et parce que c'est son costume d'usage en cette heure-ci, porte un complet-veston et une cravate, ou un tailleur trois pièces, et c'est ainsi le plus souvent que Pina Bausch habille ses personnages, en endimanchés, en fêtards timides, en dragueurs coincés, eh bien ! ces gestes deviennent non seulement cocasses, mais graves, ils disent la perte en nous, le regret de quelque chose de vital. Pina Bausch donne à des enveloppes ordinaires des statures de héros, de symboles.

Il ne s'agit pas de moquerie, comme dans *le Bal* : la tendresse appliquée ne suffit pas à faire passer la dérision des comportements petits-bourgeois. Pina Bausch ne raconte pas forcément quelque chose de suivi, elle lâche juste des corps dans un espace (boîte répétitive de la salle des fêtes, du café dansant ou du hall de bordel), et les fait tourner, défiler, s'attirer et se repousser, se défouler, s'embrasser, se casser les pieds, se tordre les chevilles (toujours la même détonation d'humour douloureux), s'étreindre et se défaire, selon des principes d'attraction et de répulsion physiques.

Célébration du deuil de la danse

La danse est peut-être la discipline qui impose le moins, qui « bouche » le moins, qui laisse le plus de place possible, de courants, de mouvements d'esprit entre le regard et la scène. Comme une lame de fond qui l'emporterait, ou comme un souffle d'air, la conscience vogue, balance, décroche, se perd, se reprend, va ailleurs, en soi-même éventuellement, puis revient sur le geste de départ qui l'a inspirée et qui s'est déjà muée en un autre geste, en une autre idée (la chronophotographie, la photographie du mouvement pourrait matérialiser ces ondes, ces zébrures). La gymnastique d'un corps étranger, s'il ne se livre pas dans des clichés, dans des ivresses conventionnelles, s'il est pris par quelque chose d'intense, qui peut être extrêmement joyeux, ou extrêmement douloureux, ou extrêmement sage, se transpose immédiatement en gymnastique du cœur. Ainsi la danse, la « bonne » danse (celle dont la technique est devenue fluide au point d'être invisible, au point de faire oublier que c'est le corps qui s'agite, mais quelque chose d'autre, à la fois brûlant, indicible, recouvert ?), cette danse-là invite à de petites sautes de conscience, courts-circuits, mini-voyages à l'intérieur.

Pina Bausch, inlassablement, semble célébrer le deuil de la danse dans la société (comme pour le fauve en cage l'évocation de la jungle), et rappeler à l'ordre de l'amour, faire la part entre les pulsions vitales et les pulsions morbides : est-ce que j'aime assez, et est-ce que j'aime « bien », est-ce que je ne passe pas à côté d'occasions d'amour, et est-ce que je ne suis pas en train de les détruire dès que je les saisis ?

De toutes ces questions, qui sont le lot commun, la note la plus vibrante est donnée, en trois quarts d'heure, et sur la seule musique d'un violoncelle, dans *Café Muller*. La mémoire a conservé peu de choses de ce spectacle, sinon la certitude de quelque chose de capital, quelque chose qu'on se doit de dire, et qui là est dit, une fois pour toutes, mieux que jamais, et si raidement, si purement, qu'on en tremble, qu'on en a la parole coupée, et qu'on sort le cœur blessé et pansé, baigné d'un effluve de larmes. Ce n'est pas Pina Bausch qui nous blesse le cœur, il était déjà blessé, seulement cette blessure était tombée dans l'oubli, on s'était employé à nous la faire oublier, à la faire passer pour futile, romantique, narcissique, et Pina Bausch, par l'intermédiaire du corps de ses danseurs, nous rappelle à la réalité, à la vitalité de cette blessure. Elle ne nous en tend pas le miroir, ou l'illustration, mais une sorte de radiographie cinglante qu'elle accompagne en même temps d'émollients, d'une trousse de secours pour brûlés au second degré.

HERVÉ GUIBERT.

BUTOH ARIADONE AU CARRÉ SILVIA MONFORT

Carlotta Ikeda, l'embellie

Le groupe féminin de danse butoh Ariadone, dirigé par Carlotta Ikeda, donne une série de représentations au Carré Silvia Monfort, du 5 février au 7 mars, avec au programme Zarathoustra.

UNE petite femme silencieuse, souriante, la bouche grande et sinueuse, le mollet musclé, c'est Carlotta Ikeda, directrice d'Ariadone, la seule troupe de danse butoh féminine existant au Japon. Féministe ? Lui poser la question paraîtrait incongru. En pareil cas, elle laisse la parole au chorégraphe Ko Murobushi. Depuis plus de dix ans ils travaillent ensemble. C'est lui qui lance sur scène les six sorcières grimaçantes qui se tordent au sol, s'entre-déchirent comme des Bacchantes à moins de minauder sournoisement dans une parodie de Gagaku. C'est lui qui, tel un illusionniste, soumet Carlotta Ikeda aux métamorphoses les plus étranges : traversée de part en part comme un volcan en éruption, crucifiée dans son manteau rouge comme une sainte martyre. Couchée dans son tombeau-miroir, elle alterne savamment le jeu de la séduction et de la répulsion, de l'innocence et de la rouerie dans une ambiguïté délectable.

L'autre soir au Palais des Glaces notre confrère Paul Alain Lequeux pour sa « carte blanche » a tenté de sortir Carlotta Ikeda et Ko Murobushi de leur magie noire, de les projeter devant nous un peu comme des Martiens isolés de leur élément naturel. Spectacle fascinant, où chacun d'eux semblait ignorer l'autre, uniquement préoccupé de sa survie. Lui, abandonnant pour une fois sa nudité de momie en décomposition, devenait la bête du film de Cocteau, griffu, roulant des yeux, dépossédé de son pouvoir, pathétique finalement.

Carlotta, où qu'elle soit, c'est la Belle, ou plutôt l'embellie, tout entière dans le moment présent et se livrant ce soir-là avec fougue aux délices de l'improvisation. Le corps nu, blanchi, les cheveux hérissés en rayons de soleil rouges, un poignard sur le sexe, muscles rétractés, elle échappe par saccades à l'enroulement fœtal. Son visage impassible, d'une transparence de porcelaine, les yeux révulsés sur une transe intérieure, paraît sublimé. Pendant tout le spectacle, elle restera pliée. Elle va et vient à quatre pattes avec des impatiences de félin, s'abreuve dans une vasque de cuivre, se précipite sur le musicien comme pour morde les sons et s'offre le dos cambré à une pluie de sable blanc tombé des cintres. Le *Lamento d'Ariane* de Monteverdi exalte son douloureux abandon aux confins de la vie et de la mort. Des visions folles traversent notre imagination : Amazone, femme panthère, fleur marine, sphinx. Carlotta Ikeda crée de toutes pièces sa propre mythologie, qui ne ressemble à rien de déjà vu.

Au sortir des ténèbres

Privée du sortilège de la scène, elle a retrouvé son apparence d'étudiante sage. Elle explique posément son itinéraire : une formation Graham, parce que cette technique, fondée sur la respiration, la contraction-décontraction et le travail du bassin sont très proches des Orientaux. Mais Carlotta Ikeda fait partie de la génération née au temps d'Hiroshima, la génération de l'Apocalypse. Dans les années 70, elle adhère au mouvement Butoh, qui propose le rejet des influences occidentales (« américaine surtout ») et le dépassement de la tradition japonaise, en particulier du nô, vidé de sa substance religieuse : « *Le Butoh*, dit-elle, *est comme un vomissement, la plongée au-delà du bien et du mal, le retour au chaos originel. Pour cela, le danseur doit dépasser les techniques, s'acharner à sortir de lui-même. Il lui faut casser son unité d'individu ; alors le corps, dénudé, agressé, transgressé, peut plonger au-delà des limites de l'homme pour retrouver le cosmos. Le but de la danse, c'est la rencontre entre l'être intérieur et sa représentation extérieure.* »

Ko Murobushi, qu'elle rencontre à cette époque, influencé peut-être par le mouvement hippy, insiste sur le caractère messianique du Butoh. Il cherche des images fortes, des musiques insolites (surtout pas japonaises pour ne pas retomber dans les clichés traditionnels). Ses choix arbitraires autodidactes et intuitifs, encombrés de gadgets totalement délirants, l'amènent à renouveler les recettes du surréalisme, qui va fortuitement se ressourcer au Japon.

Seulement, le Butoh a des relents de soufre dans le Japon d'aujourd'hui, axé sur la compétition économique et le progrès, où les danseuses formées en masse reproduisent comme autant de poupées mécaniques la virtuosité du ballet académique occidental. La compagnie Ariadone est reléguée dans la marginalité du noyau intellectuel et estudiantin. Le Butoh à Tokyo, c'est un peu comme la *post modern dance* à New-York. L'un et l'autre ont la même vertu subversive — d'ailleurs les « rencontres de hasard » chères à Cunningham ne sont pas tellement éloignées de l'attitude orientale. L'un et l'autre ne peuvent être que transitoires.

Si Ko Murobushi semble enfermé dans le mouvement butoh, Carlotta Ikeda est capable de prendre ses distances. Carlotta embellie émerge des ténèbres.

MARCELLE MICHEL.

VIVIAN REED DANS « HARLEM ANNÉES 30 »

La beauté tout simplement

Harlem Années 30 (Bubbling Brown Sugar), comédie musicale noire présentée en 1978 au Théâtre de Paris, revient à l'Opéra-Comique à partir du 8 février, avec une troupe nouvelle, et sa vedette Vivian Reed.

1978 : Traversant l'Atlantique, les fantômes de Harlem étaient venus danser rue Blanche, au Théâtre de Paris. Harlem de carte postale, fantômes souriants du bon vieux temps de l'insouciance fraternelle. Un monde tout faux, hormis la musique, c'est elle qui compte dans la comédie musicale. *Harlem Années 30*, jazz années folles, folle de la revue nègre sur l'affiche façon rétro qui pourrait annoncer un hommage à Joséphine Baker.

Harlem Années 30 se promène dans une légende balisée par le néon des enseignes célèbres : Alhambra, Small's Paradise, Savoy Ballroom, Apollo, Cotton Club... L'intrigue suit un fil d'Ariane fragile, vite oublié : les souvenirs d'un couple de danseurs qui furent jeunes en cet âge d'or.

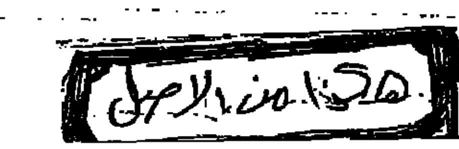
Alors, on voit arriver une créature courbée, vaguement clocharde, affublée d'un chapeau informe, d'une houppelande comme un sac. Et, comme on saute quelque quarante ans en arrière, la voilà qui se redresse, se débarrasse de ses hardes, et voilà qu'apparaît, dans une robe flamme échancrée sur de longues cuisses d'or : Vivian Reed. C'est le choc, c'est la Marlène de *Blonde Vénus* émergeant de sa peau de singe, c'est le spectacle qui se rassemble, prend son sens et sa chaleur. C'est la beauté tout simplement, et Vivian Reed chante *Sweet Georgia Brown*.

Le dossier de presse indique qu'elle a « *particulièrement travaillé sa voix à l'école Juilliard de New-York, gagné un Tony, un Drama desk, le prix de la critique étrangère* »... Elle a chanté et dansé en Europe, a donné son show à l'Espace Cardin. Mais le lieu ne convenait pas. On la préfère plus lampions-paillettes.

Elle a appris la danse — le dossier de presse énumère ses professeurs, — elle danse. Et quand, à la fin, en smocking et haut-de-forme blanc, elle se mêle au fabuleux ballet de claquettes, c'est l'illumination. Des vagues de bonheur irraisonné déferlent, l'énergie se transmet de la scène à la salle, vibrionne dans les corps assis des spectateurs qui ne ressentent plus leur lourdeur apathique, bondissent (intérieurement) avec les danseurs, se rêvent partenaires de la divine Vivian.

Magie du music-hall, du musical américain où les interprètes, même au cours de leurs numéros les plus éblouissants, semblent garder une formidable réserve de possibilités. C'est la virtuosité de la désinvolture.

COLETTE GODARD.



CARRÉ SILVIA MONFORT

…, l'embellie

Au sortir des ténèbres

MARCELLE MICHEL

A LA ROYAL ACADEMY DE LONDRES

Le Japon au superlatif

C'EST la plus riche et la plus belle exposition d'art japonais jamais vue en Europe, en Amérique et même au Japon. Préparée pendant cinq ans avec de puissants moyens, organisée par la Royal Academy de Londres et la Japan Fondation, elle est bien dans le style des parades « universelles » du temps de la reine Victoria, qui inaugurait, en 1910, une autre grande exposition japonaise. En 1982, les superlatifs sont vrais parce que la manifestation a su s'en tenir à l'art, et même à l'art de la période Edo (1600-1868), alors que celle de 1910 portait plus généralement sur les objets d'art et d'industrie. Cette prudente différence s'imposait autant que le choix d'une période où le Japon, virtuellement encore fermé aux influences étrangères, restait lui-même, mais jetait les bases de ses prodigieux développements modernes — technologiques puis économiques — grâce peut-être à l'exercice, durant deux siècles et demi, d'intenses activités créatrices ici présentées.

L'exposition n'est donc pas un panorama vide. Fort bien montée, elle nous propose d'examiner une importante question : les causes de la récente explosion industrielle que l'on sait peuvent-elles être secrètement contenues dans les paravents tranquilles ou dans les brillants tissages nés de mille et trois techniques exemplaires portées à leur perfection, précisément pendant la période Edo ?

Peintres et pêcheurs

Contrairement à tant d'expositions, celle-ci ne parle ni de trésors ni de chef-d'œuvre. Et cependant elle en a réuni en masse tout naturellement. Jamais en effet n'ont été déplacées en aussi grand nombre, des pièces de haute qualité : « Celles-qui-ne-sortent-jamais » et qui sont là ; celles qu'il est si rare de voir à Tokyo, à Kyoto ou dans les collections privées japonaises ; celles venues du British Museum (surtout des estampes) ou du Victoria and Albert Museum (objets en laque), etc. L'ensemble vraiment monumental de plus de quatre cents œuvres est si bien établi qu'il a pu, en raison de la fragilité de beaucoup d'entre elles, être divisé en deux périodes de présentation absolument équivalentes.

Pour une fois le but n'était du reste pas une concentration si sensationnelle en tant que telle, mais une célébration avancée : celle de l'art et du « craftmanship » japonais dont chacune des onze salles illustre une phase dans le cadre de la période choisie.

Il faudrait qualifier ce développement chronologique d'interne comme pour une chrysalide, mais aucun cocon n'est tout à fait étanche. Aussi les moindres failles de l'isolement historique sont-elles mises en évidence à leur heure. Par exemple avec les paravents dit « portugais », ou les essais de perspectives occidentales.

Bien entendu, on a veillé au contexte socio-politique en proposant une production vouée aux paysans, aux soldats ou aux grands, sans oublier les références à la vie quotidienne. C'est donc un vaste tour dans la société qui va du décor des palais aux costumes des pêcheurs et des pompiers — ces derniers doublés curieusement de grands démons dessinés en rouge, — des accessoires du drame nô aux jeux typiques ou aux célèbres Netsuke (toujours assurés de trois rangs d'admirateurs). Mais, pour éviter l'enquête totalement didactique, deux domaines sont privilégiés : la peinture et le textile ; dans chaque salle l'évolution de l'art et des techniques est toujours commentée par un ou plusieurs paravents peints et par un ou plusieurs exemples de costumes s'ajoutant aux autres créations caractéristiques. Ces deux témoignages constants, ce sondage continu, nous vantent les deux meilleures séries de l'exposition, et font de solides nervures assurant l'unité de l'ensemble bien conçu.

Pour préciser encore l'originalité de l'exposition, ajoutons qu'elle ne fait pas état des grands noms vedettes auxquels l'Europe, parfois, réduit trop vite l'art du Japon. Si les maîtres de l'estampe — Utamaro, Hokusai et Hiroshige — sont bien représentés, l'ambition de les découvrir n'était plus nécessaire alors que celle de rendre aussi célèbres les grands peintres tels Kôrin, Sôtatsu, Okyo, Rosetsu, etc., est manifeste. C'est l'apport essentiel.

On découvrira ceux dont on entend parler et que l'on ne voit jamais. Et non seulement grâce à des œuvres célèbres pour leur élégante vertu « décorative » que la formule du paravent magnifie en alignant les paons et les roses trémières (Kôrin) ou en étalant les troncs des pins sur les quatre saisons (Kanô Tan'yu), mais grâce à des audaces parfois saisissantes, tigres géants qui bondissent ou énormes grenouilles, rêveuses et vraies (Rosetsu). On a tout dit sur l'obliquité de la mise en page et moins parlé des caprices d'une extraordinaire liberté (qui s'accommode bien des conventions concomitantes). Il faut dire qu'il est bien rare d'être en face d'une feuille entière de paravent, la première, où ne sont représentées que les fines pointes de la moustache du fameux « tigre bondissant ».

Serrée d'aussi près, la perfection de la description atteint une sorte de présence lyrique : celle de l'étonnante glycine en fleur vue par Okyo, où le jeu d'encre est si savant qu'il défie la poussée naturelle qui tord les troncs et colore les pétales. Comme si le pinceau imaginait seul la réalité de l'objet.

Une section spécialement variée donc ! Elle passe d'un impressionisme doré, celui de Hoitsu ou de Shiko (l'admirable pouvoir des cerisiers en fleurs sur le rythme des montagnes), au délire de la couleur chez Jakuchu, cette autre révélation. Là, une espèce d'acidité de la vision, pourtant assortie d'étranges stylisations dont l'Art Nouveau pourra s'inspirer, est installée sur un ton provocant. La monumentalité règne presque toujours sur cet étrange objet-support qu'est le paravent.

Le code des costumes

Il ne faut pas s'étonner que des montagnes y logent, comme le mont Asuma raconté, avec un accent quasi italien par Denzen. Le miracle spatial est constant dans un art où le costume peut être décoré d'un cours d'eau. Avouons que les moindres touffes de graminées peuvent être atteintes de monumentalité. L'important est l'animation de la série des panneaux successifs, une traversée des apparences, souvent d'une déconcertante gratuité : quelques feuilles de lierre qui passent entre deux lourds à-plats noirs (Sotatsu), ou bien, dans le très beau « chemin étroit » de Roshu, ces mêmes feuilles de lierre posées sans raison sur la route d'un cavalier.

Ne nous y trompons pas. Pour un Japonais, les références poétiques, plusieurs fois séculaires et toujours les mêmes (Genji Monogatari), et le commentaire de la calligraphie, viennent meubler l'apparente gratuité. Dans nos deux exemples, le lierre était une allusion littéraire précise. Mais si nous ne comprenons pas tout — l'admirable série des costumes liée au drame nô et aux symboles est particulièrement difficile d'accès pour un Occidental, et il serait bien dommage de n'y voir qu'un chapitre de l'art textile — la part communicable est assez puissante pour nous offrir un spectacle impressionnant. L'importante exposition de Londres en est le reflet spectaculaire.

PAULE-MARIE GRAND.

★ Jusqu'au 21 février. Royal Academy of Arts, Picadilly, Londres.

LES FILMS D'OZU EN FRANCE

L'art de voir

PASCALE DAUMAN dirige depuis environ six ans une maison de distribution, Pari-Films, qu'elle a fondée avec une amie, Anabel Herbout. Aujourd'hui, parlant *« des petits distributeurs indépendants, qui ne possèdent pas de salles, qui doivent lutter contre l'intolérance des circuits à leur égard »*, elle estime que, s'il n'y a pas une aide de l'Etat, *« c'est la fin »*.

Les titres de gloire de Pari-Films ce sont *Nick's Movie* de Wim Wenders, *les Chasseurs* d'Angelopoulos, *le Passe-montagne* de Jean-François Stévenin et *Les Indiens sont encore loin* de Patricia Moraz. Mais c'est surtout Ozu, la révélation d'Ozu en France : quatre films qui ont connu un succès variable, un cinquième qui sort ce mercredi 27 janvier.

« Certes, il y avait eu une copieuse rétrospective à la Cinémathèque française, mais c'est à New-York, grâce à Dan Talbot de la compagnie New Yorker, que j'ai fait mes classes, dit Pascale Dauman. *Frédéric Mitterrand m'avait parlé des films, je lui dois cette découverte. Ce fut un choc, il y a huit ans déjà ! Je vois coup sur coup* le Goût du riz au thé vert, Voyage à Tokyo, Printemps précoce, Fleur d'équinoxe, Herbes flottantes. *Comment les acquérir ? »*

Les futurs classiques

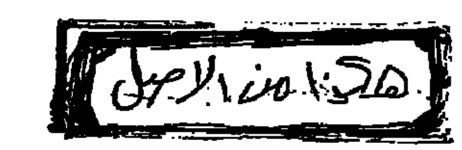
Il faut alors passer par les Fourches caudines d'un fameux distributeur allemand, Beta Film, qui dès la fin des années 50 et sans arrêt depuis cette date, a su miser sur les futurs classiques, Ozu, Mizoguchi, Kurosawa, mais aussi Satyajit Ray pour l'Inde. *« Ils se sont arrangés,* explique Pascale Dauman, *pour acheter un maximum de droits de films pour un maximum de pays et pour une longue durée. Ils ont été bien conseillés, ils ont écrémé le Japon pour une bouchée de pain. Ils ont pris bien soin d'obtenir chaque fois les droits T.V. S'ils consentent à nous céder les droits commerciaux, pour des prix très raisonnables, c'est parce qu'ainsi les films sont connus du public et accroissent leur valeur marchande auprès des chaînes de télévision. Idée géniale d'hommes d'affaires qui par ailleurs n'ont que faire de l'art d'Ozu. »*

Vieille histoire qui est corroborée par toute la profession, et par les cinéastes eux-mêmes quand ils sont encore en vie, comme Satyajit Ray. Les films choisis, il faut préparer leur sortie avec soin, graduer ses effets. Les gens de cinéma savent que la mode japonaise surgit par périodes, entrecoupée de longs silences. Mais aujourd'hui la distribution française a un peu saturé le marché des rééditions japonaises.

Dans le cas d'Ozu, pourtant, rappelle Pascale Dauman, il s'agissait de premières françaises : *« J'ai retenu cinq films. J'ai sorti en premier* Voyage à Tokyo; *par respect pour Ozu, pour l'œuvre d'Ozu. Nous avons fait 42 000 entrées sur Paris, 70 000 au total sur la France. Ça a payé nos frais, mais pas notre travail. Le film suivant,* le Goût du saké, *nous a récompensées de nos efforts : 110 000 entrées sur la France. Avec le troisième film,* Fin d'automne, *nous sommes en baisse, les spectateurs ont le sentiment qu'ils accomplissent un devoir culturel. Le quatrième,* Gosses de Tokyo, *film muet de 1931, a été un échec (35 000 entrées). Nous sortons à présent* Dernier caprice, *le cinquième film du lot. Il faut en général attendre de neuf à dix mois entre chaque film, ne pas fatiguer le public. »*

Pascale Dauman n'en considère pas moins l'aventure Ozu positive dans son ensemble, à la fois au plan culturel et au plan commercial : *« Les tableaux de Carpaccio ne s'émoussent pas. »* Tout le mal, toute la difficulté de la distribution d'art et d'essai, rappelle-t-elle, viennent aujourd'hui du complet divorce entre distributeurs et exploitants ; *« Les directeurs de salle ne connaissent que leurs frais généraux ! »* Pascale Dauman va ressortir un autre film « japonais » très spécial : *Anathean,* la dernière œuvre de Josef von Sternberg, tournée au Japon en 1953, qui sera présenté sous le titre choisi par le cinéaste, *la Seule Femme sur terre. « Il passera dans une seule salle,* précise Pascale Dauman. *C'est un film de luxe, un film extrême. Je l'ai découvert au Festival de Gand. J'ai été éblouie. »*

LOUIS MARCORELLES.



SÉLECTION

Cinéma

Transses de Ahmed El Maanouni

La musique du groupe Nass El Riwane, célèbre dans tout le monde arabe ; le travail, la vie quotidienne de quatre artistes. Beaucoup d'amour et de liberté.

Dernier Caprice de Yasujiro Ozu

Alors qu'il a deux filles qui cherchent mari, le vieux et respectable Manbei Kohayaga disparaît des journées entières pour rejoindre une ancienne maîtresse. Les jeux de construction, la géométrie inimitable d'Ozu.

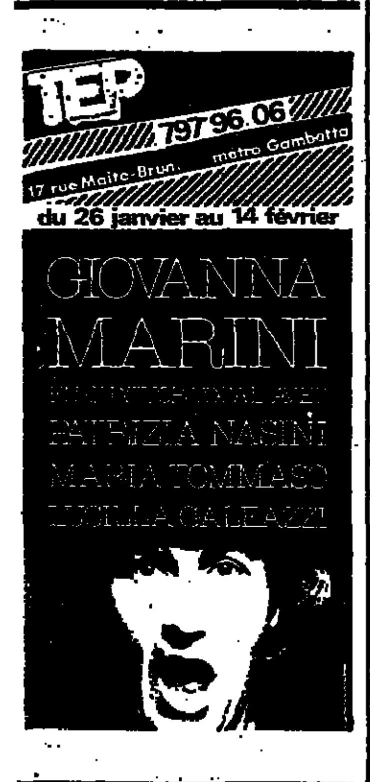
ET AUSSI : *Fontamara*, de Carlo Lizzani (un village des Abruzzes découvre le fascisme). *Murs, murs* et *Documenteurs*, d'Agnès Varda (images d'exil, art et vie tressés). *She dances alone*, de Robert Dornhelm (avec Kyra Nijinsky). *Qui chante là-bas ?* de Slobodan Sijan (toute la comédie humaine dans un autobus).

Musique

Toujours l'opéra

Le théâtre lyrique affirme de plus en plus son emprise sur la vie musicale, et cette semaine aussi bien à Paris qu'en province. C'est d'abord, le 27 et le 28, *Castor et Pollux* de Rameau, interprété par les spécialistes londoniens de l'English Bach Festival dirigés par Lina Lalandi (Champs-Elysées) ; puis à l'Opéra de Paris, à partir du 29, un *Lohengrin* avec P. Hofmann, A. Tomowa-Sintow, S. Niemsgern, E. Randova, R. Lloyd, dans une nouvelle mise en scène de Jacques Lassalle, et sous la direction de Ch. von Dohnanyi. Mais voilà que s'avance l'Opéra de Sofia, un des grands de l'Est européen, avec *Nabucco* de Verdi (Champs-Elysées, les 2, 5, 9 février) et *le Prince Igor* de Borodine (les 3, 6 et 7), deux formidables festivals de voix à ne pas manquer. Mais la musique moderne se manifeste aussi avec la troisième Biennale « Voix, théâtres et musiques » à Nanterre, qui s'ouvre par *la Muraille* d'Alsina, d'après Tankred Dorst (du 2 au 6 février). Et tandis que Monte-Carlo ouvrira sa saison d'hiver avec *Ariane à Naxos* de Strauss (les 28 et 31), Rolf Liebermann fera ses débuts dans la mise en scène avec *Parsifal*, chargé de lourdes résonances atomiques, à Genève (du 29 janvier au 18 février).

ET AUSSI : *La Walkyrie* (Rouen, les 29 et 31) ; Schubert, Chausson et Mendelssohn, par le NOP, dir. S. Vegh (Champs-Elysées, le 29) ; *la Ville morte* de Korngold (Champs-Elysées le 30) ; J.-P. Rampal dirige l'Orchestre Lamoureux : Mozart, Beethoven (Pleyel, le 31, à 17 h. 45) ; Groupe vocal de France dir. J. Alldis (Th. de la Ville, du 2 au 6, à 18 h. 30) ; Le grégorien et l'orgue, par Arsène Bedois et A. Isoir (Saint-Thomas d'Aquin, le 2) ; Haydn et 9e *Symphonie*, de Bruckner, par le Concertgebouw d'Amsterdam, dir. B. Haitink (Pleyel, les 3 et 4).



Théâtre

Spaghetti bolognese à Saint-Denis

Suite à *Charcuterie fine*, qui, à travers la tragédie ordinaire d'un fait divers, décrivait le comportement névrotique de petits-bourgeois, portrait de la haute bourgeoisie d'affaires dans le cocon protecteur de son hôtel particulier. Tous les éléments d'un drame sont réunis mais, comme dans la réalité, le drame se passe ailleurs. Par frustration, Tilly l'auteur et Hermon le metteur en scène provoquent le rire corrosif.

L'Orage aux Athevains

Révoltes avortées et fuites d'un fils soumis à sa garce de mère abusive, révolte quasi mystique d'une jeune femme et son amour impossible, dans la Russie fin de siècle. Spectacle d'Anne-Marie Lazzarini où se conjuguent l'émotion, la détresse et une force vivace.

ET AUSSI : *Susn*, au Théâtre de la Commune d'Aubervilliers (Génération 80) ; *l'Etranger dans la maison*, au théâtre de la Tempête (conte cruel d'aujourd'hui) ; *le Songe d'une nuit d'été*, à Gémier (les jeux du théâtre) ; *Toute honte bue*, au Petit Forum (Bisson déchaîné).

Danse

Nouveaux ballets de l'Opéra

Classique, vous avez dit classique ?

L'Opéra de Paris ne sait plus où donner de la pointe. Plusieurs ballets s'y répètent fiévreusement dans des locaux surencombrés. Ils débuteront simultanément au Palais des congrès et au palais Garnier. Deux créations ? Deux rétrospectives plutôt, deux programmes tournés vers le glorieux passé comme si le langage classique était définitivement mort. Béjart et Roland Petit prétendent le contraire, sans parler de Neumeier et Kylian.

Une *Belle au bois dormant* chasse l'autre. La superproduction montée au Palais des Congrès à partir de la chorégraphie de Petipa, musique de Tchaïkovski, est signée par Rosella Hightower. Cela sera-t-il son chant du cygne à la direction de la danse ? Sa version succédera à celle de la Cubaine Alicia Alonso, mise au répertoire en 1974 (décors et costumes de José Varona).

Rosella Hightower fut une des plus belles « Belle » chez le marquis de Cuevas et triompha dans le spectacle baroque de Larrain. Ici elle se réfère à Romola Nijinska pour justifier sa démarche, « *donner au public du vingtième siècle un ballet de grande tradition* » avec l'aide du décorateur Bernard Daydé qui, avec Serge Diakonoff utilise au maximum les ressources de l'audiovisuel pour recréer une ambiance à la Gustave Doré.

Toutes les étoiles sont mobilisées pour l'événement, ainsi que les jeunes espoirs comme F. Legrée, J. Goubé, O. Patey, S. Prince, E. Maurin, B. Cahaupe... très attendus dans les morceaux de bravoure comme « le pas de deux de l'Oiseau bleu » ou « Solo des pierres précieuses ».

Cette participation absorbante ne les dispense pas pour autant de la nouvelle soirée de ballets du palais Garnier où l'on affiche *Sérénade* et *Pas de deux* de Balanchine, un extrait de *Paquita* dans la version de Vinogradov, d'après Petipa, et le *Pas de quatre* de Perrot. Ce célèbre ballet, où le chorégraphe avait réussi à piéger dans une sorte de compétition les quatre grandes danseuses de l'époque romantique : Taglioni, Grisi, Cerrito, Grahn, est dansé ici dans la version espiègle d'Anton Dolin, venu de Londres pour la faire travailler.

Quelques belles invitées renforcent les étoiles maison comme Birgit Keil, Eva Evdokimova, Yoko Morishita. Natalia Makarova, malheureusement, s'est désistée au dernier moment (30 décembre, *la Belle au bois dormant* ; 31 décembre, soirée de ballets).

« Le Monde Dimanche » publie chaque semaine une sélection de disques

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

En raison de la grève du personnel de nettoyage, le Centre Georges-Pompidou est fermé jusqu'à une date non déterminée.

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.
Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; sam. et dim. de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.
Animation gratuite, sauf mardi et dimanche à 16 h. et 19 h. ; le samedi à 11 h., entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h., galeries contemporaines.
JACKSON POLLOCK. Rétrospective. — Jusqu'au 19 avril.
ANDRE MASSON. Œuvres des collections publiques françaises. — Jusqu'au 1er février.
PIOTR KOWALSKI. — Entrée : 5 F. Jusqu'au 8 février.
MURS. Bochner, Buraglio, Dezeuze, Frize, Lewitt, Pagès, etc. Jusqu'au 8 février.
MAN RAY. — Jusqu'au 12 avril.
TAKIS. Trois totem-espace musical. — Entrée libre. Jusqu'au 1er mars.
VERA LEHNDORFF - HOLGER TRULZSCH. — Salon photos, musée au 3e étage. Jusqu'au 1er février.
L'ENFANT PHOTOGRAPHE. — Atelier des enfants. Sauf mardi et dim., de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 20 mars.
TITINA MASELLI. Peintures. — SIX PHOTOGRAPHIES ITALIENNES. — Petit foyer (1er sous-sol). Du 29 janvier au 1er février.

C.C.I.

DES ARCHITECTURES DE TERRE ou l'avenir d'une tradition millénaire — Jusqu'au 1er février.
LE DESSIN sous presse. — Entrée libre. Jusqu'au 15 février.

B.P.I.

VOLCANS. — Entrée libre. Jusqu'au 1er février.
HISTOIRE D'UNE LIBERTE. La presse 1881-1944. — Jusqu'au 8 mars.
LE LIVRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE QUEBECOIS. — Jusqu'au 15 février.

Musées

LES FASTES DU GOTHIQUE. Le siècle de Charles V. — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 12 F ; le samedi : 9 F. Jusqu'au 1er février.
LA PEINTURE FRANÇAISE DU XVIIe SIECLE DANS LES COLLECTIONS AMERICAINES. — Grand Palais (voir ci-dessus). Entrée : 14 F ; sam. : 11 F (entrée libre le 22 mars). Du 30 janvier au 28 avril.
DONATION JACQUES - HENRI LARTIGUE. — Vingt années de découvertes. En permanence. — Sacha Guitry et Yvonne Printemps. Jusqu'au 5 mars. Grand Palais, entrée av. Winston-Churchill (256-37-11). Sauf lundi et mardi, de 12 h. à 19 h. Entrée, 8 F.
L'ARCHITECTURE CIVILE A TOURS. — Grand Palais (Espace 404). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 19 avril.
CANTON DE NOLAY : architectures et œuvres d'art. — Grand Palais (porte D). Sauf sam. et dim., de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 20 février.
COLLECTION THYSSEN - BORNEMISZA (maîtres anciens). — Petit Palais, 1, avenue Winston-Churchill (265-12-73) Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 30. Entrée : 12 F. Jusqu'au 28 mars.
MEXIQUE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI. — Petit Palais (voir ci-dessus) Jusqu'au 28 février
PHOTOGRAPHIE FUTURISTE ITALIENNE (1919-1939). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 30 ; mercredi, jusqu'à 20 h. 30. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 31 janvier.
JACQUES PREVERT ET SES AMIS PHOTOGRAPHES. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 28 mars.
ABAKANOWICZ. Altérations. - ATELIERS 81-82 (deuxième partie). ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 21 février.
AU LOUP ! P. Mathey, des enfants, des amis, L. Gantrey. — Musée des enfants, 12, quai de New-York (723-61-27, poste 18) Sauf lundi, de 10 heures à 17 h. 30. Animation samedi et dimanche à 14 heures et sur rendez-vous Jusqu'au 14 mars.
PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES. — L'Orient des croisades. Visages et portraits de Manet à Matisse. Nouvelles acquisitions du musée d'Orsay. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15. Entrée : 7 F ; le dimanche, 3.50 F.
L'ART EN SOIE (Agam, Delvaux, Matta, etc.). — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi de 14 heures à 20 heures ; samedi et dimanche, de 11 heures à 18 heures Jusqu'au 30 janvier.
JOUETS TRADITIONNELS DU JAPON. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Entrée : 5 F. Jusqu'au 3 mars
L'AFFICHE ANGLAISE, 1890-1980. — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf lundi et mardi, de 12 h. à 18 h. Jusqu'au 31 janvier
DESSINS FRANÇAIS CONTEMPORAINS. — Musée galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim., de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 10 mars.
DIEUX DE L'INDE DU SUD dans l'imagerie populaire. — Musée Guimet, 19, avenue d'Iéna (723-61-63). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h 15. Jusqu'à fin février.
PARIS MEROVINGIEN. — Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (278-60-39) Sauf lundi (et jours fériés), de 10 h à 17 h 40 Jusqu'au 25 avril.
LES PREVERTS DE PREVERT. Collages. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). De 12 h. à 18 h. Jusqu'au 25 février.
ARNAUD CLAAS. Paysages-miniatures. — Galerie de photographie de la Bibliothèque nationale, 4, rue Louvois. Sauf dim., de 12 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 15 février
SZEKELY à la Monnaie de Paris. — 11, quai de Conti (329-12-48) Sauf dim. et jours fériés, de 11 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 février
LES CENTAURES. Dessins de Rodin. — Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34) Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Entrée : 7 F ; dim. : 3,50 F. Jusqu'au 15 février
OBJETS - REALISMES. Affiches suisses 1905-1950. — Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier (273-14-60) sauf dim. et lundi, de 13 h. 30 à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 20 mars.
PARIS - MAGNUM. Photographies, 1935-1981. — Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (354-95-00). Sauf lundi, de 11 h. à 18 h. ; le jeudi, jusqu'à 22 h. Jusqu'au 1er février.
MOULINS DE MONTMARTRE. — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). De 14 h. 30 à 17 h. 30 ; dim., de 11 h. à 17 h. 30. Jusqu'à fin avril.
LA MODE ET LES POUPEES, du dix-huitième siècle à nos jours. — Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée 9 F Jusqu'au 18 avril.
GERARD DE NERVAL. — Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (224-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h. 40. Entrée : 8 F Jusqu'au 21 mars.
SALLES PERMANENTES ET DONS RECENTS. — Musée des deux guerres mondiales, hôtel national des Invalides (salle Ney, entrée par le Musée de l'armée) (551-93-02). Sauf dim. et lundi, de 10 h. à 17 h. Entrée libre Jusqu'au 30 juin.
L'ABEILLE, L'HOMME, LE MIEL ET LA CIRE. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (bois de Boulogne) (747-69-80) Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 15. Entrée : 7 F. Jusqu'au 19 avril (l'exposition est complétée d'animations par des apiculteurs et de projections de films. Renseignements au musée).
CHAMPS DE BERCHERES. Paysage tactile de Marie José Pillet. — Musée en herbe, Jardin d'acclimatation, bois de Boulogne (747-47-66), de 9 h. 30 à 12 h. 30 et 14 h. à 16 h. 30 ; merc., 9 h. 30 à 12 h. 30 et 14 h. à 18 h. ; sam., dim., de 12 h. à 18h. (animation à 15 h. précises). Jusqu'au 28 février
FRANCIS LIMERAT. — Galerie Krief-Raymond, 19, rue Guénégaud (329-32-37). Jusqu'au 15 février.
MAGNELLI. Ardoises, collages, gouaches, dessins. — Galerie K. Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 13 février.
WILHELM MOSER. Ville tatouée. — Galerie Texbraun, 12, rue Mazarine (633-14-57). Du 28 janvier au 20 février.
MARIE - JOSEPHE MITTERAND. Pastels et portraits. — Galerie B. Schehadé, 44, rue des Tournelles (277-96-74). Jusqu'au 27 février.
FRANÇOIS RISTORI - JEAN-LOUIS VILA. — Galerie Y. Lambert, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare Jusqu'au 11 février.
CLAUDE DE SORIA. — Ciments, plis plats. — Galerie Baudoin Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 6 février.
T'ANG. Encres de Chine. — Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 13 février.
GWENN THOMAS. — Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 13 février.
VAN HOVE. Peintures récentes. — Galerie Alain Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'au 13 février.
LAURENT ZUNINO. — Le Haut-Pavé, 3, quai de Montebello (354-58-79). Jusqu'au 13 février.

En région parisienne

AULNAY-SOUS-BOIS. Jardins barbares, œuvres brutes. — Maison de la culture, 134, rue Anatole-France (868-00-22). Sauf lundi et jeudi, de 16 h. à 19 h. 30 Jusqu'au 14 février.
BOULOGNE - BILLANCOURT. Le tapis. Art traditionnel et fonctionnel. — Centre culturel, 22, rue de la Belle-Feuille (604-82-92). Sauf dim., de 10 h à 23 h. Jusqu'au 26 mars.
CONFLANS - SAINTE-HONORINE. André Eme. Art abstrait scientifique. — Entreprise Norton. Jusqu'au 5 février.
CORBEIL-ESSONNES. Armand Nakache. — Centre d'action culturelle Pablo Neruda, 22, rue Marcel-Cachin (089-00-72) Jusqu'au 4 février.
COURBEVOIE. La vie quotidienne à la fin du Moyen Age et au début de la Renaissance. — Maison pour tous, 14, square de l'Hôtel-de-Ville (333-63-52). Sauf dim. et lundi, de 13 h. 30 à 19 h. 30. Jusqu'au 6 février.
CRETEIL. Une autre photographie. — Maison des Arts A.-Malraux, place S.-Allende (899-94-50). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 mars.
ISSY-LES-MOULINEAUX. Maddy Jourdain. Peintures. — Espace 31, M.J.C., Maison pour tous, 31, boul. Gambetta (554-67-28). Sauf dim., de 14 h à 22 h ; sam., de 14 h à 18 h. Du 28 janvier au 14 février.
IVRY. MATTA. Architecture du temps. — Théâtre d'Ivry, 1, rue Simon-Dereure (672-37-43). De 16 h. à 20 h. Jusqu'au 14 février.
LE VESINET. L'enfance de l'art. — Centre des arts et loisirs, 59, boulevard Carnot (976-32-75) De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures. Entrée libre Jusqu'au 14 février
MANTES-LA-JOLIE. Images du District. — Mairie, nouveau sous-sol. Jusqu'au 14 février.
MARLY - LE - ROI. « Parcours ». Peintures de Zingaro. — Institut national d'éducation populaire, 11, r. W.-Blumenthal (958-49-11). De 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 20 mars.
MONTGERON « Vingt-cinq ans de l'art russe non officiel ». — Château du Moulin de Senlis (942-96-52) Jusqu'au 15 février.
PONTOISE. Le dessin et ses techniques, du quinzième au vingtième siècle. Les livres de notre enfance, dix-neuvième et vingtième siècle. — Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (031-93-08) Jusqu'au 28 février. — Pontoise et ses peintres du dix-neuvième siècle. — Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75) Du mercredi au dimanche, de 14 h. à 18 h Jusqu'au 28 février.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE Filiger : dessins, gouaches, aquarelles. — Musée du Prieuré, 2, rue Maurice-Denis (973-77-87), sauf lundi et mardi, de 10 h. 30 à 17 h. 30. Jusqu'au 15 février.
SAINT-MAUR. Salon des artistes du Val-de-Marne. Ecole de Saint-Maur. — Musée, 5 ter, avenue du Bac, à La Varenne (283-41-42). Sauf mardi, de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 7 février.

En province

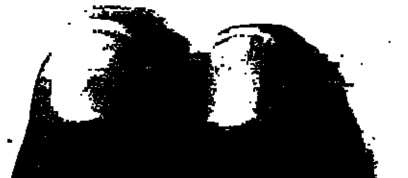
AUBUSSON. Aspects contemporains de la tapisserie d'Aubusson. — Musée de la tapisserie avenue des Lissiers (66-33-06). Jusqu'au 7 juin
AUDINCOURT. Fernand Léger, gouaches des vitraux de l'église du Sacré-Cœur. — Ancienne mairie Jusqu'au 7 février
AUXERRE. Photographies de Jean Clerc. — Abbaye Saint-Germain. Jusqu'au 28 février.
BESANÇON. Art catalan contemporain. — Centre culturel P. Bayle, 27, rue de la République (81-50-71). Jusqu'au 20 février.
CAEN. Jordaens. Œuvres du musée de Besançon. — Musée des beaux-arts, esplanade du château (85-28-63). Du 28 janvier au 7 mars.
DIJON. Art concret suisse : mémoire et progrès (A. Christen, V. Lœwensberg, C. Vivarelli, etc.). — Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (32-15-37). Jusqu'au 14 février.
DUNKERQUE. Dunkerque et Louis XIV (1662-1715). — Musée des beaux-arts, place du Général-de-Gaulle (66-21-57). Jusqu'au 14 février
EVREUX. La gravure au musée d'Evreux. — Musée, 6, rue Charles-Corbeau (39-34-35) Jusqu'au 30 juin.
LE HAVRE. Dix photographes havrais. — Musée des beaux-arts, boulevard J.-F. Kennedy (42-33-97). Jusqu'au 21 février.
LES-SABLES-D'OLONNE. Donation Launois. Donation Chaissac. Philippe Boutibonnes. Œuvres récentes. — Musée de l'abbaye Sainte-Croix, rue de Verdun (31-01-16). Jusqu'au 28 février.
LYON. Emil Orlik. Dessins et gravures. — Musée des beaux-arts, 20, place des Terreaux (28-07-66). Jusqu'au 15 février. — Energie New-York (artistes new-yorkais). — Espace lyonnais d'art contemporain. Centre d'échanges, Perrache (842-27-39). Jusqu'au 15 mars — Lyon vu par... — Fondation nationale de la photographie, 25, rue du Premier-Film. Jusqu'au 28 mars. — Gilbert and George, Photogrammes. — Le Nouveau Musée, 129, rue Servient (863-70-71). Jusqu'au 13 février.
MONTAUBAN. Dessins des dix-huitième et dix-neuvième siècles du Musée des beaux-arts de Dijon. — Musée Ingres, 19, rue de l'Hôtel-de-Ville (63-18-04). Jusqu'au 28 février.
NICE. Antonino Virduzzo. — Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (85-65-23). Jusqu'au 14 mars.
POITIERS. Art contemporain de la collection B. Lamarche-Vadel. — Musée Sainte-Croix, 3 bis, rue Jean-Jaurès (41-07-53). Jusqu'en 1984.
ROUEN. Tout l'œuvre gravé de Théodore Géricault. — Musée des beaux-arts (71-28-40) Jusqu'au 1er mars. — Du livre. Œuvres uniques (Musée des beaux-arts). —! Livres édités et multiples (bibliothèque municipale. — Livres parlés, vidéo-films (école des beaux-arts). — Livres anciens (C.R.D.P. de Mont-Saint-Aignan). Jusqu'au 28 février.
SENS. Mécaniques magiques. — Maison Jean Cousin. Jusqu'au 22 février.
STRASBOURG. De Sumer à Babylone. — Bibliothèque municipale, 3, rue Kuhn. Jusqu'au 27 mars.
TOULON. Jean-Pierre Vielfaure, fragments d'intinéraires et Journal new-yorkais. — Musée, 20, boulevard Leclerc (93-15-54). Jusqu'au 28 février.
TOULOUSE. Emile Zola, photographe. — Galerie municipale du Château-d'Eau, entrée place Laganne.

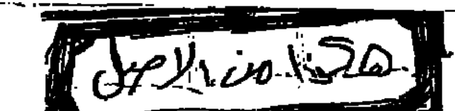
Centres culturels

BERTHOLLE, CHASTEL, SINGIER. — Ecole des beaux-arts, 11, quai Malaquais. Sauf mardi, de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 2 mars.
IMAGES DE L'ARCHITECTURE NOUVELLE EN FRANCE. Photographies. — E.N.S.B.A., chapelle des Petits-Augustins, 14, rue Bonaparte (500-96-08). Sauf mardi, de 12 h. à 20 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 31 janvier.
ARCHITECTURES EN FRANCE. Modernité/post-modernité. — Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon (633-90-36). Sauf dim. et lundi, de 12 h. 30 à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 6 février.
LA VOLIERE IMAGINAIRE D'AERT SCHOUMAN. - SLIJPER. Tableaux et gouaches. — VAN GELDER. Dessins et gravures. — BOTMAN. Photographies. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 14 février.
ERLAND CULLBERG. Peintures. — PETER TILLBERG. Dessins. — VERRERIES D'ORREFORS. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20) De 12 heures à 18 heures ; sam. et dim., de 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 21 février.
PIERRE GRANCHE. Espace-Environnements. Jusqu'en avril. — MICHAEL HAYDEN - BIENNALE DE LA TAPISSERIE DE MONTREAL 1981. — Jusqu'au 7 mars. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). De 10 h. à 19 h. Entrée libre.
GALERIE PARNASS. Carrefour de recherches 1949-1965. — Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (723-61-21) sauf sam. et dim., de 10 h. à 20 h. Jusqu'au 26 février.
LILI FISCHER Recherche sur le terrain. — Centre culturel allemand, 31, rue de Condé. Sauf sam. et dim., de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 19 février (fermé du 8 au 14 février).
DAVIOUD. Architecte de Paris (1823-1881). — Mairie annexe du dixneuvième arrondissement, 2, rue André-Dubois. Sauf lundi, de 11 h. 30 à 18 h Jusqu'au 14 février.
OGGETTO D'AMORE. Artistes femmes italiennes. — Institut culturel italien, 50, rue de Varenne (222-12-78). De 10 h. à 13 h. et de 16 h. à 19 h. Jusqu'au 31 janvier.
SALVADOR DALI. Deux cents gravures. — Mairie annexe du cinquième arrondissement, place du Panthéon. De 10 h. à 18 h. Jusqu'au 17 février.
AUBER ET L'OPERA ROMANTIQUE. — Mairie annexe du treizième arrondissement, rue Philippe-de-Champagne. Sauf lundi, de 11 h. 30 à 18 h. Entrée libre. Du 28 janvier au 28 février.
NIKOLA GVOZDENOVIC GVOZDO. — Centre culturel de la R.S.F. de Yougoslavie, 123, rue Saint-Martin (272-50-50).
LE DESSIN DANS LES PAYS BOLIVARIENS : Bolivie, Colombie, Equateur, Pérou, Venezuela, et en France. — Ambassade du Venezuela, 11, rue Copernic (553-29-98). Sauf sam. et dim., de 9 h. 30 à 13 h. et de 14 h. à 16 h. Jusqu'au 19 février.
EL HANI, GILLET, HASPA, LUND, MONNET. Peintures, dessins, gravures. — Cité internationale des arts (salles Sandoz), 18, rue de l'Hôtel-de-Ville. De 13 h. à 19 h. Jusqu'au 1er février.
L'ART DANS LA MARINE. — Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf lundi, de 11 h. à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 14 février.
FENETRES VILLES ETRANGES. Photographies. — American Center, 261, boulevard Raspail (633-51-26). Sauf dim., de 12 h. à 19 h. ; sam., de 12 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 11 février.
CARDON, KERLEROUX, VASQUEZ DE SOLA. Dessins. — Cité internationale, 21, boulevard Jourdan (589-38-69). Jusqu'au 6 février.
ARTISTES MEXICAINS chez Clot, Bramsen et Georges. — Centre culturel du Mexique, 47 bis, avenue Bosquet (555-79-15). Sauf dim., de 10 h. à 18 h. ; sam., de 12 h. à 18 h. Jusqu'au 13 février.
J.-P. VILADECANS. Peintures. — Centre d'études catalanes, 9, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (277-65-69). Sauf dim., de 10 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 21 février.
PHOTO/THEATRE. Jusqu'au 15 février. — MARIONNETTES. Jusqu'à fin février. Théâtre national de Chaillot.
GEORGES SIMENON. — Centre culturel de la communauté française de Belgique, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16) Sauf lundi, de 11 h. à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 22 février.
VALENCIENNES. Dentelles et autres richesses. — Maison de la région Nord-Pas-de-Calais, 18, boulevard Haussmann (770-59-62). Jusqu'au 26 février.

Galeries

LE DESSIN. Adami, Alechinski, Bazaine, Chillida, etc. — Galerie Breteau, 70, rue Bonaparte (326-40-96) Jusqu'au 15 février
SANEJOUAND (Espaces peintures 1978-1981) - FLORENCE HENRI (Photos/Vintage 1928-1940). — Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (274-38-00). Jusqu'au 21 février.
PHOTO - REALISME « Dix ans après ». — Galerie Ysy Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40) Jusqu'au 6 mars
PROCESSUS D'ENGENDREMENT. Travaux de Bézie, Levy et Pasquer. Texte de F. Rousseau. 30, rue Rambuteau (278-41-07) Jusqu'au 12 février
LES PRESIDENTIELLES vues par Villeglé - DENISE A. AUBERTIN. Art contemporain J Donguy, 57, rue de la Roquette (au fond de la cour) (700-10-94) Jusqu'au 10 février
TOUR D'Y VOIR. Œuvres récentes de Daja, Liuba, Flavio-Shiro, Melo. — Galerie Bellechasse, 10, rue de Bellechasse (555-83-69) Jusqu'au 15 février
IMAGE ELECTRONIQUE : G. Hervé, Marc'O. — Galerie E.-Fabre, 6, rue du Pont-de-Lodi (325-42-63). Jusqu'au 6 février.
B. COLIN CYVOCT. Pastels — W. GENZMER. Dessins. — Galerie Poisson d'or, 7, rue des Prêcheurs (233-10-20). Jusqu'au 6 février.
AUTOPORTRAITS DE FEMMES : Abdenour, Bernard, Chamant, Hebre, Martinez, Orlan - PIERRE COMTE. — Galerie A. Oudin, 28 bis, boul. de Sébastopol (271-83-65). Jusqu'au 4 février.
TETSUO HARADA. Sculptures - ALEX BURKE (Espace 2). — Galerie P.-Lescot, 28, rue Pierre-Lescot (233-85-39) Jusqu'au 16 février
BATEAUX ET AUTRES FIGURES D'UN VOYAGE : Baume, Bassmadjian, Colaianni, Ghez, Ledannois, Semser et Weiss. — Bar de l'Aventure, 53, rue Berthe (255-37-76).
MASSADA. Texte de M. Dayan. Illustrations de R. Moretti. — Galerie Guiot et Galerie Tamenaga, 18, avenue Matignon (266-65-84). Jusqu'au 6 février.
MAGDALENA ABAKANOWICZ (vingt et un dessins au fusain). — Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 20 février.
MIGUEL AMATE. Peintures sculptures. — Galerie J.-P. Lavignes, 15, rue Saint-Louis-en-l'Isle. (633-56-02). Jusqu'au 6 février.
LYDIE ARICKX. — Galerie J.Briance, 22-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 27 février.
ASSE. Gravures, huiles sur papier. — Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (325-54-06). Jusqu'au 14 février.
BOUJON. Peintures. — Galerie P Prénac. 50, rue Jacob (260-86-31). Jusqu'au 6 février.
JEAN-PIERRE BOURQUIN. Œuvres sur papier. — Galerie G Lavrov, 40, rue Mazarine (326-84-35). Jusqu'au 10 février
HOMMAGE A BRAM VAN VELDE : Alechinsky, Courtin, Messagier. — Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi. (548-84-28). Jusqu'au 23 février.
MICHEL BRIDENNE. Dessins. — Jardin de la Paresse, 20, rue Gazan (588-38-52) Jusqu'à fin février.
PIERRE BURAGLIO. — Galerie J. Fournier, 44, rue Quincampoix (277-32-31). Jusqu'au 20 février.
HOMMAGE A MARCELLE CAHN (1895-1981). — Cahiers d'art, 14, rue du Dragon (548-76-73). Jusqu'au 17 février.
ALEXANDRE DELAY. — Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 13 février.
FASSIANOS. Peintures et poteries 1980-1981. — Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 13 février
MICHAEL HAYDEN. — Galerie D. René, 196, boulevard Saint-Germain (222-77-57). Jusqu'au 7 mars.





RADIO-TÉLÉVISION

Semaine du 29 janvier au 4 février

(Les programmes du mercredi 27 et du jeudi 28 janvier sont en page 29.)

SUR FRANCE-MUSIQUE

En attendant le studio de création radiophonique

Des morceaux d'anthologie

« A cœur ouvert » : les bruits de cette opération mise en ondes qui valurent en 1978 le prix Italia au compositeur Janos Komives et au réalisateur Georges Godebert, qui l'épaula lors de ce relevé physiologico-musical, ces battements exacerbés, on a pu les réentendre, ou les entendre, le 14 janvier dernier. Ce soir-là, sans vraiment prévenir, après la retransmission d'un concert Verdi, une radio non coutumière débarquait dans votre maison. Splendide vacarme, quand les silences sensibles agencés d'un son à celui qui suit se font violents. Puis le 21 janvier — autre rediffusion, autre bonheur d'écoute — est venue une œuvre de Maurice Ohana : *Cris*. C'est avec des cadeaux ainsi réitérés que l'on fixe avec l'auditeur des « rendez-vous ».

Le 28 janvier réserve encore un joli moment : une rediffusion toujours, celle de la version initiale de *Laborintus*, que Luciano Berio enregistra en 1966 pour honorer une commande de l'ex-O.R.T.F. Dans quelle case seront programmées de telles « grandes reprises » ? Réponse : au menu provisoire du nouveau studio de création radiophonique de France-Musique.

Les stocks sont relativement abondants de ces œuvres commandées à des artistes par la direction des services musicaux de Radio-France, notamment pour l'Atelier de création radiophonique de France-Culture, et qui ne pâtiront pas d'être repassées ou passées pour la première fois sur l'antenne sœur. Il y a, paraît-il, en réserve, un minimum d'une bonne quarantaine d'émissions correspondant exactement à l'idée de ce que sera, une fois défini l'agenda des commandes spécifiques de France-Musique, le « studio » de création du jeudi soir.

Pour l'heure, Denis Lemery, qui assure actuellement la présentation de ces morceaux d'anthologie d'une radio comme on la réalisait à l'époque du club d'essai de Pierre Shaeffer, ne peut annoncer qu'un seul projet ferme : celui de « cartes postales sonores » qui seraient enregistrées en divers endroits de Paris.

Cette « radio en soi », vantée, revendiquée et promise par M. René Koering, directeur des programmes de France-Musique, avant même qu'il ne prenne ses fonctions, est onéreuse à élaborer. Et pourtant... face aux autres chaînes — et elles en diffusent, de la musique, — elle est l'alternative que seule une chaîne d'État a les moyens de proposer. En Allemagne, on ne regarde pas à ce genre de dépenses. En France ? En France, on garde un silence discret sur les cachets pratiqués à la radio, on évoque comme une référence le travail d'un Renaud Gagneux, on se retranche vers la liste des prix obtenus à l'étranger. On mentionne l'existence de projets : M. René Koering dit en avoir une quantité, annonce qu'il vient de commander quinze heures d'émissions au compositeur Jean-Claude Eloy.

En attendant... ne manquez pas d'écouter Laborintus. Dans cet hommage à Dante, les architectures sonores de Berio reposent sur un poème d'Eduardo Sanguinetti. D'échos électroniques en dédoublements de voix (ici les Chœurs de Swingle Singers), on se retrouve ailleurs.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Jeudi 28 janvier, France-Musique, 22 h. 30.



Illustration d'un manuscrit français de « la Divine Comédie » (XVe siècle).

Piano, piano, piano

Un dictionnaire sonore

Il est blanc sous les néons multicolores des shows de variété. Il est noir, d'un bel ébène luisant, dans les soirées classiques où l'on scande religieusement ses maîtres favoris. Le plus souvent, il est marron ou bistre, tapi comme un crapaud dans l'intimité cossue des salons bourgeois. Dans les « lofts » d'avant-garde, il vire au bleu marine — c'est rare, c'est chic, c'est le « top » : le piano est un caméléon, un animal versatile et familier. Emmailloté dans les dentelles qui courent sous les portraits de famille ou dépoitraillé quand il se fait bastringue de saloon, son apparence communique des révélations imparables sur son propriétaire ; le piano est « jazzy », sérieux ou romantique, « ambiance » ou classique. Tout ce qu'on voudra ; il est l'instrument de toutes les occasions, toujours l'instrument de la situation.

La couleur du temps

Le piano, ça ne se résume pas ; mais à France-Musique, on lui a tout de même confectionné, en forme de dictionnaire, un hommage ; des habits forcément étriqués. On épingle proprement les chapitres, qui reviennent en ronde pendant quatre après-midi. Il y a l'histoire et la préhistoire, le piano de salon, le piano orchestre, le piano de l'avenir et *tutti quanti*. Denys Lemery commence l'histoire sous les lustres du clavecin, évoque la bâtardise du piano-forte, les ardeurs adolescentes de l'âge classique et, pour finir, les fugues et les aventures. Comme la guitare, le piano a eu sa période de délire électrique. Un temps, il a voulu gonfler sa voix.

Car il y a surtout sa voix, cette voix qui a la couleur du temps : aigrelette et mal assurée au début, argentée dans les trémolos lisztiens, pulpeuse à l'époque du « Pleyel », qui a ses nostalgiques depuis que, lancée dans les tempos d'enfer de Prokofiev, la voix s'est faite insupportablement métallique.

Entre les sonates de Beethoven et les pièces de Bartok, on aperçoit comment le piano s'est fait pathétiquement échevelé, comment il a renouvelé sa palette, est devenu pointilliste, s'est adapté au moule impressionniste, comment il a rendu son âme dans les martèlements d'acier de Bartok. Denys Lemery fait aussi sa part au répertoire de Weill, de Strauss et de Rossini. Et il faut entendre comment le piano capte les modes, enregistre les sentiments dans son timbre infini, comment aussi il se réoxygène, cristallise les rêves, les émotions, pour figurer enfin un immense palimpseste, une mémoire géante de toutes les attitudes musicales.

Dans le dictionnaire sonore de France-Musique, entre Schubert et Janacek, le piano est un peu noir, un peu gris : on ignore ses côtés noceurs, les boléros de fantaisie qui dansent sur les touches, les valses guillerettes. On a misé sur le sérieux et les grands noms ; on a gommé le côté sociologique, les coulisses nauséabondes et les trafics mercantiles. Les idoles fabriquées, les hit-parades, les tribunes qui dictent le goût, les gloires déchues, balayées et classées par le public changeant, et les imprésarios calculateurs font aussi partie de l'histoire du piano. Ne sont gardées ici que les heures dorées des stars incontestées : Glenn Gould, Pollini, Fischer. On ne peut vraiment s'en plaindre.

Pour achever le portrait, on parle avenir : aujourd'hui, le clavecin, redevenu à la mode, joue avec les bandes magnétiques dans les œuvres contemporaines. Mais le piano en a vu d'autres ; il n'est pas près de quitter la scène.

THIERRY FRESLON.

★ Le piano : F.M. du 1er au 5 février, de 14 h. à 17 h.

« Rioda » sur A 2

Un si funeste désir

Rioda, de Sylvain Joubert, n'est pas un téléfilm comme les autres. Il dépasse la réalité sociale pour en fixer l'effet d'hallucination sur un être fragile et vulnérable. Jean-Marie Pigache, l'apprenti mécanicien trapu, a la bouille de Gavroche. Il est ce qu'on appelle un homme sans qualités, tout juste un individu. Il travaille quotidiennement dans le trou noir d'un garage de province à réparer des voitures de série. C'est un prolétaire aux allures de loubard. Un matin, un homme habillé chez Cardin et chaussé chez Carville et une blonde langoureuse tapie dans sa fourrure arrivent dans une limousine de rêve : Chevrolet Corvette Turbo. Ses occupants repartiront aussitôt pour s'écraser contre un platane. A partir de cet instant — où la mort la plus brutale rejoint la vie la plus intense — Jean-Marie Pigache récupérera les débris du monstre, devenu objet sacré, pour refaire le trajet funeste de ses occupants. *Rioda* est l'histoire d'une fascination brutale et absurde où se respire avec délectation l'odeur de la mort. Le talent de Sylvain Joubert, et de Pierre Pouchain, le héros, est d'avoir su imprimer au récit un rythme, une fulgurance qui ne sont pas sans rappeler la peinture hyperréaliste, froide, dure, violente. Un conseil : bien attacher sa ceinture et regarder, on sera surpris.

MARC GIANNÉSINI.

Samedi 30 janvier, A 2, 21 h 40.

Vendredi 29 janvier

Un film

L'ANGOISSE DU GARDIEN DE BUT AU MOMENT DU PENALTY

Film allemand de Wim Wenders (1977), avec A. Brauss, K. Fisher, E. Pluhar, L. Schwarz, M. Bardischewski, R. Vogler.

A 2, 23 h 5.

★ *L'errance, la dérive d'un joueur de football devenu assassin. Rencontre d'un roman de Peter Handke et de l'écriture cinématographique de Wim Wenders dont c'est le deuxième long métrage. « Contour d'un film policier » selon le cinéaste, suite de situations mettant en scène le comportement d'un personnage, glissement vers le vide métaphysique. C'est à partir de cette œuvre que Wim Wenders apporta du nouveau dans le jeune cinéma allemand.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

- 12 h 5 Réponse à tout.
- 12 h 30 Les visiteurs du jour.
- 13 h Journal.
- 13 h 35 Emissions régionales.
- 14 h Télévision scolaire.
  Eveil à dominante sciences sociales.
- 18 h C'est à vous.
- 18 h 25 L'île aux enfants.
- 18 h 45 Quotidiennement vôtre.
- 18 h 50 Les paris de TF 1.
- 19 h 5 A la une.
- 19 h 20 Emissions régionales.
- 19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
- 20 h Journal.
- 20 h 35 Schéma.
  Ballet sur chorégraphie d'A. Nikolaïs, réal. D. Sanders, avec M. Louis, P. Dupond, J. Guizerix...
- 22 h Téléthèque.
  Les enfances de la télévision française ; réal. : C. Dahuvillier.
  Cette nouvelle série d'émissions, présentée par Léon Zitrone, nous permettra de revoir quelques-unes des premières images de la télévision depuis ses tout débuts en 1935 jusqu'à nos jours. Variétés, sports, etc.
- 23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

- 10 h 55 Sports : ski.
  Championnat du monde à Schladming.
- 12 h 5 Passez donc me voir.
- 12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
- 12 h 45 Journal.
- 13 h 35 Emissions régionales.
- 13 h 45 Série : Les amours des années grises.
  Noël et Lucie enfin mariés.
- 14 h Aujourd'hui la vie.
  Les collections insolites.
- 15 h Série : La famille Adams.
  John Adams devient secrétaire d'État auprès du président, puis président des États-Unis.
- 16 h 5 Magazine : Un temps pour tout.
  Réal. : J.-F. Spiero.
  Les prothèses et le remboursement par la Sécurité sociale.
- 16 h 0 Série documentaire : Les chemins de la vie.
  Bataille pour un alphabet.
  Réal. : F. Schreiber-Wiaremski.
  L'alphabétisation dans les bidonvilles au Nicaragua après la chute de la dictature de Somoza en 1979.
- 17 h 50 Récré A 2.
  Mes mains ont la parole ; Une souris sur Mars ; Les quat'z'amis ; Le petit écho de la forêt ; Dick le rebelle.
- 18 h 30 C'est la vie.
- 18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
- 19 h 10 D'accord... pas d'accord (I.N.C.).
- 19 h 20 Emissions régionales.
- 19 h 45 Les gens d'ici.
- 20 h Journal.
- 20 h 35 Série : Les nouvelles brigades du Tigre.
  Réal. : V. Vicas, avec J.-C. Bouillon, P. Maguelon.
  Le réseau Brutus.
  Le professeur Montovani, personnalité socialiste sous le régime de Mussolini, se fait subtiliser des documents. Le réseau de résistance « Brutus » et le commissaire Valentin tentent de les récupérer.
- 2? h 35 Apostrophes.
  Magazine littéraire de B. Pivot. Libéral ? Vous avez dit libéral ? Avec R. Aron (*le Spectateur engagé* ; *Commentaires*, J. Kenneth Galbraith (*Chroniques d'un libéral impertinent*).
- 22 h 55 Journal.
- 23 h 5 Ciné-club (cycle Wim Wenders) : L'angoisse du gardien de but au moment du penalty.

TROISIÈME CHAINE : FR3

- 18 h 30 Pour les jeunes.
  Les Wombles ; Vive le volley ; Des livres pour nous : Le *journal d'un monstre*.
- 18 h 55 Tribune libre.
  Confédération générale des cadres (C.G.C.).
- 19 h 10 Journal.
- 19 h 20 Emissions régionales.
- 19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
  Nérée ou la vérité engloutie.
- 20 h Les jeux.
- 20 h 30 Le nouveau vendredi : Carte blanche à Anne Gaillard.
  Réal. : R. Pietri.
  Anne Gaillard a défendu les consommateurs sur France-Inter. Écartée en 1979, elle revient sur l'antenne pour une émission mensuelle consacrée à la consommation.
- 21 h 30 Téléfilm : Chambre vide à louer.
  Réal. : M. Rabinowski et Y. Prigent. Avec : M. Green, R. Van Hool, C. Joly, etc.
  Un curieux locataire, installé dans la chambre de Micheline, employée dans une agence immobilière, aperçoit dans la tapisserie une jeune femme ressemblant à sa compagne. Représente-t-elle l'espoir de sa vie ?
- 22 h 25 Journal.
- 22 h 45 Magazine : Thalassa.

FRANCE-CULTURE

- 7 h 2, Matinales : Actualité de l'histoire ; les multinationales ; Dans un kibboutz ; Eloge de l'approximation.
- 8 h, Les chemins de la connaissance : Le territoire du quotidien ; à 8 h 32, Frédéric II, roi de Prusse.
- 8 h 50, Echec au hasard.
- 9 h 7, Matinée des arts du spectacle.
- 10 h 45, Le texte et la marge : avec E. Kouznetsov.
- 11 h 2, Musique espagnole contemporaine, par Y. Quinzy et C. Latigrat.
- 12 h 5, Agora : les Chinois, avec le R.P. Claude Larre.
- 12 h 45, Panorama : avec M. Detienne.
- 13 h 30, Musiques extra-européennes : racines de la musique afro-américaine.
- 14 h, Sons : Les fêtes de la vigne à Dijon.
- 14 h 5, Un livre, des voix : « le Pain de l'étranger », d'H. Troyat.
- 14 h 47, Les inconnus de l'histoire : l'abbé Lemire.
- 15 h 50, Contact.
- 16 h, Pouvoirs de la musique.
- 18 h 30, Feuilleton : « le Hussard sur le toit », d'après Giono.
- 19 h 25, Jazz à l'ancienne.
- 19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : Le deuxième vol de la navette spatiale.
- 20 h, Relecture : André Suarès.
- 21 h 30, Black and blue : « l'Homme au bras d'or », de N. Algren.
- 22 h 30, Nuits magnétiques : Varadero 81.

FRANCE-MUSIQUE

- 6 h 2, Musique du matin : Djabadary, Bornehl, Beethoven, Vivaldi, Haydn.
- 8 h 7, Quotidien-musique.
- 9 h 2, Musiciens d'aujourd'hui : l'école russe de piano (œuvres de : Chostakovitch, Arenski, Mozart, Debussy, Schubert, Brahms).
- 12 h, Equivalences : G. Robert, piano, interprète Mozart.
- 12 h 35, Jazz s'il vous plaît.
- 13 h, Jeunes solistes : G. Burgos (flûte), et P.M. Vigneau (harpe) : œuvres de Bach, Taira, Spohr, Jolivet.
- 14 h, Prélude aux enfants d'Orphée : Chostakovitch, Purcell.
- 14 h 30, Les enfants d'Orphée : au four et au moulin.
- 15 h, D'une oreille l'autre : Roussel, Bartok, Liszt, Janacek.
- 17 h, Histoire de la musique : la philosophie musicale au Moyen Age.
- 18 h 30, Studio concert : Ensemble Clément Janequin.
- 19 h 35, Jazz.
- 20 h, Musique contemporaine.
- 20 h 20, Concert (en direct de Baden-Baden) : « L'invitation à la valse », de Weber ; « Valses » (Le beau Danube bleu, Légendes de la forêt viennoise, Voix du printemps, Polkas...), de J. Strauss ; « la Valse » de Ravel, par l'Orchestre symphonique de Baden-Baden, dir. N. Jaervi, avec Nan Christie (soprano).
- 22 h 15, Musiques de nuit : Purcell, Couperin, Fauré ; 23 h 5, Ecrans : Bernard Hermann ; 0 h 5, Musiques traditionnelles : Maroc, musique de jouvence.

TÉLÉVISIONS FRANCOPHONES

VENDREDI 29 JANVIER

- TELE-LUXEMBOURG, 21 h, cinéma : *l'Affaire Dominici*, de C. B. Aubert.
- TELE-MONTE-CARLO, 20 h 35, cinéma : *Un amour de Tchekov*, de S. Youtkevitch.
- TELEVISION BELGE, 21 h 15, cinéma : *Hollywood Story*, de S. J. Turrel et G. Ferguson. TELE 2, 19 h : Arts magazine.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE, 20 h 35, téléfilm : Ne pleure pas ; 22 h 20 : Les négociations secrètes de Téhéran ; 23 h, cinéma : *Hannibal*, de X. Kolter.

SAMEDI 30 JANVIER

- TELE-LUXEMBOURG, 20 h : Huit ça suffit ; 21 h, cinéma : *Une sacrée fripouille*, de I. Kershner ; 22 h 50, Ciné-Club : *Gertrude*, de K. Dreyer.
- TELE-MONTE-CARLO, 20 h 35, cinéma : *Douze plus un*, de N. Gessner ; 22 h 10 : Bonsoir monsieur le Maire.
- TELEVISION BELGE, 19 h 55 : Le jardin extraordinaire ; 20 h 30, cinéma : *Ils sont fous ces sorciers*, de G. Lautner.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE, 20 h 10, cinéma : *la Fille du puisatier*, de M. Pagnol ; 22 h 5, Charivari ; 22 h 45 : Sports.

DIMANCHE 31 JANVIER

- TELE-LUXEMBOURG, 20 h : Section ; 21 h, cinéma : *les Nerfs à vif*, film de J.-L. Thompson.
- TELE-MONTE-CARLO, 20 h 35, cinéma : *le Trésor du Hollandais* (deuxième partie), de P. Agostini.
- TELEVISION BELGE, 20 h 5 : Variétés : A qui le gant ? ; 21 h 35, téléfilm : *la Mer promise*.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE, 20 h : *l'Homme et l'Orchidée* ; 20 h 45 : Finale du concours international des jeunes danseurs.

LUNDI 1er FÉVRIER

- TELE-LUXEMBOURG, 20 h : La nouvelle malle des Indes. 21 h : *Une fille nommée Amour*, film de S. Gobbi.
- TELE-MONTE-CARLO, 19 h 35, série : La dame de Monsoreau ; 20 h 35, cinéma : *les Papillons*, de J. Nosfeter.
- TELEVISION BELGE, 19 h 55 : L'écran témoin : *Passe ton bac d'abord*, de M. Pialat ; Débat, TELE 2, 19 h : Seniorama ; 19 h 55 : Chantons français ; 20 h 25 : Cabaret tournaisien.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE, 20 h 5 : A bon entendeur ; 20 h 25 : Spécial cinéma ; 23 h : L'antenne est à vous.

MARDI 2 FÉVRIER

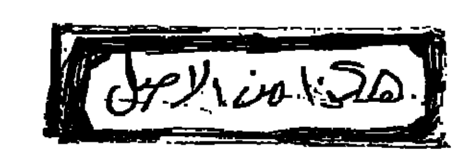
- TELE-LUXEMBOURG, 20 h : L'homme qui valait 3 milliards ; 21 h : *l'Enfer des hommes*, film de J. Mibbs.
- TELE-MONTE-CARLO, 19 h 35 : L'homme qui valait 3 milliards ; 20 h 35 : La chasse au trésor ; 21 h 40 : Télé-cinéma.
- TELEVISION BELGE, 19 h 55 : Feuilleton : Le chef de famille ; 21 h 50, Variétés : Refrains du monde. TELE 2, 19 h 55 : Le point de la médecine ; 20 h 55, Théâtre : *la Crécelle*, de C Dyer.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE, 20 h 5, série : Le chef de famille ; 21 h : Entracte autour de *Parsifal* ; 22 h 10 : Hockey sur glace.

MERCREDI 3 FÉVRIER

- TELE-LUXEMBOURG, 20 h : Hit-parade ; 21 h : Le poney rouge, de R. Totten et R. Bishop.
- TELE-MONTE-CARLO, 19 h 35 : Molière pour rire et pour pleurer ; 20 h 35, cinéma : *Philby, Burgess et Mc Lean*, de G. Flemyng.
- TELEVISION BELGE, 19 h 55 : Bisquons tout ; 20 h 45 : Videogam ; 21 h 45 : Le temps d'un livre. TELE 2, 19 h : La pensée et les hommes ; 19 h 55 : Sports 2.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE, 20 h 5 : La grande roue ; 21 h 15 : Téléscope a choisi pour vous ; 22 h 25 : Patinage artistique.

JEUDI 4 FÉVRIER

- TELE-LUXEMBOURG, 20 h : Dallas ; 21 h, A vous de choisir : *l'Affaire Mattei*, de Fr. Rosi ; *le Pays bleu*, de J.-Ch. Tacchella.
- TELE-MONTE-CARLO, 19 h 35 : Salut champion ; 20 h 35, cinéma : *Tartarin de Tarascon*, de F. Blanche ; 22 h 15 : Grand large.
- TELEVISION BELGE, 19 h 55 : Autant savoir ; 20 h 20, cinéma : *Adieu poulet*, de P. Granier-Deferre. TELE 2, 19 h. Initiation artistique : Gardiens de quoi ? ; 20 h, série : Les grands déserts ; 20 h 55, concert : Echanges de jeunes solistes francophones.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE, 20 h 5 : Temps présent ; 21 h 10 : *l'Homme à l'orchidée* ; 22 h 10 : Patinage artistique.



Samedi 30 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h Trente millions d'amis.
11 h 30 La maison de TF 1.
13 h Journal.
13 h 30 Le monde de l'accordéon.
13 h 50 Fugues à Fugain.
Kick ou Raoul ; Plume d'élan ; Sergent Anderson ; Chapeau melon et bottes de cuir.
18 h 5 La séquence du spectateur.
18 h 45 Magazine auto-moto.
19 h 5 Tout va très bien (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
19 h 50 Dessin animé.
20 h Journal.
20 h 35 Droit de réponse.
Une émission de Michel Polac.
21 h 50 Série : Dallas.
Rodéo, réal. L. Katzman.
Au rodéo annuel, J.-R. est menacé par Sue-Ellen. Lucy aide Roy à sortir d'une situation périlleuse...
22 h 45 Magazine d'actualité : Sept sur sept.
Emission de J.-L. Burgat et E. Gilbert.
23 h 45 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 55 Journal des sourds et des malentendants.
11 h 25 La vérité est au fond de la marmite.
Les avocats.
11 h 55 Sports : ski.
Championnat du monde à Schladming (descente dames).
12 h 45 Journal.
13 h Idées à suivre.
14 h 5 Série : Pilotes.
L'avion robot.
Atkins, inventeur d'un avion-robot radioguidé, est attaqué au cours d'une démonstration de haute voltige.
14 h 55 Les jeux du stade.
17 h Récré A 2.
Wattoo-Wattoo ; La bande à Bédé ; La révolte irlandaise.
18 h Les carnets de l'aventure.
Kangchendonga, réal. : J.-F. Dion.
Ascension du troisième sommet du monde dans la chaîne de l'Himalaya.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 C'est une bonne question.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
Réal. : M. Drucker.
G. Bécaud, D. Guichard, Svetlana, J. Rochefort, etc.
21 h 40 Téléfilm : Rioda.
De S. Joubert. Avec P. Pouchain, C. Nelson, M. Biraud...
(Lire notre article page 15.)
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h 30 Les pieds sur terre.
Magazine sécurité de la Mutualité sociale agricole : soixante ans d'agriculture.
13 h 30 Horizon.
Une émission du ministère de la Défense.
18 h 30 Pour les jeunes.
Ulysse 31 : Nérée ou la rivière engloutie ; à 18 h 55, en direct du passé : l'année 1477.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
Le labyrinthe du Minautore.
20 h Les jeux.
20 h 30 La Chartreuse de Parme (sixième partie).
D'après Stendhal. Réal. : M. Bolognini. Avec : A. Occhipinti, M. Keller, G.-M. Volonte, etc.
Fabrice Del Dongo échappé de la citadelle devient prédicateur. Clelia épouse pour son grand désespoir le marquis de Crescenzi.
21 h 25 Au milieu de la ville, un champ de blé.
Réal. : L. de Kermadec.
Le Festival mondial du théâtre de Nancy en 1981.
22 h 20 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Le téléphone ; Les multinationales ; Dans un kibboutz ; Eloge du gris.
8 h, Les chemins de la connaissance : Regards sur la science ; l'avenir de la psychiatrie...
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : Quel dialogue Nord-Sud ?
9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45, Démarches avec... le photographe B. X. Vailhen.
11 h 2, La musique prend la parole : *Le* récit opératique (« le Chevalier à la rose », de R. Strauss).
12 h 5, Le Pont des arts.
14 h, Sons : Les fêtes de la vigne à Dijon.
14 h 5, Musiques en pièces au centre Acanthes 1981 : M. Kagel et les problèmes du théâtre musical.
16 h 20, Recherches et pensée contemporaine : Désordre et ordre, avec C. Castoriadis.
17 h 45, Pour mémoire.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, *La* Radio suisse romande présente : Les raisons de la folie, de J. Adou.
20 h, L'Araignée, de F. Weldon. Avec : M. Barreau, M. Simonnet, etc.
21 h 37, Musique enregistrée.

● Deux enquêtes réalisées par Michel Treguer sur le thème « désordre et ordre » (F.-C., samedi 30 janvier à 16 h 20 et du 1er au 12 février à 8 h). — A l'occasion du colloque international organisé à Stanford en septembre 1981, Michel Tréguer s'est entretenu avec un certain nombre de participants prestigieux : après René Girard, auquel une émission était consacrée le 26 décembre, c'est à présent Cornélius Castoriadis ; puis successivement, chaque jour de la semaine, Edgar Morin, Françoise Fogelman et Gérard Weisbuch, Henri Atlan, Ilya Prigogine, etc. Retour, dans la dernière émission, à René Girard, pour clore cet ensemble de conférences sur la science et la philosophie.

21 h 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Samedi-matin : Œuvres de Goldmark, de Falla, Ibert, Tchaïkovski, « Journée Vienne 1900 ».
8 h 2, Avant-Première : Œuvres de Zemlinsky, Berg, Webern ; 9 h 35, Kiosque I : œuvres de Korngold, Wolf ; 10 h 45, Documents : œuvres de Weber, Mahler.
11 h, Tribune des critiques du disque : « Huitième Symphonie », de Mahler ; 12 h 35, Œuvres de Beethoven, Schubert, Zemlinsky ; 13 h 50, Kiosque II : Mahler dirige l'Opéra de Vienne : œuvres de Lehar, R. Strauss ; 14 h 15 : Œuvres de Schoenberg ; 15 h 10, Œuvres de Schreker, Berg, Haydn, Schmidt.
16 h 30, Concert : Œuvres de Berg, Schoenberg, Brahms ; 18 h, Œuvres de Bruckner, Zemlinsky ; 19 h, Kiosque III : S. Freud ; 19 h 5, Œuvres de Beethoven, Weingartner ; 19 h 35, Œuvre de J. Marx.
20 h, Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) « Saison lyrique » : « Die tote Stadt », de Korngold, par le Nouvel Orchestre philharmonique et Chœurs de Radio-France, dir. H. Lewis, chef des chœurs, A. Boulfroy, chef de chant, M. Paubon, violon solo, M.A. Nicolas. Solistes : C. Byrne (Paul), R. Rocca (Marietta) ; Kiosque IV : G. Mahler : œuvres de Brahms.
23 h, La nuit sur France-Musique : Œuvres de Heller ; 0 h 5, Samedi-minuit.

Dimanche 31 janvier

Deux films

LE SAUVAGE
Film français de Jean-Paul Rappeneau (1975), avec Y. Montand, C. Deneuve, L. Vannucchi, T. Roberts.
TF 1, 20 h 35.
★ *Yves Montand, P.-D.G. qui a choisi de vivre tranquillement dans une île déserte, voit sa vie de Robinson ravagée par Catherine Deneuve, cyclone blond que rien ne peut arrêter. Le savoir-faire de Rappeneau, son sens du rythme (images et dialogues), sa fantaisie, rappellent les comédies américaines de la grande époque.*

VERTIGES
Film italien de Mauro Bolognini (1975), avec M. Mastroianni, F. Fabian, M. Keller, B. Bouchet, P. Blaise, L. Bose.
FR 3, 22 h 30.
★ *Un médecin dictateur-séducteur dirige en Toscane un asile psychiatrique, autour duquel rôde la folie du fascisme. Atmosphère trouble, vénéneuse avec — peut-être — une parabole politique. Le maniérisme de Bolognini, soutenu par les enluminures raffinées de son directeur photo, Ennio Guarniéri étouffe le propos dans la splendeur plastique. Des interprètes, on remarque, surtout, Françoise Fabian.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 La source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
Célébrée avec la paroisse Saint-Laurent de Ollioules, prédicateur : Père M. Quoist.
11 h 55 Ski.
Championnat du monde à Schladming.
12 h 30 Télé-foot.
13 h Journal.
13 h 20 Mise en boîte.
14 h 15 Toute une vie dans un dimanche (et à 17 h 15).
Enrico Macias.
15 h 25 Sports dimanche.
En direct de l'hippodrome de Vincennes.
19 h Pleins feux.
Magazine culturel de J. Artur et C. Garbisu.
Chéri *de* Colette, *mise en scène J.-L. Cochet, au Théâtre des Variétés* ; Trio de K. Kostzer, *mise en scène d'A. Arias, etc.*
19 h 30 Les animaux du monde.
Réal. : Ph. Vaudaix.
Le vol des géants.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : le Sauvage.
De Jean-Paul Rappeneau.
22 h 20 Sport dimanche.
22 h 40 A Bible ouverte.
Le livre de Job : Job le père, avec E. Wiesel.
22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 15 Dimanche Martin.
Entrez les artistes.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin (suite).
Incroyable mais vrai : 14 h 25, Série : Magnum ; 15 h 20, L'école des fans ; 15 h 55, Les voyageurs de l'histoire ; 16 h 25, Thé dansant.
17 h 5 L'île aux trente cercueils.
Véronique tente de sauver son fils et découvre horrifiée que le mystérieux Vorski, son mari, est vivant.
18 h La course autour du monde.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Festival du cirque de Monte-Carlo.
Réal. : G. Paggi.
Le cirque tchèque, russe, coréen, roumain, etc.
21 h 40 Série documentaire : Les métiers dangereux et spectaculaires.
Réal. : O. Karsenty, P. Legendre.
Le portrait de Jack Loizeaux et de sa famille spécialistes de la démolition d'immeubles à l'explosif.
22 h 35 La grande parade du jazz.
De J.-C. Averty.
Dave Brubeck Quartet.
23 h 15 Journal.

La maison-mémoire

THEATRE DE TOUJOURS : LA CERISAIE
FR 3, 17 h 15.

Peter Brook a attendu vingt ans avant d'oser aborder Tchekhov. Et quand enfin il ose, il donne davantage que son expérience d'homme de théâtre. Il donne sa connaissance sensible des êtres humains, profondément aimante et sans illusion. Il rejoint le génie de Tchekhov, qui n'est pas seulement un grand auteur, mais l'inventeur de la dramaturgie moderne.

Tchekhov mêle en lui l'impalpable réalité théâtrale et les pulsions des corps, la chimie, l'alchimie qui s'exprime en détresse et en joie. Tchekhov était médecin, était malade, aimait la vie, vivait avec la conscience de la mort quotidienne.

Dans une maison morte, une maison-mémoire, théâtre intemporel aux murs calcinés, tournent les détresses et les joies d'une famille russe, qui a vécu, qui existe, qui habite des comédiens remarquables (Natacha Parry, Michel Piccoli, Niels Arestrup...). C'est peu dire qu'ils n'ont jamais été meilleurs, ils dépassent le jugement, ils sont nous. — C. G.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés : Mosaïque.
Actualités de la semaine ; « Etre » africain : Variétés.
13 h 45 Dessin animé : Mister Magoo.
14 h La soupière a des oreilles.
Une émission de Piem et P. Bonte.
15 h 15 Dramatique : Le loup blanc.
Troisième épisode. D'après P. Féval.
Réal. : J.-P. Decourt et H. de Turenne.
Hervé de Vaunoy, l'usurpateur des biens du marquis, veut se débarrasser du capitaine Didier. Georges retrouve heureusement ses biens et ses titres.
16 h 15 Un comédien lit un auteur.
Isabelle Ehni lit René Ehni.
Des extraits de Coma, confession générale, *de René Ehni, un écrivain prolétaire.*
17 h 15 Théâtre de toujours : La Cerisaie.
D'A. Tchekov. Mise en scène : P. Brook.
(Lire notre sélection.)
19 h 15 Prélude à l'après-midi.
Concerto d'Aranjuez, et *Tamega*, de Rodrigo, par l'Orchestre du Capitole de Toulouse, direct. : M. Plasson. Soliste : A. Lagoya.
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
20 h Série : Benny Hill.
20 h 30 Haute curiosité : l'art et l'illusion.
Une série de M. Rheims.
Une interrogation sur le vrai et le faux artistique, en compagnie de l'illusionniste Majax, l'architecte Borromini et le professeur C. Lévy-Strauss.
21 h 25 Journal.
21 h 40 L'invité de FR 3 : Jean Carrière.
Réal. : Geoffroy-Pleyre de Mandiargues.
L'auteur de L'épervier de Maheux, *un disciple de Jean Giono.*
22 h 30 Cinéma de minuit (cycle Bolognini) : Vertiges.

FRANCE-CULTURE

7 h 7, La fenêtre ouverte.
7 h 15, Horizon, magazine religieux : le Secours catholique.
7 h 40, Chasseurs de son : Sur les bords de la Riviera.
8 h, Foi et tradition.
8 h 30, Protestantisme.
9 h 10, Ecoute Israël.
9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : la Fédération française de droit humain.
10 h, Messe en l'église Saint-Louis en l'Ile.
11 h, Regards sur la musique : « XIVe Symphonie », de Chostakovitch.
12 h 5, Allegro.
12 h 40, Le lyriscope : Richard Wagner (« Lohengrin », à l'Opéra et à la Scala ; « le Vaisseau fantôme » à Nancy).
14 h, Sons : Les fêtes de la vigne à Dijon.
14 h 5, L'Ecornifleur, de J. Renard. Avec J. Duby, etc. (rediff.).
15 h 20, Musiques enregistrée.
16 h 5, Libre parcours jazz : Gospels and blues night...
17 h 30, Rencontre avec... l'abbé Pierre et R. Laurentin : les miracles.
18 h 30, Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Albatros : la poésie espagnole : E. Sánchez-Ortiz.
20 h 40, Atelier de création radiophonique : Dans la tête, par J.-L. Rivière.
23 h, Musique de chambre : Schubert, Zemlinsky, Jolivet.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Concert-promenade : Musique viennoise et musique légère : œuvres de Porte, Haydn, Grothe, Boccherini, Addinsell, Durand, Ischpolt.
8 h 2, Cantate : Intégrale des cantates de Bach.
9 h 10, Magazine international.
11 h, Concert (en direct du théâtre du rond-point des Champs-Elysées) : Œuvres de Telemann, Scarlatti, Bach, Vivaldi par C. Jaccottet (clavecin) et H. Holliger (hautbois et clavecin).

● Michel Serres (F.M., 17 h). — Michel Serres est le philosophe des mathématiques. C'est aussi le philosophe des matérialismes de l'Antiquité, celui de Lucrèce, le monde surgi du chaos des atomes. Il a également forgé une théorie de la musique, des bruits et des parasites. Pour tout cela, Claude Maupomé l'invite à exprimer sa subjectivité de mélomane éclairé. Comme à l'habitude, les œuvres musicales sont là pour rythmer le discours. Son concert « égoïste » est cette fois un parcours philosophique autour du « chaos » en musique, un inventaire illustré de la « genèse » : c'est le thème qu'a choisi Michel Serres pour son entretien. Il y a les partitions de Haydn : « la Création ». « La Naissance de Vénus » de Respighi, et le cycle du temps et des saisons tel qu'on l'a vu chez Beethoven et Vivaldi. — T. Pr.

12 h 5, Les après-midi de l'orchestre : les mahlériens, B. Walter. Œuvres de Stravinski, Satie, de Falla, Tchaïkovski.
17 h, Comment l'entendez-vous ? : « La Noise et la Genèse », par M. Serres. Œuvres de Haydn, Respighi, Rossini, Beethoven, Vivaldi.
19 h, Jazz : Les sextettes d'E. Jones.
20 h, Les muses en dialogue : Magazine de musique ancienne.
20 h 30, Concert (donné salle Pleyel le 9 décembre 1981). « Le Corsaire » (ouverture op. 21), de Berlioz, « Concerto pour violon et orchestre en ré majeur » de Tchaïkovski, « Million d'oiseaux d'or » (création) de Nigg, « Suite Scythe op. 20 » de Prokofiev, par l'Orchestre de Paris, dir. M. Plasson, S. Mints (violon).
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Biennale de Venise 1981, « Doppo l'avanguardia », œuvres de Solbiati, Tutino, Testoni, Lucchetti.
0 h 5, Rupture : Œuvres de Rachmaninov, Roussel, Paganini.

Lundi 1er février

Trois films

ANDALOUSIE
Film français de Robert Vernay (1950), avec L. Mariano, C. Sevilla, J. Nieto, A. Poirier, M. Baquet.
TF 1, 13 h 50.
Opérette filmée — la musique est, hélas ! de Francis Lopez — avec Luis Mariano, marchand d'alcarazas en Andalousie et torero de charme en Amérique du Sud. Réservé aux « marianistes » fervents.

LA TRAQUE
Film français de Serge-R. Leroy (1975), avec M. Farmer, J.-P. Marielle, J.-L. Bideau, M. Constantin.
FR 3, 20 h 30.
★ *Une jeune fille violée et traquée par des chasseurs qui veulent préserver leur bonne réputation de notables. Cela se passe en Normandie et, si l'histoire est dramatiquement invraisemblable, les paysages sont beaux.*

SALVATORE GIULIANO
Film italien de Francesco Rosi (1961), avec P. Cammarata, F. Wolff, C. Fernando, S. Randone, F. Zardi, G. Tell.
TF 1, 20 h 35.
★★ *A ouvert le cycle des grands films politiques de Francesco Rosi sur le pouvoir occulte et le rôle de la Mafia. Enquête « éclatée » en fragments de vérité, de témoignages pour reconstituer la personnalité d'un bandit sicilien abattu le 5 juillet 1950 et les causes de sa mort. Rosi a détecté, en inventant une forme cinématographique propre à son point de vue documenté, les forces qui ont fait agir Giuliano.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 35 Portes ouvertes.
13 h 50 Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui.
Cinéma : Andalousie, de R. Vernay ; Les couleurs de la vie ; A votre service ; Paroles d'hommes ; Rendez-vous au club.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Un, rue Sésame.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
Des Françaises pour la Pologne.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
19 h 50 Dessin animé.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : Salvatore Giuliano.
De Francesco Rosi.
22 h 40 Débat.
Avec les animateurs et membres du ciné-club de Chambéry et Francesco Rosi.
23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 30 Sports : ski.
Championnat du monde, à Schladming.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Cette semaine sur A 2.
13 h 45 Série : Les amours des années grises.
14 h Aujourd'hui la vie.
Premier lundi.
15 h 5 Emissions pédagogiques.
16 h 30 Document : Le vent d'en haut.
Le meunier en Beauce.
Réal. : G. Guillaume et M. Trillat.
(Lire notre sélection.)
17 h 5 Itinéraires.
Inde : Nimai, paysan du Bengale.
Réal. : J. Martin-Escobal.
La vie quotidienne dans les rizières du Bengale au sud-est de l'Inde.
17 h 50 Récré A 2.
Casper ; Pouffi-Pouki ; Le petit écho de la forêt ; Tarzan.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord... pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Document : Nos ancêtres les Français.
Le music-hall.
Les ancêtres du music-hall de 1900 à nos jours : Joséphine Baker, Florelle, Mistinguett, Spinelli, Maurice Chevalier, etc.
21 h 35 Film du monde : Willa.
Téléfilm de J. Darling et C. Guzman.
Willa, mère de deux enfants, enceinte d'un troisième et abandonnée par son mari, veut devenir conductrice de camion. Y parviendra-t-elle malgré l'hostilité de sa famille ?
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Magazine d'actualité : Laser.
Etre ou ne pas être communiste en 1982 ; Le Cambodge.
18 h 55 Tribune libre.
Le Grand Orient de France.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
Le labyrinthe du Minotaure.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : la Traque.
De S.-R. Leroy.
22 h 5 Journal.

Un moulin dans la tête

LE VENT D'EN HAUT
A 2, 16 h 30.

Il est des documentaires comme des interludes — silencieux, sobres — qui arrivent en peu de temps à peser l'âme d'un personnage. « Vent d'en haut » de Gérard Guillaume et Marce Trillat sont de ceux-là. Marcel Barbier, meunier en Beauce, est un personnage d'un autre monde. Gardien d'un phare qui guette on ne sait quel éventuel naufrage sur l'océan de blé, il nous raconte en quelques mots sa vie : « A treize ans, mon père m'a dit : mets le moulin en route. A partir de cet instant plus j'y allais plus je l'aimais » Nous suivons, rêveurs, la genèse d'une passion, d'une existence rude, sévère, d'un attachement immémorial à la terre natale. La vie pure, simple, « qui, quand le moulin tourne, est un jour de fête ; quand il s'arrête est un jour de deuil ». — M. G.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Nouvelles du tiers-monde ; la stérilité ; Médecins sans frontières ; l'histoire et la mémoire, avec P. Chaunu.
8 h, Les chemins de la connaissance : Désordre et ordre (Edgar Morin) ; à 8 h 32, Frédéric II, roi de Prusse.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Les lundis de l'histoire : « la Comédie humaine », de Balzac.
10 h 45, Le texte et la marge : « Journal d'un condamné à mort » ; « Lettres de Mordavie », d'E. Kouznetsov.
11 h 2, Evénement-musique.
12 h 5, Agora : « Dors » ; « la Vieillesse d'Alexandre », de J. Rouleaud.
12 h 45, Panorama : avec M. Imberty.
13 h 30, Atelier de recherche instrumentale : En temps réel, avec N. Frize et son octuor vocal.
14 h, Sons : Les fêtes de la vigne à Dijon...
14 h 5, Un livre, des voix : « les Chemins de Montvezy », de M. O. Lacamp.
14 h 47, Contact.
14 h 50, Le monde au singulier : L'actualité selon A. Velter.
15 h 30, Points de repère : Les trésors de la Chine, à Bruxelles.
16 h 30, Le rendez-vous de 16 h 30 : Avec Wolf Vostell.
17 h, Roue libre : La main, par F. Christian.
17 h 32, Libre parcours récital : Quintette à vent Moragues (Haydn, Franck, Hindemith, Farkas)
18 h 30, Bonnes nouvelles grands comédiens : « Augusta de Coja », de G. Lesautier, lu par J.-R. Caussimon ; « la Millechienne », lu par M. Lonsdale.
19 h 30, Présence des arts : la Collection Thyssen-Bornemisza, au Petit Palais, à Paris.
20 h, L'Inondation, de G. Hofmann. Avec : M. Piccoli, M. Maria, M. Travail, L. Lemercier et J. Gastaut.
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : Les miroirs de Dieu, avec D. Shagegan, directeur du Centre d'études ismaéliennes.
22 h 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence : James Joyce.

● « L'Inondation » de Gert Hofmann (F.-C., 20 h). — Pour le quarantième anniversaire du début de la seconde guerre mondiale, la radio autrichienne a commandé à Gert Hofmann cette pièce, qui est le monologue à travers Berlin d'un promeneur halluciné, hanté par ses souvenirs de la guerre, et en particulier par l'inondation des bouches de métro décidée par Hitler. Pour l'auditeur français, l'œuvre est doublement intéressante : d'abord parce qu'elle témoigne de l'actualité radiophonique en Autriche (elle a reçu le prix de la RAI 1979), et parce qu'elle est l'occasion d'un travail très remarquable de Michel Piccoli. Janos Komives a composé une musique originale et la réalisation est de Jean-Jacques Vierne. — B. A.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musique légère de Radio-France : Œuvres de Météhen, Walbert, Pouly
6 h 30, Musiques du matin : Œuvres de Bach, R. Strauss, Stravinsky, Wagner, Brahms.
8 h 7, Quotidien musique.
9 h 5, D'une oreille à l'autre : Œuvres de Monteverdi, Bach, Stravinsky, Ravel, Debussy, Berlioz, Messiaen, Florentz.
12 h, Chasseurs de son stéréo : Mozart, Berchten.
12 h 35, Jazz : Le blues urbain.
13 h, Jeunes solistes : Œuvres de Jolivet, Messiaen, Prokofiev, par L. Philippe (piano) et C. McWilliam (flûte).
14 h, Musiciens à l'œuvre : Pianos, pianos et pianos. Œuvres de Mozart, Beethoven, Schubert, Rossini, Liszt, Weill.
17 h 2, Le jeu des miroirs : Œuvres de Mozart.
18 h 30, Studio-concert : Musiques traditionnelles.
19 h 35, Jazz.
20 h, La recherche musicale.
20 h 30, Concert : « Sonate pour violoncelle et piano no 1 op. 45 » de Mendelssohn, Trois pièces de Webern, « Sonate en ré mineur pour violoncelle et piano » de Debussy, « Sonates pour violoncelle et piano nos 4 et 5 » de Beethoven, par A. Meunier (violoncelle), A. Planès (piano).
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Musiques de nuit. Œuvres de Chopin.
23 h 5, Solistes français d'aujourd'hui : R. Crespin, œuvres de Wagner, R. Strauss.
0 h 5, Guitare-nuit : Œuvres de Yupanqui, Rabbath, Llobet.

Mardi 2 février

Deux films

LA DESCENTE INFERNALE
Film américain de Michael Ritchie (1969), avec R. Redford, G. Hackman, C. Sparv, K.M. Vogler, J. McMullan, C. Doerner.
A 2, 15 h 5.
★ *Produit par Robert Redford, qui n'était pas encore une star, un film sur le ski avec séquences de courses et d'épreuves spectaculaires, et description attachante de l'univers clos des champions et de leur psychologie.*

PROVIDENCE
Film français d'Alain Resnais (1977), avec D. Bogarde, E. Burstyn, J. Gielgud, D. Warner, D. Lawson, E. Stritch, T. Lopert.
FR 3, 20 h 30.
★ *Les affres nocturnes d'un vieil écrivain aux portes de la mort, hanté par les souvenirs de sa vie personnelle et par des personnages qui pourraient être ceux de son œuvre ultime. Tourné en langue anglaise — sur un scénario de l'écrivain britannique David Mercer — et très bien doublé en français. La mise en scène, superbement maîtrisée, évolue dans le puzzle d'un voyage mental, enchevêtre les éléments de réalité et les jeux de l'imaginaire. Méditation sur le processus de la création, la crainte de la vieillesse et de la mort, Providence fait évidemment penser aux Fraises sauvages d'Ingmar Bergman (1957), mais Resnais, d'une certaine manière, va plus loin. Ce film étrange et fascinant est un miraculeux accord entre l'art de filmer et celui d'explorer l'invisible. Il demande une attention toute particulière.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.
A la rencontre de votre enfant ; La légende des chevaliers aux cent huit étoiles ; 15 h 10 Rencontre en fête ; Découvertes TF 1 ; Elles comme littérature ; Les recettes de mon village ; Tout feu tout femme.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Un, rue Sésame.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
Martine Grüss, la belle écuyère.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
19 h 50 Dessin animé.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Grand Studio au Midem.
Shirley Bassey, Vic Damone, Peggy Lee...
21 h 35 Série : la nouvelle malle des Indes.
Réal. : Christian-Jaque, avec C. Kerlund, J.-P. Bouvier...
Tom et Michel, enlevés puis échappés, rejoignent Suez.
22 h 30 L'aventure des plantes.
A force de prendre des claques on apprend la vie.
Belles images microscopiques d'insectes et de plantes exotiques.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
11 h 30 Sports : ski.
Championnat du monde, à Schladming.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : Les amours des années grises.
Noël prépare les élections législatives de 1936. Un assassinat est commis près de Poitiers.
14 h Aujourd'hui la vie.
Le logement en question.
15 h 5 Cinéma : la Descente infernale.
De M. Ritchie.
16 h 45 Document : Le diable s'en va en fête.
Réal. : C. Lipinska.
Les habitants d'un village alsacien s'interrogent sur l'industrialisation de leur région.
17 h 10 Itinéraires.
Thaïlande : Sukhothaï, capitale du premier royaume thaï.
17 h 50 Récré A 2.
Pouffi-Fouki ; Le petit écho de la forêt ; C'est chouette ; 3-2-1 contact.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
Demi-finale.
19 h 10 D'accord... pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Les dossiers de l'écran : Le pouvoir d'inertie.
Téléfilm de J.-F. Dalassus, avec A. Motte, J. Bissal..., d'après *le Mal français*, d'Alain Peyrefitte.
(Lire notre sélection.)
23 h 15 Journal.

La retraite à soixante ans et le député

LES DOSSIERS DE L'ECRAN : LE POUVOIR D'INERTIE
A 2, 20 h 45

Commandé sous l'ancien règne, ce téléfilm, qui servira de prologue aux « Dossiers de l'écran », est tiré du « Mal français », d'Alain Peyrefitte. On y voit un jeune député, Alain Motet (il ressemble assez à son modèle), livrer un combat de trente ans pour obtenir la réparation d'une injustice. Depuis 1945, les mineurs de fond ont obtenu la retraite à cinquante ans. Dans les mines d'argile, où les conditions de travail sont pourtant tout aussi pénibles, la retraite des glaisiers est toujours fixée à soixante-cinq ans. Député, bientôt ministre, Peyrefitte, alias Motet, essaiera en vain de l'avancer à soixante ans.

On croit voir arriver enfin, à chaque tournant, la victoire de ces gueules grises. Et puis non, nouveau refus, nouvelles démarches, nouvel espoir : ça rebondit, ça repart, on dirait un film policier. La force d'inertie de l'administration équivaut-elle à un contre-pouvoir ? Ce sera tout l'objet du débat de ce soir. — C. S.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Ministère des universités.
18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre.
La jeune chambre économique.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
Le labyrinthe du Minotaure.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : Providence.
D'A. Resnais.
22 h 15 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : La stérilité ; Retour de Thaïlande ; L'amour et la mort, avec P. Chaunu.
8 h, Les chemins de la connaissance : Désordre et ordre (F. Fogelman, mathématicienne et G. Weisbuch, physicien) ; à 8 h 32, Frédéric II, roi de Prusse ; à 8 h 50, La route aventureuse.
9 h 7, La matinée des autres : Aïkido et le geste créateur.
10 h 45, Un quart d'heure avec... Geneviève Gennari : « Dieu et son ombre ».
11 h 2, Libres parcours récital : M. Moutier, piano : Mozart, Schumann, Ravel et Debussy (et à 17 h 32 : P.-L. Aimard, piano ; J. Berger, violoncelle : Prokofiev, Beethoven).
12 h 5, Agora : Anthologie de la poésie polonaise, avec C. Jelenski.
12 h 45, Panorama : avec J. Markale.
13 h 30, Libre parcours variétés.
14 h, Sons : Les fêtes de la vigne à Dijon.
14 h 5, Un livre, des voix : « Machines à communiquer », de P. Schaeffer.
14 h 47, Le monde au singulier : L'actualité selon Laslo Fodor.
15 h 50, Les points cardinaux : Décentralisation en Belgique.
16 h 30, Micromag.
17 h, Roue libre : La main.
18 h 30, Bonnes nouvelles grands comédiens : « l'Auberge de l'Indien Cévenol », de G. Leautier, lu par O. Laure ; « la Fernande », lu par M. Lonsdale.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : Les cultures vivrières.
20 h, Dialogues : Les inégalités de la santé, avec J. Ralite et H. Bron.
21 h 15, Musiques de notre temps : Martine Joste.
22 h 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence ; James Joyce.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : Œuvres de Vivaldi, Mozart, Albeniz ; 7 h 5, Musiques du matin : Œuvres de Mozart, Rachmaninov, Schubert.
8 h 7, Quotidien-Musique.
9 h 6, D'une oreille l'autre : Œuvres de Lassus, Liszt, Bartok, Prokofiev, Nono, Schoenberg, Moussorgsky, Chostakovitch.
12 h, Musique populaire : Chansons italiennes.
12 h 35, Jazz : Le Blues urbain.
13 h, Operette : « Le cheval de bronze » d'Auber par le Nouvel Orchestre de Radio-France, dir., J.-P. Marty.
14 h 4, Boîte à musique : Œuvre de Schoenberg.
14 h 30, Les enfants d'Orphée.
15 h, Musiciens à l'œuvre : Œuvres de Beethoven, Schumann, Duparc, Stravinsky, Satie, Bartok.
17 h 2, Le jeu des miroirs : Œuvres de Mozart, Pergolèse.
18 h 30, Studio-Concert : Œuvres de Castiglioni, Marco, Tisné, Petit.
19 h 35, Jazz.
20 h, Première loge : Anita Cerquetti (soprano), œuvres de Verdi.
20 h 30, Saison lyrique (concert donné au Grand Auditorium de Radio-France le 23 octobre 1981) : « Flavio Cuniberto » de Gabrieli par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. T. Gotti, solistes : R. Jacobs (Flavio Cuniberto), M. Alcantara (Ermelinda).
23 h 15, La nuit sur France-Musique : Jazz-Club.

Mercredi 3 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 55 Ski : championnat du monde.
11 h Slalom géant dames (et à 12 h 25).
11 h 40 Réponse à tout.
12 h Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 40 Un métier pour demain : les juristes d'entreprises.
13 h 55 Les visiteurs du mercredi.
Spécial 8-10 ans ; 15 h 20, Spécial 10-15 ans ; 16 h 40, Super-parade des dessins animés.
18 h 25 Un, rue Sésame.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
Chez nous, chez vous, vive jeux vidéo.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
19 h 50 Dessin animé.
19 h 53 Tirage de la Loterie nationale.
20 h Journal.
20 h 35 Tirage du loto.
20 h 40 Les mercredis de l'information.
Une émission de J.-M. Cavada et M. Thoulouze.
« Salvador : Patria o morir. » Réal. : « Coll. zero de la Izquierda ».
La répression au Salvador : la lutte de la junte militaire de Napoléon Duarte contre les guérilleros.
21 h 5 Ballet : la Légende de Joseph.
Musique de R. Strauss, chorégraphie J. Neumier, par l'Orchestre philharmonique de Vienne sous la direction de H. Hollreiser, avec le corps de ballet de l'Opéra de Vienne, J. Jamison, F. Wilhelm, K. Haigen, K. Musil.
22 h 45 Court métrage : L'As de carreau.
De I. Richard.
22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : Les amours des années grises.
Noël prend la défense du métayer Gillardeau, soupçonné d'avoir assassiné ses patrons.
14 h Terre des bêtes.
Des vies par milliers.
15 h Récré A 2.
Mia-Mia O, Goldorak, Lippy le lion, Zeltron...
17 h 25 Les carnets de l'aventure.
Pilier sud du Dhaulagiri. Réal. : R. Renaud.
La conquête du Dhaulagiri (8 175 m) dans la chaîne de l'Himalaya.
18 h Platine 45.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord... pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : Planète bleue.
De L. Broomhead. Les nouveaux bébés : aimeriez-vous connaître le sexe de votre enfant avant sa naissance ; les banques de sperme ; la science et la conception des bébés.
21 h 40 Sport : Patinage artistique.
Championnat d'Europe.
22 h 45 Document : Les enthousiastes.
Une série de J. Frapat. Réal. : M. Favart. Picasso :
Une étude comparative de la Femme aux pigeons, *peint en 1930, et de* l'Aubade, *peint en 1942 : la clarté et l'ombre.*
23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Coup double.
18 h 55 Tribune libre.
Institut de la vie.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 30 Ciné-parade.
Une émission de C. Villers et P. Godeau.
Une visite des studios Couzinet à Bordeaux : en compagnie de J. Carmet, J. Lacouture. Hommage à Jean Eustache.
22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Produire son énergie avec le vent ; La stérilité ; Réfugiés dans un camp : Nous avons deux mémoires, avec P. Chaunu.
8 h, Les chemins de la connaissance : Désordre et ordre (H. Atlan, biologiste) ; 8 h 32, Frédéric II, roi de Prusse.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h 45, Le livre ouverture sur la vie : Des bruits dans l'autruche, avec G. Kolebka.
11 h 2, Libre parcours récital (et à 17 h 32).
12 h 5, Agora : Cérémonies de la violence. Cavernes et soleils, avec A. Chedid.
12 h 45, Panorama : Emission spéciale sur la Yougoslavie.
13 h 30, Les tournois du royaume de la musique.
14 h, Sons : Les fêtes de la vigne à Dijon.
14 h 5, Un livre, des voix : « les Têtes à Papineau », de J. Godbout.
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : Enfants en souffrance.
15 h 2, Le monde au singulier.
15 h 45, Archimedia : La nature du noyau.
16 h 45, Contact.
17 h, Roue libre : La main.
18 h 30, Bonnes nouvelles grands comédiens : « l'Alphonsine », de G. Leautier, lu par O. Laure ; « la Louise », lu par J.-R. Caussimon.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche : A l'écoute des anti-bruits.
20 h, La musique et les hommes : La « Cerenentola », opéra de Rossini.
22 h 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence ; James Joyce.

● La « Cerenentola », de Rossini (F.C., 20 h). — Cendrillon court un peu partout dans la musique, chez Massenet, mais aussi chez Rossini. A la mode romaine, le conte est devenu un joyeux mélodrame. Ecrite pour le Carnaval de Rome, la « Cerenentola » est pétillante et légère comme du meilleur Rossini. Elle permettait à Stendhal de vérifier sa théorie des climats en musique : la partition, disait-il, est faite pour des hommes d'une sensibilité vive et irritable, pour des hommes heureux par les passions, qui se nourrissent de café et de glace. Cendrillon semble bien parfois chanter les plaisirs de l'humiliation, mais l'opéra lance ses feux d'artifices étincelants, rebondit à tout propos dans des cavatines pleines d'esprit, mises en valeur par les voix piquantes de Paolo Montarsolo et de Audrey Michael. — T. Fr.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques pittoresques et légères : Œuvres de Myers et Harvey, Düsel, Butline, Sneiders, Labr, Barroso, Storlz.
6 h 30, Musiques du matin : Œuvres de Bach, Chabrier, Haydn, Weber, Sibelius.
8 h 7, Quotidien musique.
9 h 6, D'un oreille l'autre : Œuvres de Bach, Farina, Poulenc, Foss, Strauss, Puccini.
12 h, L'amateur de musique.
12 h 35, Jazz.
13 h, Jeunes solistes : Œuvres de Llobet, Martin, Bach, Ibarrondo, de Falla, Pujol, Villa-Lobos, par T. Chagnot (guitare).
14 h 4, Microcosmos : Danse ; 14 h 10, Kaléidoscope ; 14 h 45, Le billet et l'invité du jour ; 14 h 50, Les éphémérides de la musique : œuvres de Monteverdi ; 15 h 30, Le jeu et la bricole ; 15 h 30, Enquête ; en filigrane : œuvres de Debussy et Henry.
17 h 2, Le jeu des miroirs : Œuvres de Charpentier et de Stravinski.
18 h 30, Studio-Concert : Œuvres de Mozart, Brahms, Debussy, par J. Menuhin (piano).
19 h 38, Jazz.
20 h, Les chants de la terre.
20 h 30, Concert : (Festival de Lille 1980). Messe « Fors seulement » d'Ockeghem, « Fest und Gedenksprüche », de Brahms, « Aufblick » de Wolf Eichendorff par les Chœurs de la Norddeutscher Rundfunk de Hambourg, dir., C. Gottwald, W. Hagen (piano).
22 h, Cycle acousmatique : Œuvres de Marche et Boucourechliev.
23 h, La nuit sur France-Musique : Œuvres de Stravinski et Beethoven.

Jeudi 4 février

Un film

DILLINGER EST MORT
Film italien de Marco Ferreri (1968), avec M. Piccoli, A. Pallenberg, A. Jardot.
FR 3, 20 h 35.
★ *Le cauchemar existentiel d'un homme enfermé dans son appartement avec un revolver trouvé dans un vieux journal annonçant la mort du gangster Dillinger. Images et gestes chargés d'intentions pour une fable sur l'aliénation moderne. La vision pessimiste du monde qu'avait, alors, Ferreri exprimée d'une façon un peu trop « intellectuelle ». Performance de Michel Piccoli.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Réponse à tout.
12 h Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé : Les traumatismes crâniens.
14 h Les rendez-vous du jeudi.
La bicyclette ou dent pour dent.
h 30 De la réalité aux spectateurs : Un magazine télévisé.
Comment se réalise un « Mercredi de l'information ».
h C'est à vous.
18 h 25 Un, rue Sésame.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Emission des formations politiques.
La majorité.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : le Féminin pluriel.
Réal. : M. Camus, avec D. Carrel, E. Dress, J.-L. Moreau.
(Lire notre sélection.)
22 h 10 Document : Au-delà de l'Histoire.
A la recherche des Iroquoiens.
Réal. : T. Perty.
L'Amérique il y a 35 000 ans : les origines des Amérindiens et des Iroquoiens.
23 h 05 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : Les amours des années grises.
Noël prend officiellement la défense du métayer Gillardeau.
14 h Aujourd'hui la vie.
La passion amoureuse.
15 h Série : La famille Adams.
Les dissensions entre le Nord et le Sud empêchent la réélection de John Adams.
16 h 5 Document : Espace à vivre.
Architecture.
16 h 45 Documentaire : Le roi des autres.
Le Liechtenstein. Réal. : B. Bellot-Hardy
(Lire notre sélection.)
17 h 15 La télévision des téléspectateurs.
h 45 Récré A 2.
Casper, Pierrot, la bande à Bédé.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Organisations professionnelles.
La C.G.T.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : Affaire vous concernant.
De G. Ségur et Y. Bonsergent.
Le parti communiste.
Une visite à l'école des cadres du parti ; L'histoire du P.C. ; Une journée avec C. Fiterman, ministre des transports ; Représentation de l'idéal communiste. Jack Ralite, ministre de la santé, témoigne.
21 h 40 Patinage artistique.
23 h 15 Journal.

En vacances

LE FEMININ PLURIEL
TF 1, 20 h 35

Jean Dassier, réalisateur de télévision, aime Marianne sa femme, mais ne peut se passer de Juliette, un amour d'enfance champêtre. Continuellement ballotté entre l'épouse et l'amante, il s'accommode fort bien de cette situation périlleuse. Il n'en est pas de même pour les femmes concernées.

« Le Féminin Pluriel », dernière réalisation de Marcel Camus, se regarde distraitement. De belles images printanières, reflet d'un petit monde toujours en vacances, sont malheureusement ponctuées de dialogues souvent mécaniques et stéréotypés. Les personnages, à l'exception de Danny Carrel (l'épouse), n'ont pas de consistance. « Féminin Pluriel » fait penser à un livre de photographies qu'on feuillette avec plaisir, qu'on oublie aussitôt. M. G.

Tout sur le Liechtenstein

« LE ROI DES AUTRES » LE LIECHTENSTEIN
A 2, 16 h 45.

Peu de gens savent le situer exactement : le Liechtenstein, tout petit entre l'Autriche et l'Allemagne fédérale, ne fait guère parler de lui. Il a raison. Paradis fiscal, où règnent stabilité, sécurité et prospérité, cette principauté, qui doit son statut d'Etat souverain à Napoléon Ier, s'offre le luxe d'être gouvernée par une monarchie héréditaire. Chose plus curieuse encore, les femmes n'ont pas le droit de vote. Que dire de plus de ce documentaire de Bénédicte Baillet-Hardy ? Classique, sobre, sans grande originalité, il a le mérite de nous révéler des richesses insoupçonnées. M. G.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
L'ours Paddington, Cuisine sans cuisson, Le gras et le maigre : le métier de charcutier.
18 h 55 Tribune libre.
Le Centre des démocrates sociaux (C.D.S.).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
Le labyrinthe du Minotaure.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma : Dillinger est mort.
De M. Ferreri.
22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : l'art de conter ; la stérilité ; Retour de voyage ; la violence et la peur, par P. Chaunu.
8 h, Les chemins de la connaissance : Désordre et ordre (I. Prigogine, Prix Nobel de chimie) ; à 8 h 32, Frédéric II, roi de Prusse ; à 8 h 50, La route aventureuse
9 h 7, Matinée de la littérature.
10 h 45, Questions en zi-zag : Michel Dansel.
11 h 2, Libre parcours récital (et à 17 h 32).
12 h 5, Agora : « L'issue-l'atelier », avec C. Lejeune.
12 h 45, Panorama : avec V. Hell.
13 h 30, Renaissance des orgues de France : l'orgue du musée des Augustins, à Toulouse.
14 h, Sons : Chorale au Cameroun.
14 h 5, Un livre, des voix : « Un crime très ordinaire », de M. Gallo.
14 h 47, Départementale : à Dournenez.
15 h 2, Le monde au singulier : l'actualité selon le photographe M. Thersiquel.
15 h 30, La radio sur la place : le patrimoine maritime.
16 h 30, Le rendez-vous de 16 h 30.
17 h, Roue libre : la main.
18 h 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « Portraits », de G. Léautier, lu par H. Virlojeux.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : la radiobiologie (2e partie).
20 h, Nouveau répertoire dramatique : « A pas comptés », de M. Quint.
22 h 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence ; James Joyce.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : Œuvres de Mozart, de Falla, Schumann, Fauré, Schubert, Weber, Beethoven.
8 h 7, Quotidien musique.
9 h 6, L'oreille en colimaçon.
9 h 20, D'une oreille l'autre : Œuvres de Biber, Vivaldi, Boccherini, Schubert, Beethoven, Verdi, Prokofiev, Mendelssohn, Varese.
12 h, Le royaume de la musique : « Miroirs » de Ravel.
12 h 35, Jazz.
13 h, Musique légère : Œuvres de Prin, Petit, Massenet.
14 h, Musiciens à l'œuvre : Schumann, Brahms, Mahler, Strauss, Crumb, Liszt, Debussy.
17 h 2, Le jeu des miroirs : Œuvres de Scriabine, par V. Horowitz (piano).
18 h 30, Studio-Concert : Jazz moderne : le Trio Mechali, J.-L. Mechali et G. Marais.
19 h 38, Jazz.
20 h, Actualités lyriques.
20 h 30, Concert : (Festival d'automne de Paris) « Seven sites », d'Amy, « Lucifer photophore », de Guyonnet, « Glühende Rätsel », de Holliger, « Domaines », de P. Boulez, par l'Ensemble intercontemporain, dir. P. Eotvos, A. Ringart (mezzo), A. Damiens (clarinette).
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Musique de nuit ; 23 h, Studio de recherche radiophonique : Œuvres d'Hodeir ; 0 h 5, Un portrait de D. Lipatti : Œuvres de Mozart, Schumann, Schubert.



ENTRETIEN AVEC M. HOLLEAUX
président de la commission de répartition des fréquences

« La persuasion plutôt que l'autoritarisme »

La commission consultative chargée d'examiner les demandes de dérogation au monopole et de répartir les fréquences se réunira jeudi 28 janvier.

Installée le 21 janvier par le ministre de la communication, M. Georges Fillioud, le jour même de la parution des décrets concernant les radios privées locales, la commission consacrera ses séances du mois de février (deux par semaine) à la définition de ses grandes orientations de travail.

L'étude des différents dossiers ne commencerait qu'au mois de mars.

Conseiller d'Etat, ancien directeur de cabinet d'André Malraux, et désormais président de cette commission consultative, M. André Holleaux se veut avant tout un homme de dialogue, et d'ouverture, qui souhaite « une application maximale de la loi » en faveur des radios libres. Combien seront-elles au juste ? Aujourd'hui encore, personne ne peut avancer de chiffre définitif, ou y compris sur Paris.

« Avant même la publication des décrets, *dit M. André Holleaux*, le ministre de la communication avait reçu huit cent quatre vingt-dix dossiers émanant de l'ensemble de la France, et deux cents pour la seule région parisienne. C'est énorme, et nous savons d'ores et déjà que, dans les grandes agglomérations, le nombre de demandes dépassera largement celui des places disponibles. C'est déjà le cas de Paris, où l'ensemble des problèmes se trouve multiplié par dix, mais ce peut aussi être le cas de Bordeaux d'où nous avons reçu une trentaine de demandes, et de Lille, où la proximité de la frontière belge pose des difficultés supplémentaires.

» Pour savoir le nombre exact de fréquences attribuables, il nous faudrait connaître les réponses à deux questions préalables. Quelle est d'abord l'étendue de la bande FM ? Les zones 100-104 et 104-108 MHz relèvent en effet de la défense qui, seule, peut décider de les libérer. Quelles sont d'autre part les exigences de Radio-France en matière de radios locales décentralisées ? Quelle place leur réserver ? Et quelle sera l'étendue des zones de perturbation quelles créeront ? Autant de points qu'il importe de clarifier avec l'aide des techniciens de T.D.F. et de plusieurs experts.

» La répartition des fréquences ne devrait pas poser de gros problèmes dans la plus grande partie du territoire, où notre tâche consistera essentiellement à vérifier la conformité des projets à la législation en vigueur. Parfois pourtant, il faudra choisir entre de nombreux projets, et, la commission n'étant pas un tribunal, nous préférerions que les radios prennent elles-mêmes l'initiative de se regrouper. Tout un travail doit se faire en amont de la commission, et je compte notamment sur les fédérations de radios libres pour favoriser les rencontres entre responsables de radio, élaborer les premiers schémas de distribution des fréquences.

» Plusieurs formules sont possibles, depuis la fusion simple (aisément envisageable pour les radios thématiques) jusqu'au partage des heures de programme sur une même antenne, entre plusieurs associations. Cela n'empêchera pas les commissions de faire des suggestions de regroupements, en utilisant la persuasion plutôt que l'autorité, le dialogue avec de bons intermédiaires, l'information et l'explication.

» De toute façon, l'attribution se fera en plusieurs temps. Il n'est pas question d'épuiser trop rapidement notre quota de fréquences, car il ne faut pas fermer la porte à des projets intéressants à venir.

— *En l'absence de tout consensus, quels critères la commission appliquera-t-elle ?*

— Rien n'est encore arrêté, mais trois éléments me semblent importants à prendre en compte : la réponse qu'apporte le projet de radio à un besoin objectif préexistant (c'est par exemple le cas d'une station pour les immigrés dans la capitale). deuxièmement, le soutien de ce projet par des associations actives qui ont déjà fait preuve de leurs compétences sur le terrain ; enfin, l'observation de la règle du pluralisme.

» Lors de l'installation de la commission, le ministre a évoqué la notion d'orchestre et d'harmonie. Cette image me ravit. Une radio qui se présenterait comme l'expression de multiples courants d'opinion devrait être privilégiée par rapport à une radio trop thématique, à moins que cette dernière ne corresponde à une attente qu'aucune autre station ne pourrait satisfaire.

» Il va de soi cependant que, pour retenir un dossier, nous tiendrons compte de nombreux autres éléments : l'organisation générale de la station, la qualité du matériel technique et sa conformité à la loi, l'habileté à diversifier les moyens de financement...

— *Que se passera-t-il si certaines radios refusent de se plier aux décisions de la commission ou même aux dispositions de la loi ?*

— Nous n'avons aucun pouvoir pour faire respecter l'ordre sur la bande FM, et notre rôle n'est pas de réprimer. Sans doute y aura-t-il d'inévitables déviations. Le législateur devrait en être conscient au moment du vote de la loi. Comment contrôler de surcroît le glissement d'une émission d'information en une opération de promotion ?

» Nous devons toutefois garantir de bonnes conditions d'écoute aux radios auxquelles aura été accordée une autorisation réglementaire. Aussi, si une guerre des ondes mettait en péril plusieurs de nos « enfants », nous serions contraints de « constater » par une note les situations anormales...

» Préparons-nous de toute façon à être critiqués, non pas à cause de notre partialité, mais parce que nous prendrons des décisions contestables. A nous de savoir concilier ouverture et raison. »

Propos recueillis par
ANNICK COJEAN.

Quel changement !

(Suite de la première page.)

Je ne suis pas contre, je suis même plutôt pour, je trouve assez gentil de la part de Barrère et de Lalou d'essayer de faire passer la pilule d'une monographie sur les maladies de la colonne vertébrale en les regroupant sous l'étiquette plus familière de « mal au dos » et en les enrobant d'une mince couche de pellicule empruntée à *la Belle Américaine* de Dhéry.

Mardi soir, en revanche, j'ai vu le moment où mon poste allait voler en éclats. Cet interminable cours *ex cathedra* sur Pasquale Paoli, on a beau aimer la Corse, ça nous est resté au travers de la gorge. Ça s'appelle « Mémoires de France », ça évoque un destin, celui d'un homme, celui d'un peuple ; ça mobilise un témoin mal utilisé, Pascal Arrighi, conseiller d'Etat, ancien député, et ça autorise un jeune historien à faire l'insupportable étalage de ses connaissances.

Quand enfin on a eu droit à *Qu'est-ce qui fait courir les crocodiles*, avec Francis Blanche et Michel Serrault, il était dix heures vingt, l'heure de commencer à défaire son lit et de mettre ses bigoudis. Le seul film un peu rigolo de la semaine, avec ça ! Parce que les autres... *Goupil mains rouges*, bon, c'est un classique ; le Dréville avec Noël-Noël sur l'enfance délinquante, c'est gentil sans plus ; le Camus, tourné dans les favellas brésiliennes, je ne l'ai pas vu, il paraît que ce n'est pas mal ; le Lara, c'est la Guadeloupe, c'est son histoire, de Napoléon à Giscard ; enfin *Rosemary's Baby*, de Polanski, une merveille *made in U.S.A.* comme par hasard. Ce sont des films triés sur le volet, des films de qualité, assez fins, un peu minces, le dernier excepté, qui permettent de garder la ligne (politique), des films de régime. Très nouvelle cuisine.

Dire que l'année dernière, à la même époque exactement, pour ne citer que les films programmés à 20 h 30, on pouvait hésiter entre *Classe tout risque* de Claude Sautet, *l'Extravagant Mr. Deeds* de Frank Capra, *la Femme du boulanger* de Marcel Pagnol, *Compte à rebours* de Roger Pigault, *Soleil rouge* de Terence Young, l'inévitable *Gendarme se marie* de je ne sais plus qui et un autre encore dont j'ai oublié le titre. Pas mal, non ? Ça tenait au corps. Et à la tête.

D'accord, la télé n'est pas uniquement destinée à amener le cinéma au domicile de tous ceux (et dieu sait s'il y en a !) qui ne peuvent pas y aller. Elle a ses propres auteurs, ses réalisateurs, elle fabrique ses propres films, je le sais bien. L'embêtant, c'est qu'à de très rares exceptions près, ils rivalisent de prétention, de médiocrité et d'ennui.

Il faut cultiver, certes, ce genre un peu bâtard qui a pourtant inspiré aux Anglo-Saxons un nombre appréciable de chefs-d'œuvre tous terrains destinés et aux salles obscures et aux salles communes. Et je ne doute pas qu'on ne nous prépare dans ce domaine de belles et fortes surprises. Un conseil cependant, méfions-nous, plaçons la barre très haut, plaçons-la carrément au niveau du grand écran. Un film, c'est un film. Ou il est bon ou il est mauvais. Ou il est capable de remplir une salle ou il est susceptible de vider un salon.

Tant qu'on aura pas admis ça, on va provoquer, n'en doutez pas, la colère des foules déjà obligées de se serrer la ceinture, de se priver, aux noms de critères qu'elles ne comprennent pas, de leurs bons gros feuilletons, de leurs séries coupées en larges tranches et de se mettre au dur régime de la culture déshydratée.

Les Français parlent aux Français

Et ce n'est pas, inutile de se leurrer, en nous ouvrant à deux battants les portes des studios — *« Par ici, entrez, entrez, bonnes gens ! »*, — ce n'est pas en donnant la parole à quelques lampistes (avec la meilleure volonté du monde, on ne peut pas espérer balader sa caméra sous le nez de toute la France profonde) qu'on désarmera les récalcitrants, ceux dont les sondages révèlent déjà le grave mécontentement. C'est pourtant la marotte des nouveaux responsables des programmes : décentraliser, permettre aux Français de parler aux Français, arracher la chape de silence qui pesait sur la masse hébétée et muette des téléspectateurs et leur tendre le micro monopolisé depuis des lustres par l'establishment. Il n'y a plus que ça à longueur d'antenne, des multiplex, des duplex, des « en direct » de Jouy, Fouillis ou Vélizy. *« Bonjour madame, bonsoir monsieur ! Dites-nous, n'ayez pas peur, ce que vous pensez des centrales nucléaires, du poisson avarié ou des frères Lumière... »* Dans la plupart des cas, ils pensent comme vous ou moi. Ce n'est pas indifférent, loin de là. Une fois, deux fois, dix fois, ça va. Il ne faudrait quand même pas que ça tourne au procédé et que la vitre devienne à tous coups le miroir de nos incertitudes ou de nos inquiétudes.

Je le répète, qu'on soit manuel ou intellectuel, cadre, ou rentier, on n'a pas envie de passer le plus clair de ses soirées à s'interroger sur des problèmes de société ou à entendre parler de ce qu'on voudrait bien voir, de nos yeux voir, autrement que par bribes, des films, des pièces, des concerts, des fresques historiques, des adaptations de romans. « Apostrophes », le vendredi, bon. Du lundi au dimanche, non.

Pour l'instant, je le signale, nos seules sources de divertissement, c'est *la Nouvelle Malle des Indes* et *les Nouvelles Brigades du Tigre*, deux séries à l'ancienne, solides, musclées, marrantes et bien jouées. Et les seules émissions dont on parle dans les cours de lycée, c'est Higelin mis en vedette par les Carpentier (parfaitement !) ; c'est Eichmann raconté par Decaux, encore un vieux de la vieille ; c'est le fameux reportage sur l'Afghanistan ; c'est le convoi des délinquants à travers le Far-West ; c'est la « Révolution cannibale », formidable évocation des événements qui ont secoué l'Iran depuis le retour de Khomeiny (1) ; c'est les frères Bogdanov — dommage, ils nous ont fait faux bond — et parfois *Sept sur sept*, ce magazine d'actualité patronné par Cavada et rétrogadé, lui, allez donc vous demander pourquoi, repoussé en fin se semaine, en fin de soirée, le samedi, quand vraiment tout le monde est allé se coucher.

Vous remarquerez qu'il s'agit dans presque tous les cas de ce qui est véritablement le privilège et la spécificité de la télé : le grand journalisme d'enquête et d'investigation, la chasse aux images lointaines ou secrètes, la fenêtre de l'écran largement ouverte sur l'aventure, sur les passions, sur le destin chaotique d'un monde plein de fureur et de bruit.

CLAUDE SARRAUTE.

(1) Jeudi 28 janvier, A 2, 20 h 35.

Rappel des émissions

Mercredi 27 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Les mercredis de l'information.
De J.-M. Cavada, M. Thoulouse, Pascal, Myriam... et les autres : jeunes, chômeurs, à Quimperlé.
Conséquences physiologiques, économiques et sociales du chômage sur les jeunes de seize à vingt ans en Bretagne.

21 h 45 Caméra une première : En votre aimable règlement.
De A. Riou, réal. : J.-C. Charnay. Avec C. Parisy, A. Fontaine, M. Sebastian...

22 h 45 Documentaire : Albeniz, musicien errant.
De A. Tacvorian.

23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Le grand échiquier.
De J. Chancel.
Autour de Frédéric Dard et San Antonio : Renaud, H. Tachan, Mort Shumann, R. Hossein, C. Luter, etc.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 30 Cinéma : l'Atlandide.
Film franco-italien de G. Ulmer (1961). Avec H. Harreet, J.-L. Trintignant, A. Nazzari.
Après les versions de Feyder, Pabst et Tolas, une transposition du roman de Pierre Benoit dans l'ère atomique. On retrouve les personnages initiaux, mais ils sont mécanos, géologues, aux prises avec un sinistre prince du Sud saharien. Grand spectacle, atmosphère prenante.

22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h, La musique et les hommes : La chevauchée, voyage musical à partir de F. Liszt.

22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h, Les chants de la terre : Magazine de musiques traditionnelles.

20 h 30, Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées, à Paris) : « Castor et Pollux », de J.-P. Rameau par l'English Bach Festival baroque orchestra, dir. C. Farncombe, et J. Wardclareke, violoncelle continuo, D. Rollou clavecin, P. Jeffes et I. Caddy.

23 h 30, La nuit sur France-Musique : Stravinski par Stravinski.

Jeudi 28 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé : L'automobile au service des handicapés.
14 h Emissions pédagogiques
Rendez-vous avec l'Afrique, La bicyclette ; Cat et Cat et 2 ; Les enfants d'immigrés : L'enfant à la découverte de son corps ; Zones à scolariser en premier.
18 h C'est à vous.
18 h 25 L'île aux enfants.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
Et si les cheveux ne tombaient plus.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les formations politiques : l'opposition.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : L'été ne reviendra plus.
D'après le roman de F. Fabre, réal. R. Valey.
Julien, adolescent turbulent, aime d'un amour fou Meniquette en instance de mariage avec Adrien. La mariée finira brûlée. Seule Patricia Calas éclaire la pâleur de ce téléfilm.
22 h 5 Document : Au-delà de l'histoire.
Réal. P. Barde.
Kerma, capitale du pays de Koush.
Une équipe d'archéologues de Genève à la recherche des vestiges de Kerma au Soudan, capitale de l'Afrique, il y a quatre mille ans.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 55 Sports : Ski.
Championnat du monde, en Autriche.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : Les amours des années grises.
Noël et Lucie commencent une nouvelle vie.
14 h Aujourd'hui la vie.
Le démarchage à domicile.
15 h 5 Série : La famille Adams.
John Quincy, ambassadeur en Russie, préside la Commission de la paix à Gand et devient le second d'Adams.
16 h 5 Les carnets de l'aventure : Antarctique à la voile.
Willy Roos, seul à bord de son ketch.
16 h 50 Les moments de la folie.
La fête foraine. Réal. P. Handiguet.
Les mille facettes de la fête foraine comme miroir de la société.
17 h 15 La télévision des téléspectateurs.
17 h 50 Récré A2.
Yok-yok ; Les quat'z'amis ; Je veux être... géologue.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les grands partis politiques.
L'opposition.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : Affaire vous concernant : Iran, la révolution cannibale.
Trois ans après la révolution islamique, le service de politique étrangère d'A 2 enquête sur la prise d'otages de l'ambassade américaine, sur le départ de Chapour Bakthiar et de Bani Sadr.
21 h 40 Magazine : L'impeccable.
Les enfants du rock. Le magazine de la bande dessinée.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

18 h 30 Pour les jeunes.
L'ours Paddington ; Cuisine sans cuisson ; Par monts et par vaux : le métier de boucher.
18 h 55 Tribune libre.
Le parti socialiste.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma : Vivre libre ou mourir.
Film français de C. Lara (1980), avec R. Liensol, F. Maistre, A. Chanal, D. Sarky, G. Ismael, F. Marten.
Un procès est ouvert, à la Guadeloupe pour la réhabilitation d'un officier noir, qui s'était mis en rébellion en 1802, lors du rétablissement de l'esclavage par Bonaparte, premier consul. Des personnages surgissent du passé et viennent témoigner. L'histoire de l'île et de ses rapports avec la colonisation dans une évocation théâtrale et oratoire. Un essai original, exaltant l'indépendance, mais confus à la fin.
22 h Trans-océans.
Réal. : C. Druhot.
Une autre façon de vivre la France : à Saint-Pierre-et-Miquelon, en Guadeloupe, en Guyane, à La Réunion et à Tahiti.
23 h Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h, Matinée de la littérature : Emission spéciale sur l'Amérique latine, avec C. Fuentes.
10 h 45, Questions en zigzag... La cuisine provençale, avec ... Toutain et C. Colinet.
11 h 2, Musique espagnole contemporaine, par Y. Quinzy et C. Alegrat (et à 17 h 32) : à Barcelone.
12 h 5, Agora : Espace libre, avec M. Nadaud.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Renaissance des orgues de France : l'orgue de Saint-Mart à Mitry-Mory.
14 h, So... : Fêtes de la vigne à Dijon.
14 h 5, Un livre, des voix : « L'enfant que tu étais », d'A. Bosquet.
14 h 47, ...partementale : à Erquy (Côtes-du-Nord).
15 h 2, Le monde au singulier : L'actualité selon Y. Poilevet.
15 h 30, La radio sur la place : Campagne de pêche de coquilles Saint-Jacques.
16 h 30, Le rendez-vous de 16 h 30 : Avec les Gallo-Romains de la baie de Saint-Brieuc.
17 h, Roue libre : Le beau Danube bleu.
18 h 30, Feuilleton : le Hussard sur le toit, d'après J. Giono.
19 h 25, Jazz ...ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : La radiobiologie.
20 h, L'ombre de ..., de P. Reumaux, avec : A. Cuny, M. Eyraud, C. Nic..., etc.
21 h 58, Musique enregistrée.
22 h 30, Nuits magnétiques

FRANCE-MUSIQUE

9 h 2, L'oreille en colimaçon.
9 h 17, Musiciens d'aujourd'hui : L'école russe de piano : H. Neuhaus, W. Sofronicki ; Œuvres de Prokofiev, Moussorgsky, Schubert, Beethoven, Chopin...
12 h, Le royaume de la musique.
12 h 35, Jazz.
13 h, Musique légère : œuvres de Lacôme, Ingelbrecht et Lanchbery.
14 h, D'une oreille à l'autre : Œuvres de Brahms, Franck, Kodaly, Schumann, de ...
17 h 2, Le jeu des miroirs.
18 h 30, Studio-concert (en direct du studio 106) : Jazz actuel : Le groupe « Galigaï ».
19 h 35, Jazz.
20 h 5, Actualité lyrique.
20 h 30, Concert (donné au Théâtre de la Ville de Paris, le 9 novembre 1981) : « France, a ground », de Bartholomée, « Eléments/Extensions », de ...esmans, « Chemins II », de Berio, « La Seconde Apothéose de Rameau », de Pousseur, par l'Ensemble intercontemporain avec A. Neveux, piano, G. Caussé, alto. Dir. P. Bartholo...
22 h 30, La nuit sur France-Musique : 0 h 5, Un portrait de Dinu Lipatti : œuvres de Chopin, Ravel, Grieg.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 27 JANVIER

— *M. Louis Mermaz*, président de l'Assemblée nationale, participe à l'émission « ... au public », sur France-Inter à 19 h 15.

JEUDI 28 JANVIER

— *M. André Delelis*, ministre du commerce et de l'artisanat, est l'invité du Journal d'Antenne 2, à 12 h. 45.

Intensification des mouvements de grève à l'INA

Nouvelle conséquence de la grève des monteurs-vérificateurs à l'INA : le téléfilm *Un été à Wallon*, prévu ce mercredi 27 janvier à 20 h 30 sur la troisième chaîne, ne peut être diffusé. Il a dû être remplacé par un film d'Edgar Ulmer, *l'Atlantide*. Les monteurs-vérificateurs, qui sont en grève depuis maintenant plus d'un mois, empêchent depuis une quinzaine de jours tout accès aux archives de radio et de télévision.

Le deuxième conflit, qui touche les personnels dits de catégorie C, c'est-à-dire les plus bas salaires (chauffeurs, employés de bureau, magasiniers, etc.), en grève depuis le 13 janvier, ne semble pas prêt de se résoudre non plus. Réunis en assemblée générale le 26 janvier au siège de la direction, boulevard Jules-Ferry, les personnels en grève ont voté à une très forte majorité pour la reconduction de leur mouvement. Une partie importante des grévistes a même proposé de séquestrer quelques-uns des principaux collaborateurs de M. Joël Le Tac, président-directeur général de l'INA, d'autres la démission de certains responsables nommés sous le précédent gouvernement. Seuls, ce mercredi matin, les personnels de Cognacq-Jay avaient repris le travail.

Les grévistes veulent que leurs revendications (essentiellement salariales) connaissent une issue dans le cadre actuel de l'INA, c'est-à-dire sans attendre les négociations globales de la future convention collective de l'audiovisuel. La direction, de son côté, les renvoie aux différents ministères de tutelle en attendant justement la convention collective.

D'autre part, le Syndicat unifié de radio et télévision, surtout C.F.D.T., et le Syndicat national de radio et télévision (S.N.R.T.-C.G.T.) ont décidé de lancer dans la première semaine de février un appel à la grève dans les sept sociétés issues de l'O.R.T.F. si les pouvoirs publics n'annonçaient pas d'ici ... temps « un calendrier précis et crédible » d'examen de la future loi sur l'audiovisuel.

Le 26 janvier, le SURT-C.F.D.T. et le S.N.R.T.-C.G.T. ont souligné le « retard » pris dans l'élaboration de ce projet de loi, projet qui, pour être mis en application en janvier 1983, doit être voté au plus tard en juillet prochain afin que les dispositions soient prises en compte dans le prochain budget. Les syndicats souhaitent en attendant que soit mis un terme à certaines études ... libres comme le projet de déménagement d'Antenne 2, avenue Montaigne, susceptible, selon les syndicats, d'hypothéquer les structures « d'un grand service public ». Le SURT-C.F.D.T. et le S.N.R.T.-C.G.T. ont demandé enfin la nomination d'un « coordinateur » pour représenter les directions des sept sociétés issues de l'O.R.T.F. face aux syndicats, afin de parvenir très vite à une « harmonisation » du statut des personnels avant l'adoption d'une convention collective pour tout l'audiovisuel.

THEATRE

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées et municipales

OPERA (723-47-77), les 29 et 1er, à 18 h. 30 : Lohengrin.

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (723-47-77), le 2, à 20 h. : Opéra national de Sofia (Nabucco).

SALLE FAVART (296-11-20), relâche.

COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 27, 31, 1er et 2, à 20 h. 30 ; le 31, à 14 h. 30 : la Dame de chez Maxim ; les 30 et 3, à 20 h. 30 : les Caprices de Marianne ; l'Epreuve ; le 3, à 14 h. 30 : Andromaque.

CHAILLOT (727-81-15), Grand Théâtre : le 27, à 20 h. : Faust ; les 28, 29, 2 et 3, à 20 h. 30 : Tombeau pour 500 000 soldats ; le 30, à 20 h. 30 ; le 31, à 15 h. : Britannicus. — Grand Foyer : les 27, 28, 29, 2 et 3, à 14 h. 30 : Faust (marionnettes) ; les 27, 28, 29, 30, 2 et 3, à 18 h. 15 : Entretien avec M. Saïd Hammadi. — Salle Gémier (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. et dim. 15 h. : le Songe d'une nuit d'été.

ODEON (325-70-32) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat dim., 15 heures : le Palais de justice.

TEP (797-96-06) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Giovanna Marini ; le 30, à 14 h. 30 : Films (L'âge d'or : Baby doll).

PETIT TEP (797-96-06), les 27, 28, 29 et 30, à 20 h. 30 ; le 31, à 15 h. : Théâtre Toone.

CENTRE POMPIDOU (277-12-33) (mardi). En raison de la grève du personnel de nettoyage, le Centre Pompidou est fermé ce mercredi et jusqu'à une date non déterminée. Débats : le 27, à 18 h. 30 : Time machine II ; à 19 h. : Christian Prigent ; à 20 h. 30 : Travail du temps ; images et mythes ; le 28, à 18 h. 30 : Man Ray et Dada, à New-York ; Autour d'Arthur Schnitzler ; à 20 h. 30 : Le dessin et la presse ; les 29, 30 et 31, de 14 h. 30 à 18 h. : Festival du cinéma féminin italien ; le 29, à 19 h. : Performance-vidéo par satellite ; à 20 h. 30 : Les femmes face à la crise ; le 30, à 18 h. : Giovanna Marini ; à 20 h. 30 : Femmes et écriture. — Petite salle, à 15 h. 30 et 20 h. 30, les 30 et 31 : Présence du roman américain. — Théâtre, le 28, à 20 h. 30 : Miracle domestique. — Cinéma-vidéo, les 27, 28, 29, 30 et 31, à 15 h. et 19 h. : Pollock. — Musique, les 27, 28, 29, 30, 1er, de 14 h. 30 à 18 h. 30 : Animation Ircam (travail musical sur un synthétiseur) ; le 29, à 20 h. 30 : Ensemble 2E 2M (Gelhaar, Clementi, Villa-Lobos, Banoquart) ; le 1er, à 20 h. 30 : Concert de l'Itinéraire (Landini, Malec, Schapira).

CARRE SILVIA MONFORT (531-28-34), mer., 15 h. 30, sam. et dim., 14 heures et 16 h. 45 : Cirque Gruss à l'ancienne ; le 27, à 20 h. 30 : Flamenco ; les 28, 29, 30, à 20 h. 30, le 31, à 16 h. : Jeune ballet classique (dernières).

THEATRE DE LA VILLE (274-22-77), les 27, 28, 29 et 30, à 18 h. 30 : I Musici ; les 2 et 3, à 18 h. 30 : Groupe vocal de France ; (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 14 h. 30 : Quoi qu'on fasse, on casse.

THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), les 27, 28, 29 et 30, 20 h. 30 ; les 30 et 31, à 14 h. 30 : Ballet-théâtre français.

LES SPECTACLES NOUVEAUX

TROIS FILLES D'EVE, Viennes, Petit Sorano (379-??74), 21 h. (27).

LES CHOCOTTES, Point-Virgule (278-67-03), 22 h. 30 (27).

POPOTE, Blancs-Manteaux (887-15-84), 22 h. 30 (27).

LES BONNES, Astelle-Théâtre (202-34-31), 20 h. 30 (?).

MIRACLE DOMESTIQUE, Levallois, C.C.L. (270-83-8?), 21 h. (29).

LE MARTEAU DES MALEFICES, Villejuif, Théâtre Romain-Rolland (726-?-03) (le 31 à 15 h., le 2 à ? h.).

L'AUGMENTATION, Huchette (326-38-99), 22 h. (1).

ECHANGE ET CAUCHEMAR, Bagneux, Théâtre Victor-Hugo (663-10-54), 21 h. (1 et 2).

LES ETOILES S'[illegible] MARRENT DOUCEMENT, Montreuil, studio Berthelot (?-91-49), 21 h. (1).

VOYAGE DE Mme KNIPPER VERS LA PRUSSE ORIENTALE, Petit Odéon (325-70-32), 18 h. 30 (2).

L'OS DE CŒUR, Gaîté Montparnasse (32?-16-18), 22 h. (2).

LETTRE AU [illegible], Théâtre 18 (226-47-47), ? h. (2).

MARIONNETTES BRUCE SCHWARTZ, Petit TEP (797-96-06), 20 h. 30 (2).

HORS PARIS

LILLE, le Perleau, par la Salamandre, Centre dramatique du Nord (20) 31-34-72, salle Salengro (27) ; Maldonne, par le Théâtre du Prato (20) 52-71-2? (28).

LYON, Andromaque, par la Compagnie « Les Rotatives » (7), ?-28-49, salle du « Progrès de Lyon » ; la Méprise, par le Théâtre de la Première (7), 839-?15, à la Maison pour tous des Etats-Unis (3).

Les autres salles

ANTOINE (208-77-71) (L.), 20 h 30, mat. dim., 15 h 30 : Potiche.

ARTISTIC-ATHEVAINS (355-27-10) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 17 h. : l'Orage.

ATELIER (606-49-24) (L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : le Nombril.

ARTS-HEBERTOT (387-2?-2?) (D.), 21 h. : L'étrangleur s'excite.

BOUFFES-DU-NORD (239-34-50) (D., L.) 20 h 30, mat. sam., 15 h. : la Tragédie de Carmen.

BOUFFES PARISIENS (296-97-03) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim., 15 h. : Diable d'homme.

CENTRE D'ART CELTIQUE (258-97-62), les 27, 30, 31 à 15 h. : le Regard d'Antoine ; (D. soir, L.) 20 h 45, mat dim., 17 h. : Evasion ; le 1er, à 21 h. : Atchoum.

CARTOUCHERIE, Théâtre du Soleil (374-24-08) J., V., S., 18 h 30, Dim., 15 h 30 : Richard II ; Epée de Bois (808-39-74) (D. soir, L.) 20 h 30, mat. S., D., 16 h. : Ecrits contre la Commune ; Théâtre de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L.) à 20 h. 20, mat. dim., 15 h. 30 : l'Etranger dans la maison.

C.I.S.P.-Théâtre de Paris 12 (343-19-01) (D. soir, L.) 20 h 45, mat. dim., 15 h. : les Moutons bleus.

CITE INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69) Grand-Théâtre, J., V., S., 20 h 30 : la Divine Comédie ; Galerie (D., L.) 20 h. 30 : la Religieuse ; Resserre (D., L.) 20 h 30 : Ce titre, il est né avec.

COMEDIE-CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir) 21 h., mat. Dim., 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (720-08-24) (D. soir L.) 20 h. 45, mat. dim. 15 h. 30 : le Jardin d'Eponine.

COMEDIE ITALIENNE (321-22-22), (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim 15 h. 30 : la Servante amoureuse.

COMEDIE DE PARIS (281-00-11) (D.) 20 h. 30 : le Chanteur d'opéra.

DAUNOU (261-69-14) (D. soir, mer.) 21 h., mat. dim 15 h. 30 : la Vie est trop courte.

DEUX PORTES (361-49-92), J., V., S., 20 h. 30, D. 15 h. : les Fausses Confidences (dern. le 31).

ESPACE-GAITE (327-95-94) (D. soir, L.) 22 h., mat. dim. 17 h. 30 : Stratégie pour deux jambons.

ESPACE-MARAIS (271-10-19) (D., L.) 20 h. 30 : le Misanthrope ; 22 h. 30 : Mimes électriques.

ESSAION (278-46-42) (D.), salle I, 21 h. : Probe ; le 30 à 14 h. : le Voyage en Italie.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (241-82-18) (D., mar.) 20 h. : Vie et Mort du roi boiteux.

FONTAINE (874-74-40) (D.) 20 h. 30 : les Trois Jeanne.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) 20 h. 15 : Ça fait mal quand je touche (dern. le 30) ; 22 h. : Est-ce que les fous jouent-ils ? (dern. le 30).

GALERIE 55 (326-63-51) le 27 à 18 h. 30 et 20 h. 30 ; les 28, 29, 30 à 20 h. 30 : Zoo Story.

HUCHETTE (326-33-99) (D.), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.

LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : le Divan.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), I, 18 h. 30 : Yerma ; 20 h. 30 : Anabie ; 22 h. 15 : Elle lui dirait dans l'île. — II, 18 h. 30 : Don Quichotte ; 20 h. 30 : le Fétichiste ; 22 h. 15 : le Combat de la mouche. — Petite salle, 18 h. 30 : Parlons français.

MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. sam. et dim. 15 h. : Du vent dans les branches de sassafras.

MAISON DES AMANDIERS (366-42-17), 20 h. 30 : Articule (dernière le 30).

MARIE-STUART (508-17-80) (D., L.), 20 h. 30, mat. sam., 17 h. 30 : l'Ile des chèvres.

MARIGNY (256-04-41) (Jeudi), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Amadeus. — Salle Gabriel (225-20-74) (D.), 21 h. : le Garçon d'appartement.

MATHURINS (265-90-00) (D., L.), 18 h. 30 : le Grain de sable ; (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Jacques et son maître.

MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h. 15, mat. dim., 15 h. 30 : On dînera au lit.

MICHODIERE (742-95-22) (D. soir, L), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : la Pattemouille.

MODERNE (280-09-30) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Trio.

MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. 17 h 30, D. 15 h. : Trahisons. — Petite salle (322-77-36) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 16 h : les Archivistes.

NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir), 21 h, mat. dim. 15 h : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h : Orties... chaud.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45 ; le 30 à 21 h 15, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Pauvre France.

PETIT FORUM (297-53-47), 20 h 30 : Toute Honte Bue.

PLAISANCE (320-00-06) (D.), 20 h 45 : Frère et sœur.

POCHE (544-59-21) (Mer., D. soir), 21 h., mat dim. 15 h 30 : Baron baronne.

SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim. 15 h : le Charimari.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim. 15 h 30 : le Cœur sur la main.

TH. D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 30 : Vampire au pensionnat ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THEATRE DE L'EPICERIE (271-51-00) (D.) 20 h. : Ecritudes I.

THEATRE EN ROND (387-88-14) (D. soir, L. et le 27) 20 h. 30, mat. Dim. 16 h. : Méli-mélomane.

THEATRE DU MARAIS (278-50-27) (D.) 20 h. 30 : Henri IV.

THEATRE NOIR (797-85-15) (D. soir) 20 h. 30, mat. Dim. 17 h. : les Joies de la vie ? Pardon monsieur (dern. le 31).

THEATRE DU PARVIS (633-08-80) (D., L.) 20 h. 30 : Ecoute le vent sur la lande.

THEATRE PRESENT (203-02-55) (D. soir, L., Mar.) 21 h., mat. Dim. 17 h. : Alma. — Le 1er à 21 h. : Dieu nous gâte.

THEATRE DES 400 COUPS (633-01-21) (L., Mar.) 20 h. 30 : Mademoiselle Julie.

THEATRE DU ROND-POINT (256-70-80), les 27, 28, 29, 30 à 20 h. 30 : l'Amour de l'amour. — Petite salle, les 28, 29, 30 à 20 h. 30 ; le 31 à 15 h. : Virginia ; les 27, 2 à 20 h. 30 : De toutes les couleurs. — Maison internationale du théâtre, les 28, 30, 2 à 18 h. 30 : Saint-Simon le voyeur.

THEATRE 18 (226-47-47) (D., L.) 22 h. : Gaspard (dern. le 30).

TRISTAN BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.) 21 h., mat. Dim. 15 h. et 18 h. 30 : Une heure à tuer (dern. le 31).

VARIETES (233-09-92) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. Dim. 15 h. et 18 h. 30 : Chéri.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h. 15 : Tohu-Bahut ; 21 h. 30 : le Président ; 22 h. 45 : Des bigoudis à l'intérieur de la tête.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), (D.), I, 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : les Démones Loulou ; 22 h. 30 + S., 24 h. : Des bulles dans l'encrier. — II, 20 h. 15 : Joannot Ribochon arrive ; 21 h. 30 : Qui a tué Betty Grandt ?

CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.), I, 20 h. 30 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h. 45 : Mangeuses d'hommes ; 23 h. 15 : Demain, j'enlève le noir. — II, 20 h. 30 : le Vendeur de son père ; 21 h. 45 : C'était ça ou le chômage.

CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), 22 h. 15 : le Chasseur d'ombre.

CONNETABLE (277-41-40), J., V., S., 20 h. 30 : Un jeté et deux boucles.

COUPE-CHOU (272-01-73) (D., L., J.), 20 h. 30 : le Petit Prince ; (D., L., Mar., Jeu.), 22 h. : Feydeau, Courteline, Labiche.

FANAL (233-91-17) (D.) 20 h. : l'Amant ; 22 h. 15 : F. Blanche.

LE PETIT CASINO (278-36-50) (D.) 21 h. : Douby... Be Good ; 22 h. 15 : T'as pas vu mes bananes ?

POINT VIRGULE (278-67-03) (D.), 20 h. 15 : Ça alors ; 21 h. 30 + Sam. 24 h. : Du ronron sur les blinis.

LA SOUPAP (278-27-54), mer., jeu., vend., sam., 18 h. 30 : le Mur mort ; 21 h. 30 : C. Régnier.

SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93) (L., L.), 20 h. 30 + V., S., 22 h. : Papy fait de la résistance.

LE TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.), 19 h. : C. Epinal, D. Bourdon ; 20 h. 30 : Phèdre ; 22 h. : Annonces matrimoniales.

THEATRE DE DIX HEURES (606-07-48) (D.), 20 h. 15 : Connaissez-vous cet escabeau ; 21 h. 30 : Il en est... de la police ; 22 h. 30 : Teleny.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), 20 h. 30 : F. Marques, C. Zarcate.

VINGT-CINQUIEME HEURE (439-36-59) (D., L., Mar.), 21 h. : Théophile ; 22 h. : R. Crevel.

En région parisienne

ANTONY, Théâtre F.-Gémier (237-31-19), le 29, 20 h 30 : Pantagruel ; le 30, 21 h : Histoires de rat.

ARGENTEUIL, C.J.M. (961-25-29), le 29, 20 h 45 : Melodream.

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (833-16-16), les 27, 28, 29, 30, 20 h 30 ; le 31, 17 h ; le 2, 19 h 30 : Susn.

BAGNEUX, Théâtre Victor-Hugo (663-10-54), le 29, 21 h : Jacques Villeret.

BOULOGNE, T.B.B. (603-60-44), 20 h 30, mat. dim. 16 h. dernière : Thérèse Raquin.

CHAMPIGNY, le Soleil dans la tête (706-05-28), les 29, 30, 22 h. 30 : Areski-Fontaine.

CHELLES, C.C. (421-20-36), le 30, 20 h 30 : le Roi Lear.

CHOISY, Kiosque (852-27-54), le 31, 20 h : D. l'Romond.

CLAMART, C.C J. Arp (645-11-87), le 30, 20 h 30 : M.-P. Belle ; le 2, 20 h 30 : Un habit pour l'hiver.

CLICHY, Théâtre Rutebeuf (731-11-53) le 31, 14 h. 45 : la Route fleurie ; le 27, 15 h. : les 28, 29, 20 h. 30 ; le 30, 18 h. 30 : le Bel Indifférent, la Paix chez soi, le Fantôme de Marseille.

LA COURNEUVE, C.C. J.-Houdremont (838-92-60), le 30, 20 h. 30 : D. Allam.

Corbeil-Essonnes, C.A.C. (089-00-72), le 29, 20 h. 45 : Ballet-Théâtre de l'Arche.

CRETEIL, Maison des Arts (899-94-50), les 27, 28, 29, 30, 20 h. 30 ; le 31, 15 h. 30 : Antoine et Cléopâtre ; le 2, 20 h. 30 : I.N.C., rock.

ELANCOURT, APASC (050-13-75), les 29, 30, 21 h. : Victimes du devoir.

ETAMPES, C.C. (494-80-90), le 29, 21 h. : B. Deralme.

EVRY, Agora (079-10-00), le 29, 21 h. : S. Vartan ; le 31, 16 h. : Un habit pour l'hiver.

ISSY-LES-MOULINEAUX, Théâtre (642-70-91), le 29, 20 h. 30 : la Route fleurie.

MAISONS-ALFORT, Théâtre C.-Debussy (375-72-58), le 29, 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.

MASSY, C.P. Balliart (904-11-31), le 29, 20 h. 30 : Shamrock.

MELUN, C.C. (452-10-95) le 29, 21 h. : M. Ypar.

MEUDON, C.C.M. (626-41-20) le 29, 20 h. 30 : Mime Faustino.

NANTERRE Théâtre des Amandiers (721-18-81), les 27, 28, 29, 30, 21 h., le 31, 16 h. 30 : la Chambre d'écho ; le 2, 21 h. : la Muraille ; M.J.C. (721-74-09), les 27, 28, 29, 30, 20 h. 30, le 31, 16 h. : Ch. Dente.

NOISY-LE-SEC, salle G.-Philipe (849-01-73), le 2, 20 h. 30 : Rêves sur le mont Gellert.

SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe (243-00-59) (D. soir, L., mar.), 20 h. 30, mat. dim., 17 h. : Spaghetti bolognese.

SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-68) les 28, 29, 30, 21 h. : Tout ça c'est une destinée normale.

SCEAUX, les Gémeaux (660-05-64) les 29, 30, 21 h. : Doublages.

SURESNES, Théâtre J.-Vilar (772-38-80), le 29, 21 h. : S. Hallor.

VILLEPREUX, CAC (462-49-97), les 27, 28, 29, 21 h. : le Foulon ; le 31, 17 h. : Théâtre d'ombres.

VINCENNES, Théâtre D.-Sorano (374-73-74) (D. soir), 21 h., mat. dim. 18 h. : 7 pièces de Courteline.

VITRY, Théâtre J.-Vilar (680-85-20) le 30, 21 h. : l'Orage.

YERRES, CEC (948-38-06), le 30, 21 h. : la Cagnotte.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h. mat. dim., 15 h 30 : Achetez François.

DEUX ANES (606-10-26) (Mer.), mat. dim., 15 h 30 : C'est pas tout rose.

Les comédies musicales

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), les 27, 31 à 14 h. 30 ; les 28, 29 à 20 h 30 ; le 30 à 14 h 30 et 20 h 30 : Violettes impériales.

RENAISSANCE (208-18-50), le 30 à 14 h 30 et 20 h 30 ; les 27, 31, à 14 h 30 ; le 29 à 20 h 30 : Soleil d'Espagne.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. D., 16 h. : M. Sosa. Illapu.

CENTRE CULTUREL 17 (227-68-81) le 28, 20 h. 30 : Xoro Roxo ; le 29, à 20 h. 30 : Spectrum ; le 30, à 20 h. 30 : A. Vérité, J.-C. Hourau ; 22 h. : Parioca.

ESPACE-GAITE (327-95-94) (D. soir, L.) 20 h. 15, mat. D., 15 h. 30 : M. Benin (dernière le 31).

ESPACE-MARAIS (271-10-19) (D., L.), 22 h. 30 : les Mimes électriques.

FONTAINE (874-74-40) (D.), 22 h. : Lacombe-Asselin.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. D., 15 h. 30 : Mannick.

GYMNASE (246-79-79) (D. soir, L.), 21 h., mat. D., 15 h. : le grand orchestre du Splendid.

GALERIE PEINTURE FRAICHE (551-00-85) (L.), 20 h. 45 : R. Wetter.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 18 h. 30 : N. Vassel (à partir du 1er février).

OLYMPIA (742-25-49) (L.), 21 h. : Nana Mouskouri ; les 30, 31, à 14 h. : S. Azzem ; le 1er, à 21 h. : J. Feliciano.

OPERANIGHT (296-63-56), 20 h. 30 : les Lee Show (dernière le 31).

PALAIS DES GLACES (607-49-93), grande salle (L.), 20 h. 30 : les Etoiles (dernière le 31) ; à partir du 2 : H. Guédon.

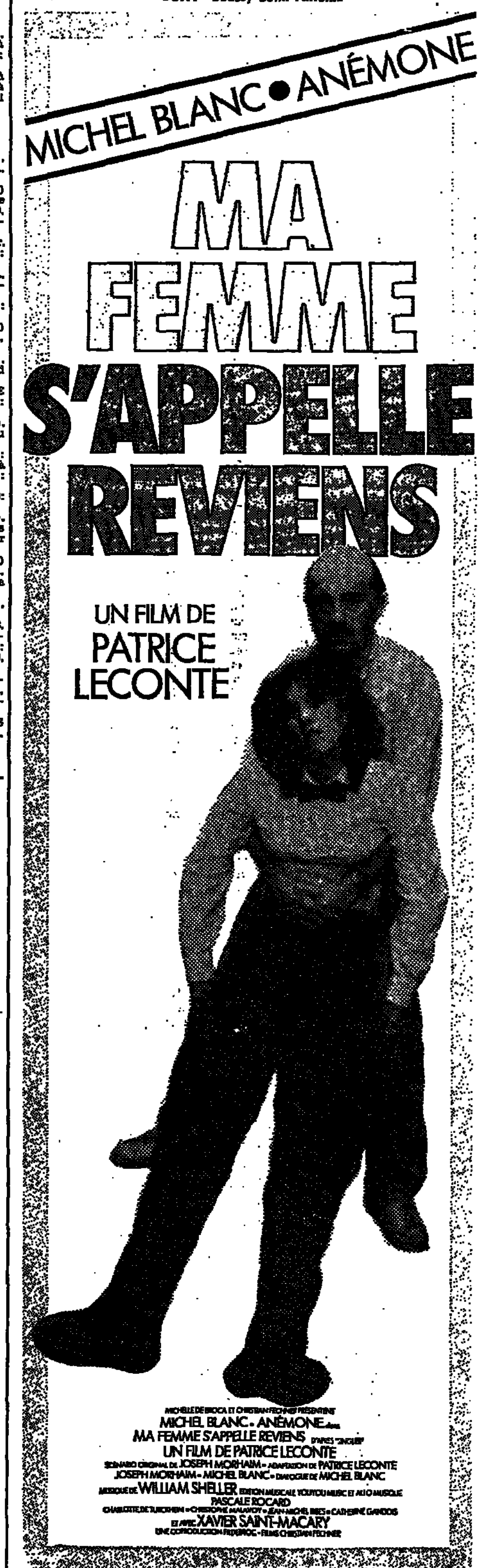
PALAIS DES SPORTS (828-40-90) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. S., 15 h. : France Gall (dernière le 31).

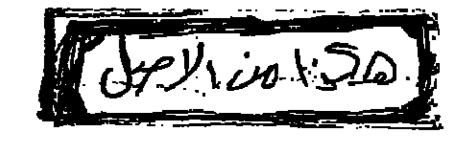
POTINIERE (261-42-53) (D.), 20 h. 45 : Alex Métayer.

LA TANIERE (566-94-23), les 27, 28, 29, 30, à 20 h. 45 : J.-G. Coulanges et A. Jaume ; 22 h. 30 : F. Hatier ; II, les 27, 28, 29, 30, à 20 h. 45 : Abel et Bela.

THEATRE DE LA PLAINE (250-15-65) (D. soir), 20 h. 30, mat. D., 17 h. : Ensemble Karumanta (dernière le 31).

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 21 h. : R. Caldarella, Jacinta (dernière le 31).





CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 27 JANVIER

15 h. : le Conspirateur, de D. Ito ; 19 h. : Hommage à George Cukor : Femmes ; 21 h. : Rétrospective S. Imamura : les Profonds Désirs des dieux.

JEUDI 28 JANVIER

15 h. : Stalag 17, de B. Wilder ; 19 h. : Hommage à George Cukor : Susanne et ses idées ; 21 h. : Rétrospective S. Imamura : L'histoire du Japon d'après guerre racontée par une hôtesse de bar.

VENDREDI 29 JANVIER

15 h. : la Dame du lac, de R. Montgomery ; 19 h. : Hommage à George Cukor : Il était une fois ; 21 h. : Rétrospective S. Imamura : Karayuki-san, des dames qui vont au loin.

SAMEDI 30 JANVIER

15 h. : Arrêt d'autobus, de J. Logan ; 17 h. : le Songe d'une nuit d'été, de M. Reinhardt et W. Dieterle ; 19 h. : Hommage à George Cukor : la Femme aux deux visages ; 21 h. : Rétrospective S. Imamura : La vengeance est à moi.

DIMANCHE 31 JANVIER

15 h. : Quatre étranges cavaliers, de A. Dwan ; 17 h. : Allemagne année zéro, de R. Rossellini ; 19 h. : Hommage à George Cukor : Her Cardboard Lover ; 21 h. : Rétrospective S. Imamura : A la recherche des soldats survivants ; le Retour de Muhomatsu.

LUNDI 1er FEVRIER

Relâche.

MARDI 2 FEVRIER

15 h. : Sans laisser d'adresse, de J.-P. Le Chanois ; 19 h. : Hommage à George Cukor : la Flamme sacrée ; 21 h. : Rétrospective S. Imamura : Eijanaika.

BEAUBOURG (278-35-57)

La Cinémathèque française projette dans la petite salle du Musée du cinéma, au palais de Chaillot, les films prévus initialement à Beaubourg, du mercredi 27 janvier jusqu'à la fin de la grève du personnel de nettoyage.

MERCREDI 27 JANVIER

15 h. : le Montreur d'ombres, de A. Robinson ; 17 h. : Dix ans du Forum de Berlin (1971-1980) ; Ocana, portrait intermittent, de V. Pons ; 19 h. : Festival des trois continents (Nantes 81) : Inimaginable, de A. Palekar.

JEUDI 28 JANVIER

15 h. : la Poupée, de E. Lubitsch ; 19 h. : Dix ans du Forum de Berlin (1971-1980) : Blizna, de K. Kieslowski ; 19 h. : Festival des trois continents (Nantes 81) : la Mémoire fertile, de M. Khleifi.

VENDREDI 29 JANVIER

15 h. : Tartuffe, de F.W. Murnau ; 17 h. : Rencontres Belfort-Montbéliard 1981 : L'état de bonheur... permanent, de M. Koleva.

SAMEDI 30 JANVIER

15 h. : le Bled, de J. Renoir ; 17 h. : Rencontres Belfort-Montbéliard 81 ; le Voyage à Lyon, de C. von Alemann ; 19 h. : Filming Muybridge, de J.-L. Gonnet ; Los Montes, de J.M. Sarmiento ; Confession d'un cinéaste, de V. Toledano ; Pourquoi ? Et la vie continue, de P. Laboue ; 21 h. 30 : les Nuits blanches, de L. Visconti.

DIMANCHE 31 JANVIER

15 h. : Don Quichotte, de G.W. Pabst ; 17 h. : Rencontres Belfort-Montbéliard 81 : Canapé-lit, de M. Edelstein ; l'Emotif, de J.-C. Vielard ; Photo-roman, de J. Deschamps ; Strangulation Blues, de L. Carax ; Yasak interdit, de A. Ozgenturk ; 19 h. : Dix ans du Forum de Berlin (1971-1980) ; Out One : Spectre, de J. Rivette.

LUNDI 1er FEVRIER

15 h. : la Rue, de C. Grüne ; 17 h. : Liza, de M. Ferreri ; 19 h. : The Caretaker, de C. Donner.

MARDI 2 FEVRIER

Relâche.

Les exclusivités

ALLEMAGNE MERE BLAFARDE (All., v.o.), Marais, 4e (278-47-86).

ALL STARS FESTIVAL (A.), Vidéostone, 6e (325-60-34).

AMERICAN POP (A., v.o.), Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'AMOUR DES FEMMES (Fr.-Suisse), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

ANTHROPOPHAGOUS (It., v. f.) (**), Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Images, 16e (522-47-94).

ARTHUR (A.) v.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A.), v.o. : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Max-Linder, 2e (770-40-04) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

BLUE SUEDE SHOES (A., v.o.), Parnassiens, 14e (329-83-11).

CARMEN JONES (A., v.o.), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; George-V, 8e (562-41-46).

LA CHEVRE (Suisse), Berlitz, 2e (742-60-33). Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

CONDORMAN (A., v.f.), Napoléon, 17e (380-41-46).

CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE (*) (Fr.-It., v.f.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Alpha, 5e (354-39-46) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10). — V.f. : Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C.-Opéra, 9e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

COUP DE TORCHON (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

CROQUE LA VIE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

DIVINE CREATURE (*) (It., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

EAUX PROFONDES (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

EXCALIBUR (A., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

FAME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LES FANTASMES DE MADAME JORDAN (*) (Suéd., v.o.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LE FAUSSAIRE (All., v.o.) : Vendome, 2e (742-97-52) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

FONTAMARA (It., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

FRANCESCA (Port.) (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

GARDE A VUE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA GUERRE DU FEU (Fr.-Can.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-50-22) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

L'HIVER LE PLUS FROID A PEKIN (Chin.) (v.o.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99).

LE JARDINIER (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LE JOURNAL D'UNE FILLE PERDUE (All.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LOLA, UNE FEMME ALLEMANDE (All.) (v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

MAD MAX (Austr.) (**) (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e 343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

MEPHISTO (Hong.) (v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46).

METAL HURLANT (A.) (v.f.) (*) : Français, 2e (770-33-88).

MUR MURS ET DOCUMENTEUR (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

NOCES DE SANG (Esp.) (v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

LA PEAU (It.) (v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LE PETIT LORD FAUNTLEROY (A.) (v.f.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

POPEYE (A.) (v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LE PRINCE DE NEW-YORK (A.) (v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; (v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

LE PROFESSIONNEL (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).

PRUNE DES BOIS (Belg.) : Rivoli, 4e (272-63-32) ; Banque de l'Image, 5e (329-41-19).

QUAND TU SERAS DEBLOQUE FAIS-MOI SIGNE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnasse, 14e (327-52-37).

QUI CHANTE LA-BAS ? (Youg.) (v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

RAGTIME (A.) (v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-10 ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; (v.o.) : P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; (v.f.) : Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

REPORTERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) H. Sp.

RIEN QUE POUR VOS YEUX (A., v.f.) : Cin'Ac Italiens (296-8027 ; Bergère, 9e (770-77-58).

LE ROSE ET LE BLANC (Fr.) : Ciné Seine, 5e (325-95-99).

ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C. - Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

SALUT L'AMI, ADIEU LE TRESOR (A., v.f.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

SI MA GUEULE VOUS PLAIT (Fr.) : Caméo, 9e (246-66-44).

LA SOUPE AUX CHOUX (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

STALKER (Sov., v.o.), Studio de la Harpe-Huchette, 6e (633-08-40).

T'ES FOLLE OU QUOI ? (Fr.). Capri, 2e (508-11-69) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Caméo, 9e (246-66-44).

THE ROSE (A., v.o.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).

TOTO, APOTRE ET MARTYR (It., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74).

TOTO LE MOKO (It., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74).

TOUT FEU TOUT FLAMME (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramont-Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount - Chaillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LE TUEUR DU VENDREDI (A.) (**), v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 2e (770-72-86).

UNE ETRANGE AFFAIRE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Français, 3e (770-33-88) ; Paramount - Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-13-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).

VENIN (Ang.) (*), v.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. - Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. - Caméo, 2e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic - Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).



• Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... h. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS

RIVE DROITE

ASSIETTE AU BŒUF 9, boulevard des Italiens, Paris-2e	Sa formule « bœuf » salade aux pignons de pin, cœur d'aloyau 38,90 F S.N.C. NOUVELLES SUGGESTIONS, 103, bd du Montparnasse, pl. St-Germain-des-Prés, 123, Ch.-Elysées T.l.j. 1 h. mat Carte desserts.
CAVEAU FRANÇOIS-VILLON 64, rue de l'Arbre-Sec, 1er 236-10-92	Caves du XVe Déj. Soup. j. 23 h Soirée animée par Troubadour. Feuilleté léger de poireaux. Esc. saumon frais à l'orange. F/dim., lund.
LA GALIOTE 261-43-93 6, rue Comboust, 1er T.l.jrs	J. 23 h. le patron Noël SIETTE dirige la cuisine : ses 7 poissons et 14 viandes, ses plats du jour. MENU 5 F, boissons et serv compris.
INDRA F/dim. 359-46-40 10, r. du Commandant-Rivière, 8e	GASTRONOMIE INDIENNE. La cuisine des Maharadjahs à Paris dans un décor authentique. AGREE par l'AMBASSADE et le BUREAU DE TOURISME INDIEN. P.M.R. 120 F. Sal. pr récept., cocktail, mariage.
PIERRE (Opéra) 265-87-04 place Gaillon, 2e F/dim.	Dîner avant spect. et Soupers jusqu'à h. Cuisine Grande Tradition. Crust. Cadre IIe Empire. Terrasse. Menu 98 F s.c. et Carte. Parking.
LE SARLADAIS F/sam. midi-dim. 2, rue de Vienne, 8e 522-23-62	J. 22 h. Cuisine périgourdine. Menu 12 F 1/2 vin de pays + café + alcool de prune, avec foie gras, cassoulet au confit. SA CARTE.
TY COZ F/dim. 35, rue St-Georges, 9e TRU. 42-95	Jusqu'à 23 h. « La marée dans votre assiette » avec les arrivages directs de la côte, dans un cadre rustique à 50 mètres du théâtre.
LA MENARA 742-06-92 8, bd de la Madeleine, 9e F/dim.	Restaurant marocain au cadre royal. Une cuisine authentiquement marocaine, aussi originale que raffinée. Déjeuners d'aff. Dîner aspect.
AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, rue Fg-Montmartre, 9e T.l.jrs	De 12 h. à 2 h du matin. Ambiance musicale. Spécialités alsaciennes. Vins d'Alsace. BANC D'HUITRES CAFE DES DESSERTS
EL PICADOR F/lundi, mardi 80, bd des Batignolles, 17e 387-28-87	Déjeuners, Dîners jusqu'à 22 heures. Spécialités espagnoles : Zarzuela, Gambas, Bacalao, Calamares Tinta. PR 100 F. Sal. pr banq.

RIVE GAUCHE

LA FERME DU PERIGORD 1, rue des Fossés-Saint-Marcel, 5e	DEJEUNERS D'AFFAIRES, DINERS. Commandes prises jusqu'à minuit. Tél. : 331-69-20. Ouvert tous les jours. Parking gratuit.
LES MINISTERES O/dim 261-22-37 30, rue du Bac Mo Bac Parking.	UN MENU à 39 F s.n.c. DANS UN CADRE ELEGANT, ou Fruits de mer Grillades. Suggestions du Chef.
LE PORT-SAINT-GERMAIN 155, bd St-Germain, 6e - 548-22-66	Spécialités POISSONS - CRUSTACES - Ouvert tous les jours même le dimanche.
Ch. FRANÇOISE 551-87-20/705-49-03 Aérogare des Invalides, 7e. F/lundi	Son menu à 85 F et carte. Foie gras frais maison. Pot-au-feu de Turbot. Grands crus de Bordeaux en carafe 44 F. OU. LE DIMANCHE
LE ZEYER 540-43-85/43-87 Carrefour Alésia, 14e T.l.jrs	J. 2 h. du mat dans un cadre signé SLAVIK. Huîtres et coquillages. Plateau de fruits de mer. Foie gras frais maison. Grillades, choucroutes.
RELAIS DE SEVRES Hôtel Sofitel 8, rue L.-Armand, 15e 554-95-00	CUISINE CONTEMPORAINE - CADRE RAFFINE - Parking gratuit - Ouvert tous les jours
LA BOURGOGNE 705-96-78 6, avenue Bosquet, 7e	Cuisine traditionnelle. Spécialités régionales. Foie gras chaud aux raisins et ses vins. F. samedi midi et dimanche. Ouvert le samedi soir.

DINERS - SPECTACLES

CHEZ VINCENT NOR. 21-27 ■ 4, rue Saint-Laurent, 10e F/dim.	Dans le cadre typique d'une Hacienda. Dîners dansants aux chandelles Attractions avec LOS MUCHACHOS. Spéc. espagnoles et françaises.

HORS DE PARIS

SEBILLON 624-71-31/71-32 20, av. Ch.-de-Gaulle, Neuilly-s.-S.	Porte Maillot. Jusqu'à 22 heures. Le spécialiste du Gigot aux haricots, mais aussi son BANC D'HUITRES et ses POISSONS. Tous les jours.
MONMATION 747-43-64 F/dim. 79, av. Ch.-de-Gaulle, Neuilly-s.-S.	Jusqu'à 22 h. 30. BANC D'HUITRES, ses 17 plats de poisson (Filets Rascasse Marseille). Ses spécialités (Ris de veau braisé aux olives).

SOUPERS APRÈS MINUIT

BISTRO DE LA GARE t.l.j. jusq. 1 h. mat. 30, rue Saint-Denis (1er) propose son classique 38,90 F snc. NOUVELLES SUGGESTIONS « BISTRO » Grande carte des desserts. 59, bd du Montparnasse, 38, bd des Italiens. 73, Ch.-Elysées

DESSIRIER Ts les jrs - 227-82-14 9, place Pereire (17e) LE SPÉCIALISTE DE L'HUITRE POISSONS - SPEC. GRILLADES

AU PETIT RICHE 770-86-50/68-68 F/dim. J. 1 h. DECOR AUTHENTIQUE 1880 25, r. Le Peletier (9e) Cuis. bourg. Banc d'huîtres - Vins de Loire.

CHEZ HANSI 3, pl. 18-Juin-1940 Face Tour Montparnasse. J. 3 h. mat. 548-96-42. CHOUCROUTE, FRUITS DE MER

LE PETIT ZINC rue de Buci, 6e 354-79-34 Huîtres - Poissons - Vins de pays

WEPLER 14, place Clichy, 14 522-53-24 SON BANC D'HUITRES Foie gras frais - Poissons

LE MUNICHE 25, rue de Buci, 6e 633-62-09 Choucroute - Spécialités

LA CHAMPAGNE 10 b., pl. Clichy 874-44-7 J.3 h Huîtres - Coquillages tte l'année GDE BRASSERIE DE LA MER.

LE MODULE 106, bd Montparnasse 354-98-64 FRUITS DE MER ET GRILLADES de 12 h à 3 h. du matin - sans interruption. Parking. Mo Vavin.

LA CLOSERIE DES LILAS 71, boulevard du Montparnasse 326-70-50 - 354-21-08 Au piano : Yvan MAYER



CINEMA

LES FILMS NOUVEAUX

DERNIER CAPRICE, film japonais de Yasujiro Ozu, v.o. : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

ESPION LEVE-TOI, film français d'Yves Boisset : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

FORCE 5, film américain de Robert Clouse, v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

LE GRAND PARDON, film français d'Alexandre Arcady : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LOIN DE MANHATTAN, film français de Jean-Claude Biette : Action-République, 11e (805-51-33).

MA FEMME S'APPELLE REVIENS, film français de Patrice Leconte : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

MAMAN TRES CHERE, film américain de Frank Perry, v.o. : Movies, 1er (260-43-99) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (261-50-32) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

SAYAT NOVA, film soviétique de Serge Paradjanov, v.o. : Cosmos, 6e (544-28-80) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; A. Bazin, 13e (337-74-39).

SHE DANCES ALONE, film austro-américain de Robert Dornhelm, v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

TRANSES, film marocain d'Ahmed El Maânouni, v.o. : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Delta, 9e (878-02-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).

Les festivals

HITCHCOCK (v.o.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) 13 h 30 : Rebecca. 20 h 15 : les Oiseaux ; Saint-Ambroise, 14e (700-89-16) L. 22 h 15 : le Procès Paradine ; J. 22 h 30 : la Maison du docteur Edwardes ; Boîte à films, 17e (622-44-21) J., V., L. Mar., 14 h 30 : Black Mail ; 16 h 15 : Skin Game ; 18 h 15 : Number Seventeen. 20 h 15 : Rich and Stranger. 22 h 15 : Murder.

DOUGLAS FAIRBANKS, Marais (4e) (278-47-86) Mer., V., D., Mar. : le Voleur de Bagdad. J., S., L. : Les Trois Mousquetaires.

BUSTER KEATON, Marais (4e) (278-47-86) Mer. : le Mécano de la « General » J. : Fiancées en folie. V. : le Dernier Round. S. : Steamboat Bill Jr. D. : Sherlock Jr. L. : les Trois Ages. Mar. : les Lois de l'hospitalité.

MARX BROTHERS (v.o.), Michel-Ecoles, 5e (354-72-07) Mer. : Une nuit à l'Opéra. J. : Explorateurs en folie. V. : Noix de coco. S. : Un jour au cirque. D. : les Marx au grand magasin. L. : Chercheurs d'or. Mar. : Plumes de cheval.

L'EMPREINTE DE L'ACTOR'S STUDIO (v.o.), Bonaparte, 6e (326-12-12) 14 h. : le Monde est plein d'hommes mariés. 16 h. : le Vent de la violence. 18 h. : les Sept Voleurs. 20 h. : Du haut de la terrasse. 22 h. : Capone.

SEMAINE DU CINEMA AMERICAIN (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Mer., Big Boy ; J., Ice ; V., Filming Othello ; S., Rachel Rachel ; D., Luke la Main froide ; L., l'Exilé.

SEMAINE DU CINEMA FRANÇAIS : Studio 43, 9e (770-63-40) : Mer., S., 22 h. ; J., 20 h. ; D., 18 h. : Adieu Philippine ; J., 22 h. ; V., 20 h. ; S., 14 h. ; D., 22 h. 15 : Un roi sans divertissement ; Mer., L., 20 h. ; J., 18 h. ; S., 16 h. : l'Espoir ; Mer., S., 18 h. ; D., 16 h. : le Diable probablement ; V., L., 18 h. ; S., 20 h. ; D., 14 h. : Un flic ; V., L., 22 h. ; D., 20 h. : la Course du lièvre à travers les champs.

HOLLYWOOD ANNEES 30 (v.o.) : Action République, 11e (805-51-33) : Mer., J., 14 h., 22 h. : Une tragédie américaine ; V., 14 h., 22 h. : Silvia Scarlett ; S., 14 h., 22 h. : les Derniers Jours de Pompéi ; D., L., 14 h., 22 h. : Désiré ; Mar., 14 h., 22 h. : Police montée.

ROBBE-GRILLET/RESNAIS : Denfert, 14e (321-41-01) : Mer., S., Mar., 14 h. 30 ; J., 17 h. ; V., D., L., 21 h. : le Jeu avec le feu ; Mer., S., D., L., Mar., 17 h. : J., 21 h. ; V., 14 h. 30 : Trans-Europe Express ; Mer., S., Mar., 21 h. : J., D., L., 14 h. 30 ; V., 17 h. : Muriel.

UNE HISTOIRE DU FILM NOIR (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : Mer., Mc Vicar ; J., Klute ; V., les Nuits rouges de Harlem ; S., le Grand Sommeil ; D., A bout portant ; L., Traquenard ; Mar., la Sanction.

PROMOTION DU CINEMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07) : Mer., Cargo ; J., De Witte ; V., Yoyo ; S., Métal hurlant ; D., Mar., le Faussaire.

MIZOGUCHI (v.o.), 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : Mer. : la Vie d'O Haru femme galante ; J. : les Amants crucifiés ; V. : l'Impératrice Wang Kwei Fei ; S. : l'Intendant Sansho ; D. : les Contes de la lune vague après la pluie ; L. : Rue de la Honte ; Mar. : le Héros sacrilège.

KUROSAWA (v.o.), 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : Mer., D., L. : Barberousse ; J., S. : Vivre ; V., Mar. : Rashomon.

TEX AVERY (v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36).

CHARLIE CHAPLIN (v.o.), Noctambules, 5e (344-42-34) : Mer., S. : les Lumières de la ville ; V., L. : le Kid ; J. : le Dictateur ; Mar. : Monsieur Verdoux.

Les séances spéciales

AGATHA ET LES LECTURES ILLIMITEES (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 15 (sf mer.).

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 20.

LES AMOURS D'UNE BLONDE (Tch., v.o.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 30 et 18 h. 30.

BABY DOLL (A., v.o.) : T.E.P., 19e (797-96-06), S. 14 h. 30.

L'EMPIRE DES SENS (Jap.) (**) (v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h.

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44), S. 14 h. 15, D. 20 h. 30.

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34), 16 h. 30 et 22 h. 30.

LE GUEPARD (It., v.o.), Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32), 20 h.

INDIA SONG (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 (sf Mer.).

JOHN LENNON FOR PRESIDENT (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34), 19 h. 30.

JOUR DE FETE (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56). Mer., S., D. 14 h.

OUT OF THE BLUE (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h. et 24 h.

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82), soirée.

LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56). Mer., S., D. 16 h.

LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56), J., S., L. 22 h.

WINGS (A., v.o.) : Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32), 22 h. 55.

Les grandes reprises

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : 3-Haussman, 9e (770-47-55).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).

CHUT, CHUT, CHERE CHARLOTTE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

DELIVRANCE (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (354-72-71) ; Saint-Lambert, 15e (353-91-68) H. Sp.

LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).

DEUX LOUSTICS EN BORDEE (It., v.f.) : Cin'Ac Italiens, 2e (296-80-27).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : 3-Haussmann, 9e (770-47-55).

DUELLISTES (Ang., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

ET LA TENDRESSE... BORDEL ! (Fr.) : Opéra-Night, 9e (296-62-56).

ET POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS (It.) : Argos, 9e (233-67-06).

FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

LA FORET PETRIFIEE (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (633-22-13).

LE GRAND FRISSON (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).

LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

IL ETAIT UNE FOIS LA REVOLUTION (It., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.f.) : 3-Haussmann, 9e (770-47-55).

L'IMPERATRICE ROUGE (A., v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50).

INDISCRETIONS (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : La Banque de l'Image, 5e (329-41-19).

LABYRINTHE (procédé Panrama) (Fr.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).

LABYRINTH MAN (A., v.o.) : Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32).

LE LAUREAT (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

1900 (1re partie) (It.) (**) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-50-22) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-63-20) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

MOI CHRISTIANE F... (All., v.f.) (*) : Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

MONTHY PYTHON (SACRE GRAAL et LA VIE DE BRIAN) (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : Olympic-Halles, 1er (278-34-15) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).

ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).

PANDORA (A., v.o.) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

REMPARTS D'ARGILE (Fr.-All., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-35).

LA SEULE FEMME SUR TERRE (Jap., v.o.) : Olympic-St-Germain, 6e (222-87-23).

LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Templiers, 4e (272-94-56).

THE ROCKY HORROR PICTURES SHOW (A., v.o.) (*) : Studio-Galande, 5e (354-72-71).

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) ; Champollion, 5e (354-51-60).

TOUS EN SCENE (A.) : Action-Christine bis, 6e (633-22-13) ; Mac-Mahon, 11e (380-24-81).

LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) (*) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LES VALSEUSES (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

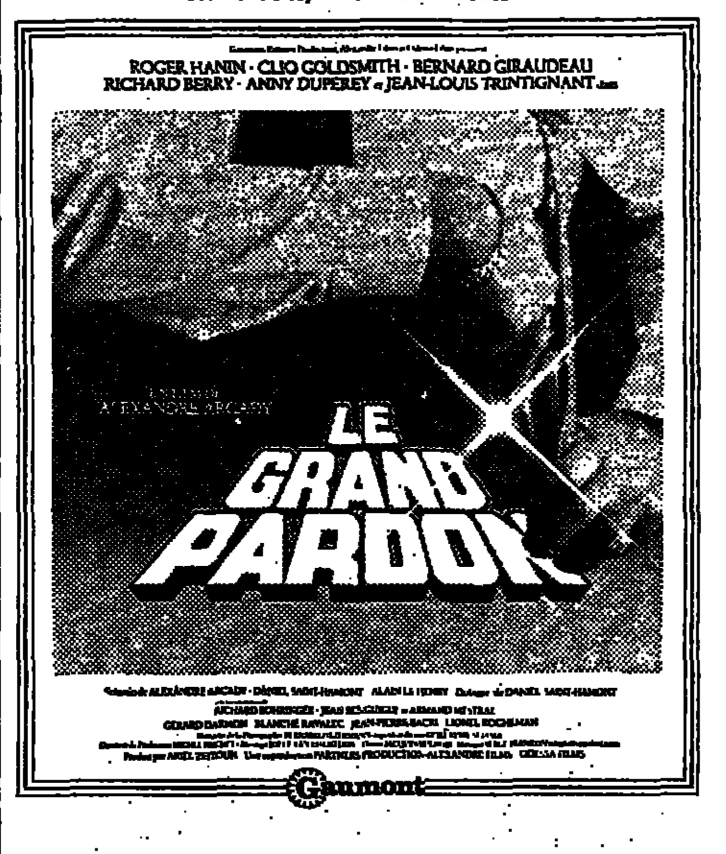
VOYAGE AU PAYS DE LA PEUR (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

YOYO (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

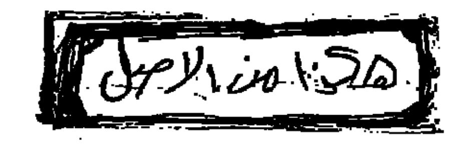
WEST SIDE STORY (A.) (v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)









LE MONDE DES SPECTACLES

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 27 JANVIER

TH. DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 English Bach Festival, dir. L. Lalandi (Rameau).

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. C. Abbado, sol. A. Brendel (Brahms).

SALLE GAVEAU, 18 h 30 : K. Heitz, E. Naoumoff ; 21 h. : E. de Barros (Milhaud, Vascancellos Correa, Villa-Lobos).

RADIO - FRANCE, auditorium 106, 18 h 30 : C. Michel, M. Bouvet.

EGLISE ST - ETIENNE - DU - MONT, 20 h 30 : Ensemble Bach de Paris, dir. J. Von Websky (Bach).

EGLISE LUTHERIENNE ALLEMANDE, 20 h 30 : Chœur de l'Ecole allemande, Chorale alternance, sol. G. Lartigau (Gallus, Schütz, Tallis, Scarlatti).

ECOLE ALSACIENNE, 18 h 30 : Trio Deslogeres (Honegger, Jolivet, Carles, Holstein, Oaby).

LUCERNAIRE, 21 h : L. Petrova-Boinay, A. Perchat, M. Makarenko (Lievina).

SALLE CORTOT, 20 h. 30 : T. Vernier (Scarlatti, Puccini).

JEUDI 28 JANVIER

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h 30 : voir le 27.

SALLE PLEYEL, 12 h 30, 15 h, 18 h 30 : Trio Maillols, C. Bernard (Beethoven, Haydn, Schubert) ; 20 h 30 : Orchestre de Paris : voir le 27.

SALLE GAVEAU, 21 h : Australian Chamber Orchestra, dir. J. Harding (Roussel, Mozart, Bach).

CENTRE CULTUREL NEERLANDAIS, 18 h 30 : J. Van Nes, G. Van Blerk (Vermeulen, Pijper).

EGLISE SAINT-MEDARD, 21 h : Ensemble Instrumental Varenne, dir. M. Courcier (Mozart, Courcier, Schubert).

ASSAS, Faculté de Droit, 20 h. 30 : voir le 27, église Saint-Etienne-du-Mont.

LUCERNAIRE, 21 h : voir le 27.

EGLISE SAINT - GERMAIN - DES - PRES, 21 h : Orchestre de chambre B. Thomas, chorale Vittoria d'Argenteuil, dir. M. Piquemal (Puccini).

VENDREDI 29 JANVIER

SALLE CORTOT, 20 h. 30 : M. Tagliaferro.

RADIO - FRANCE, Auditorium 106, 18 h. 30 : Ensemble C. Janequin (Janequin, L'Estocart, Dowland).

EGLISE SAINT - GERMAIN - DES - PRES, 20 h. 30 : A. Isoir (Bach, Buxtehude, Vivaldi, Dandrieu).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. O. Kagan (Schubert, Chausson, Mendelssohn).

SALLE GAVEAU, 21 h. : R. Yassa (Liszt, Scriabine, Bach).

EGLISE SAINT-THOMAS D'AQUIN, 20 h. 45 : L. Davis (Bach).

SORBONNE, 12 h. 30 : J. Guillou, M.-Cl. Theuveny (Brahms, Frank, Guillou).

EGLISE SAINT - LOUIS - EN - L'ILE, 20 h. 30 : T. O'Farrel (Bach, Britten, Farrell, Tarrega).

LUCERNAIRE, 19 h. 45 : J. Ponticelli, J.-P. Lacour, F. Douchet, J.-P. Bérard, M.-Cl. Chevallier-Dumay (Beethoven, Dvorak, Frank) ; 21 h. : voir le 27.

SAMEDI 30 JANVIER

SALLE GAVEAU, 17 h. : Endellion Strin Quartet (Mozart, Davies, Beethoven) ; 20 h. 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. K. Redel (Mozart).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. H. Lewis (Korngold).

EGLISE SAINT-MERRI, 21 h. : Chœurs d'hommes de Chaillot, dir. S. Guerlin (Schubert).

CHAPELLE DES PERES DU SAINT-ESPRIT, 20 h. 45 : L. Caravassilis, N. Henon-Kufferath (Mozart).

LUCERNAIRE, 19 h. 45 : voir le 29 ; 21 h. : voir le 27.

DIMANCHE 31 JANVIER

CENTRE MANDAPA, 18 h. : M. Cordier, Bl. Catala.

SALLE CORTOT, 20 h. 30 : G. Gahnassia (Bach, Haydn, Schubert, Chopin, Rachmaninoff).

THEATRE DU ROND-POINT, 11 h. : Ch. Jaccotet, H. Holliger (Telemann, Scarlatti, J.-Ch. Bach, Vivaldi)

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 17 h. 45 : Orchestre des concerts Pasdeloup, dir. I. Karabtchevsky, sol. P. Fontanarosa (Tchaïkovski, Wagner).

SALLE GAVEAU, 17 h. 30 : voir le 30 à 20 h. 30.

EGLISE SAINT-MERRI, 16 h. : D. Laval, T. Laccuna (Mozart, Schubert, Fauré, Ravel).

CONCIERGERIE, 17 h. 30 : B. Charbonnier, J.-P. Canihac, Cl. Giardelli, B. Verlet (Frescobaldi, Vivaldi, Corelli).

EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h. 45 : J.-L. Bourgeois.

NOTRE-DAME, 17 h. 45 : N. Pien (Bach, Demessieux, Liszt...).

EGLISE DES BILLETTES, 17 h. : P. Liebermann, S. Navarsete (Bach, Brahms, Chostakovitch).

EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, 17 h. : Orchestre de la police nationale, dir. P. Bigot (Rimski-Korsakov).

SALLE PLEYEL, 17 h. 45 : Orchestre Lamoureux, dir. J.-P. Rampal (Mozart, Beethoven).

EGLISE REFORMEE D'AUTEUIL, 17 h. 45 : F. Clement.

EGLISE REFORMEE DE PARIS-LUXEMBOURG, 17 h. 30 : Duo Trachier (Bach, Falcinelli, Vitali, Alain).

EGLISE SAINT - GERMAIN - DES - PRES, 18 h. : F. Espinasse (Bach, Alain, Liszt).

LUCERNAIRE, 21 h. : voir le 27.

SALLE ROSSINI, 10 h. 45 : A. Dore (Scarlatti, Schubert, Schumann, Beethoven).

EGLISE REFORMEE DE L'ORATOIRE DU LOUVRE, 15 h. : (Bach, Telemann, Couperin...).

LUNDI 1er FEVRIER

RADIO-FRANCE, Grand Auditorium, 20 h. 30 : A. Meunier, A. Planes (Mendelssohn, Britten, Beethoven).

SALLE GAVEAU, 21 h. : J. Vieutemps.

CITE INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE, 20 h. 30 : A. Del Gado (Brouwer, Riera, de Azevedo).

LUCERNAIRE, 21 h. : D. Chivers (Bach, Britten, Albeniz, Giuliani).

CENTRE MANDAPA, 20 h. 45 : Musique traditionnelle d'Arménie.

MARDI 2 FEVRIER

SALLE GAVEAU, 21 h. : H. Novelo, V. Stoyanova (Bloch, Kovach, Beethoven).

LUCERNAIRE, 21 h. : voir le 1er.

EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 20 h. 45 : Ensemble Schola Antiqua, dir. A. Bedois, sol. A. Isoir (de Grigny, Bach, Buxtehude).

CENTRE CULTUREL SUEDOIS, 20 h. 30 : A. Almuro, Ph. Jubard, Ph. Simon, P. Tranchant.

EGLISE SAINT - LOUIS - EN - L'ILE, 21 h. : Ensemble choral et instrumental S. Becquet (Albinoni, Haëndel, de Boismortier).

CENTRE MANDAPA, 20 h. 45 : voir le 1er.

EGLISE D'AUTEUIL, 20 h. 30 : Orchestre de chambre B. Thomas (Vivaldi, Bach, Respighi).

SALLE CORTOT, 20 h. 30 : M. Haruyama, N. Ischii, M.-A. Domingo (Ibert, Poulenc, Reinecke).

Jazz, pop, rock, folk

BOFINGER (272-87-82), 22 h : les 29, 30 : Happy Feet.

BOBINO (322-74-84), le 1er à 19 h. : Gala rock.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05) 21 h. 30, le 26 : D. Doriz, Zanini ; à partir du 27 : M. Saury.

CIRQUE D'HIVER (503-47-59) (D.), 21 h. : Jacques Higelin.

DEPOT - VENTE (637-31-87). les 29, 30, 22 h. : B. Bridge.

DREHER (233-48-44), 21 h. et 23 h., les 29, 30, 31 : Ch. Vander, Allen Quartet, 23 h., les 27, 28 : K. Drew.

DUNOIS (584-72-00) 20 h. 30, les 28, 29, 30 : A. Grillo, M. Viharel, le 31 : Combinacion latina.

FEELING (271 - 33 - 41) (Mar.). 22 h. 30 : Jazz fatal.

JAZZ UNITE (776-44-26) 21 h. 30, le 27 : P. Villaroel, les 29, 30 : J. Walrath ; M. Clark, les 1er et 2 : A. Mangeledorff.

MANU MUSICALE (238-05-71), 21 h., le 29 : Duo Ph. Petit, P. Meyer, le 30 : Ph. Petit Quartet.

NEW MORNING (523-51-41) 21 h., les 26, 27 : M. Petrucciani, A. Romano, F. Di Castri ; les 28, 29, 30 : E. Louiss ; le 1er : Tickets ; le 2 : Machito.

PALACE (246 - 10 - 87) 20 h., les 29, 30 : Th. Roth, Platen ; le 2 : Imagination.

PETIT JOURNAL (326 - 28 - 59) 21 h. 30 : Mer. : Watergate Seven + One ; Jeu. : Quartet ; Ven. : Alligator Jazz Band ; Sam. : Swing Combo ; Lun. : Dixie Stompers ; Mar. : G. Laffite, M. Fosset, P. Caratini.

PETIT OPPORTUN (236-01-36) 23 h. : J. Gourley, A. Cullaz, Ph. Combelle (dernière le 31) ; les 1er et 2 : Ph. Petit, Zoul, Fleischer, D. Lemerle, O. Johnson.

SLOW CLUB (233-84-30) 21 h. 30 : M. Laferrière (jusqu'au 30), le 2 : Cl. Luter.

TH. NOIR (797 - 85 - 15), le 2 à 20 h. 30 : Ch. Ewante.

VIEILLE HERBE (321-33-01) 20 h., le 29 : Megia.

La danse

ATELIER DES QUINZE-VINGTS (307-98-97), les 29, 30 à 21 h : L. Macklin.

AMERICAN CENTER (321-42-20), les 28, 29, 30 à 21 h. : J.-M. Matos.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), les 27, 28, 29, 30 à 20 h 45 : D. Dupuy.

GALERIE A. OUDIN (271-83-65), les 28, 29, 30 à 20 h : Sal.

PALAIS DES CONGRES (758-27-78) (D. soir, L.). 20 h 30, mat. dim., 14 h 30 : la Belle au bois dormant.

RANELAGH (288-64-44), les 27, 28 à 20 h 15 : A Dreyfus, J. Cazeneuve.

THEATRE DE PARIS (280-09-30) (D. soir, L.). 20 h 30, mat. sam. et dim., 15 h : l'Ensemble de Pékin.

THEATRE 18 (226-47-47) (D., L.). 20 h. mat dim., 16 h : Mel Tem.

CARNET

Réceptions

— A l'occasion de la fête nationale, l'ambassadeur d'Australie et Mme Rowland ont donné une réception le mardi 26 janvier.

Naissances

— Monique et André BARBAROUX partagent avec Evangéline la joie d'annoncer la naissance de

Guillaume,

le 15 janvier 1982.
13, avenue de Taillebourg,
75011 Paris.

— M. Patrick STEPHAN et Mme, née Virginie de Vos, Thomas et Romain sont heureux d'annoncer la naissance de

Yseult,

le 22 janvier 1982.

Décès

— Jean Accary,
son époux,
Olivier, Brigitte, Isabelle,
ses enfants,
Emilienne, ép. Gillet, et Raymond Gillet, sa sœur et son beau-frère.
Les familles Gillet, Dechelette et Ben Lahcen,
Ainsi que tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès tragique de

Claudette ACCARY,
née Loiseau,

survenu le 22 janvier 1982, dans sa soixantième année.

Les obsèques auront lieu le jeudi 28 janvier, à 15 heures, au cimetière d'Ivry (44, avenue de Verdun).

Un service religieux sera célébré, à 13 h. 45, en l'église Sainte-Anne (186, rue de Tolbiac).

Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 19 janvier 1982, de

Mme Pierre ANCEL,
née Renée Treignier.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, à Crozant (Creuse).

De la part de ses enfants :
M. et Mme Claude Ancel,
Mlle Christiane Ancel.
10, rue Jouvenet,
75016 Paris.
147, boulevard du Montparnasse,
75006 Paris.

— Mme Sol Benabou,
son épouse,
M. Menacé Benabou,
M. Ephraime Benabou,
Mme Elia Elbaz,
M. Masod Benabou,
M. Benjamin Benabou,
M. David Benabou,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Joseph BENABOU,

survenu le 25 janvier 1982.
Il sera inhumé en Israël.
Ni fleurs ni couronnes.

— Mme Jean Delorme,
M. et Mme Alain Delorme, leurs enfants et leur petit-fils,
M. et Mme François Renard et leurs fils,
M. et Mme Michel Delorme et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Jean DELORME,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

décédé le 26 janvier 1982, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 29 janvier, à 13 h. 45, en l'église Saint-Dominique (14, rue de la Tombe-Issoire, à Paris).

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme C. Jouannaud et leurs enfants,
M. Y. Jouannaud,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Odic JOUANNAUD,
ingénieur I.E.N.,

rappelée à Dieu dans sa quatre-vingt-douzième année, le 19 janvier 1982.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, en l'église Saint-Médard à Paris, le 22 janvier 1982.

Cet avis tient lieu de faire-part.
7, rue Nicolas-Houël,
75005 Paris.
Rue Saint-Martin,
83680 La Garde-Freinet.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Stanislaw KIZSKA,

survenu à Paris, le 17 janvier 1982, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Les obsèques seront célébrées le jeudi 28 janvier.

On se réunira à l'hôpital Cochin (12, rue Méchin, Paris-14e), à 15 h. 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Thiais - Parisien, dans la sépulture de famille.

25, rue de Bièvre,
75005 Paris.

— M. et Mme Pierre Monnot,
M. et Mme Alain Lacroix,
M. et Mme Patrice Monnot,
Claire et Thierry Lacroix,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Louis LACROIX,
née Lucienne Terminet,

leur mère et grand-mère,
survenu à Paris, le 22 janvier 1982, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

La cérémonie religieuse en la cathédrale de Bourges (18), ainsi que que l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière des Capucins ont eu lieu le mardi 26 janvier 1982.
41, boulevard Exelmans,
75016 Paris.
267, avenue De Tervueren,
1150 Bruxelles.

— M. Hubert des Mazery,
son époux,
M. et Mme Alain des Mazery,
M. et Mme Michel Capon,
Mme Guy des Mazery,
M. et Mme Pierre Bailif,
M. et Mme Jean-René Farthouat,
M. et Mme Gérard des Mazery,
M. et Mme Robert Swaim,
Dominique des Mazery et Steve Jacobs,
M. et Mme J. D. Powell,
M. et Mme Jean-Loup des Mazery,
M. et Mme Alain Schneider,
ses enfants,
Ses trente-six petits-enfants,
Et ses parents et amis,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Hubert des MAZERY,
née Suzanne Batuaud,

décédée en son domicile, à Paris, 90, rue du Faubourg-Saint-Honoré (Paris-8e), le 26 janvier 1982.

Ses obsèques seront célébrées en l'église Saint-Philippe du Roule, où l'on se réunira, le vendredi 29 janvier, à 10 h. 30.

Ni fleurs ni couronnes.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Mme René Montjoie, née Noëlle Kirchner, son épouse,
Clotilde Montjoie,
sa fille,
Mme Marcel Montjoie,
sa mère,
M. et Mme Michel Montjoie et leur fille Bénédicte,
Ses beaux-frères et belles-sœurs, Kirchner Nitsch, Roger, Libois, leurs enfants, et Sœur François-Xavier,
M. et Mme François Morin et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

M. René MONTJOIE,
ingénieur général des Mines,
chevalier de la Légion d'honneur,

le 25 janvier 1982, à l'âge de cinquante-cinq ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 28 janvier, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Bussy-le-Grand (Côte-d'Or).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes, mais des prières.

— M. Marcel Boiteux, président du conseil d'administration d'Electricité de France,
M. Charles Chevrier, directeur général d'Electricité de France,
ont le regret de faire part du décès de

M. René MONTJOIE,
ancien vice-président
du conseil d'administration
d'Electricité de France,

survenu le 25 janvier 1982, à l'âge de cinquante-cinq ans.

(Lire page 30.)

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Louis ROUSSEAU,
ancien conservateur
de la bibliothèque de la ville
de Rennes,

survenu en son domicile (5, rue de Brest, à Rennes), le 23 janvier 1982.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

De la part de tous les siens.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Maurice Diricq et son mari,
Le docteur Michel Vincentelli et son épouse,
Mme Jean-Claude Brouard et son mari,
Ses enfants :
Noël, Michel et Marthe Diricq,
André, Dominique et Bruno Vincentelli,
Anne, Michel et Alexandre Brouard,
Agnès Bagieu et son mari,
Ses petits-enfants :
Clémentine et Pénélope Bagieu,
Juliette Diricq,
Ses arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part de la disparition de

Ange-André VINCENTELLI,

survenue le 25 janvier 1982.

L'inhumation aura lieu le 29 janvier 1982, à Evreux.

Une messe sera célébrée le même jour en la cathédrale d'Evreux, à 10 h. 30.

Remerciements

— M. Didier Bem,
Mme Madeleine Duval,
M. et Mme Robert Gost et leurs enfants,
M. et Mme Robert Vouillat et leurs enfants,
remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'amitié d'assister aux obsèques de

Mme Jean BEM,
née Monique Duval,

ainsi que celles qui leur ont manifesté des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance.
13, rue Louis-Desbrandes,
16000 Angoulême.

Anniversaires

— Le 28 janvier 1972,

Jacques GLAYMAN,
ingénieur-chimiste conseil,

nous quittait.

Il est toujours présent dans nos cœurs et dans celui de tous ses fidèles amis.

Mme Jacques Glayman.

— A l'occasion du dixième anniversaire de la mort du

professeur
Nguyên Phuc BUU-HOI,
directeur scientifique
au C.N.R.S. de France,
commandeur
de la Légion d'honneur,
ancien ambassadeur
de la République du Vietnam,
ancien directeur général
de l'Office national de l'énergie
atomique du Vietnam.

Sa famille,
Ses élèves, ses amis,
se réuniront à la pagode Truc Lam de Villebon-sur-Yvette, le jeudi 28 janvier, à 18 heures.

Que tous ceux qui l'ont connu et admiré s'unissent à eux par la pensée.

De la part de :
Patrick Buu-Hoï,
18, rue Lecourbe,
75015 Paris.

— Pour le onzième anniversaire de la mort de

Lucien BESSERER,

sa femme demande une pensée à ceux qui l'ont connu et aimé et qui restent fidèles à son souvenir.

Avis de messe

— Une messe sera célébrée le 2 février, à 9 heures, en l'église Saint-Eustache (Paris), à la mémoire de

Jean GUICHONNET,

décédé le 10 janvier 1982.

Communications diverses

— L'Alliance nationale contre la dépopulation annonce la remise du prix Charles-Baron - Alliance nationale 1981 sous la présidence de Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat chargé de la famille, le jeudi 28 janvier, à 17 h. 30, au siège de l'association, 35, rue Marbeuf.

— Amicale des anciens élèves du collège de Cusset. La présidente du groupe parisien confirme la date du 30 janvier 1982 pour la réunion annuelle, la grève au Centre Beaubourg n'affectant pas le restaurant.

— Les Loges du B'Nai B'Rith de Vincennes organisent une conférence de M. le docteur Jacques Hassoun, qui viendra présenter son livre : « les Juifs du Nil » à : « La Résidence », le jeudi 4 février 1982, à 20 h. 45, 38, avenue Foch, Vincennes (métro : Château-de-Vincennes).

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Ecole des hautes études en sciences sociales, jeudi 28 janvier, à 14 heures (salle n° 9). M. Gérard Toffin : « Société et religion chez les Newars du Népal ».

PRESSE

IMPASSE TOTALE AUX « DÉPÊCHES » DE DIJON

(De notre correspondant.)

Dijon. — Les journaux appartenant au groupe des *Dépêches* ne paraîtront sans doute pas jeudi. Un mot d'ordre de grève de vingt-quatre heures a été lancé mardi soir par l'intersyndicale à l'issue d'une rencontre de trois heures avec M. Jean-Charles Lignel, propriétaire du *Progrès* de Lyon et P.-D.G. du groupe.

Un seul point a été abordé alors que l'ordre du jour de cette rencontre était particulièrement chargé. La séance a été interrompue sans qu'une véritable négociation s'engage.

L'impasse reste donc totale aux *Dépêches* de Dijon, qui ne paraîtront pas pour la neuvième fois depuis la mi-décembre.

Les journalistes C.G.T., C.F.D.T. et S.N.J. (autonome) des *Dépêches* ont élevé, mardi soir, une vigoureuse protestation pour dénoncer l'absence de toute information sur le conflit des *Dépêches* dans leur propre journal, la direction « *s'obstinant*, selon eux, *à refuser de publier tout article rédactionnel sur ce sujet, estimant qu'il s'agirait là de « mauvaise réclame* ». — R. C.

DÉFENSE

Une école de gendarmerie remplacera en 1983 le collège militaire du Mans

De notre correspondant

Le Mans. — C'est officiel : le collège militaire du Mans va céder la place à une école de gendarmerie dès 1983. M. Georges Lemoine, secrétaire d'État à la défense, est venu, lundi 25 janvier, l'annoncer aux intéressés. Les cinq cent cinquante élèves actuels pourront y terminer leur scolarité, mais on ne recrutera plus : finie donc la bousculade comme celle de la rentrée dernière où l'on a vu cinq cent soixante-seize candidats pour soixante-dix places en classe de troisième, ou cinq cent soixante et onze prétendants pour quarante-six élus en seconde technique (1).

Les premiers futurs gendarmes doivent être accueillis dès la rentrée de 1983, mais ce n'est pas avant 1985 que l'école de gendarmerie du Mans tournera à plein régime : l'effectif atteindra alors huit cents élèves et on estime pouvoir aller jusqu'à mille deux cents.

Le secrétaire d'État à la défense n'a pas vraiment rassuré lorsqu'il a promis le reclassement de chacun des cent quarante civils employés actuellement par le collège militaire. Il n'a pas convaincu non plus lorsqu'il a insisté sur l'intérêt économique pour la Sarthe : *« Nous estimons que cette présence aura un effet induit dans l'économie locale de 60 millions de francs par an. »* Pas plus que lorsqu'il a expliqué : *« Il n'est pas normal que l'armée forme des jeunes pour le baccalauréat, puisque c'est la vocation de l'éducation nationale. Cela ne remet évidemment pas en cause notre devoir d'assurer, dans des établissements spécifiques, comme le Prytanée de La Flèche, la formation scolaire des enfants de militaires, en raison de la mobilité de leurs parents et pour les besoins de l'armée. »*

Le personnel n'a pas accepté d'avoir été mis devant le fait accompli, comme il en a aujourd'hui le sentiment. Reste à savoir qui a été mis devant le fait accompli : les personnels du collège militaire du Mans ou les nouveaux élus socialistes auxquels l'armée a réussi à « vendre » un projet contre lequel Joël Le Theule, l'ancien ministre de la défense, élu sarthois et décédé en 1980, s'était battu depuis 1974 ?

ALAIN MACHEFER.

(1) Les élèves du collège militaire du Mans viennent notamment pour 20 % de la région parisienne, 25 % de l'Ouest de la France et pour 5 % des départements d'outre-mer. Parmi eux 18 % sont fils de militaires, 27 % fils d'ouvriers, 22 % fils de fonctionnaires.

● *Un caporal du 39e régiment d'infanterie de Rouen*, M. Luc Laforêt, vient d'être sanctionné de trente jours d'arrêt pour avoir incité d'autres appelés de son unité à signer un appel en faveur des libertés démocratiques dans l'armée et du service de six mois. Une dizaine d'autres soldats du même régiment seraient en instance de sanction pour le même motif. C'est à la suite d'une enquête de la gendarmerie que ces mesures disciplinaires ont été prises. M. Laforêt a été muté au 94e régiment d'infanterie à Sissonne.

Faits et jugements

Un parricide

(De notre correspondant.)

Brest. — Que s'est-il passé, le 17 janvier, dans un des petits pavillons tout neufs de la Cavale blanche qui succèdent aux immeubles de la ZAC de Brest-Saint-Pierre ? Dix jours après le drame on ignore encore ce qui a pu amener un adolescent de dix-neuf ans à tirer sur ses parents.

C'est à 23 h. 40 que le jeune homme s'est précipité chez les habitants du pavillon mitoyen de la rue Dante-Alighieri pour appeler des secours. Il avait découvert ses parents, tous deux professeurs d'anglais, gisant à côté d'un pistolet 7,65, vers 23 h. 30, affirmait-il à la police arrivée sur les lieux. Il attendit en veillant sur son petit frère de dix ans toujours endormi. On parla de dispute familiale qui aurait pu amener Mme Cariou (décédée quelques minutes après les coups de feu) à tirer sur son mari, le blessant grièvement de deux balles dans le dos.

Mais l'autopsie de Mme Cariou infirma les déclarations de son fils. Les enquêteurs constatèrent, en effet qu'il avait été impossible à la jeune femme de se donner la mort après avoir fait feu sur son mari. Dès lors, de témoin, l'aîné des fils devenait suspect. Gardé à vue jeudi 21 janvier, il fut déféré au parquet deux jours plus tard après avoir avoué. Il est aujourd'hui inculpé de *« parricide et de tentative de parricide »*.

Si les faits et les acteurs de ce drame sont connus, on en ignore encore le scénario. La police et la justice restent discrètes sur les antécédents de l'adolescent, et les amis de la famille Cariou observent un silence absolu. *« Il reviendra aux experts,* affirme seulement le procureur, *de déterminer le degré de responsabilité de l'inculpé. »*

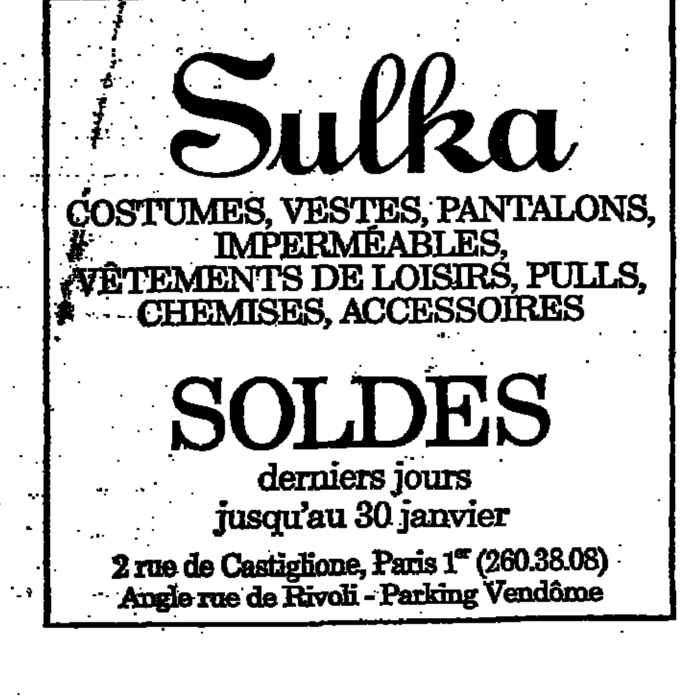
Le 13 de la rue Dante-Alighieri est aujourd'hui vide. Le garçon de dix ans que les coups de feu n'avaient même pas réveillé a été recueilli par des proches. — M.C.R.

Le ministère public a requis le retour en prison de M. Amsellem.

C'est un réquisitoire sans nuances qu'a prononcé mardi 26 janvier contre M. Jacques Amsellem, prévenu d'abus de biens sociaux et actuellement en liberté après quatre mois de détention provisoire (*le Monde* du 26 janvier) M. Don Joseph Graziani, substitut du procureur de la République de Paris. Non seulement il a demandé que soient prononcées les peines maximum de cinq ans de prison et de 2 500 000 F d'amende *« parce que la place de cet homme est en prison »*, mais il a ajouté : *« Si vous prononciez ces peines en le laissant libre, je crains fort qu'il en profite pour réaliser ce qui reste de son patrimoine et aller en jouir sous d'autres cieux. »*

Au passage, le représentant du ministère public devait dire aussi sa conviction que la pratique des prélèvements de fonds sur les recettes hebdomadaires était certainement propre à toutes les chaînes de distribution et que *« si les magistrats de Paris et les fonctionnaires de la police pouvaient être détachés de toutes les tâches quotidiennes qui les accaparent et y mettre leur nez, ils feraient de belles découvertes... »*.

En revanche, M. Graziani s'est montré ouvert à l'indulgence en faveur des deux coprévenus de l'ancien dirigeant des sociétés qui exploitaient une vingtaine de magasins Prisunic ou Printania, Mme Jeannine Provin et M. Jacques Paul, en laissant leur cas à l'appréciation du tribunal et en indiquant que le dernier pourrait bénéficier de la loi d'amnistie du 4 août 1981. Cela a facilité la tâche de leurs défenseurs, Mes Jacques Cheminals, Christine Courregé et de Gubernatis, ancien bâtonnier du barreau de Nice. Les débats devaient s'achever ce mercredi 27 janvier après les plaidoiries de Mes André Lénard et Georges Kalfon, avocats de M. Amsellem.



MÉDECINE

L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE ADOPTE DES RECOMMANDATIONS SUR LES MANIPULATIONS GÉNÉTIQUES

L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a adopté à l'unanimité, le 26 janvier à Strasbourg, une série de recommandations sur les manipulations génétiques. Le texte reprend dans les grandes lignes celui élaboré par MM. Elmquist et Pettersson, rapporteurs de la commission des questions juridiques et de la commission des sciences et de la technologie (*le Monde* du 27 janvier).

Plusieurs amendements ont été néanmoins adoptés ; le principal concerne les traitements qui, à l'avenir, en utilisant les techniques des manipulations génétiques, pourraient être proposés à l'homme. Il est notamment précisé que *« la thérapie des gènes ne doit être pratiquée et expérimentée qu'avec le libre consentement et la pleine information de l'intéressé ou, en cas d'expérimentation sur des embryons, des fœtus, ou des mineurs, avec le libre consentement et la pleine information des parents ou des tuteurs »*.

Ce rapport sera transmis au comité des ministres du Conseil de l'Europe. Ce dernier devrait y donner rapidement suite. Il est toutefois impossible de prévoir quel sera le délai nécessaire à la mise en application des recommandations formulées. L'avis des experts de chaque pays membre du Conseil de l'Europe pourrait notamment être demandé. De la même manière, il semble que plusieurs années seront nécessaires pour obtenir la modification du texte de la Convention européenne des droits de l'homme reconnaissant *« le droit à des caractéristiques génétiques héritées n'ayant subi aucune manipulation »*.

SPORTS

RÉDUCTION DU PROJET D'AGRANDISSEMENT DU STADE DE SAINT-ÉTIENNE

Saint-Étienne. — Le projet d'agrandissement du stade Geoffroy-Guichard, à Saint-Étienne, a été ramené de cinquante cinq mille à quarante cinq mille sept cents places. Le coût des travaux s'élèvera à 57 550 000 F. L'État apportera 24 500 000 F, le conseil régional Rhône-Alpes 15 500 000 F, la ville 12 250 000 F et le conseil général de Loire 5 500 000 F. — *(Corresp.)*.

TENNIS. — *Thierry Tulasne a été battu 7-5, 6-2, par l'Américain Jimmy Connors, mardi 26 janvier à Philadelphie, au premier tour du championnat des États-Unis sur courts couverts, doté de 300 000 dollars.*

RELIGION

En Italie

Les autorités civiles limitent la compétence des tribunaux ecclésiastiques en matière matrimoniale

De notre correspondant

Rome. — *C'est en invoquant le respect des accords internationaux que le Vatican a contesté une décision de la Cour constitutionnelle italienne, prenant effet mardi 26 janvier, qui vise à limiter la compétence des tribunaux ecclésiastiques en ce qui concerne les effets civils des mariages réglementés par le Concordat.*

Dans un article non signé, publié lundi 25 janvier, l'*Osservatore Romano* proteste contre une procédure qu'il estime unilatérale, et qui aurait pour effet de modifier un *« accord bilatéral de caractère international »*.

En fait, la polémique qui oppose le Vatican à l'Italie semble tenir davantage à une question de forme que de fond. Aux termes des accords du Latran (1929), les mariages célébrés par un prêtre sont automatiquement reconnus par l'État italien ; les tribunaux ecclésiastiques peuvent en outre prononcer l'annulation d'un mariage ; la décision doit, aux termes des accords du Concordat, être automatiquement entérinée par la justice laïque italienne.

La décision de la cour d'appel introduit une révision de cette réglementation en précisant que les jugements des tribunaux ecclésiastiques qui prononcent l'annulation d'un mariage ne peuvent être acceptés par la justice laïque qu'à condition de ne pas contrevenir aux dispositions légales italiennes.

L'*Osservatore Romano* laisse entendre que, en ce qui concerne le fond du problème, un accord peut être trouvé entre les parties dans le cadre des négociations en vue de la révision du Concordat commencées en octobre 1976. L'Église est, en ce domaine, pleinement disponible, souligne le quotidien du Vatican. Ce qu'elle conteste, en revanche, c'est que la Cour constitutionnelle anticipe un accord qui devrait être approuvé par le Parlement. *« Pacta sunt servanda* [les traités doivent être respectés], écrit l'*Osservatore Romano*, *d'autant plus lorsque des modifications ont été proposées à une des parties et que celle-ci ne s'est pas soustraite à la négociation. »* La décision de la Cour constitutionnelle, fait-on observer au Vatican, soustrait à la négociation globale une des matières de première importance et précisément une de celles sur lesquelles le Saint-Siège s'est montré *« particulièrement ouvert »*. — Ph. P.

ÉQUIPEMENT

LES COMPAGNIES AÉRIENNES PROPOSENT DE NOUVEAUX TARIFS SUR L'ATLANTIQUE NORD

Après deux semaines de travaux, la conférence réunie à Hollywood, en Floride, à la demande de l'Association internationale du transport aérien (I.A.T.A.), est parvenue à s'entendre sur les nouveaux tarifs applicables sur l'Atlantique nord, où les compagnies perdent beaucoup d'argent (*le Monde* du 14 janvier).

En vertu de cet accord, les transporteurs vont solliciter des gouvernements concernés l'autorisation de mettre en application une nouvelle grille tarifaire pour les liaisons entre les États-Unis d'une part, et de l'autre l'Irlande, la Grande-Bretagne, l'Allemagne fédérale, la Belgique, les Pays-Bas, le Portugal et la Suisse, sans préjuger d'une extension ultérieure à d'autres pays. Les nouveaux tarifs — qui pourraient être mis en application entre le 1er mars et le 15 mai — ne comporteraient plus que quatre classes tarifaires : la première classe, la classe intermédiaire (« business », « affaires », « club »...), la classe économique et le tarif réduit (« discount »).

Pour chacune d'elles, des prix plafonds et planchers seraient fixés afin de donner quelque latitude aux compagnies en fonction de la situation de chacune. De plus, chaque transporteur serait libre d'appliquer l'ensemble des quatre tarifs ou seulement certains d'entre eux.

Si cette remise en ordre est supposée améliorer la situation financière des compagnies, les usagers peuvent en attendre quelques désagréments — et notamment ceux qui voyagent à des tarifs réduits : selon l'I.A.T.A., le tarif APEX *(advanced purchase excursion)* entre Londres et New-York passerait de 628 dollars à 720 dollars. En revanche, le tarif économique pourrait baisser, passant, par exemple, sur Francfort-New-York, de 1080 dollars à 998 dollars.

Rhône-Alpes

Une priorité pour les Stéphanois : la sécurité

La municipalité stéphanoise avait été l'une des toutes premières, en 1978, à lancer une consultation directe auprès des habitants afin de préparer avec eux le budget de la ville pour l'année suivante (*le Monde* du 11 octobre 1978). Elle avait reçu à l'époque quelque quatorze mille réponses. Près de seize mille lui sont parvenues au cours du second sondage qu'elle a lancé sur le budget 1982-1983.

Pour les petits équipements ou services de leur quartier, les Stéphanois placent en tête la présence de la police (57,9 %) suivie du fleurissement (42,2 %) et de la création des aires de jeux (36,2 %). Pour les équipements lourds viennent, par ordre décroissant, l'espace vert (33,3 %), la crèche-halte-garderie (27 %) et le bâtiment socio-culturel (25,1 %). Les parkings de dissuasion, le centre de santé et le vélodrome d'hiver avec respectivement 46,7 %, 42,2 % et 34,8 % des suffrages constituent le tiercé dans l'ordre des équipements intéressant l'ensemble de la ville.

Sur les vingt activités municipales à développer pour les deux ans à venir. La priorité est donnée au nettoiement. Puis viennent la santé, l'aménagement des quartiers, les transports en commun et le « soutien » au troisième âge.

Le sondage contenait une rubrique « Du tac au tac », consistant à interroger la population sur des questions diverses — 71,6 % des Stéphanois ont souhaité la création d'une *« véritable radio »* locale où les habitants et les associations puissent prendre la parole. — *(Corresp.)*

Faits et projets

UN CARGO A VOILES DE 30 000 TONNEAUX ?

Selon le Lloyds de Londres, le chantier maritime belge Cockerill, d'Anvers, envisage de construire un voilier expérimental de 30 000 tonneaux pour le transport de marchandises en vrac à travers l'Atlantique. Le pétrolier à voiles japonais, le *Shin-Aitoka-Maru*, entré en service en 1980, ne jauge que 1 500 tonneaux.

Cockerill réaliserait son projet en collaboration avec un chantier suédois qui se chargerait de la conception des voiles, des mâts — ils seront en acier, — du système d'orientation de la voilure, qui sera déterminé et contrôlé, comme sur le navire japonais, par un ordinateur.

Ce cargo, qui pourrait être mis en chantier vers 1984 ou 1985, mesurerait 167,5 mètres, 27 mètres de large, aurait un tirant d'eau de 11,4 mètres. Ses 12 000 mètres carrés de voile, manœuvrés par un équipage de vingt-sept hommes, lui permettraient d'atteindre une vitesse de 12 nœuds. — *(A.F.P.)*

CHAMBÉRY RÉNOVE LA CASERNE CURIAL.

Évacuée par l'armée en 1980 et rachetée par la ville, l'ancienne caserne Curial, construite entre 1804 et 1817, et autrefois menacée de démolition (*le Monde* du 6 juin 1979) va être rénovée. La ville de Chambéry, dont le maire est M. Francis Ampe (P.S.), sera le maître d'ouvrage de l'opération, soit 11 000 mètres carrés : elle cèdera ensuite des bureaux aménagés à plusieurs administrations (direction de l'équipement, de l'action sanitaire et sociale, du travail), et équipera des boutiques en rez-de-chaussée.

Une maison de la culture est prévue. Trois équipes d'architectes doivent présenter des projets à la mi-avril : Henri Gaudin, Fabre et Perrottet de l'A.U.A., auteurs notamment du Théâtre de la Ville à Paris, le Suisse Mario Botta. Une antenne de la maison de la culture sera construite dans le quartier récent de Chambéry-le-Haut : les architectes Bernard Kohn, de Paris, Jean-Pierre Mercier, de Grenoble, Taillefer, auteur de la station des Arcs, et le Romain Alessandro Anselmi, ont été consultés.

Les premiers travaux dans l'ancienne caserne Curial commenceront prochainement ; la maison de la culture devrait être construite en 1983. Un nouveau « faubourg urbain » comprenant notamment trois cents logements sera aménagé à proximité du « carré Curial », sur des terrains également libérés par l'armée. — C.F.

« LA CLOCHE » DE DIJON ROUVRE.

L'Hôtel de la Cloche, un des « monuments » les plus célèbres de Dijon, vient de rouvrir ses portes après plusieurs années de travaux.

Créé en 1880, halte obligée des touristes de passage en Bourgogne « La Cloche » avait dû fermer en 1973, faute d'avoir su se moderniser à temps. Le personnel fut licencié, le mobilier dispersé au vent de cinq ventes aux enchères, et les Dijonnais durent se mobiliser pour éviter que l'immeuble entier ne fût mis à bas. Finalement, la compagnie La Hénin, par l'intermédiaire de sa filiale, la Société hôtelière de la Côte-d'Or, accepta de jouer le jeu de la restauration.

Comparé à l'ancien, le nouvel hôtel est plus petit (quatre-vingts chambres au lieu de deux cent vingt) et n'occupe qu'une façade, l'autre abritant depuis plusieurs années des bureaux. On a tenu compte des contraintes imposées par la taille des fenêtres pour l'agencement des chambres.

L'hôtel (quatre étoiles) compte quatre suites, dont trois en duplex, un jardin d'été et un jardin d'hiver, un grand salon Napoléon III pour les réceptions et un bar anglais. Un restaurant de quatre-vingts places, les Caves de la Cloche, est aménagée dans les caves restaurées de l'établissement, qui sont parmi les plus belles de Bourgogne.

RÉSULTATS CONTRASTÉS DU PORT DE MARSEILLE.

L'activité du Port autonome de Marseille (PAM) n'a pas échappé en 1981 à la dépression, due à la baisse continue de la consommation pétrolière, qui caractérise l'ensemble de l'économie portuaire européenne. Avec 97,2 millions de tonnes, le trafic du port marseillais a diminué en un an de 6,25 % et de 11,15 % par rapport à l'année record de 1979. La chute de plus de 12 millions de tonnes (moins 9,9 %) du trafic des hydrocarbures a heureusement été compensée en partie par l'augmentation de celui des marchandises diverses et par la renaissance du trafic charbonnier.

Sur le plan financier, le PAM enregistre une perte d'exploitation d'environ 25 millions de francs représentant plus de 2 % de son chiffre d'affaires, mais qui ne remet pas en cause les principaux investissements programmés en 1982.

De quoi sera fait l'avenir ? Les responsables du Port autonome évitent d'afficher un trop grand pessimisme, car les données de la situation marseillaise — à l'inverse de celles du Havre, port « branché » exclusivement sur l'arrière-pays français — sont complexes. La réduction du trafic devrait, quoi qu'il en soit, se perpétuer en 1982 et dans les années suivantes en fonction même des prévisions des experts européens.

L'excellent niveau du trafic des marchandises diverses (10,07 millions de tonnes, soit une augmentation de 11,9 %) est en revanche un indice de la bonne santé du port marseillais et de sa crédibilité si souvent mise en cause dans le passé. Comme au Havre ou à Anvers, la progression enregistrée est due aux exportations, alors que les importations se maintiennent difficilement aux alentours de 30 % du total des mouvements. — G. P.

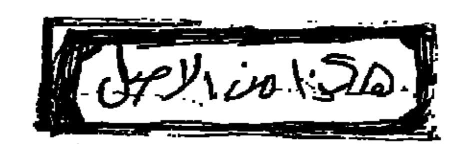
370 000 PERSONNES INTERPELLÉES DANS LE MÉTRO.

Interrogé le 26 janvier, au Conseil de Paris, par les édiles de la capitale qui s'inquiétaient de la fraude et de l'insécurité grandissante dans le métro, le préfet de police, M. Jean Perier, a indiqué que les rames comme les stations et les couloirs de correspondance *« font l'objet de patrouilles et de surveillance fréquentes »* : 340 214 rames et 341 872 stations ont ainsi été visitées en 1981. A l'occasion de ces patrouilles, 370 198 personnes ont été interpellées, soit près de 16 % de plus qu'en 1980.

A propos de la fraude *« que n'importe quel voyageur peut constater en franchissant les portillons automatiques »*, le préfet a précisé *« qu'en raison du nombre important de stations et de la mission générale impartie aux fonctionnaires du service de protection et de sécurité, il n'est pas envisageable que ces derniers se substituent aux contrôleurs de la Régie pour assurer la surveillance.*

Le préfet de police s'est donc contenté d'affirmer qu' *« il est fréquent que les équipes de surveillance interpellent des individus qui franchissent ou tentent de franchir frauduleusement les portillons automatiques »*. Il a ajouté : *« Ceux-ci sont alors conduits devant un agent assermenté de la R.A.T.P. qui leur dresse procès-verbal. »* Et le préfet de police conclut : *« Ces interventions, certes nombreuses, ne font l'objet d'aucune statistique au niveau des services de police, les infractions de cette nature relevant de la compétence exclusive de la Régie. »*





	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Une entreprise mondialement connue
leader sur les marchés de loisirs et de bricolage,
recherche pour son

Département MARKETING

CHEF DE PRODUIT

— formation supérieure ESSEC - HEC - ESCP;
— expérience de 2 à 4 ans dans les produits de petits équipements (électroménager, bricolage);
— pratique courante de l'anglais;
— esprit créatif, il travaillera avec les services de Recherche pour mettre au point les produits nouveaux et trouver des améliorations techniques;
— il aura la capacité et les compétences pour analyser les marchés et les réseaux de distribution, pour définir les plans d'action et proposer les moyens promotionnels des publicitaires destinés à vendre le produit.

— en liaison constante avec les services commerciaux et financiers, il contrôlera ses résultats en termes de prix et de marges.

Envoyer CV, photo et prétentions sous No 22.085 à
CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra
75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra

EUROPE ETUDES GECTI

GENIE CIVIL (Effectif 200 personnes - C.A. 50.000.000 F)
recherche pour son
AGENCE REGION PARISIENNE

UN JEUNE INGENIEUR
formation Grande Ecole

CENTRALE - ENPC - ESTP

La connaissance de l'ANGLAIS est indispensable

Adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions à :
EUROPE ETUDES GECTI - Direction du Personnel
66, Route de la Reine - 92100 BOULOGNE

pmp

DANS LE CADE DE LEUR DÉVELOPPEMENT
LES PARFUMS BOURGEOIS
recherchent

UN TECHNICIEN
DU LABORATOIRE PILOTE COSMÉTIQUES

De formation TECHNICIEN SUPÉRIEUR ou équivalent, il aura déjà exercé soit dans une fonction similaire, soit en formulation ou en fabrication cosmétiques.
Il aura la charge de l'étude et du développement industriel des nouveaux produits cosmétiques.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à BOURGEOIS. Direction des Relations Humaines, B.P. 173. 93501 PANTIN Cedex.

BANQUE

proximité Saint-Lazare
recherche

COMPTABLE

Il doit posséder une formation du niveau DECS (ou au minimum un BTS Comptable) et pouvoir faire état d'environ 5 ans d'expérience dans un poste de Comptabilité Générale.

Après une période de formation aux techniques comptables BANCAIRES, il aura à superviser une équipe d'une dizaine de personnes au sein d'un département Comptable informatisé.

Adresser C.V., photo et prétentions, nº 39.975

PUBLICITÉ ROGER BLEY
101, rue Réaumur, 75002 Paris.

BUREAU D'ETUDES
et de REALISATIONS EXPERIMENTALES
EN COMMUNICATION
- filiale d'un grand groupe national - recherche

INGENIEURS
intéressés par les usages de l'informatique en formation

Lieu de travail : PARIS ou LYON, avec déplacements fréquents en France et éventuellement à l'étranger.

Ces postes conviendraient particulièrement :

- à des INFORMATICIENS EXPERIMENTES
  ayant, après quelques années passées dans des travaux informatiques, envie d'appliquer leurs techniques dans un domaine d'avenir. *Réf. MIE*
- à des RESPONSABLES DE FORMATION,
  connaissant l'informatique, souhaitant élargir leur champ d'expérimentation et d'action en EAO. *Réf. MRF*

Adresser curriculum vitae, prétentions et disponibilité sous réf. correspondante à H.J. Cottin chargé de cette recherche.

SINORG *RECRUTEMENT*



LE MINISTERE
DES RELATIONS EXTERIEURES
Recrute pour Paris et Nantes

ANALYSTES

(Titulaire d'un diplôme d'ens. sup. en informatique).
Ecrire avec C.V. + prétentions.
Ministère des rel. extérieures
Division de l'informatique
21 bis, rue de La Pérouse
75016 Paris.

Commissaire aux cptes, Paris
Recherche

ASSISTANT RÉVISEUR
EXPÉRIMENTÉ

Adresser C.V. et prétentions sous nº T 031328 M, à
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Société Services recherche

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

Expér. 1 à 2 ans ou débutant.

Poste 1 :
Fortran, calcul scientifique.
Poste 2 :
Mini 6, assembleur.

B.I.O 53, rue Fondary,
Paris-15e - 577-93-66.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

COOP CAN

COOPÉRATIVE CENTRALE AGRICOLE DE NORMANDIE

Céréales - Approvisionnement - Productions Animales
600 millions de chiffre d'affaires.

RECHERCHE UN

DIRECTEUR COMMERCIAL

Formation :
— Agro - Grande Ecole ou expérience équivalente.

Mission :
— En liaison avec la Direction Générale, il déterminera la politique commerciale et en assurera l'application.
— Responsabilités des achats : Engrais, Phytos (150 millions de C.A.).
— Sera chargé de la détermination des budgets commerciaux et de leur réalisation ainsi que de l'animation.

Expérience :
— Expérience du milieu agricole indispensable.
— Connaissance du secteur coopératif souhaitée.
— Poste important nécessitant des qualités de diplomatie et de rigueur.
— Le poste sera confié à un homme de terrain, bon animateur pour encadrer une équipe de vendeurs.

Le poste est basé à CAEN, dans une région agréable, proche de la mer.
Nous vous remercions d'adresser vos lettres de candidature, C.V., photo et prétentions à :

COOP-CAN
Service du Personnel
à l'attention de Monsieur AUTIN
B. P. 5.016,
14021 CAEN CEDEX.

ou téléphoner au : (31) 93-43-43.

Le caractère confidentiel des candidatures est garanti.

Société Internationale, biens d'équipements industriels, fortement implantée en Europe, recherche pour son centre industriel du Nord de la France un :

Chef de personnel

• Son rôle : concevoir et mettre en oeuvre la politique humaine et sociale pour un établissement de plus de 2000 personnes ; en étroite liaison avec le Directeur de ce centre dont il dépendra et l'équipe de Direction. Il aura à animer les relations industrielles avec les partenaires sociaux, le développement des ressources humaines (gestion des effectifs, recrutement, mobilité interne, formation), la gestion des rémunérations ainsi que les conditions de travail (hygiène-sécurité), et l'information interne. Il devra également être capable de proposer les solutions permettant de faire face à un redéploiement industriel important.

De formation supérieure (si possible Droit ou Sciences Eco), l'homme qui prendra cette fonction a déjà une pratique de 8 à 10 ans de la Fonction Personnel pour l'avoir exercée soit en qualité de Responsable de Personnel d'une unité moyenne de production, soit comme adjoint à un Directeur de Personnel.

Anglais souhaité.

Adressez votre CV sous référence 4187 M à DESSEIN - 69, rue de Provence - 75009 PARIS, qui nous le transmettra. Merci de préciser le nom des entreprises auxquelles vous ne souhaitez pas donner suite.

Dessein

MSL international

3, place de Valois 75001 PARIS - Tél. (1) 261.81.61.
94, rue Servient Le Mercure 69003 LYON - Tél. (7) 862.08.33.
50, boulevard de Paris 59100 ROUBAIX - Tél. (20) 73.71.70.

Ingénieur électronicien
Affaires export

MERLIN GERIN PROVENCE

conçoit fabrique et commercialise des matériels et des équipements électroniques de radioprotection.
Dans le cadre de son développement, elle crée en Provence la fonction d'ingénieur commercial à l'export. Utilisant la synergie du groupe, il devra accroître les ventes de matériels sur catalogue et celles des produits nécessitant des études complexes auprès de clientèles spécifiques (ingénieries internationales, instituts de recherche et producteurs d'électricité). Ce poste s'adresse à un ingénieur électronicien ou électrotechnicien ayant une spécialisation génie atomique ou physique nucléaire, possédant au moins 5 ans d'expérience dans l'industrie. Plus qu'une expérience commerciale, la capacité à comprendre et à répondre en termes techniques aux besoins des clients sera prépondérante. Des déplacements sont à prévoir et bien sûr, l'anglais est nécessaire. Ecrire à Joël Bernard - Réf. M 12018 (Lyon).

Discrétion totale assurée.

Ville de 160.000 habitants

recherche

Un secrétaire général
Un secrétaire général adjoint

Transmettre candidatures accompagnées d'un *curriculum vitae* détaillé.

Ecrire s/nº 7.736 *le Monde*, Publicité, service ANNONCES CLASSÉES
5, rue des Italiens, 75009 Paris.

IMPORTANT CABINET
JURIDIQUE ET FISCAL
recherche pour
PROVINCE

UN FISCALISTE confirmé

Expérience minimum 2 ans,
— soit dans l'administration fiscale,
— soit dans un cabinet conseil fiscal,
— soit dans les services d'une grande entreprise.

Possibilité de situation évolutive.

Ecrire sous réf. 3251 à INTER PA - BP 508
75066 PARIS Cédex 02 qui transmettra

---

chef du département méthodes : votre avenir !

Vous êtes un ingénieur diplômé AM ou équivalent et votre expérience réussie de la fonction Méthode dans un secteur de biens d'équipement industriel vous amène à repenser votre situation actuelle, et à rechercher une société où vous pourrez rapidement accéder aux plus hautes responsabilités.

Ce tournant dans votre carrière, nous sommes prêts à vous aider à le négocier. Notre société, filiale d'un grand groupe international leader dans sa spécialité en France (fabrication mécanique) envisage d'accentuer son évolution vers le CAO, FAO, dans son usiné de fabrications unitaires et moyennes séries, située en Basse Normandie.

Pour ce faire, nous recherchons un homme comme vous. Nous saurons satisfaire votre dynamisme et votre ambition.

La connaissance de l'usinage et des machines à commande numérique, du soudage TIG et MIG, de la robotique, est indispensable. L'usage de la langue anglaise est souhaitée.

Pour atteindre ce nouveau cap professionnel, vous voudrez bien nous adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle) qui sera étudié avec la plus grande discrétion, sous référence 120 à C.K. 22, rue de l'Assomption 75016 Paris



Chantal Kenvyn

Lew Tourny Pub

Mobil Plastics Europe

recherche pour la vente
de film étirable pour palettisation

ATTACHE(E) COMMERCIAL(E)

Diplômé (e) et ayant quelques années d'expérience dans la vente de l'emballage industriel.

Anglais exigé.

Après formation à Paris, il (elle) se verra confier la partie Nord de la France.

Envoyer C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions à l'attention de Monsieur SULLY
Tour Septentrion - Cedex 9
92081 PARIS LA DEFENSE.

P.M.I., Région BOURGOGNE

C.A. 40 millions, 200 salariés.
Fabrication de bagages

Recherche son

DIRECTEUR GÉNÉRAL

expérience direction indispensable.

Salaire départ : 200.000 F.

Ecrire sous nº T 031378 M, à
RÉGIE-PRESSE,
85 bis, rue Réaumur,
75002 Paris.

Etabl. soins privé alt. Isère recrute attaché administratif gestion personnel.
Oblig. logement sur place.
Ecr. s/nº 7745 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

RECTORAT DE REIMS
recherche
pour poste à REIMS

UN (E) CHARGÉ (E) D'ÉTUDES
analyste de gestion

Niveau exigé :
soit diplôme HEC, ESSEC, ESCP,
soit DEA, DESS Sc. éco ou gestion
Rémunération de départ :
84.000 F environ.

Adr. C.V. + photo à : Rectorat de Reims, secrétariat général, 1, r. Navier, 51084 Reims Cedex.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
DE MAGASINAGE

recherche pour son entrepôt
RÉGION LYONNAISE

1 ASSISTANT CHEF DE DÉPOT

Niveau I.U.T. ou équivalent.
Expérience souhaitée 5 à 10 ans.

Connaissances en transport appréc., mais non indispensables.

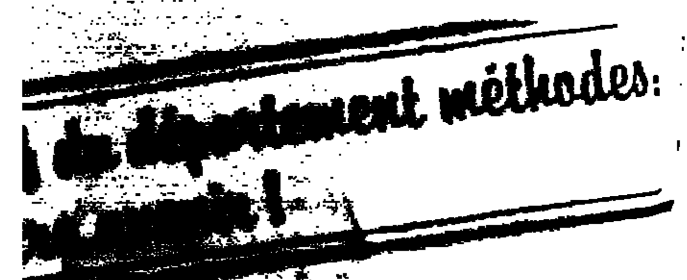
Rémunération en fonction de l'expér. au minim. 80.000 F/an.

Env. C.V. et prét. s/nº 22.221,
CONTESSE Publicité,
20, av. de l'Opéra, Paris 1er.

---

emplois internationaux

SERICOM recrute pour ses chantiers internationaux :
chefs de carrières mineurs (permis de tir explosifs), conducteurs de sucrerie cuisson, conduct. de travaux (génie civil et T.P.), conducteurs de travaux (enrobage route), conducteurs de travaux hydraulique des sols, chefs de chant. ferrail., chefs de chantier béton armé, mécaniciens diésélistes (eng. caterpillar), chefs ajust. méc. (centrales concassage formation gestion), électr. indust. chefs d'équipes.
Ecr. M. CANO Michel,
directeur export.
B.P. 174 84008 Avignon Cedex.



	La ligne H.T.	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

Chef des Ventes Paris
Maintenance, Rénovation, Ascenseurs

De formation supérieure, commerciale ou technique, vous avez, à environ 35 ans, une première expérience de la vente de services (assurances ou autres) puis acquis l'habitude de l'encadrement d'une force de vente et des négociations à haut niveau.

Vous avez une connaissance du milieu gérance d'immeubles et/ou du bâtiment. Vous avez un sens poussé de l'organisation et êtes gestionnaire, plus soucieux des résultats que d'augmentation spectaculaire du C.A.

Dans ce cas, vous pouvez, au sein d'une Direction Régionale d'une société française, filiale d'un groupe multinational, animer une équipe de 10 personnes et être entièrement responsable d'un budget de vente de plus de 60 millions.

La dimension de la société permet d'envisager des ouvertures intéressantes pour un candidat motivé et qui veut évoluer.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 82509M à Michel BARBEY qui prendra contact en vous garantissant la confidentialité.

EMPLOI centor — 13 bis, rue Henri-Monnier 75009 PARIS Tél : 285.15.53



4, rue Massenet 75016 Paris

Ecrire en précisant la référence - Discrétion absolue.

UN GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS RENOMMÉ réalisant des biens d'équipement destinés à des industries diversifiées : énergie, chimie, agro-alimentaire... et fortement exportateur (plus de 50% du C.A.) renforce ses structures commerciales et offre plusieurs postes à des candidats négociateurs et animateurs.

• Chef des ventes France et exportation

Responsable d'une gamme de produits standard, commercialisée par un réseau de revendeurs, il développera un C.A. qui est actuellement de 80 millions.
Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure, ayant 10 ans d'expérience professionnelle et impérativement l'habitude de travailler avec des agents stockistes.
Anglais courant indispensable.

référence UK 321 CM

• Ingénieur d'affaires exportation confirmé

Il animera une petite équipe d'ingénieurs d'affaires chargés de négocier et de suivre les contrats de vente de matériels de génie chimique. Il aura une formation d'ingénieur, l'expérience de la vente de biens d'équipement et si possible la connaissance des industries pétrolières et chimiques.
Anglais courant indispensable.

référence VL 322 CM

• Deux ingénieurs débutants

Diplômés grandes écoles (AM, INSA...) l'un parlant couramment allemand, l'autre anglais, ayant le goût de la gestion et des contacts. Ils seront formés pour assurer la bonne réalisation des contrats et joueront un rôle important de coordination.
Evolutions possibles vers des fonctions commerciales, fabrication...

référence WM 323 CM

• Ingénieur de ventes France et exportation

De formation technique, ayant de préférence une première expérience de vente de biens d'équipement, il sera chargé de commercialiser une gamme de matériels sur une partie de la France et une zone à l'exportation.
Connaissance de l'anglais souhaitable.

référence XN 324 CM

**Tous ces postes sont basés au siège à Paris et permettent des évolutions de carrière dans le groupe.
Ecrire en précisant la référence.**

UN PROFESSIONNEL CONFIRMÉ GÉNIE CIVIL, OUVRAGE D'ART

Nous sommes une Entreprise de Travaux Publics implantée dans l'Ouest de la France (CA 300 M).
Nous recherchons le PATRON de notre département Génie Civil :
- C'est un Ingénieur, mais aussi un commercial de talent et un meneur d'hommes.
- Sa mission : Basé à NANTES, il assurera la gestion et l'animation d'une équipe de 80 personnes et développera les activités tant dans leurs diversités que sur le plan géographique, y compris à l'étranger.
- En téléphonant à notre Conseil : P. COQUARD, vous pourrez prendre connaissance de façon détaillée de cette offre, en toute discrétion, et convenir d'une future rencontre.

APPELEZ LE (40) 89-61-51.
Réf. : 102/DL.

Ponts, ECP, Mines + MBA

UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS recherche pour filiales, un ingénieur grande école, ayant une expérience professionnelle en entreprise et diplômé d'une école de gestion.

Il assumera des responsabilités de Directeur Général.
Ce poste de haut niveau conviendrait à un candidat, minimum 35 ans, ayant de très grandes qualités de contact et le profil d'un patron d'entreprise.

Poste à Paris.

Ecrire sous référence 2.176 M à PUBLIPANEL. 20 rue Richer 75441 Paris Cedex 09, qui transm.

---

formation créative s'agrandit et recherche un

CONSEILLER EN FORMATION

Nous sommes :
Une Société de Formation,
Une petite Equipe Performante, avec 10 ans d'expérience.

Nous avons 3 spécialités :
- management des hommes,
- marketing-vente,
- nous concevons et réalisons nous-mêmes des films de formation dans ces 2 domaines pour l'animation de nos stages,
- notre marché : les 100 premières de FRANCE.

Vous êtes :
Un homme d'au moins 30 ans,
Un passionné de Pédagogie,
avec une formation supérieure,
avec une expérience du METIER de 3 ans minimum.

Nous offrons :
Un travail varié :
- rencontre de clients,
- analyse, diagnostic, animation de stages, suivi des résultats,
- une Pédagogie axée sur des méthodes et des films exclusifs,
- une participation à la politique de la Société sous tous ses aspects,
- une situation de 150.000 F. selon vos compétences.

Ecrivez-nous en joignant C.V., photo : 22, rue de Turin - 75008 Paris.

CONTESSE

Le G. CAM - SSCI du Groupe de la Caisse des Dépôts et Consignations - recherche pour ses centres de traitement de la Région Parisienne (réseaux Temps Réel et procédures par lots)

INGENIEURS COMMERCIAUX

Expérience vente :
- prestations en service Bureau
- mise à disposition de configurations

Pratique de la négociation d'applications importantes :
- études lourdes
- logiciels puissants.

La forte croissance des activités de la Société (35 % par an depuis plusieurs années) permet d'envisager une intéressante évolution de carrière.

Adresser c.v. et prétentions sous référence 139/M à Marie-Françoise ALETTI - G. CAM - Tour Maine-Montparnasse - B.P. 185 - 75755 Paris Cedex 15.

G.CAM

IMPORTANTE SOCIÉTÉ CONSIGNATION ET TRANSIT BANLIEUE NORD recherche
HOMME, 22 ANS MIN.
NIVEAU B.T.S. COMPTABLE
Anglais courant. Pour tenue comptabilité et administration du département Agence de lignes régulières.
Une première expérience est exigée. Env. C.V. photo et prét. sous référ. 5476, à L.T.P., 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75083 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Sté expertise comptable rech.
COLLABORATEUR
CONFIRMÉ N3
Ecrire avec C.V. et prétent. SODIP, 60, r. Rendez-vous, 12e.

BANQUE PARISIENNE
Effectif 350 personnes filiales incluses recherche

UN CADRE SUPÉRIEUR DE DIRECTION

Rattaché à la DIRECTION GÉNÉRALE il sera responsable du DÉVELOPPEMENT du DÉPARTEMENT d'ORGANISATION COMPTABLE et d'INFORMATIQUE et de la MISE EN ŒUVRE de NOUVELLES PROCÉDURES de TRAITEMENT.

Ce poste implique :
- une formation supérieure grande école de gestion ;
- une haute qualification comptable (niveau DECS) ;
- une sérieuse expérience (10 à 15 ans) des problèmes d'informatique bancaire ;
- une réelle connaissance de l'exploitation et des relations avec la clientèle ;
- le sens du travail en équipe et des qualités d'animateur.

Adresser lettre et curriculum vitae à : O.C.B.P., 66, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 PARIS, qui transmettra, sous référence 6.700 M.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Recrutement en fixe
2 INFORMATICIENS CONFIRMÉS
cobol, assembleur, mini. Niveau D.U.T. Après formation spécifique, ils développeront des applications en technologie avancée.
1 A/P IBM CICS confirmé
1 programmeur confirmé cobol
Services et Développement Informatiques. Ecrire ou tél. 78, avenue Gallieni, 93174 Bagnolet Cedex. Mo Gallieni. Tél. : 360-13-54.

Sté T.T.P.L. Versailles recherche
AIDE-COMPTABLE DACTYLO
dans bâtiment 4 ans expér. Téléphone pour RV 951-85-08.

IMPORTANTE SOCIETE DE PÉTROCHIMIE
PARIS - LA DEFENSE
Recherche pour nouv. investiss.
INGENIEUR
Arts et Métiers, Centrale, Mines
Pratique cour. de l'anglais, goût des responsabilités
Ecr. av. C.V., photo à no 21564 Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra 75040 Paris cedex 01, qui transmettra

ECA AUTOMATION
S.S.C.I. en forte expansion (550 personnes), recherche
INGÉNIEURS INFORMATICIENS
- expérience 1 à 4 ans,
- dans les domaines de :
  - micro-informatique,
  - logiciel de télécommunication,
  - logiciel temps réel.

Adr. C.V., photo et prétent. ss la référence 1.010 au Service du Personnel 315, bureaux de la Colline, 92213 St-Cloud Cedex.

Entreprise de chauffage et climatisation recherche
INGÉNIEURS
CONFIRMÉS thermiciens avec notions électricité
Adresser C.V. et prétentions à A.M.P., sous la réf. 4072/JR, 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, qui transmettra.

S.S.C.I. recherche
INGÉNIEURS
2 à 5 ans expérience
- Goût de la conception,
- pratique d'un assembleur,
- expér. télécom. appréciée.

Env. C.V., photo et prétent. à ATYA 35, rue des Bergers, 75015 PARIS.

INFORMATIQUE CEROI recrute
INFORMATICIENS
Temps réels, connaissance de l'assembleur, sal. très intéres. - 542-60-73.

FIVES-CAIL BABCOCK
Division Chaudières
recherche
pour ses bureaux d'Etudes
situés en Seine-Saint-Denis

UN INGÉNIEUR MÉCANICIEN

(Formation ECP, AM, IDN, ENSMA)

Expérience confirmée en bureau d'études et fabrication.

Cet ingénieur prendra la responsabilité des problèmes de R.D.M. relatifs aux appareils à pression. Il sera chargé d'analyser et de faire appliquer les règles et les codes de construction français et étrangers. Il participera à la fonction « Assurances qualité » et représentera notre société auprès des organismes extérieurs. A terme, il pourra évoluer vers d'autres activités dans le cadre d'un important B.E. Ce poste exige une bonne connaissance de l'anglais et la pratique des petits ordinateurs.

Ecrire avec curriculum vitae à F.C.B., 80, rue Emile-Zola, 93123 La Courneuve.

CLINIQUE ARGENTEUIL recherche
GOUVERNANTE ÉCONOME
sérieuses références exigées. Téléphone : 982-09-85.

VILLE DE NOISY-LE-GRAND VILLE-NOUVELLE, 40.000 HAB.
Créé pour son CENTRE D'ACCUEIL et d'INFORMATION JEUNESSE ouvrant le 1er MARS :
- un attaché communal ou animateur de première classe, chargé d'assurer la gestion du centre.

Ce poste conviendrait particulièrement à une personne ayant reçu une formation administrative et de gestion publique, connaissant les collectivités locales et ayant expérience du contact avec les jeunes.
RÉMUNÉRATION DE DÉBUT : (célibataire sans enfant) 5.500 F/mois + prime équivalente au 13e mois.
Envoyer curriculum vitae à: Madame le Maire, secrétariat général 93160 NOISY-LE-GRAND

secrétaires

ECCO TRAVAIL TEMPORAIRE
RELATIONS EXTERIEURES recherche pour Paris 7e.
SECRETAIRE
Sans relat. bt niv., excel. présentation, ordre et méthode, 30 ans minimum.
Possibilité évolution rapide du poste selon compétence.
Adr. lettre manus. C.V. dét. photo et prét. à ECCO T.T. direction commerciale, 16, bd des Invalides 75007 Paris.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

DEMANDES D'EMPLOIS

A VENDRE Spécialiste de la communication

Annonceur multinational : 5 ans.
Expérience Agence de publicité : 7 ans.
H. 37 ANS

Je maîtrise parfaitement toutes les techniques publi-promotionnelles ainsi que les relations publiques. Je cherche un Chef d'Entreprise dynamique qui croit à la valeur d'une communication efficace. Je parle un très bon anglais et j'ai une bonne culture technique.
Ecrire à rscg carrières 48 rue Saint Ferdinand 75017 PARIS sous réf. AV

DIRECTEUR des RELATIONS SOCIALES
(3.000 pers.) 40 ans. Format. Supér. Ecole de Commerce et Psycho. Posséd. 12 a. expér. de la fonction Personnel, maîtrisant tous les aspects de la fonction (détermination et application politique sociale, méthodes actuelles de gestion Ressources Humaines, Formation, Relation avec partenaires sociaux...) rech. situation similaire Paris ou Province, région indifférente. Ecrire sous no 22.136 à Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE POUR ADULTES
CHERCHE EMPLOIS pour EMPLOYÉS(ÉES)
de service commercial
connaissant la comptabilité usuelle et la dactylographie. Disponibles fin janvier. Téléphoner au 547-18-30 poste 86.

POUR VOTRE RECHERCHE D'EMPLOI
INGÉNIEURS-CADRES
Le C.C.P.C. (Comité des Cadres de Paris, région parisienne en Chômage) met à votre disposition son réseau d'entraide professionnelle bénévole.
Ecrire à J. BOUVIER (C.C.P.C.), B.P. 220, 3, rue de l'Arrivée, 75749 Paris Cedex 15 (ou nous contacter chaque mardi de 17 h. à 19 h., Salle Importex, 13, rue des Francs-Bourgeois, 75004 Paris, métro Saint-Paul).

Homme, 50 ans recherche place gardien, même mi-temps. Ecr. s/no 6.238 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

EXPERT COMPTABLE MÉMORIALISTE 1982
Retour Afrique Francophone, cherche situation dans cabinet expert, besoin mise à jour connaissances, libre de suite. Ecr. s/no 2.148 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

F., 42 ans, Doctorat Sciences Humaines, licence Lettres clas. ; bonne présent., ch. temps plein ou partiel dans Relations Publiques, enseig., édit. ou autres. Tél. : 350-02-57.

Producteur, auteur, présent. Émissions de radio et de télé., (littérat., hist., magazine, reportages, dialogues et entretiens élaborés, animat.). 35 ans, dont 15 ans exp. prof., Service public province.
Étudierait toutes propositions, dans le cadre Radio locale futur, service public.
Ecrire sous le no 31.403 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Hom. 51 ans, bne éducat., ch. empl. gardien., entret. de propr., région indif., préfér. Sud Loire. Hme de conf., sens des resp., sér. référ. Ecrire CHICAULT, 12, r. Arago, 24000 Périgueux.

DIRECTEUR M.E.I.
30 années d'expérience
NÉGOCIATEUR HAUT NIVEAU propose son assistance ponctuel, temporaire, mi-temps à CHEF P.M.E.-P.M.I.
Déplacements éventuels, parle anglais, domicile Paris.

F., 30 ans, maîtrise Droit Public, connais. Esp., Angl., bonne présent., aimant contacts et responsabilités, étudierait ttes propositions intéressantes à Paris. Tél. : 307-50-31.

MANAGER
Espagne - France - Italie
- 39 ans - Formation supérieure complète (droit. sc. Po)
- connaissance pluridisciplinaire, gestion des affaires, commercial, publicité, marketing, export et marchés étrangers.
- Expérience de directeur P.M.E. + 50 personnes.
- Capable diriger et gérer filiale à l'étranger.
- Anglais + Espagnol - Connaissance Allemand + Italien.

Cherche :
En France, situation d'adjoint à P.-D.G. ou D.G. dans PMI-PME ou grande société française ou internationale, en Espagne ou Italie, gestion, filiale.
Ecr. s/no 6.233 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

INGÉNIEUR INFORMATIC. SPÉCIALISTE A.P.L.
Cherche tous travaux d'étude, analyse et programmation. Tél. : 209-21-47.

---

travail à domicile

Dactylo à domicile IBM 82 C, ch. tous travaux de copies. Rapide. Tél. : 306-08-88.

travaux à façon

ENTREPRISE. Sér. référ. effectue rapidement travaux peinture, menuiserie, décorat. coordinat. Tous corps d'Etat. Devis gratuit. Tél. 368-47-84 - 893-30-02.

traduction offres

Traductions techniques Anglais-Français pour FREE LANCE expérimentés. Exp. lettre et CV manuscrits à Mme DAHLQUIST BP20 - ANDRESY-78570.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Part. vds RENAULT 5 TL, 1979. Rouge, t.o., vitres teintées, 48.000 km, première main. 18.000 F. Tél. 274-55-86 ou 278-41-68 (soir).

de 8 à 11 C.V.

VENDS
ALFETTA 2000L OCT. 81 MODÈLE 82
4.500 Km, gris métal, int. velours noir, vitres teintées électriques, auto-radio cassettes, stéréo, anten. élect., 54 800 F. Tél. : 331-38-91 après 18 h.

information divers

EMPLOIS et CARRIERES de la FONCTION PUBLIQUE no spécial de FRANCE-CARRIERES en vente chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

propositions diverses

Pour connaître les emplois offerts à l'étranger (Australie, Canada, Afrique, Amériques, Asie) dem. la revue spécialisée MIGRATION (LM), 3, rue Montyon, 75429 Paris cedex 09.

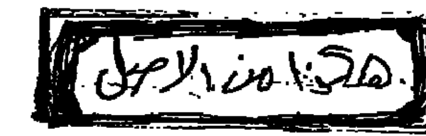
capitaux propositions commerciales

Domiciliation - Secrétariat Champs-Elysées - Boulogne à partir de 100 F. HT./mois 603-27-77.

Entreprise de Suisse française CHERCHE DIVERSIFICATION dans distribution, commercialis. représentat. Tte proposit. sera étudiée. Faire offre s/chif. 22-970001 à Publicitas, Ch-1002 LAUSANNE.

Recherche CABINET IMMOBILIER Activités diversifiées. possib. associat. ou reprise progressive. Ecrire sous le no 031.556 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Domiciliation - secrétariat Champs-Elysées - Boulogne à partir de 100 F HT/mois Téléphone : 603-27-77.



	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSÉES

	Le mm/col.*	Le mm/col. TTC
ANNONCES ENCADRÉES		
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

SUR JARDIN TUILLERIES
Réception + chbre calme.
Prêt à décorer.
Serge KAYSER - 329-60-60.

2e arrdt

OPÉRA
dans immeuble réhabilité à neuf par architecte spécialisé STUDIO et 2 P. livrables de suite à part. de 350.000 F sur place 1, RUE MONSIGNY, ts les jrs 10/12 h 30 et 14 17 h. Tél. :261-15-15 - 261-27-46.

4e arrdt

FACE ILE-SAINT-LOUIS
Site exceptionnel.
Dans programme luxueux, derniers appartements disponibles entièrement équipés.
Livraison immédiate. Réception du mard. au samed. de 11 h à 13 h et de 14 h à 18 h.
22, quai des Célestins.

VICTORIA, grd stdg. 4 p., sud, refait neuf, 1.150.000 F. 278-66-76, repas.

5e arrdt

PANTHÉON - FEUILLANTINES
TERRASSE 20 m²
Gd séj., 3 chbres. 354-95-10.

PANTHÉON. Imm. XVIIe, bel appt 85 m², décoration époque, boiseries, poutres, cheminées + studio 26 m². 589-49-34.

6e arrdt

BONAPARTE - JACOB
2 pièces, tout confort.
Soleil. 354-42-70.

RUE DAUPHINE, 329-85-06 bel imm., vaste studio 48 m² env.
DOUBLE EXPOSITION

8e arrdt

ROME 145 m²
Imm. p. de t., 7 p., 3e/asc.
1.250.000. 266-32-35.

9e arrdt

Cause rêempl. je vends directem.
2 LUXUEUX APPARTEM.
liv. + 2 chbres, bel imm., P. de T. idéal habitation ou placement de qualité. Tél. : 723-41-00.

RICH.-DROUOT, pierre de t., beau 4 p. cft, chbre de serv. Env. 120 m². Poss. cciel ou profess. 1.050.000 F. 222-18-49.

11e arrdt

Mº OBERKAMPF
2e étage, petit 2 pièces, cuisine très aménageable, 140.000 F, à débattre, 557-70-08.

12e arrdt

CAUSE RÉEMPLOI
Je vends directement dans luxueux immeubles restaurés 100 %.
4 LUXUEUX DUPLEX (2 Pièces)
idéal placement. Net impôts 5 ans. A 150 m bois et métro. Téléphone : 723-41-00.

NATION BEAU 5 P.
Imm. 1978, gde classe.
110 m² + BALCON.
Calme, soleil. 266-27-55.

Michel-Bizot - Daumesnil
ÉTAGE ÉLEVÉ
Séj., 2 chbres, box. 354-42-70.

Récent, soleil, verdure, gd balc., 2e ét. dble liv. + 2 chbres. Box, 830.000 F. Tél. : 783-89-86 ou 548-54-99.

13e arrdt

Corvisart 296-00-45 tout cft
STUDIO 150.000 F.

TOLBIAC. Living dble, 3 chbre, 2 sanit., 6e ét., asc., tt confort, balc. Possib. box. Exceptionnel. 890.000 F. 222-18-49.

14e arrdt

DENF.-ROCHEREAU (Pr.)
Part. à part. beau 2 p. 62 m², bs, cuis. équip., conf., parf. état, soleil, vue dégagée, ét. élevé, imm. 1976, grand standing. Téléphone : 327-68-61.

15e arrdt

LECOURBE-CAMBRONNE
STUDIOS ET 2 P.
Imm. récent, confortable.
AUCUNS TRAV. 266-27-55.

Mº PASTEUR
Imm. récent, gd standing.
2 P. 45 m² + PARK.
Très calme. 266-27-55.

17, rue de la Convention. 3 p., 2e ét., confort + service, prix 670.000 F, jeudi 15 à 17 h ou 280-45-14 (matin).

BOUCICAUT, imm. récent. LIVING + 2 CHAMBRES. 649.000 F. Tél. : 577-96-85.

RUE FRÉMICOURT, gd stand. imm. 1979, étage élevé, 72 m². 3 p., balc., park. 550-34-00.

16e arrdt

PRÈS VICTOR-HUGO
5 P. 120 m², 2 bains, ét., élevé + 2 services - 504-49-13.

ÉTAT IMPÉCCABLE
pptaire vd 100 m² cuis. équipée, soleil, 4e ét., asc. 1.050.000 F. 11, rue de Vanze, 14 à 18 h.

JASMIN
9e et dernier étage, bel appt 84 m² triple living + chambre terrasse 70 m², chambre de service au 1er ét. + boxe double + boxe simpl. + cave. 1.700.000F. L.G.M. : 285-55-44.

POMPE 230 m²
dans voie privée, imm. pierre de t., 4 réceptions, 4 chbres, 2 bains, 2 chbres de service. Prix 2.200.000 F. GARBI - 567-22-88.

MICHEL-ANGE MOLITOR
Exceptionnel appt d'angle, 4 p., double séjour en rotonde de 40 m² + 2 chambres, salle de bains, cuis. équipée service, clair, soleil.
266-38-39 - 285-25-48.

18e arrdt

PLACE DU TERTRE (18e) dans très bel immeuble standing grand studio tout confort. 380.000 F. Tél. 264-18-26.

19e arrdt

Rue de Meaux (Près de métro)
Dans imm. rénové
12 studios ou 2 p. de 16 m² à 40 m² libres. 9 studios de 16 m² à 26 m² occup. Livraison immédi. Après 19 h. 750-21-45.

20e arrdt

5' PLACE GAMBETTA
Imm. 1979, standing
4 P. 90 m² S/JARDIN
Frais notaire réduits.
PRET CONVENTIONNE.
ANJOU - 266-27-55.

78-Yvelines

VERSAILLES RARE
1er ét. 90 m² av. jard. 100 m², pl.-pied s/beau séj. 35 m², asc., 870.000 F. C.L. RAYNAUD, 32, av. Opéra, 2e. 742-68-34.

92 Hauts-de-Seine

92) Saint-Cloud
Dans résid. standing (1978) 105 m² hab. + 20 m² balcons. Séjour 40 m², 2 chambres, salle de bains, salle d'eau, cuisine, office, garage. Après 19 h., tél. : 750-21-46

PARC DE VANVES (près)
Imm. luxe, quartier résidentiel.
4 P. 90 m² + balcon
parf. état. Calme absolu.
Cave, park., tél. : 266-27-55.

NEUILLY-PERRONET
Imm. récent gd standing.
STUDIO 28 m², CFT
Calme s/jdin. Tél. : 266-27-55.

Mº SCEAUX-ROBINSON
3 P., récep. + 2 chb., gd stand. Prix : 675 000 F. box inclus. Téléphone : 547-62-62.

NEUILLY
ARGENSON PERRONET
bel imm. pierre de t., tout conft, 4e étage, 4 p., 100 m², très bon état, park. chbre de service cave, Prix : 1.200.000 F. Propriétaire 260-30-15.

94 Val-de-Marne

LA VARENNE, très résidentiel, imm. pierre de taille appt 3 P. tt cft, box. Prix 730 000 F Téléphone : 883-03-82

Part. vend 94 Fresnes F3 60 m² + loggia, cav. park. dans coquet petit immeuble. Prix : 330 000 F. Télépone : (90) 72-06-23.

95- Val-d'Oise

DOMONT appartem. 4 P. 80 m² Prix : 280.000 F.

Directement sans Commission. Téléphone : 764-93-42. L'Ordinateur Immobilier.

Province

PRÈS STATION LUZ-ARDIDEN au cœur hautes Pyrénées. Vends STUDIO 4/8 personnes, 200 à 300.000 F, standing, construction de qualité. Confort insonorisation. Tout électrique. Ecrire ARDIDEN Immobilier, 65120 LUZ-SAINT-SAUVEUR Téléphone : (62) 92-83-87.

LA PLAGNE, studio. 22 m², parfaitement aménagé, visitable du 18-2 au 5-3-82, tél. : (50) 51-50-73.

appartements achats

PAIE CPT CHEZ NOTAIRE
Recherche, urgent, 2 à 3 pièces Paris, avec ou sans travaux. Mme LEULIER, 261-39-78 ou le soir, 900-84-25.

Pour clients sérieux, PAIE COMPTANT, APPTS ttes surf. et IMMEUB. à Paris 15e et 7e. JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e. 566-00-75.

RECHERCHE, 1 à 2 p., Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec travaux. PAIEM. CPT, CHEZ NOTAIRE. Tél. : 873-23-55, même le soir.

URGENT RECHERCHE
3 à 5 p., tout confort, 8e, 16e, 17e, rive gauche, M. Michel, SOGEVIM, 293-36-82.

appartements occupés

CONVENTION. Porte de Versailles. Occupé par personne 80 ans, 4 p., 100 m², Sans vis-à-vis, 4e ét., asc., pl. soleil, imm. p. de t., stand. Prix 710.000 F. Pptaire, 720-89-18 (matin).

locations non meublées offres

Paris

MONTPARNASSE (près)
séjour + 3 chambres en duplex, cuisine équipée, 2 bains, terrasse, parking. 5.700 F + charges. Tél. 567-22-88.

VILLA POISSONNIÈRE
r-de-jard., st. kitch. bns, 20 m² envir., 950 F, tél. : 553-43-72.

F. loue, chambre meublée, dans appart. Gobelins, à étudiants, tous confts, prix 850 F. Tél. : 587-37-64, matin, après 22 h.

Région parisienne

MASSY (ESSONNE)
APPARTEMENTS A LOUER SANS COMMISSION

4 PIÈCES 90 m² + loggias loyer 1.989 F, charges 724 F
5 PIÈCES 105 m² + loggias loyer 2.310 F, charges 868 F
6 PIÈCES 128 m² + loggias loyer 2.404 F à 2.654 F, charges 1.013 F

S'adresser au Bureau de Gérance, 7, allée de Suède à Massy, le mardi et jeudi h. b. Tél. 920-48-91 ou Gardien 920-48-92 matin, 920-48-90 après-midi.

locations non meublées demandes

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

AMERICAN SERVICE
cherche pour cadres banque et diplomates, du studio au 6 P.
LOYERS GARANTIS
Vide ou meublé - 551-66-99.

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux apparts de standing. 4 pièces et plus. 281-10-20.

bureaux

Locations

Association de journalistes cherche pour 3 mois bureau 80 m² environ. Paris. Loyer modéré avec possibilité de téléphone. Tél. entre 10 h et 18 h au 531-04-67.

VOTRE SIÈGE SOCIAL 8e
TELEX SECRÉTARIAT
CONSTRUCTION SOCIÉTÉS
AGECO : 294-95-28.

100 m. Mº PTE PANTIN
87 m², 5 bureaux, possible 6 + réception, 3 lignes tél. + télex, imm. standing. Tél. 607-89-61.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
S.A.R.L., R.C., R.M.
Constitution de sociétés
Démarches et tous Services
Permanence téléphonique
355-17-50

SIÈGES SOCIAUX, 8e
CRÉATION DE SOCIÉTÉS
A.F.C., 359-20-20.

locaux commerciaux

18e - RUE LEPIC
(près) local commercial 130 m², accès utilitaire léger. 3.500 F par mois. Tél. 325-33-08.

fonds de commerce

MONTRÉAL, CANADA
Restaurant neuf 75 places Côte-des-Neiges/Queen Mary, 400.000 F. Tél. (514) 933-7190 soir.

A vendre magasin de chaussures, prix 600.000 F Vaugirard-Convention. Bail 3-6-9, loyer 1.200 F par mois. Tél. 828-20-29.

Vd, Paris 11e, r. de Charonne et PARIS 18e, rue Lepic, 2 baux commerciaux 3, 6, 9. Prix : 120.000 F chacun. Téléphone : 906-79-09.

A vendre, magasin de chaussures, px 600.000 F, Vaugirard-Convention, bail 3, 6, 9, loyer 1.200 F par mois, téléphone : 828-20-29.

boutiques

BUTTES-CHAUMONT
cède bout., 32 m², 50.000 F, à débattre, libre de suite. ECRIRE : REPÉRAGES, 26, rue Pradier, 75019 Paris.

VANEAU, bon locataire 46.200 F annuel. 495.000 F. Tél. : 337-88-14.

immeubles

A VENDRE
Petit immeuble indépendant 5 étages, 650 m², Bureaux + 150 m², libre, téléphones, ascenseur. 544-38-34, p. 402.

HARRY LE CLAIR SA
Recherche pour investissement IMMEUBLE BOURGEOIS
10 A 45 MILLIONS
359-69-36.

viagers

LIBRE 1 TÊTE 88 ANS
COLOMBES
Près gare. APPT 70 m², 4 pces, cuisine, bains, 323.500 F, crédit possible + rente 1.000 F Tél. : 805-33-97.

FONCIAL VIAGERS
19, bd Malesherbes, 8e
266-32-35 SPÉCIALISTE,
43 ans d'expérience,
étude gratuite, rente indexée.

Etude LODEL, 35, bd Voltaire, Paris-11e. Tél. : 355-61-58. Spécialiste viager. Expérience, discrétion, conseils.

Pontchartrain (78), RN 12, VILLA grand standing, 210 m², parc paysagé, 3.700 m². Occupé 72/71 ans. Libre sous 10 ans, 320.000 F + 5.300 F. LODEL, 355-00-44.

F. CRUZ 266-19-00
8, rue La Boétie, Paris 8e
Prix rentes indexées garanties
Etude gratuite discrète.

Libre SAINT-CLOUD, appt 3-4 p., tt cft, imm. récent, 87-83 ans, 200.000 + 2.930 rente. LODEL, 355-00-44.

7e, 110 m², occupé, 150.000 F + 4.000 F, 16e, 113 m², occupé, 210.000 F + 5.500 F. 268-05-43. Le Pecq, libre, 88 m², 270.000 F + 3.000 F/mois. Tél. : 268-00-61.

Av. Montaigne-Champs-Elysées vaste 3 p.+chbre de serv. 390.000 F+8.000 F. Libre dans 3 ans. - 266-19-00.

AVENUE KENNEDY
imm. 1934 gd luxe. VIAGER LIBRE 2 têtes 75-79 ans, 130 m² envir., salon, salle à manger, 2 ch., 2 bains + ch. de service. ENTIÈREM. REMIS NEUF. 850.000 F + 8.000 F rente mensuelle. 227-22-62.

LA VARENNE. Très résidentiel à 4 minutes R.E.R., écoles, commerces, très calme, impeccable, villa de standing sur 2 niveaux. 7 P.P., 180 m² habit., 3 salles de bains, réception 62 m², 5 ch., grand bureau, sur 450 m² jardin paysagé. Prix : 1.100.000 F + rente viagère de 3.670 F par mois. Tél. Propr. 283-08-09.

LIBRE STUDETTE
18e, près Mº Place Clichy, cpt 24.000 F + 800 F mensuel. Homme 81. Cruz. 266-19-00.

pavillons

78 MAULE Pavillon 5 pièces 115 m², 500.000 F.

Directement sans commission 764-93-42 L'Ordinateur Immobilier.

Montfermeil (résidentiel) solde et typiq. pav. 1930 s/1.000 m² boisés (+ possibilité 1.000 m²). Prix 600.000 F. T. 229-52-98.

BOURG-LA-REINE
Luxueux et récent, séjour 70 m², hall 20 m², cuisine installée, 3 chambres, 3 salles de bains, 3 WC, sous-sol complet, jardin 1.000 m². Prix 2.000.000 F. Tél. 663-42-46.

77 LÉSIGNY Pavillon 6 pièces, résidentiel, stand. 700.000 F.

Directement sans commission 764-93-42 L'Ordinateur Immobilier.

94 CHAMPIGNY Pavillon 5 P., centre ville. 630.000 F.

Directement sans commission 764-93-42 L'Ordinateur Immobilier.

villas

VIROFLAY 4' R.E.R. part. à part. maison bourgeoise parfait état, garages, poss. 2 familles ou prof. lib. 1.400.000 F. 024-40-24.

maisons de campagne

— Haute-Provence, à Peyruis, anc. chap. à rest. 3.260 m², terr. boisé, vérit. nid d'aigle, vue panor. 180.000 F.
— Hautes-Alpes, entre Serres et Nyons, sur 3 ha, terr. cult., exp. sud, ferme ent. restaur., 6 p., séj. 45 m², mezzan., chem., ch. élect., 230 m² de dép. vue except. 685.000 F
« Vieilles pierres, Hte-Provence » LOGINTER SISTERON, 26, rue Pousterle, tél. (92) 61-14-18.

propriétés

DANS L'ALLIER CHATEAU BON ÉTAT 1.400.000 F A DÉBATTRE. AG. T. 16 (7) 837-72-94.

Achèterais vaste PROPRIÉTÉ DE CHASSE Sologne. Ecr. ss nº 201.046 Havas Paris.

SAINT-CLOUD (pr. gares)
Belle propr. style moderne, 350 m² hab., s/1.300 m² jard. Réception triple + 6 chambres + salle de bains. Parfait état. Après 19 heures, 750-21-45.

LA VARENNE Résidentiel s/1000 m² env. paysagé, très belle maison de caractère, ss-sol total, réception séj. triple, poutres apparentes, cheminée, 4 chbres, 2 bains. Entièrement rénovée. Gar. indép. Px justifié. Pptaire : 346-71-50 h. bureau.

RÉGION AGENS part. vd Mais. anc, habit. imméd. séjour 75 m², 7 ch., terrain 2 ha 50. Prix 800.000 F. Tél. soir 763-99-77 ou (3) 954-87-86.

AIX-EN-PROVENCE
proche Banlieue résidentielle belle ppté récente s/1 ha env. surf. habit. 210 m² rez-de-ch. + 1 ét. EXCELL. ÉTAT. Nombr. dépend. 3 gar., mais. gardiens indép. 87 m² habit. C.G.I. POUGETOUX 246-66-30 15, r. DROUOT 75009 PARIS.

VALLÉE CHEVREUSE
Ppté caractère, parc 4.000 m², maison 9 pces, 4 bains, annexes. Conciergerie. Px 2.300.000 F. Cabinet FERRE. Tél. 011-80-08.

Société recherche en
CAMARGUE
grande propriété d'agrément.
Ecrire : STIIM - Tour Méditerranée, 65, av. J.-Cantini, 13298 MARSEILLE CEDEX 6.

GARCHES. 3' golf St-Cloud. Résidentiel, ravissante maison particulière, 800 m² terrain sur 3 niv., 265 m² hab. + terr. + balcon. Téléph. : 705-31-13.

domaines

VENDS 10 KM VANNES Maison caractère restaurée 400 m² habitables, jardin, garage, dépendances. Tél. (91) 53-26-72 possibilité artisanat, restaurant.

terrains

Vend terrain à bâtir 5.715 m² certificat d'urbanisme en tout ou deux parcelles 70 F le m², proche village Gignac (34), 30 km Montpellier, 40 km mer, Martin Gabriel, 34150 Gignac. Tél. : 57-51-50.

VERNEUIL (EURE)
cède beau lotissement, tt ou parties, 11 lots, 30 F m². Tél. : 278-66-76. Repas.

forêts

A VENDRE CENTRE DE LA FRANCE, 32 ha de bois de chênes et charmes, 4 ha résineux. Prix intéressant. S'adresser Société RELACOM, 32, rue Brault, 49400 SAUMUR, tél. 16 (41) 38-21-46 (h. bureau) 16 (41) 52-74-95 (après 21 h).

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

l'agenda du Monde

Particuliers (offres)

Cède mobilier XVIIIe, objets d'art, bijoux, argenterie, tapis, tableaux. Tél. 278-66-76 repas.

A vendre patins à glace « ADIDAS » blanc 150 F, pointure 35 Tél. 948-64-59.

VEND BOLÉRO
Panthère véritable
Prix 30.000 F. Taille 40-42. Tél. : (79) 89-60-44.

Animaux

Chiots « Dogue de Bordeaux » à vendre. Vacc., tatoués, inscrits au L.O.F. Facilités de paiement. Mme Lehen, 16 (6) 494-65-47.

Particulier vend CHIOTS BOXERS, pure race. Tél. : 733-81-45.

Artisans

VOUS CHERCHEZ UN PLOMBIER, COUVREUR, CHAUFFAGISTE et MAÇON. 678-70-47.

S.M.R. - 828-29-49
Spécialiste en rénovation, maçonnerie, carrelage, plomberie, peinture, etc. DEVIS GRATUIT, TRAVAIL SOIGNÉ.

Tous travaux bât. du ss-sol à toiture, int. ext. longues expér., exact, loyauté, meill. réf. Entr. Keukdjian, 18, rue Marbeuf, Paris-8e. Tél. : 723-34-65, 66. CONSERVEZ MON ADRESSE.

Nettoyage express
Moquette, sièges, lessivage. Prix défit. 359-19-17.

Bateaux

Recherche Méditerranée tous voiliers et vedettes en. b. ét. A placer dépôt-vente sur terrain bordure autoroute Toulon-Marseille. Rens. : Marché du Bateau ap.-midi, 94/41-45-47.

V. superbe Vedette 8 m., 81, cab., salon de pont, diesel. 15 NDS. 3e cat., radio, tél., survie. Tél. ap.-midi : 94/41-45-47.

V. Sloop 78, cab. ar. diesel, prêt à naviguer, 3e cat. Tél. ap.-midi : 94/41-45-47.

V. voilier Start 7, 78, exc. et., 5,54. Tél. ap.-midi : 94/41-45-47.

V. beau Gibsea 77, et. neuf. démons. Tél. : Marché du Bateau : 94/89-10-13.

Recherche Ecume de Mer après 75, diesel, vis. Médit. Faire offre ap.-midi :94/41-45-47.

Recherche Brin de Folie, t. b. ét. Vis. Médit. Tél. ap.-midi : 94/41-45-47.

Recherche Gin Fizz, bon ét. Vis. Médit. Tél. ap.-midi : 94/41-45-47.

A vdre PB IV 73 T. Bon état. Pneum. semi-rigide, 5 mètres, équipé 115 CV Mercury 77 powertrim. Embarquement aut. 8-12 pers. Vitesse + de 80 km, 32.000 F. 19, r. Mme-d'Houdetot, 95600 Eaubonne, 959-14-43.

Bijoux

BIJOUX SUR MESURE
Avec VOTRE or ou le nôtre. Bijoux neufs et d'occasion. Transformations, réparations. Diamants, pierres précieuses. PRIX FABRICANT. L'ATELIER, 210, bd Raspail, 75014 PARIS. Tél. 320-88-03.

ACHAT DIAMANTS
Beaux bijoux anciens et modernes, argenterie. MAEGHT, 37, av. Victor-Hugo ÉTOILE (VENTE-OCCASIONS).

ACHATS BRILLANTS
Toutes pierres précieuses, bijoux or, etc, argenteries. PERRONO JOAILLERS-ORFEVRES à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin, vente en occasion, échange.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e, 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

PAUL TERRIER
Achète comptant bijoux or, argenterie, déchets or. 35, r. du Colisée, 75008 Paris. Métro : Saint-Philippe-du-Roule. Lundi au vendredi 225-47-77.

Bijoux anciens et occasions Or, argent, plaqué or anciens. Vente - Achat - Echange AU DIAMANT ROSE 84, av. Italie, Paris. Mº Tolbiac.

ACHAT TOUS BIJOUX
Diamants, pierres fines, or, 50 à 100 F le gramme, montres anciennes, argenterie. REKMAX, 97, av. de Clichy, Paris-17e, Mº Brochant. Ouvert du lundi au vendredi.

Carrelages

TRÈS GRAND CHOIX DIRECT USINES
BOCAREL - 357-09-46 + 113, av. Parmentier, Paris (11e).

Mode

POINT DE VENTE AGRÉÉ
PARIS PAS CHER
LES MARQUES DE LUXE
COSTUMES SPORTSWEAR
6, av. de Villiers (17e), Mº Villiers

Moquettes

MOQUETTE
- 50 %
DE SA VALEUR
Tél. 842-42-62.

INCROYABLE
30.000 m²
DE MOQUETTE
en stock à liquider, pure laine et synthétique. Prix de gros. Pose assurée. Renseignements 757-19-19.

Bonnes adresses

EXCEPTIONNEL
Chauffage, prix de gros. Devis et livraison.
225-08-35.

Instruments de musique

PIANOS DROITS et à QUEUE
NEUFS ET OCCASIONS
Sélection des meilleures marques européennes, équipées de mécanique Renner
Agence : BOSENDORFER, IBACH, FEURICH, EUTERPE, SCHIEDMAYER, PLEYEL, GROTRIANS-STEINWEG, SCHIMMEL, SEILER.
Occasions : Steinweg, Pleyel, Bechstein, Blüthner, etc.
10 ans de garantie ts modèles S.A.V. et livraisons assurés France et outre-mer.
PIANOS MAGNE
Centre Musical Bösendorfer 17, avenue Raymond-Poincaré, 75116 Paris, tél. 553-20-60
REMISE 5 % Paiement comptant.

PIANO DROIT FORSTER, 77 Très bon état, sous garantie, expertise. Prix : 13.500 F. Tél. M. Saltet, bur. 774-03-30, domicile 329-38-72 soir.

Livres

Catalogue nº 1/82 livres anc. et modernes. Bouquinerie Croix d'Or, 109, r. Croix-d'Or, 73000 Chambéry. Envoi sur dem.

Cours

J.F., 27 ans, licence lettres, donnerait cours de français, tous niveaux et taperait mémoires, thèses... Ecr. s/nº 6.240 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Préparation ACCÉLÉRÉE à l'ÉPREUVE de FRANÇAIS de PREMIÈRE. Succès assuré. Tél. : 962-96-31.

Cours d'anglais aux U.S.A. L'Association EXPÉRIENCE DE VIE INTERNATIONALE organise des sessions de 4, 6, 8 et 10 semaines de cours suivies d'un séjour en famille dans ses trois centres universitaires Vermont, Floride, Californie.
EVI 89, rue de Turbigo, Paris-3e - 278-50-03.

Cours de peinture sur porcelaine centre international des arts de la table Paris : FRANÇOISE DE CHANGY propose cours de peinture décoration main sur porcelaine. Tél. 770-71-19 ou écrire créations Françoise de Changy, CIAT, 32, rue de Paradis, 75010 Paris.

Professeur auxiliaire donne cours russe, polonais, serbo-croate. Téléphone : 708-49-86.

Animateur et formateur diplômé univers., expér. natural., franç., assuré, animation et cours portugais ou français, formation permanente, donne réf. entreprises. Tél. MENDONÇA. 665-13-84.

Préparation intensive
BAC FRANÇAIS
Ecrit et oral. 2 h. par semaine. 150 F. Téléphone : 728-74-21.

Musique

L'Ensemble Instrumental « ARS JUVENIS »
Direct. Christine Paillard recrute
2 ALTOS
2 VIOLONS
Niveau minimum : moyen 2 répétitions 2 mardis par mois de 20 h 15 à 22 h 30. 106, rue de Grenelle, Paris (7e), métro Rue du Bac. Concerts avec chœurs. BUT DÉSINTÉRESSÉ Tél. 461-82-63.

Philatélie

Cède collection historique (musée postal) complète du nº 1 (1937 à ce jour), 8.000 F. Ecrire sous nº T 034.420 M à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

Cuisine

PROMOTION KITCHENETTE (évier + cuisson + meuble + frigo + robinetterie) en 1 m. 2.300 F. Paris SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris (6e). Ouvert le samedi. Tél. 222-44-44.

Soins de beauté

LABORATOIRES CAPILLAIRES
recherchent toutes personnes ayant des problèmes de cheveux gras ou de pellicules pour soins réguliers de la chevelure. Appeler 759-86-14 de 10 h à 12 h et 15 h à 16 h 30.

LABORATOIRES CAPILLAIRES
recherchent femmes à cheveux naturels ou colorés, pour entretien régulier et gratuit de la chevelure par produits ou plantes. Appeler 759-87-52 de 10 h à 12 h & de 15 h à 16 h 30.

Tapis

A vendre
Tapis Bagdad, velours 100 % laine peignée, antimite, bleu foncé 140 × 200 avec dessins chinois (pure laine), tout neuf, prix 1.300 F.
1 tapis de bridge, tout neuf, 150 F. Ecr. s/nº 6.239 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Vacances Tourisme Loisirs

CORSE-LOCAT. A LA SEM. Stud. appts de mai à octobre, charter Paris-Ajaccio : 900 F. 92 PELLEPORT, PARIS-20e. Téléphone : 362-54-18.

Station des Saisies (Savoie), 1.650 m-2.550 m. A louer dans chalet appartement (4 pers.), tout confort, beau point de vue. A la semaine ou quinzaine. Toute période de l'année. Tél. à partir de 19 h 30 au 588-55-34.

LA NORMA
SKI NATURE
2 p., 4 personnes, tt cft.
1.060 F.
1 semaine (jusqu'au 6.2.82). Club Montamer (79) 05-16-17.

LES MENUIRES
AU PIED DES PISTES
studio, 4 personnes, tt cft.
1.530 F.
1 semaine (jusqu'au 6.2.82). Club Montamer (1) 563-54-45.

LE CLUB VERT 20 km Paris mixte 6 à 15 ans. Stages 6 au 22 février. Equitation, photo, danse - 903-50-80.

ESPAGNE. COSTA-BRAVA Appartement 8 pièces sur mer et sur plage, très grand luxe, solarium, panorama unique sur Méditerranée. tél. 723-30-63.

Location vacances à part. févr. Côte d'Azur, BIOT, 2 km bord mer, mas indép., 2 pièces, plain-pied, cft, jardin, piscine, tennis. Docteur ANTOINE à BIOT (06), tél. (93) 65-07-86, soir.

BRUXELLES - NEW-YORK
1.500 F ALLER-RETOUR
5 DÉPARTS/SEMAINE
DU 24-1 AU 28-3-82.
TRANSALPINO, 770-52-47, 281-28-11, 548-67-56.

NICE. Part. de préf., à louer appt gd stand. meublé 3 p. + cuis. + s. de bs, à 300 m de la Promenade des Anglais, juin, juillet, août, 8.000 F, (93) 37-29-85.

GUADELOUPE Plage
STUDIO équipée, cuisine, 15 jours 2.500 F, le mois 3.500 F. Tél. : (16-49) 46-02-82.

INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

Les collections : flamboyance des couleurs

C'est aujourd'hui la fête des tissus et des couleurs chez les couturiers, qui s'ingénient à personnaliser les belles soies italiennes et lyonnaises.

Emmanuel Ungaro reste fixé sur son rêve fellinien du costume, avec une touche orientale par-ci, des volants par-là, en très belles impressions superposées. Destinées aux femmes-objets, ses tenues habillées à pantalons, culottes de zouave ou courtes jupettes portefeuilles doivent leurs effets aux imprimés de Suzy Gandini, Fabio Bellotti, Girolamo Etro de Côme, ou de Jakob Schlaepfer de Saint-Galles.

Journée faste pour Jules-François Crahay, chez Lanvin, qui « surtaille » ses vestes-chemises, nouées aux hanches sur des jupes droites, découvrant le genou. Tout est simple et flou, comme les ourlets en mouchoir dénudant les jambes au maximum sur des robes au corsage blousant. L'harmonie des dissonances rythme les motifs des imprimés « visite d'atelier », inspirés par le peintre Fernando Coloretti, à grandes touches de couleurs.

Maintenant qu'il est primé à Los Angeles pour son style « an 2000 », *André Courrèges* revient à ses robes structurées en organdi blanc, aux combinaisons en contraste de transparent et d'opaque, réchauffées de paletots et d'imperméables courts en blanc et en tons clairs, accompagnés d'accessoires de cosmonautes.

Au-delà des inestimables tailleurs favoris des dames officielles, Jean Cazaubon et Yvonne Dudel, *chez Chanel*, ont taillé dans un superbe rouge œillet leurs meilleurs modèles. Les vestes écourtées sont plus seyantes en tweed tricolore qu'en uni à ganse reprenant le tissu des jupes. Des nœuds lavallière marine ornent les blouses-gilets blanches.

Délicieux folklore du soleil, *chez Louis Féraud*, où tout respire le jeunesse, le mouvement et la beauté. Il l'interprète en imprimés de Caroline Field et en tissu peint à la main de Valérie Pozzo di Borgo, réalisés à Paris, alors que les robes blanches sont brodées à Manosque. Les formes vont de l'amusant blouson-pull sur trois doigts de jupette à la belle robe décolletée resserrée d'un corselet à la taille, à mi-mollet, en ravissante soie peinte de mini-motifs multicolores mexicains.

NATHALIE MONT-SERVAN.



(Croquis de MARCQ.)

Louis Féraud : robe de soie peinte à la main, formant des dessins multicolores mexicains sur fond écru. Le grand canotier noir et les escarpins à petits talons sont les accessoires-vedettes de la collection.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3113

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I		■						■	
II					■				
III							■		
IV						■			
V			■		■				
VI	■			■					
VII						■			
VIII			■				■		■
IX								■	
X				■					
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Un seul suffit pour ouvrir et fermer le banc. — II. Le protecteur de certaines blondes. Lancer une attaque avec l'appui des canons. — III. Pièce d'un puzzle anatomique. Négation. — IV. Lieu où l'on palpite pour la belle véronique. Vide. — V. Pour s'éclairer, ses agents choisissent l'ombre. Le préféré d'une gamme de tons lumineux. — VI. Article. Pied-de-veau rarement visible à l'étalage de l'étalier. — VII. Décorateur d'un massif haut en couleur. Les faveurs qu'elle accorde ne nuisent en rien à sa vertu. — VIII. En vitesse. Base d'étapes successives dans une discipline sportive. — IX. Ils sont bien capables de trouver une aiguille dans une botte de foin. — X. Novateur hellénique. Réduit le champ d'action d'Eole. — XI. Une Quercinoise l'a fait précéder d'une salutation.

VERTICALEMENT

1. Le plus célèbre a été mis en Cène. Garçon souvent épuisé par le service des demis. — 2. Se fait quelque argent en puisant dans les fouilles. — 3. Telle une main dont il faut se garder. Note. Personnel qu'il convient de ne pas trop personnaliser. — 4. Unités de bataille sur le chemin des dames. Lettre grecque. — 5. Négation. Gemme présentant tous les caractères de l'argent. — 6. Sa culture est de peu d'étendue. Ouvre la voie. Début d'un soliloque théâtral. — 7. Personnel. Une chose qui ne tient pas debout et que l'on gobe cependant. Etabli. — 8. Les grandes sont à l'honneur et les petites mises de côté. Saint homme ou sujets diaboliques. — 9. Air aimable. Saint-Pierre pour saint Pierre le pêcheur.

Solution du problème n° 3112

Horizontalement

I. Pantomime. — II. Avarie. An. — III. Pitié. B.C.G. — IV. Elu. S.R.. Or. — V. Rire. Orna. — VI. Asepsie. — VII. S.S. Red. Cs. — VIII. Savetiers. — IX. Inouï. Tee. — X. Etuvée. Pu. — XI. Réservoir (cf. *tank*).

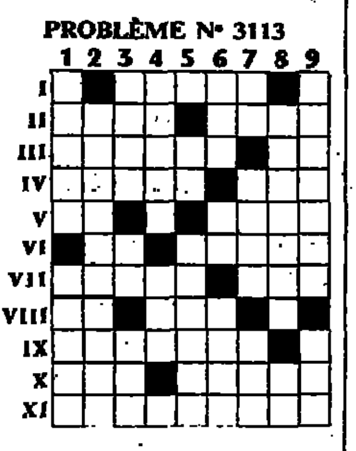
Verticalement

1. Paperassier. — 2. Avilissante. — 3. Nature. Vous. — 4. Tri. Épreuve. — 5. Oies. Setier. — 6. Me. Roidi. Ev. — 7. Ré. Et. — 8. Maçon (cf. platée). Crépi. — 9. Engraisseur.

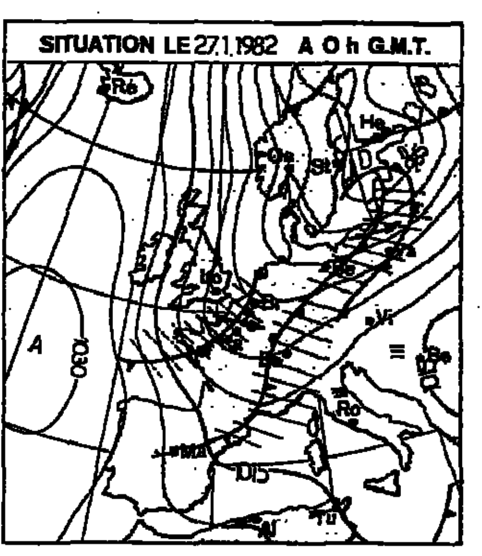
GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 27.1.1982 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 28.1.82 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 27 janvier à 0 heure et le jeudi 28 janvier à 24 heures :

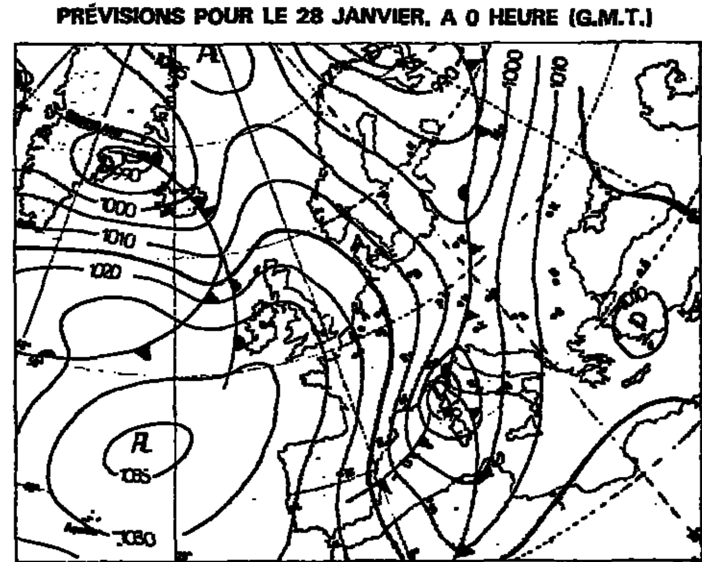
La dorsale, qui prolonge le centre de hautes pressions du proche océan vers le Nord, basculera vers le Sud-Est dans sa partie septentrionale, ce qui aura pour effet d'atténuer jeudi le caractère très instable de l'air plus froid qui pénètre sur la France. De nouvelles perturbations, venues de l'Atlantique, s'approcheront de la Manche jeudi soir.

Jeudi matin, le temps sera plus froid sur la France, et des gelées seront observées au lever du jour dans les régions de l'intérieur. Les vents de nord commenceront à faiblir, sauf sur le pourtour méditerranéen où ils souffleront encore en tempête.

On notera des giboulées dans la matinée des frontières du Nord-Est aux Alpes et au nord du Massif Central ainsi que sur les Pyrénées, puis elles auront tendance à s'atténuer. D'autre part, les nuages resteront abondants sur le Sud-Est et la Corse avec des pluies orageuses. Sur le reste de la France, le temps sera nuageux avec des éclaircies. Quelques formations brumeuses pourront être observées sur la Normandie et la Bretagne. L'après-midi et le soir, le ciel se couvrira de la Bretagne à la Flandre avec le début de nouvelles, mais faibles, pluies. Dans la nuit, ce type de temps progressera vers l'intérieur, pouvant être précédé de neige ou de verglas.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 27 janvier 1982 à 7 heures, de 1003,9 millibars, soit 753,0 millimètres de mercure.

PRÉVISIONS POUR LE 28 JANVIER, A 0 HEURE (G.M.T.)



Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 26 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 26 au 27 janvier) : Ajaccio, 12 et 3 degré ; Biarritz, 11 et 9; Bordeaux, 12 et 7 ; Bourges, 9 et 5 ; Brest, 12 et 5 ; Caen, 10 et 5 ; Cherbourg, 9 et 4 ; Clermont-Ferrand, 10 et 5 ; Dijon, 1 et 1 ; Grenoble, 4 et 0 ; Lille, 9 et 4 ; Lyon, 3 et 2 ; Marseille, 9 et 5 ; Nancy, 3 et 2 ; Nantes, 12 et 6 ; Nice, 13 et 4 ; Paris-Le Bourget, 10 et 6 ; Pau, 12 et 7 ; Perpignan, 12 et 7 ; Rennes, 11 et 7 ; Strasbourg, 4 et 2 ; Tours, 10 et 6 ; Toulouse, 11 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 13 et 4 degrés ; Amsterdam, 8 et 2 ; Athènes, 9 et 5 ; Berlin, 3 et 3 ; Bonn, 6 et 1 ; Bruxelles, 8 et 4 ; Le Caire, 20 et 14 ; Iles Canaries, 20 et 15 ; Copenhague, 3 et 1 ; Dakar, 29 et 15 ; Genève, 3 et 1 ; Jérusalem, 14 et 8 ; Lisbonne, 14 et 8 ; Londres, 9 et 4 ; Madrid, 17 et 6 ; Moscou, — 2 et — 4 ; Nairobi, 29 et 15 ; New-York, — 8 et — 9 ; Palma-de-Majorque, 14 et 11 ; Rome, 13 et 3 ; Stockholm, 1 et — 10.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BREF

DÉBATS

Les nationalisations. — L'Association nationale des docteurs en droit et le Club international du droit de l'économie organisent sur ce thème un dîner-débat présidé par M. Dailly, vice-président du Sénat, le mercredi 27 janvier, à partir de 19 h 30, à la Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.

★ **A.N.D.D., 38 bis, rue Fabert, 75007 Paris, Mme Leblond, tél. : 705-11-65.**

VIVRE A PARIS

CONCERTS DANS LE MÉTRO. — Des concerts de musique baroque sont donnés dans le métro et le R.E.R. par l'ensemble instrumental Robert Bogdali formé de jeunes prix de conservatoire, les jeudi 28 janvier, à Auber et 4 février, à Étoile de 17 h à 18 h 30.

Ces concerts sont donnés bénévolement, pour la troisième année consécutive, au profit exclusif du Fonds d'aide à la recherche chirurgicale cardiaque animée par le professeur Charles Dubost.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 27 janvier :

DES DÉCRETS

- Portant promotions, nominations, affectations et admissions par anticipation dans les cadres d'officiers généraux (active et réserve).
- Instituant des réserves de pêche sur les eaux du domaine public fluvial et sur les eaux non domaniales.

UN ARRÊTÉ

- Modifiant un précédent arrêté relatif aux prêts conventionnés.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 29 JANVIER

« Les fastes du Gothique », 11 h 30, Grand Palais, Mme Legregeois.

« Manufacture des Gobelins », 14 h 30, 42, avenue des Gobelins, Mme Menyiel.

« Musée de la marine », 15 heures, Place du Palais de Chaillot, Mme Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Collection Thyssen », 15 heures, Petit Palais (Approche de l'art).

« Hôtel de la Monnaie », 14 h 30, 11, quai Conti (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Les chefs-d'œuvre du Musée », 10 heures, Musée du Louvre.

« Quartier Bonne-Nouvelle », 14 h 30, 21, boulevard de Bonne Nouvelle (Paris pittoresque et insolite).

« Le Marais. Place des Vosges », 14 h 30, Métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Saint-Germain-des-Prés », 14 h 30, 2, rue Mabillon (Le Vieux-Paris).

CONFÉRENCES

15 heures : 9 bis, avenue d'Iéna : « Fascinant Mexique » (Découverte du monde). (Projection.)

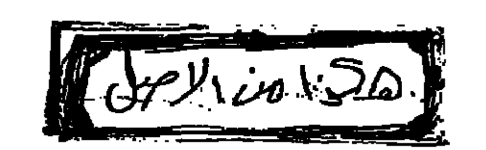
14 h 30 et 16 h 45 : 107, rue de Rivoli, M. R. Percheron : « Les villes mortes de Syrie ».

18 h 15 : Palais de la Découverte, avenue Franklin-D-Roosevelt : « Structure des ordinateurs. Exploitation de leurs ressources ».

20 h 15 : 11 bis, rue Keppler : « La Bhagavad-Gîtâ et les voies du yoga » (Loge unie des théosophes). (Entrée libre.)

20 h 30 : 5, rue Largillière, M. J.-P. Ludwig : « Les Mayas, maîtres du temps » (Nouvelle Acropole).

20 h 45 : Centre Marius-Sidobre, rue Emile-Raspail, Arcueil, M. A. Lebeau : « L'effort spatial français. Essai réussi ».



ÉNERGIE

LES NÉGOCIATIONS GAZIÈRES ENTRE LA FRANCE ET L'ALGÉRIE

Encore deux points de désaccord

Les négociations franco-algériennes sur le prix du gaz ont été suspendues dans l'après-midi du 26 janvier pour permettre à la délégation de la Sonatrech de rentrer à Alger consulter les autorités sur les questions encore en suspens. Gaz de France a précisé qu'il s'agissait « d'une simple suspension de séance » *et que* « de nombreux problèmes ont été réglés à l'exception de deux points dont la solution doit être trouvée, d'ici à la fin de la semaine ».

On reste optimiste à Paris sur la conclusion d'un accord dans les délais que s'étaient impartis les deux ministres des affaires étrangères à la veille de Noël, soit le 31 janvier. Une solution n'a-t-elle pas été trouvée à l'épineuse question de l'indexation comme aux pénalités éventuelles, en cas de retard dans la livraison ? Les deux points de désaccord qui restent à surmonter avant une signature qui symbolisera le rapprochement des deux pays n'en sont pas moins fondamentaux et nécessiteront un arbitrage politique.

On sait que les deux ministres des affaires étrangères s'étaient mis d'accord au mois de décembre sur un prix global qui intégrait tout à la fois le paiement du gaz et une dotation à un organisme de développement. Ce prix serait, dit-on, de l'ordre de 5,15 dollars par million de B.T.U. (1) à comparer au 3,70 dollars par million de B.T.U. payés par Gaz de France depuis le 1er janvier (à la suite d'une baisse des prix des produits pétroliers sur lesquels sont indexés les cours du gaz algérien).

Sur cette somme, qui correspond actuellement à une facture de l'ordre de 9 milliards de francs à l'égard de l'Algérie si toutes les quantités contractuelles (9,15 milliards de mètres cubes) étaient livrées en 1982, une partie devait donc être prélevée pour un fonds de développement. Un arbitrage a été rendu en France la semaine dernière sur la part « gaz » qui serait réglée par Gaz de France à la Sonatrach et sur la part « développement » qui serait affectée à cet organisme à partir du budget de l'Etat français.

Or cette répartition ne satisfait toujours pas la Sonatrach qui aimerait recevoir, outre le montant versé par Gaz de France, une partie de l'affectation budgétaire. Il s'agit pour l'entreprise algérienne de présenter le prix le plus élevé possible à ses autres clients (et notamment aux Italiens avec lesquels elle est actuellement en négociation) (le Monde *du 19 janvier).*

A cela s'est ajoutée — alors que l'on approche d'un accord — la question de la rétroactivité. Voilà deux ans pratiquement que la Sonatrach facture un prix nouveau à Gaz de France qui continue de payer le prix contractuel. C'est dire que la date à laquelle entrera en vigueur cet accord et qui, pour les Algériens, devrait remonter dans le passé, est d'une importance financière non négligeable.

B. D.

(1) British Thermal Unit : 1 million de B.T.U = 293 kWh.

PLAN

ANCIEN COMMISSAIRE GÉNÉRAL

M. René Montjoie est mort

M. René Montjoie, ingénieur général des mines, ancien commissaire général au Plan, est mort à Neuilly, le 25 janvier, à l'âge de cinquante-cinq ans, après une longue maladie.

M. René Montjoie n'était pas de ceux qui aiment que l'on claironne leurs mérites. D'une rare discrétion, il savait aussi que le service de l'Etat n'a pas besoin de ces façons altières que certains croient devoir adopter pour impressionner celui qui n'est pas sorti d'un grand corps. L'humeur égale, toujours à l'écoute de son interlocuteur, il n'employait que les mots qu'il fallait pour donner son sentiment, aussi bien sur ses travaux, sur l'horizon économique ou sur les joies du tennis, qu'il pratiquait jusqu'à ce que, voici longtemps déjà, la maladie vienne cruellement grignoter sa vitalité. Tous ceux qui l'ont approché, au cabinet de Georges Pompidou ou rue de Martignac, au commissariat général au Plan trouveraient en lui un homme d'une grande fermeté d'âme, mais aussi presque un confident.

Polytechnique et l'université de Chicago lui avaient fourni un solide tremplin. A moins de trente ans, il enseigne déjà l'économie à l'Ecole nationale supérieure des mines de Nancy avant de devenir l'adjoint du directeur des mines au ministère de l'industrie.

M. Montjoie entre en 1962 comme conseiller technique au cabinet de Georges Pompidou, où pendant cinq ans, les dossiers d'économie industrielle notamment lui passent entre les mains. Au début de son mandat, il fait recruter un jeune énarque dont il saura faire apprécier au premier ministre les qualités : M. Jacques Chirac. En 1967, le gouvernement le nomme commissaire général au Plan d'équipement et de la productivité, poste qu'il quitte en 1974 pour devenir vice-président d'Electricité de France.

Au Plan, où il succède à M. François-Xavier Ortoli, son passage est marqué par des impulsions qui n'ont pas cessé de compter aujourd'hui. Premier acte : le « rapport Montjoie » sur les conséquences économiques de la crise de mai 1968, sorte de préface à la révision du Ve Plan. Déjà on lit que l'emploi doit être le premier servi, le seuil d'alerte ayant été dépassé et le chômage des jeunes devenant préoccupant.

Le « rapport sur le développement industriel » élaboré (1968) par un comité que préside d'abord M. Ortoli puis M. Montjoie marque le départ d'une nouvelle phase de l'histoire économique de la France où se réalisent d'importantes réformes de structures dans les firmes privées, où l'Etat demande de passer d'« une mentalité de croissance à une mentalité de concurrence ». Cette même année sort aussi le livre de M. Lionel Stoléru — qui travaille au Commissariat au Plan — « l'Impératif industriel ».

A l'occasion du VIe Plan et sur cette lancée, M. Montjoie propose une industrialisation plus rapide du pays. Curieusement il préfigure la doctrine de la supply side economics *(économie de l'offre) qui fait florès aujourd'hui aux Etats-Unis. C'est en effet du côté de l'offre que le VIe Plan propose de rechercher le ressort de la croissance et plus particulièrement de l'offre des entreprises exposées à la concurrence étrangère.*

A la tête du Plan, peu avant l'explosion de mai 1968, M. Montjoie en sort peu après le déclenchement de la grande crise pétrolière. Il aura vraiment connu, rue de Martignac les « heures chaudes » de l'économie française.

PIERRE DROUIN.

● *Un guide de l'informatique*, intitulé *Informatisation et vie au travail*, ouvrage collectif réalisé par diverses sociétés d'études sous la direction de la mission à l'informatique, vient d'être publié aux Editions d'organisation (5, rue Rousselet, Paris-7e). L'ouvrage est préfacé par M. Yves Martin, chargé de mission au ministère de l'industrie — 335 pages, environ 200 F.

En cas d'intervention soviétique en Pologne la France suspendrait le contrat gazier

affirme-t-on à l'Élysée

Loin de constituer un alignement sur l'U.R.S.S., le contrat franco-soviétique d'achat de gaz sibérien permet au contraire à la France de disposer d'un moyen de pression supplémentaire sur Moscou, affirmait-on le 26 janvier à l'Elysée.

La France, comme l'Allemagne fédérale, a clairement indiqué qu'elle n'approuvait pas la politique de sanctions économiques tant que l'U.R.S.S. n'intervenait pas directement et massivement en Pologne, ajoute-t-on de même source.

Dans l'hypothèse d'une telle intervention, la France suspendrait le contrat gazier et l'ensemble des contrats avec l'U.R.S.S., précise-t-on dans l'entourage de M. Mitterrand.

Pour progresser sur la voie de son indépendance énergétique, indique la même source, il faut que « *la France se libère du couple pétrole-dollar* ». Or, le contrat gazier franco-soviétique est libellé en francs français et ne sera donc pas affecté par des fluctuations erratiques de la devise américaine semblables à celles qui ont été constatées dans un passé récent.

Le souci principal de la France en matière énergétique est la diversification de ses sources d'approvisionnement et de ses fournisseurs. Lorsqu'on regarde le bilan énergétique de la France et les perspectives à l'horizon 1990, « on a le sentiment d'aller le plus loin possible en matière de charbon, d'économies d'énergie, d'énergies nouvelles et de nucléaire, dans les limites de l'acceptable. Les choix qui restent à la marge sont le gaz et le pétrole », ajoute-t-on.

Constatant que le Proche-Orient, qui, « *dans son ensemble constitue une région* à problèmes », fournit déjà quelque 80 % du pétrole consommé en France, il fallait dès lors « *choisir entre un peu de gaz soviétique et une dépendance accrue à l'égard du pétrole du Proche-Orient* ».

D'autre part, M. Jobert, ministre d'Etat chargé du commerce extérieur, a déclaré à Bordeaux que, « *à l'horizon 1990 et peut-être même plus tôt, il y aura beaucoup de gaz disponible dans le monde* ». « *Nous pourrons*, a-t-il ajouté, *compléter nos approvisionnements gaziers voire constituer tous les stocks qui conviennent pour un pays qui a besoin de plus d'indépendance énergétique.* »

Gaz de France, enfin, a annoncé qu'il prévoyait de doubler au moins sa capacité de stockage dans les dix années à venir.

En revanche, M. Edmond Maire, qui se rendait le 26 janvier à l'Elysée pour la première fois depuis le mois de juin, a répété à M. Mitterrand que ce contrat était un « *acte politique* ». Il a estimé que, dans les relations avec les pays ayant un régime d'atteinte aux droits de l'homme (pays de l'Est, certaines dictatures d'Amérique latine, Afrique du Sud), « *la solution doit se situer entre le blocus économique et commercial et le laisser-faire* ».

D'autre part, le collectif parisien Solidarité avec Solidarnosc affirme notamment : « *C'est un coup porté à tous les travailleurs polonais qui résistent à la dictature militaire et dont l'isolement se trouve ainsi accru. (...) C'est un acquis pour la junte du général Jaruzelski qui constate que ses agissements ne troublent guère les négociations commerciales internationales. C'est un acte de mépris pour les très nombreuses personnes et forces sociales qui ont manifesté, en France même, leur soutien au syndicat Solidarité* ».

De son côté le comité parisien pour le respect de l'Acte final d'Helsinki « *s'interroge sur ce que pourraient être désormais les débats de la conférence de Madrid, et sur l'autorité dont la France pourrait bien s'y prévaloir pour demander non seulement la cessation de violations particulières mais la levée de l'état de siège en Pologne, le retour aux libertés fondamentales et la libération de tous les captifs* ».

La majorité sénatoriale réclame un débat.

Enfin, mardi 26 janvier, au début de leur séance de nuit, les sénateurs ont été saisis par M. Chauvin (Val-d'Oise), président du groupe de l'union centriste et de l'intergroupe U.D.F., d'une demande de débat public sur le récent accord signé entre E.D.F. et Soyouzgaz.

Sous forme d'un « *rappel au règlement* » M. Chauvin s'est référé à l'article 45 de la Constitution, qui exige, a-t-il dit, la ratification par le Parlement des « traités ou accords qui engagent les finances de l'Etat ».

Dans un communiqué, le groupe centriste avait protesté contre cet accord, et « *constaté* » que « *malgré les déclarations d'intention du gouvernement, le commerce prime sur des considérations humanitaires* ».

Répondant à M. Chauvin, M. Labarrère, ministre délégué chargé des relations avec le Parlement, a souligné que le débat réclamé ne pouvait s'inscrire dans le cadre d'une session extraordinaire déjà fixée par décret.

● *Le groupe U.D.F.* de l'Assemblée nationale a demandé, mardi 26 janvier, que le gouvernement s'explique, avant la fin de la session extraordinaire du Parlement, sur le contrat d'approvisionnement en gaz avec l'U.R.S.S. M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., a formulé la même demande. Il estime que signer un tel accord est « *dangereux et indécent* ».

AFFAIRES

LES POUVOIRS PUBLICS ONT APPROUVÉ LA CESSION D'UGINE-ACIERS A SACILOR PAR PUK

La cession par le groupe PUK de sa filiale Ugine-Aciers à la société sidérurgique Sacilor (« le Monde » du 21 janvier 1982) a été approuvée par les ministères de l'industrie et de l'économie et des finances. Un protocole financier prévoit que Sacilor contrôlera 78,6 % du capital d'Ugine-Aciers, PUK en conservant 21,4 %.

L'accord donné par les pouvoirs publics implique une aide accrue pour la restructuration d'Ugine-Aciers, très lourdement déficitaire depuis quatre ans, et dont les pertes totales avoisinent 3 milliards de francs. La réorganisation complète de l'industrie française des aciers spéciaux, longtemps retardée, va être rendue possible par cette cession.

L'ESPAGNE SOUHAITE IMPORTER DU GAZ SIBÉRIEN

Le gouvernement espagnol a demandé à l'Union soviétique l'ouverture de négociations pour l'importation de gaz sibérien, a-t-on annoncé officiellement à Madrid le 26 janvier.

La demande espagnole, approuvée par le conseil des ministres le 18 décembre, a été transmise aux autorités soviétiques par l'ambassadeur espagnol à Moscou et « *on s'attend à une réponse positive* », ajoute-t-on de même source. Selon certaines études techniques, les Soviétiques pourraient vendre à l'Espagne entre 1 et 3 milliards de mètres cubes de gaz par an.

MARCHÉ COMMUN

La Commission européenne propose d'augmenter légèrement les taux d'intérêt des crédits accordés à l'U.R.S.S.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La reconquête du marché intérieur français, la politique à l'égard de la Pologne et de l'U.R.S.S., le budget européen, la politique extérieure textile, les conditions d'achat du sucre aux pays A.C.P. (Afrique, Caraïbes, Pacifique), tels sont les dossiers ouverts, le 26 janvier, par les ministres des affaires étrangères des Dix.

● *La reconquête du marché intérieur.* — Les plans sectoriels de restructuration industrielle (meubles, jouets, chaussures, machines-outils) mis en œuvre par le gouvernement français préoccupent plusieurs autres Etats au premier rang desquels figure l'Italie. Ils redoutent que ces programmes ne créent des distorsions de concurrence au profit des entreprises françaises.

M. Chandernagor, ministre chargé des affaires européenne, s'est efforcé de les rassurer : son gouvernement veille à ce que cette politique ne suscite aucune entrave aux échanges intra-communautaires. Au reste, la C.E.E. est tenue au courant de ce qui est entrepris et M. Mauroy s'est entretenu du dossier avec M. Davignon, vice-président de la commission chargée de la politique industrielle. M. Andriessen, commissaire chargé de la politique de concurrence, a indiqué qu'effectivement il n'avait constaté aucune entorse à la libre circulation.

Le ministre français a rappelé que ses suggestions en faveur d'un renforcement de la préférence communautaire, d'une politique plus rigoureuse, en particulier à l'égard du Japon, et d'une « *meilleure utilisation de l'espace intérieur européen* », étaient restées sans réponse. De même, a-t-il ajouté, la Communauté ne fait guère d'efforts d'imagination pour lutter contre le chômage. D'où la nécessité, en attendant, d'opérer les restructurations industrielles les plus urgentes sur le plan national.

● *La politique à l'égard de la Pologne et de l'U.R.S.S.* — Les 35 millions d'ECU encore disponibles, afin de rendre possibles des livraisons de produits agricoles à la Pologne à des prix inférieurs de 15 % aux prix mondiaux, seraient utilisés pour effectuer des livraisons gratuites de produits alimentaires à la population polonaise par l'intermédiaire d'organisations caritatives.

En revanche, il n'y a pas de décision définitive concernant les crédits à l'exportation. La Commission suggère comme position commune à proposer lors de la prochaine réunion des pays de l'O.C.D.E., signataires du « consensus » que l'U.R.S.S. soit traitée comme un pays industriel, et non plus comme un pays « intermédiaire ». Il résulterait de ce reclassement une légère augmentation des taux d'intérêt applicables aux crédits qui lui sont ouverts. Les Français ont émis une réserve, l'administration, ou les administrations compétentes voulant avoir un délai de réflexion. Il ne semble pas que Paris souhaite bloquer l'affaire.

● *Le budget européen.* — Un mini-conflit budgétaire avait surgi en décembre lorsque Mme Veil, alors présidente de l'Assemblée européenne, avait arrêté le budget de la Communauté pour 1982 à un niveau légèrement supérieur à ce que le conseil considérait comme le maximum possible. Les ministres s'orientent vers la solution suivante : les Etats verseraient leur quote-part en se basant sur le budget tel qu'il a été arrêté par l'Assemblée. Mais, dans le même temps, parce qu'il estime avoir le droit pour lui, le conseil introduirait un recours contre l'Assemblée de Strasbourg devant la Cour de justice de Luxembourg. Le conseil manifesterait en outre son intention d'engager une concertation afin de régler le différend concernant la classification des dépenses dans le budget ; ce différend est à l'origine de l'actuel conflit.

● *la politique extérieure textile.* — Il a été décidé de tenir un conseil spécial le 11 février, avec à l'ordre du jour l'adoption d'un règlement régissant le « *trafic de perfectionnement passif* » (exportation de tissu d'un Etat membre vers un pays tiers où il est transformé, puis réexporté vers ce pays expéditeur sous forme d'habillement) ; la fixation de plafonds globaux pour les importations de produits sensibles en provenance des pays à bas prix de revient ; l'examen par le conseil des résultats de la négociation sur le renouvellement de l'accord « *multifibre* » (A.M.F.).

Dans l'esprit de plusieurs délégations (France, Italie, Royaume-Uni), le feu vert ne sera donné à la signature par la Communauté du protocole d'extension pour quatre ans de l'A.M.F. — dont la négociation est achevée depuis la fin décembre — que dans la mesure où les plafonds globaux d'importation, considérés comme les meilleurs garde-fous contre un dérapage de la politique d'importation, seront adoptés.

● *le sucre A.C.P.* — Les Britanniques ont accepté que le prix du sucre roux acheté à des conditions préférentielles aux producteurs A.C.P. soit relevé de 8,5 %, c'est-à-dire du même montant que le sucre de betterave produit dans la C.E.E. En avril, les Dix avaient fixé l'augmentation pour le sucre roux à 7,5 %, ce qui avait été refusé par les partenaires A.C.P. Les raffineurs britanniques, principaux acheteurs (1,3 million de tonnes) et qui voient ainsi le coût de leurs matières premières relevé plus que prévu, ont obtenu une contrepartie : une compensation correspondant à la différence de prix sera accordée à la production de sucre roux des départements d'outre-mer français.

PHILIPPE LEMAITRE.

CONJONCTURE

LES PRIX DE DÉTAIL ONT DOUBLÉ EN SIX ANS

Les prix à la consommation ont augmenté de 0,6 % en décembre, après s'être accrus de 0,9 % en novembre et 1,2 % en octobre. Selon les chiffres définitifs publiés par l'INSEE, l'indice des deux cent quatre-vingt-quinze postes s'est établi à 301, sur la base 100 en 1970, ce qui correspond à une hausse de 14 % en 1981 contre 13,6 % en 1980. Il s'agit de l'augmentation du coût de la vie la plus forte depuis 1974 (+ 15,2 %). Ainsi les prix de détail ont triplé en onze ans ; ils ont doublé en six ans, l'indice s'établissant à 150 en mai 1975.

En décembre, les prix des produits alimentaires ont augmenté de 1 %, ceux des produits manufacturés de 0,5 % et ceux des services de 0,4 %. En un an, les hausses ont été de 16,6 % pour les produits agricoles, de 12,3 % pour les produits manufacturés (+ 10,4 % pour le seul secteur privé) et de 14,4 % pour les services (+ 15,7 % pour les services privés). Les augmentations les plus fortes ont concerné les légumes et les fruits frais (+ 20,9 %), la viande de porc et les charcuteries (+ 20,7 %), les corps gras et le beurre (+ 20,3 %), devant l'énergie (+ 18,8 %) et les tarifs publics (+ 17,7 %).

Le taux d'inflation a été, en 1981, sensiblement plus élevé que celui des principaux partenaires de la France. La hausse des prix de détail aura été voisine de 3,5 % au Japon, de 6,5 % en Allemagne fédérale, de 10 % aux Etats-Unis, de 12 % en Grande-Bretagne. Seule l'Italie aura enregistré un résultat plus mauvais, avec une augmentation du coût de la vie d'environ 17,9 % l'an dernier.

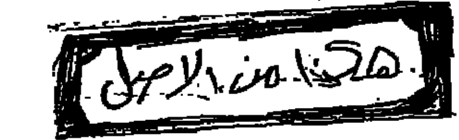
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. -		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	5,9000	5,9030	— 20	+ 20	0	+ 50	— 70	0
$ can. ..	4,9370	4,9420	— 40	+ 20	0	+ 40	— 90	+ 15
Yen (100)	2,5815	2,5846	+ 165	+ 200	+ 375	+ 420	+1115	+1175
DM	2,5460	2,5495	+ 80	+ 110	+ 200	+ 230	+ 625	+ 675
Florin ...	2,3230	2,3260	+ 70	+ 110	+ 180	+ 215	+ 560	+ 615
F. B. (100)	14,9680	14,9865	— 510	— 280	—1135	— 810	—3265	—2790
F. S ...	3,1780	3,1825	+ 120	+ 155	+ 315	+ 375	+ 955	+1040
L. (1000)	4,7530	4,7562	— 280	— 215	— 560	— 480	—1760	—1610
£	11,0220	11,0340	0	+ 100	+ 110	+ 240	+ 530	+ 700

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	9 7/8	10 1/8	10 1/16	10 7/16	10 1/8	10 1/2	10 1/8	10 1/2
$ E.-U. ..	13 5/8	14 1/8	14 7/16	14 13/16	14 5/8	15	15 1/2	15 7/8
Florin ...	9 1/2	10 1/4	10 1/4	10 7/8	10 1/4	10 7/8	10 3/8	11 1/8
F. B. (100)	14 1/2	15 1/2	16 1/2	18 1/4	18	19 1/2	19	20 1/2
F. S.	4 7/8	5 1/8	8 7/8	9 1/8	8 7/8	9 1/8	8 7/8	9 1/4
L. (1000).	19	20	21	22 1/4	21 3/8	22 1/2	22 5/8	23 3/4
£	14	14 3/4	14 1/4	14 7/8	14 1/4	14 7/8	14 1/4	14 15/16
F. français	15	15 1/2	15	15 1/2	15 1/2	15 7/8	16 3/8	16 7/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



...CHÉ COMMUN

...Commission européenne propose ... légèrement les taux d'intérêt ... crédits accordés à l'U.R.S.S.

De notre correspondant

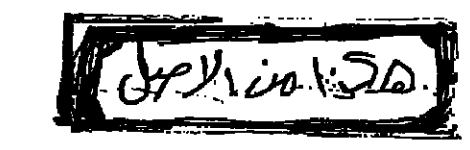
PHILIPPE LEMAITRE

CONJONCTURE

LES PRIX DE DÉTAIL ONT DOUBLÉ EN SIX ANS

...INTERBANCAIRE DES DEVISES

...DES EURO-MONNAIES



SOCIAL

La lutte contre les emplois précaires

(Suite de la première page.)

De plus, il sera interdit à un employeur d'utiliser un travailleur temporaire (ou une personne munie d'un contrat à durée déterminée) sur u nmême poste, avant que ne se soit écoulé le tiers du temps de la mission précédente. En clair : si un chef d'entreprise a employé un intérimaire pendant six mois sur tel poste, il ne pourra pas faire appel à un autre travailleur précaire, sur ce même poste, avant deux mois.

Ces mesures ont pour objectif d'inciter les entreprises à « *apprendre à gérer leur absentéisme* ». Ainsi, il leur en coûtera plus cher pour engager des travailleurs intérimaires, car ces derniers devront être rémunérés d'une façon différente. Le salaire minimum ne devra pas être inférieur au salaire d'embauche, après période d'essai, d'un travailleur permanent de l'entreprise utilisatrice. D'autre part, la prime dite de « *précarité* » passera de 10 % à 15 %. Elle ne restera à 10 % que si l'intérimaire retrouve, dans les trois jours qui suivent la fin d'un contrat, une autre mission à qualification égale. Actuellement, selon le ministre du travail, les deux tiers des personnes qualifiées qui travaillent en intérim perçoivent des salaires réels inférieurs de 20 % à 30 % à ceux des travailleurs permanents sur les mêmes postes. Les diverses obligations qui sont instaurées permettront un « rattrapage » : les E.T.T. (entreprise de travail temporaire) qui continueront de rémunérer leurs intérimaires, répercuteront les hausses dans les factures fournies aux entreprises utilisatrices, d'où un coût plus élevé pour ces dernières.

LES MODALITÉS DE CONTROLE

Meilleurs salaires, mais aussi meilleure protection sociale : les travailleurs temporaires doivent bénéficier de tous les avantages de la convention collective appliquée dans l'entreprise où ils sont affectés. Ils devront également être traités, dans l'entreprise, comme les « permanents » et avoir les mêmes droits (durée du travail, congés, restauration, transport, etc.). En matière de droit syndical, ils pourront désormais tansmettre leurs revendications aux délégués du personnel de l'entreprise utilisatrice.

C'est dans le même esprit, bien sûr, qu'a été établie l'ordonnance relative aux contrats à durée déterminée (institués par la loi du 3 janvier 1979). Alors que, jusqu'à présent, les employeurs pouvaient utiliser cette formule pour n'importe quel motif d'embauche, les cas de recours à ce type de contrat sont maintenant les mêmes que pour le travail temporaire. Leur durée est réduite à six mois pour « *surcroît d'activités* » et à un an (sauf dérogations), pour les autres motifs. De plus, une prime de « précarité », payable à la fin du contrat, est instaurée. Elle sera calculée en fonction de la rémunération du salarié et de la durée du contrat. Un décret en fixera le montant minimum.

Quant au contrôle de toutes ces dispositions, il sera d'abord assuré, avant l'inspection du travail, par les membres des comités d'entreprise et les délégués du personnel des entreprises utilisatrices, qui pourront désormais se faire communiquer tous les contrats temporaires ou à durée déterminée. En outre, les chefs d'entreprise devront dresser, chaque année, un bilan du travail précaire dans leurs établissements.

D'autre part, les sanctions pénales seront, en cas d'infraction, renforcées, et deux nouvelles sanctions sont introduites. La première concerne l'entreprise utilisatrice : elle se verra mise dans l'obligation d'embaucher définitivement le travailleur intéressé, si elle ne respecte pas, par exemple, les recours légaux à l'intérim et aux contrats à durée déterminée, ou si elle établit des missions plus longues que celles prévues par les ordonnances. La seconde touche l'entreprise du travail temporaire : sa fermeture, provisoire ou définitive, sera ordonnée, en nom personnel du chef d'entreprise, en cas de violation de la loi.

Enfin, une commission mixte, composée des représentants des pouvoirs publics, des syndicats et de la profession de l'intérim, doit prochainement examiner d'autres aspects sociaux du travail temporaire : indemnisation en cas de maladie ou d'accident du travail, délégation syndicale dans les E.T.T., etc. Les ordonnances instituent une période de trois ans, au terme de laquelle un bilan sera dressé sur l'ensemble des questions relatives à l'intérim et aux contrats à durée déterminée.

MICHEL CASTAING.

Chômeuses de marque

Une jeune femme de vingt-neuf ans, docteur en géologie à l'issue de brillantes études à l'université de Nice, a entamé une grève de la faim parce qu'elle est au chômage depuis plus de trois ans et désespère d'obtenir enfin le poste auquel elle prétend.

Sur son lit, indique le correspondant de l'A.F.P., outre sa thèse, Mme Jacqueline Romain conserve un autre dossier : un classeur de centaines de lettres de candidature ou de demande d'emploi et les quelques réponses, toutes négatives, qui lui ont été renvoyées.

« *J'ai écrit à peu près six cents demandes d'emploi,* explique-t-elle. *Au début, je cherchais dans ma branche, bien sûr. Immanquablement, on me répondait, directement ou indirectement, que ce n'était pas un travail de femme. Puis j'ai écrit en signant « J. Romain », sans préciser. On me répondait : « Cher monsieur, votre proposition nous intéresse. » Mais, évidemment, dès qu'on apprenait que j'étais une femme, mon cas ne les intéressait plus.* »

Mme Romain n'est pas plus tendre envers les organismes d'Etat ou l'Université. En 1978, elle est candidate à Nice. Malgré son élection par la commission des spécialistes, son poste est attribué à un autre.

« *Dix fois, cent fois,* s'exclame-t-elle, *on m'a répondu, presque reproché, que j'étais mariée, donc que je n'avais pas « besoin » de travailler. Je tiens absolument à poursuivre mes recherches. Je refuse de les laisser à ce stade d'avancement, après avoir tant souffert pour y parvenir. Alors j'irai jusqu'au bout.* »

Autre chômeuse de marque, celle que nous signale notre correspondant à Orléans. Mme Monique Faller, ancienne déléguée régionale à la condition féminine, a été licenciée le 1er janvier. Les services du premier ministre et leur ministre de tutelle viennent de mettre fin, en effet, aux fonctions des vingt-deux déléguées régionales nommées par M. Giscard d'Estaing. Si la plupart, fonctionnaires, ont été reclassées dans leur corps d'origine, trois d'entre elles, contractuelles, dont Mme Faller, se retrouvent au chômage.

« *M. Mitterrand,* précise Mme Faller, *avait pourtant déclaré qu'aucun contractuel ne serait demandeur d'emploi du fait de son accession au pouvoir. Je n'ai jamais été membre d'un parti politique. A deux reprises, lorsque Mmes Pasquier et Pelletier se sont déplacées dans le cadre d'une campagne électorale, j'ai tenu à ne pas les accompagner. Mon poste n'était pas politique mais technique.* »

La méthode de licenciement, dans un style tout à fait patronal, a choqué, y compris chez les socialistes. Mme Faller a refusé un poste d'assistante sociale de secteur que lui a proposé la préfecture du Loiret, qui lui aurait fait perdre, dit-elle, 40 % de son salaire. Mme Faller, qui habite un pavillon cossu à Olivet (Loiret), est mère de six enfants et son mari enseigne à l'université d'Orléans-La Source.

LE P.D.-G. CONDAMNÉ A 137 AMENDES :

La société Dubigeon-Normandie n'était pas concernée

Contrairement à ce que nous avions indiqué sur la foi d'une dépêche d'agence, ce n'est pas le président-directeur général des chantiers Dubigeon-Normandie, à Nantes, qui a été condamné le 19 janvier, par la cour d'appel de Rennes, à cent trente-sept amendes pour infractions à la législation du travail (*le Monde* du 21 janvier). Il s'agissait en fait de M. Pierre Casali, P.-D.G. de la société Gardella, de Marseille, spécialisée notamment dans la protection des produits chimiques.

En 1979 et en 1980, alors qu'il agissait en sous-traitant des chantiers Dubigeon-Normandie de Nantes, et pour respecter les délais contractuels d'un important marché, il avait fait dépasser la durée hebdomadaire légale du travail par quatre-vingt-dix-huit de ses employés et en avait fait travailler dix-sept le dimanche et vingt-deux le 1er mai, sans avoir demandé les autorisations préalables. Le 6 mars 1981, le tribunal de police de Nantes, tout en retenant la culpabilité de M. Casali, l'avait dispensé de peine.

Le P.-D.G. de la société Gardella avait en effet invoqué les retards subis notamment à la suite d'une grève sur les chantiers et l'urgence d'un marché portant sur 20 millions de francs, dont auraient bénéficié des sociétés étrangères si la sienne n'avait pas honoré son contrat.

A la suite de l'appel formé contre cette décision par le procureur général, la cour d'appel de Rennes a estimé que « *la persistance des infractions, l'importance des dépassements de la durée hebdomadaire du travail et le non-respect du repos hebdomadaire sont des facteurs favorisant les accidents du travail, indépendamment du caractère indécent qu'ils peuvent présenter aux yeux de nombreux travailleurs qui sont actuellement sans emploi* ».

Pour sa part, le P.-D.G. des chantiers navals Dubigeon-Normandie M. Michel Perreau, n'a nullement été mis en cause.

● *Immigrés turcs : non au visa.* — La fédération Hacuitex (habillement, cuir, textile, C.F.D.T.), faisant état de six mille adhérents turcs, a demandé, dans un communiqué publié lundi 25 janvier, la suppression du visa d'entrée pour cette catégorie d'immigrés. C'est le 1er octobre 1980, deux semaines après le coup d'État militaire en Turquie, que le gouvernement de M. Barre avait instauré unilatéralement ce visa. « *Dans le contexte politique de la Turquie,* déclare la C.F.D.T., *cela aboutissait à fermer les frontières aux réfugiés politiques turcs.*

● *S.N.C.F. : Grève au dépôt de Trappes.* — Les cheminots du dépôt de Trappes (Yvelines) ont déclenché lundi 25 janvier, à l'appel de la C.G.T., une grève — avec préavis — qui doit durer jusqu'au 30 janvier, à 24 heures. Selon la direction de la S.N.C.F., ce mouvement affecte uniquement le trafic des trains de marchandises. Les grévistes considèrent que les nouveaux tableaux de roulement de quatre cents conducteurs remettent en cause plusieurs avantages acquis, malgré l'application des trente-neuf heures.

ÉTRANGER

En Grande-Bretagne

La barre des trois millions de chômeurs est franchie

De notre correspondant

Londres. — Le nombre des chômeurs a franchi la barre des trois millions en Grande-Bretagne (nos dernières éditions datées 27 janvier). C'est la première fois depuis qu'existent des statistiques sur le chômage, même si le gouvernement considère que la situation était pire pendant la grande crise des années 30. Ainsi 3 070 621 personnes sans emploi ont été rencensées en janvier, soit 12,7 % de la population active.

Leur nombre a augmenté de près de 130 000 en un mois. Corrigé des variations saisonnières, il reste cependant légèrement inférieur à 3 millions. 784 600 personnes sont sans emploi depuis plus d'un an, contre un peu plus de 400 000 en janvier 1981. En un an le chômage a augmenté de 750 000, mais de 1,1 million depuis l'arrivée au pouvoir des conservateurs en mai 1979.

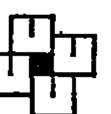
Les régions les plus touchées sont l'Irlande du Nord, où la proportion de chômeurs par rapport à la population active est de 19,7 %, suivie du nord de l'Angleterre (16,4 %), du Pays de Galles (16,2 %) et de l'Ecosse (15,3 %)

Violemment mise en cause par l'opposition travailliste à la Chambre des Communes — un orateur l'a surnommée l'« *éventreur de Westminster* », — Mme Thatcher a « *déploré ce tragique chômage* ». Elle a cependant surtout insisté sur les lueurs d'espoir : le volume des heures supplémentaires s'accroît, le chômage partiel diminue, les offres d'emplois augmentent, bref la reprise est là, depuis le dernier trimestre de 1981, estime le gouvernement, comme le montre encore le substantiel excédent de la balance des paiements en décembre : 500 millions de livres, soit 6 milliards pour toute l'année (environ 65 milliards de francs) et la hausse de la productivité.

Mais cette amélioration n'aura pas de conséquences immédiates sur le chômage qui, dans un premier temps au moins, devrait continuer à augmenter. Les syndicats demandent un programme immédiat de 8 milliards de livres d'investissements tandis que la Confédération de l'industrie britannique réclame des allégements fiscaux et une augmentation de 2 milliards de l'Etat des dépenses publiques.

Les statistiques du chômage devraient donner des arguments à tous ceux qui prêchent depuis des mois pour un assouplissement de la stratégie monétariste du gouvernement. Le cabinet doit examiner jeudi 28 janvier le projet de budget qui sera présenté le 9 mars. Les ministres classés parmi les « *mous* » vont relancer leur offensive en faveur d'une réduction de la pression fiscale et d'une relance modérée. Mais il n'est pas certain qu'ils soient entendus par Mme Thatcher, qui a récemment regretté de ne pas pouvoir mener une politique économique aussi dure qu'elle le souhaiterait.

DANIEL VERNET.



L'ESPAGNE POURRAIT COMPTER DEUX MILLIONS DE PERSONNES SANS EMPLOI FIN 1982.

Madrid (*A.F.P.*). — Le nombre des personnes sans emploi en Espagne a augmenté de 23,15 % en 1981 pour s'établir à 1 743 789 (327 789 de plus qu'en 1980, selon l'Institut national de l'emploi (INEM). Le vice-président du gouvernement chargé des affaires économiques, M. Juan Antonio Garcia Diez, a reconnu que ce chiffre pourrait atteindre les 2 millions à la fin de cette année. A la fin de 1981, le nombre des chômeurs représentait 13,57 % de la population active

Malgré l'aggravation prévisible du chômage, le vice-président a fait preuve d'un certain optimisme pour les prochains mois. Il a estimé que l'inflation pourrait revenir à 12 % en 1982 (contre près de 15 % en 1981) et que l'économie connaîtrait une croissance d'environ 3 % M. Garcia Diez a encore assuré que le gouvernement ne modifierait pas le cours de sa politique économique en 1982, malgré la proximité des échéances électorales.

L'ombre du dollar

(Suite de la première page.)

C'est dans ces circonstances qu'à la mi-janvier la Banque d'Angleterre bientôt suivie par la Bundesbank et la Banque nationale des Pays-Bas ont dans un mouvement concerté ou pas, abaissé leurs propres taux. C'était donner le signal que le moment était venu d'aiguillonner l'activité pour contrebattre la très inquiétante montée du chômage qui touche déjà trois millions de personnes en Grande-Bretagne et près de deux millions en R.F.A. Cette manœuvre autonome suivie avec intérêt en France où l'on guette avec avidité toute manifestation de relance chez les partenaires européens, tout particulièrement en Allemagne fédérale, va-t-elle être tuée dans l'œuf par le raffermissement du dollar ?

Certes la hausse de la devise américaine, autrement dit la dévalorisation des monnaies européennes, n'a pas que des aspects négatifs Elle stimule les ventes européennes dans le reste du monde et accroît les profits des exportateurs. Mais les gouvernements, au premier chef celui de Bonn, redoutent par-dessus tout qu'elle ne favorise aussi l'inflation importée par le biais d'un enchérissement des produits achetés à l'extérieur C'est pourquoi la Bundesbank et d'autres banques centrales interviennent vigoureusement depuis quelques jours sur les marchés des changes en vendant des dollars prélevés sur leurs réserves respectives afin d'en freiner l'ascension. Il s'agit pour l'instant de la répétition des événements du printemps et de l'été 1981, mais depuis lors la situation d'ensemble s'est détraquée tant du point de vue économique que du point de vue financier avec l'alourdissement des dépenses publiques et l'augmentation des déficits budgétaires tant dans les pays qui en prennent leur parti, comme la France de M. Mitterrand que dans les pays, tels les Etats-Unis de M. Reagan, qui avaient fait du retour à l'équilibre des finances publiques une des pièces maîtresses de leur programme. Les énormes besoins d'emprunts des trésors publics vont peser lourd sur le coût du crédit tandis que les marchés des changes sont sous l'influence de l'évolution des taux d'intérêt.

PAUL FABRA.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

26 JANVIER

Vif redressement de l'indicateur instantané et de la devise-titre

Après avoir observé la veille un temps de pause destiné à « digérer » quelques ventes bénéficiaires, le marché parisien a opéré un vif redressement mardi, l'indicateur instantané s'adjugeant 2,1 % de hausse.

De nombreux titres ont le vent en poupe et Radiotechnique, dont la cotation avait été initialement retardée lundi en raison de l'abondance des ordres d'achat, gagne plus de 8 %.

La société Creusot-Loire, qui a subi le même sort en ouverture de séance, accentue son écart pour afficher un gain supérieur à 8 %, suivi, à une encolure, par Schneider, Imétal et Cetelem (+ 7 %), Bail Investissement et Perrier (+ 6 %).

Rien à faire, la Bourse de Paris est bel et bien décidée à monter, fait-on valoir autour de la corbeille, mettant en évidence la position étriquée des ventes dont les plus accentuées dépassent difficilement les 2 % à 3 % (Sacilor, P.L.M., Europe 1, C.F.D.E.).

A 5,9570 F en séance officielle, la devise américaine est stable par rapport à la veille (5,95 F), mais c'est surtout la devise-titre qui prend le large avec un cours indicatif de 7,27/7,31 F, s'approchant de ses plus hauts niveaux atteints à la fin septembre 1981.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once s'est contenté de reproduire les 373,50 dollars de la veille à la City, mais à Paris, la « parité » ressort à 371,59 dollars.

Le lingot et le napoléon évoluent en sens inverse, le premier gagnant 615 F, à 71 205 F, tandis que la pièce de 20 F perd près de 3 %, à 662 F (− 18 F).

NEW-YORK

Une tentative de reprise échoue

Wall Street a donné l'impression, mardi, de vouloir reprendre le dessus. Une reprise s'est amorcée dès le début de la séance. Mais, manquant manifestement de force, le marché n'a pas réussi à maintenir son effort jusqu'à la fin. Il a par la suite reperdu, et même un peu au-delà, son avance initiale, et, à la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 841,51, soit à 1,24 point en dessous de son niveau précédent. Au plus haut de la journée, il avait atteint la cote 849,79. L'activité est restée assez modérée avec 44,87 millions de titres échangés contre 43,2 millions la veille.

Cependant, autour du « Big Board », le sentiment, bien que mitigé, était quand même meilleur. M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale, avait, en effet, quelque peu apaisé les craintes des opérateurs en déclarant qu'il n'avait nullement l'intention, pour l'instant, de relever le taux de l'escompte ; ce que beaucoup redoutaient, en liaison avec le gonflement de la masse monétaire, mais aussi avec les emprunts auxquels l'administration fédérale pourrait recourir pour financer le déficit budgétaire. A cet égard, l'on attendait avec un certain intérêt à Wall Street le discours sur l'état de l'Union que le président Reagan devait prononcer quelques heures plus tard. Plusieurs analystes faisaient valoir que les investisseurs n'étaient pas convaincus de la volonté du chef de l'exécutif de réduire autant que faire se peut ledit déficit. Ce dernier les aura-t-il convaincus du contraire ?

Sur 1 895 valeurs traitées, 731 ont baissé, 695 ont monté et 469 n'ont pas varié.

VALEURS	Cours du 25 janv.	Cours du 26 janv.
Alcoa	23 1/4	22 3/4
A.T.T.	58 3/4	58 1/2
Boeing	20 7/8	20 5/8
Chase Manhattan Bank	56 1/2	55 3/8
Du Pont de Nemours	35 5/8	36 1/2
Eastman Kodak	71	70 3/8
Exxon	28 7/8	30
Ford	17 3/8	17 1/2
General Electric	58 7/8	59 1/2
General Foods	29 3/4	29 1/2
General Motors	38 1/8	37 1/2
Goodyear	18 3/4	18 3/4
I.B.M.	62 1/8	61 3/4
I.T.T.	28 1/2	28 3/8
Mobil Oil	23	23
Pfizer	53	53 1/8
Schlumberger	49 7/8	48 3/4
Texaco	30 1/2	30 7/8
U.A.L. Inc.	15 1/2	15 1/2
Union Carbide	45 7/8	45 3/4
U.S. Steel	25 1/4	24 3/8
Westinghouse	23 3/8	23 1/2
Xerox Corp.	39 1/8	39 1/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

AVIONS M. DASSAULT. — Suivant l'exemple du Rassemblement des actionnaires de Matra (RAMA), l'Association des actionnaires privés de Dassault-Breguet demande à son tour que les actionnaires de cette dernière *« qui souhaitent ne pas conserver leurs titres soient indemnisés sur des bases conformes à celles du Conseil constitutionnel, soit plus de 1 200 F par action »*.

RHONE-POULENC. — Les actionnaires du premier groupe chimique français sont, pour leur part, indignés de la décision gouvernementale de minorer la valeur d'indemnisation des actions Rhône-Poulenc. Dans une lettre adressée au premier ministre, M. Alain Jubert, président de l'Association de défense des actionnaires de Rhône-Poulenc, se fait l'écho de leur grogne : *« Tous attendaient, bien entendu,* dit-il, *de la décision du Conseil constitutionnel une augmentation de cette valeur, tout à fait justifiée, d'une part par la prise en considération des comptes consolidés et, d'autre part, par l'application d'un coefficient d'actualisation, ces deux éléments conjugués portant la valeur d'indemnisation de 136 F à 166 F. Quelle n'a pas été leur indignation en apprenant la nouvelle décision gouvernementale, qui aboutit à une valeur d'indemnisation de 121 F, soit une réduction de 15 F par rapport à la précédente. Cela constitue une véritable spoliation. »* Dans une autre lettre envoyée aux actionnaires, M. Jubert précise que *« ces 121 F ne représentent en effet même pas 50 % de la part qui reviendrait à chaque action dans l'actif net, part qui s'élève à 260 F »*.

PRIMAGAZ. — Le groupe néerlandais S.H.V., spécialisé dans la distribution du gaz, se propose de prendre une participation dans le capital de Primagaz. Les pouvoirs publics ont donné le feu vert à cette opération à condition que la participation de S.H.V. soit inférieure à 20 %.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	25 janv.	26 janv.
Valeurs françaises	107,2	109,2
Valeurs étrangères	105,5	106,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	96,1	96,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 27 janv. 15 1/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	26/1	27/1
1 dollar (en yens)	229,30	228,60

BOURSE DE PARIS — Comptant — 26 JANVIER

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	25	0 970
5 %	34 60	4 932
3 % amort. 45-54	71	1 471
4 1/4 % 1963	97	1 536
Emp. N. Eq. 6 % 67	103 80	3 945
Emp. 7 % 1973	6090	..
Emp. 8,80 % 77	94 95	6 003
Emp. 9,80 % 78	78 40	5 343
E.D.F. 7,8 % 61	....	0 085
E.D.F. 14,5 % 80-82	92 70	8 688
Ch. France 3 %	211 80	..

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actibail (obl. conv.)	155 10	....
Aciers Peugeot	82	80
Actibail	133 60	134
Agence Havas	315	312
A.G.F. (St Cent.)	383	383
A.G.P. Vie	2825	2830
Agr. Inc. Madag.	75 75	86 o
Air-Industrie	15	....
Alfred Herlicq	58	55
Allobroge	331 50	330
Alsacienne Banque	270	....
Amrep	955	960
André Roudière	115	111
Applic. Hydraul.	211	211
Arbel	127	126
A. Thiery-Sigrand	20	19
Artois	279	270
At. Ch. Loire	39 50	40
Aussedat-Rey	20	20
Bain C. Monaco	103 90	104 80
Banania	326 40	325
Banque Hervet	183 50	....
Banque Hypoth. Eur.	241	240
Banque Nat. Paris	444	....
B.O.I.C.	27 75	28
Banque Worms	170	....
Bénédictine	730	705
Bernard-Moteurs	50	50
Biscuit (Génér.)	383	380
Bongrain S.A.	810	810
Bon-Marché	73 40	78
Boris	890	854
Bras. Glac. Int.	478	480
Bretagne (Fin.)	75 10	74 40
B. Scalb. Dup.	133 50	....
B.S.L.	82 30	83 30
Cambodge	156	158 50
C.A.M.E.	95	95 20
Campenon Bern.	228	226
Caout. Padang	299	....
Carbone-Lorraine	46 80	47 10
Carnaud S.A.	70 50	72
Caves Roquefort	542	545
Cedis	797	765
C.E.G.Frig.	115	115
Centen. Blanzy	420 50	420
Centrest (Ny)	109	110
Cerabati	140	137 30
C.F.F. Ferrailles	167	165
C.F.S.	483	500
C.G.I.B.	10	....
C.G.Maritime	18 20	13 o
C.G.V.	105 20	105 20
Chambon (M.)	198	214 d
Chambourcy (M.)	877	880
Champex (Ny)	112 10	112 50
Chim. Gde Paroisse	70 30	72
C.I. Maritime	289	285
Ciments Vicat	226 80	230
CIPEL	82 50	....
Citram (B)	110 10	112
Clause	370	370
Cl. MA (Fr.-Bail)	303	303
CMM-Mar Madag.	44 50	31 o
Cochery	86	86
Cofradel (Ly)	485	487
Cogifi	145	146
Comindus	369	380
Comiphos	125 20	129 90
Comp. Lyon-Alem.	158 90	150 50
Concorde (La)	270	270
C.M.P.	29 80	12 60 o
Conte S.A. (Li)	22 50	22 50
Crédit (C.F.B.)	152	153
Créd. Gén. Ind.	200	200
Crédit Lyonnais	711	....
Crédit Univers.	298	295
Crédsel	87 30	88 40
C. Sabl. Seine	146	151 20
Damart-Servip	990	970
Darblay S.A.	23 50	....
De Dietrich	380	380
Degremont	116 50	111 80

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Delalande S.A.	140	141
Delmas-Vieljeux	404	404
Dév. Rég. P.d.C (Li)	120	122
Didot-Bottin	283	290
Dist. Indochine	375	375
Drag. Trav. Pub.	206	203
Duc-Lamothe	231	....
Dunlop	5 85	....
Eaux Bass. Vichy	1100	....
Eaux Vittel	506	506
Ecco	837	829
Economats Centre	480 50	479
Electro-Banque	160	163
Electro-Financ.	290	290
Elf-Antargaz	228 40	....
E.L.M. Leblanc	308	308
Entrepôts Paris	168 50	169
Epargne (B)	1150	1150
Epargne de France	310	312
Escaut-Meuse	180	172 80
Eurobail	128 50	127
Euromarché	880	880
Europ. Accumul.	74 90	72 70
Félix Potin	845	841
Ferm. Vichy (Ly)	200	199 60
Files-Fourmies	4 25	4 40 d
Finalens	75 60	75 60
FIPP	129	132
Fnac	317	320
Focep (Chât. eau)	1400	1400
Foncière (Cie)	152 50	....
Fonc. Agache-W.	342	88 50 o
Fonc. Lyonnaise	1240	1215
Foncina	105	105
Forges Gueugnon	20	....
Forges Strasbourg	121 50	121 50
Fougerolle	149	150
France I.A.R.D.	135	136
France (La)	493 80	480 10
Frankel	206 10	210
Fromageries Bel	309 90	306
From. P.-Renard	341	350
GAN	672	675
Gaumont	415	411
Gaz et Eaux	688	660
Gén. Géophysique	1579	1578
Gervain	180 10	183
Gér. Arm. Hold.	22 50	22
Gerland (Ly)	310	305
Gévelot	53 10	53
Gr. Fin. Constr.	142	142
Gds Moul. Corbeil	106	109 d
Goulet-Turpin	234	235
Gds Moul. Paris	255	257
Groupe Victoire	235	235
G. Transp. Ind.	95	96
Huard-U.C.F.	82	78
Hutchinson Mapa	27 10	25 30 o
Hydro-Energie	40 10	41 50
Hydroc. St-Denis	90 20	90 20
Immindo S.A.	121 50	121 50
Imminvest	101 20	101 20
Immobail	156 50	155
Immobanque	242	240
Immob. Marseille	1206	1185
Immofice	213	213
Imp. G.-Lang	5	5 20
Industrielle Cie	320 50	320 30
Interbail	188	190 10
Intertechnique	770	771
Jaeger	99 90	101
Jaz S.A.	40	49 20 d
Kinta S.A.	330	330
Lafitte-Bail	153 90	154
Lambert Frères	65 50	67
Lampes	110 60	115
La Brosse-Dupont	88 40	92
Lebon Cie	315	312
Leroy	25	24 30
Lille-Bonnières	254	260
Locabail Immob.	265	268
Loca-Expansion	125	125
Locafinancière	142	148
Locatel	379	379 80
Lordex (Ny)	107 90	107
Louvre	215 10	220
Luchaire S.A.	135 20	140 60
Lyonnaise Immob.	101 50	....
Magasins Uniprix	56 20	55
Magnant S.A.	49	49
Maritimes Part.	89 10	89 10
Marocaine Cie	25	25 60
Marseille Créd.	150	....
Maurel et Prom.	32 60	30 30
Merlin-Gerin	546	525
Métal Déployé	265	264
Mic	231	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Mors	200	204
Nadella S.A.	16 60	15 25 o
Naval Worms	105	105
Navig. (Nat. de)	66	67
Nicolas	420	....
Nodet-Gougis	350	336
Omn. F. Paris	850	850
OPB Paribas	85 50	86 80
Optorg	102	102 50
Origny-Desvroise	122 50	122 50
Palais Nouveauté	295	296
Paris-Orléans	92 50	94 80
Paris-Réescompte	318	316
Part. Fin. Gest. Im.	153	147
Pathé-Cinéma	71 50	72
Pathé-Marconi	38 20	40
Piles Wonder	117 70	116 80
Piper-Heidsieck	256 10	256 10
Porcher	229	229
Profils Tubes Est	11 30	12 50 d
Promodès	1140	1150
Prouvost ex-Lain.R.	23 10	24 d
Providence S.A.	275	275
Publicis	464	465
Raff. Souf. R.	205	202 10
Ressorts Indust.	134	135
Ricqlès-Zan	106	106
Ripolin	53 50	....
Risla (La)	12 20	11 80
Rochefortaise S.A.	173 50	180
Rochette-Cenpa	17 90	16 70
Rosario (Fin.)	102	106
Rougier et Fils	87 75	90
Rousselot S.A.	213	213
Sacer	39 50	39 50
SAFAA	38 40	....
Safic-Alcan	180	183
SAFT	318	316
Saincrapt et Brice	140	140
Saint-Raphaël	85	85
Salins du Midi	270	275
Santa-Fé	114 50	114
Satam	84 90	83 20
Savoisienne (M)	83	....
SCAC	178	181
SCDB (Cent. B.)	93 80	....
Sellier-Leblanc	190	190
Semelle Maubeuge	95	94
S.E.P. (M)	76	....
Séquanaise Banq.	312	....
Serv. Equip. Véh.	23 30	24 30 d
Sfim	830	839
Sicli	79 80	76 60
Sicotel	129	134
Sintra	450	440
Siminin	109	108 20
Siph (Plant. Hévéas)	142	140 50
Sminco	265	260 10
SMAC Aciéroïd	167	165
Société Générale	316	....
Sofal financière	382	383
Soffo	122 60	....
Soficomi	225	228
S.O.F.I.P. (M)	91	90
Sofragi	365	359
Sogepal	334	321 o
Soudure Autog.	120	119
Sovabail	260	260 10
S.P.E.G.	148	148
Speichim	187	185
S.P.I.	131	131 40
Spie Batignolles	186	193 50
Sterel	310	305
Synthelabo	90 10	90
Taittinger	396	401
Testut-Aequitas	91 50	....
Thann et Mulh.	47	45 30
Tissmétal	38 50	39 50
Tour Eiffel	200	200
Trailor S.A.	175 20	....
Ufimeg	66 10	65 30
Ufiner S.M.D.	78 50	80
Ugimo	128	125
Unibail	260	260
Unidel	66 10	67
U.A.P.	559	561
Union Brasseries	38 50	36
Union Habit.	191	191
Un. Imm. France	189 20	167 20
Un. Ind. Crédit	223	215
Union Ind. Ouest	272	272
Unipol	141	142
Vincey Bourget (Ny)	10 65	....
Virax	45 20	45 20
Waterman S.A.	170 20	172 10
Brass. du Maroc	178	172
Brass. Ouest-Afr.	21 60	21 40

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	125	....
Akzo	65	66 50
Alcan Alum	133	....
Algemeine Bank	787	784
Am. Petrofina	393	400
Arbed	140	145
Asturienne Mines	50	....
Bco Pop Espanol	111	111
B. N. Mexique	22 80	22 90
B. Régl. Internat.	44650	45450
Barlow Rand	52	54
Bell Canada	105	107
Blyvoor	74	....
Bowater	27 80	28 60
British Petroleum	39	40
Br. Lambert	205	215
Caland Holdings	83	90
Canadian-Pacific	220 10	223 10
Cockerill-Ougre	15 30	....
Cominco	300	....
Commerzbank	400	....
Courtaulds	9 50	....
Dart. and Kraft	333	....
De Beers (port.)	43 80	45 50
Dow Chemical	168	171
Dresdner Bank	397	....
Est-Asiatique	58 50	....
Femmes d'Auj.	72	....
Finoutremer	175	179
Finsider	0 38	0 38
Foseco	21 80	21 80
Gén. Belgique	165	170
Gevaert	229	....
Glaxo	60	58
Goodyear	131	133
Grace and Co	283	302
Grand Metropolitan	27	27 80
Gulf Oil Canada	86	88
Hartebeest	335	339 80
Honeywell Inc.	490	515
Hoogovens	44 50	43 d
I. C. Industries	225	221
Int. Min. Chem	225	235
Johannesburg	450	450
Kubota	10 20	10 30
Latonia	168 80	167
Mannesmann	474 50	474
Marks-Spencer	17	17 50
Matsushita	42 95	43
Mineral-Ressourc.	47 30	....
Nat. Nederlanden	315	301
Noranda	115	118
Olivetti	13 80	13 90
Pakhoed Holding	105 50	....
Petrofina Canada	640	....
Pfizer Inc.	374	378
Phoenix Assuranc.	30	....
Pirelli	7 50	8 20
President Steyn	198 50	194
Procter Gamble	588	578
Ricoh Cy Ltd	22	21 50
Rolinco	595	605
Robeco	808	811
Shell fr. (port.)	47 50	50
S.K.F. Aktiebolag	190	200
Sperry Rand	230	231
Steel Cy of Can.	165 50	170
Stilfontein	99 80	99
Sud. Allumettes	140	....
Tenneco	210 80	220
Thorn EMI	60	....
Thyssen c. 1 000	166	....
Val Reefs	430	430
Vieille Montagne	170	....
Wagons-Lits	151	153
West Rand	14 05	14 60

HORS-COTE

Compartiment spécial

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Entrepose	195	190
Métallurg. Minière	142 50	142
Novotel S.I.E.H.	....	....
Sarakreek N.V.	178	184 50
Sicomer	135	131
Sofibus	215	....
Rodamco	345	342

Autres valeurs hors cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	119	....
Cellulose du Pin	23 10	21 20
Coparex	427 50	425
Emault-Somua	....	....
F.B.M. (Li)	70	42 o
Iena Industries	13	....
La Mure	71	75
M.M.B	178	173
Océanic	26 60	6 90 o
Petrofigaz	446	....
Pronuptia	215	....
Radar For. G.S.P.	7 50	....
Sabl. Morillon Corv.	120	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Total C.F.N.	75	....
Ufimex	196	....
Voyer S.A.	1 56	....
Rorento NV	396 50	398
S.K.F.(Applic. méc.)	83 50	61

SICAV

26/1	Émission Frais inclus	Rachat net
1re catégorie	9239 21	8820 25
Actions France	156 72	149 61
Actions-Investiss.	184 57	176 20
Actions sélectives	210 44	200 90
Aedificandi	233 37	222 79
A.G.F. 5000	179 28	171 15
Agfimo	261 45	249 59
Altefi	183 70	175 37
A.L.T.O.	171 85	164 06
Amérique Gestion	307 79	293 83
Bourse-Investiss.	195 42	186 56
C.I.P.	592 23	565 37
Convertimo	196 23	187 33
Cortexa	665 49	635 31
Credinter	247 56	236 33
Croiss. Immobil.	222 35	212 27
Drouot-France	179 82	171 67
Drouot-Investiss.	415 44	396 60
Energie	189 34	180 75
Epargne-Croiss.	902 03	861 13
Epargne-Industr.	320 62	306 08
Epargne-Inter	440 95	420 95
Epargne-Oblig.	147 90	141 19
Epargne-Unie	541 63	517 07
Epargne-Valeur	247 82	236 58
Euro-Croissance	258 52	246 80
Financière Privée	584 57	558 06
Foncier Investiss.	427 65	408 26
France-Garantie	240 18	236 47
France-Investiss.	263 71	251 75
Fr.-Obl. (nouv.)	330 68	315 59
Francic	172 08	164 28
Fructidor	174 04	166 15
Fructifrance	311 87	297 73
Gestion Mobilière	407 60	389 12
Gest. Rendement	383 72	366 32
Gest. Sél. France	248 89	237 60
I.M.S.I.	246 95	235 75
Indo-Suez Valeurs	395 37	377 44
Interoblig.	6843 75	6533 41
Intersélect France	179 19	171 06
Intervaleurs Indust.	292 51	279 25
Invest. St-Honoré	438 05	418 19
Laffitte-France	145 88	139 25
Laffitte-Oblig.	123 52	117 92
Laffitte-Rend.	162 99	155 60
Laffitte-Tokyo	516 27	492 86
Livret portefeuille	311 62	297 49
Multi-Obligations	333 37	318 25
Multirendement	113 45	108 31
Mondial Investiss.	220 68	210 67
Natio.-Epargne	10564 65	10085 58
Natio.-Inter.	635 14	606 34
Natio.-Valeurs	375 48	358 45
Oblisem	123 80	118 19
Pacifique St-Honoré	293 76	280 44
Paribas Gestion	332 61	317 53
Pierre Investiss.	286 96	273 95
Rothschild Expans.	494 60	472 17
Sécur. Mobilière	315 91	301 58
Sél.court terme	10529 31	10051 95
Sélec. Mobil. Div.	225 56	215 33
S.P.I. Privinter	173 53	165 66
Sélection-Rendem.	137 99	131 73
Sélect. Val. Franç.	150 66	143 83
S.F.I. fr. et étr.	282 62	269 80
Sicavimmo	324 14	309 44
Sicav 5000	150 98	144 14
S.I. Est	678 97	648 18
Slivafrance	233 58	222 99
Slivam	208 96	199 48
Slivarente	163 51	156 10
Slivinter	216 38	206 55
S.I.G.	498 87	476 66
S.N.I.	712 37	680 07
Sofindest	287 07	274 05
Sogepargne	263 33	251 39
Sogevar	545 35	520 62
Sogister	699 36	667 65
Soleil Investiss.	324 32	309 61
U.A.P. Investiss.	229 08	218 67
Unifrance	176 68	168 67
Unifoncier	442 99	422 90
Unigestion	403 50	385 20
Uni-Japon	655 36	625 64
Unirente	1385 25	1339 70
Valorem	260 75	248 93
Valrea	105494	100701
Worms Investiss.	458 70	437 90

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1845	4,5 % 1973	1832	1840	1820	1836
2672	C.N.E. 3 %	2660	2620	2630	2632
465	Air Liquide	456 50	464	464	455 10
315	Als. Superm.	321	318	318	312
100	A.L.S.P.I.	99 40	99	99	97 10
151	Alsthom-Atl.	162 50	154 50	154 50	153 20
167	Applic. gaz	168	168 50	168 50	165 30
109	Arjom. Prioux	106	112	115	110
870	Aux. Entrepr.	865	894	894	890
525	Av. Dass.-Br.	526	532	532	525
155	Bail-Equipem.	164	166	166	162 80
183	— (obl.)	189	190 50	190 50	190
270	Bail-Investiss.	271	288	287	282 30
181	Cie Bancaire	191 50	190	191	190
218	B. Rothschild	218 50	....	....	....
120	Bazar H.-V.	119 50	120	120 50	120
84	B.C.T. Midi B.	88 50	88 10	92	88 40
210	Béghin-Say	210	213	217 50	208 90
405	Bic	412	420	425	420
240	B.I.S.	229	238	237	231 30
1130	Bouygues	1168	1175	1184	1189
1320	B.S.N.-G.D.	1318	1325	1331	1320
1300	— (obl.)	1305	1305	1306	1306
1600	Carrefour	1565	1559	1560	1530
280	— (obl.)	278 50	278 50	278 50	278 50
1200	Casino	1248	1260	1260	1225
183 60	C.C.F.	183	....	....	....
780	— (obl.)	780	....	....	....
36	CEM	37 80	38	38	37 25
146	Cetelem	151 50	162	167	159
590	C.F.A.O.	587	590	597	582
51	C.F.D.E.	56 20	55	55 50	53 90
190	Charg. Réunis	194 80	197	199	193 10
13	Chiers-Châtill.	12 70	12 95	13	12 70
242	C.I.A.L.	242	....	....	....
157	C.I.C.	157	....	....	....
152	Ciments franç.	150	149 50	149 50	147 10
149	— (obl.)	145	142	142	142
121	C.I.O.	121	....	....	....
830	C.I.T. Alcatel	832	852	854	840
530	Club Méditerr.	537	540	544	535
90	Codetel	91 80	91 90	91 90	90 30
120	Cofimeg	119	118	118	116 50
240	Colas	238	236	236	239 90
93	Compt. Entrepr.	93 50	94 70	95	93 90
300	Compt. Mod.	310	310	310	309 90
320	Créd. Foncier	332	331	331	331
169	Crédit F. Imm.	169	169 20	169 20	169
285	Crédit Nat.	292	285 10	285 10	283
98 10	Crédit Nord	98 10	....	....	....
63	Creusot-Loire	65 50	72 90	76	72 80
240	Crouzet	233	235	236	231 10
270	C.S. Saupiquet	280	275	275	275
800	Darty	795	806	806	790
796	Docks France	796	800	800	792
33	D.M.C.	30	31 30	31 60	30 70
1480	Dumez	1475	1510	1529	1492
310	Eaux (Gén.)	297	309	310	303
337 50	Electricité (Cie)	333 80	....	....	....
379	— (obl.)	379	....	....	....
160	Elf-Aquitaine	158 40	158 60	160	158 60
157	— (certific.)	156	165	155	152
445	Essilor	449	445	448	440
220	Esso S.A.F.	215	216	219 70	211 50
286	Eurafrance	282	281 80	281 80	280

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
800	Europe n° 1	614	600	605	609
520	Facom	510	515	516	508
155	Finextel	155	153	152 90	153
130	Fives-Lille	137	139	139	136 20
99	Fonderie (Gén.)	96 20	96 30	96 30	94 90
95	Fraissinet	92	93	93	92 50
128	Gal. Lafayette	126	126	128	122 50
325	Gén. d'Entrep.	330	337	340	330 20
480	G.T. Mass.	468	480	494	490
390	Guyenne-Gasc.	390	399	399	391 20
405	Hachette	402	399	399	399
340	Hénin (La)	352 90	359 50	360	363
80	Imétal	84	88	91 50	86 25
160	Ind. et Particip.	159	160 80	160 80	157
725	Inst. Mérieux	780	795	805	795
146	J. Borel Int.	139	143 50	143 50	143 50
230	J. Lefebvre	230	229	229	229 80
162	Jeumont Ind.	161	162	162	160
28	Kléb.-Colombes	28 50	27 10	27 90	27
285	Lab. Bellon	285	281	281	278
275	Lafarge-Coppée	276 70	276 30	276 30	276 30
306	— (obl.)	315	305	305	300
1680	Legrand	1590	1635	1639	1602
2290	— (obl.)	2288	2270	2270	2270
820	Lesieur	845	855	856	848
155	Locafrance	166	184	184	181
335	Locindus	340	335	335	329
405	Lyonn. Eaux	398	409	408 50	400 80
28	Machines Bull	30 80	32 10	32 10	31 50
300	Mais. Phénix	307	311	311	305 10
1490	Majorette (Ly)	1479	1480	1480	1462
425	Manurhin	415	411	416	403
41	Mar. Wendel	41 60	41 80	43	41
47	Mar. Ch. Réun.	48 70	49 25	49 50	48 30
860	Martell	830	840	840	824
860	— (obl.)	830	830	830	830
964	Matra	1215	....	....	....
20	Méc. Nav. D.-N.	22 10	22	22 20	22
700	Michelin	684	700	711	699
645	— (obl.)	555	560	560	556
660	Midi (Cie)	657	666	666	657
93	Mines Kali (Sté)	95 10	95	95	95 10
51	M.M. Penarroya	55	57 80	58	58 60
610	Moët-Hennessy	595	603	605	595
700	— (obl.)	707	705	705	705
505	Mot. Leroy-S.	485	513	513	503
58	Moulinex	60 10	61 20	61	60
335	Mumm	332	330	330	323 40
152	Navig. Mixtes	158	161	161	161
21	Nobel-Bozel	21	21 70	22	21 80
42	Nord-Est	41 50	41 40	41 40	40 60
83	Nouvelles Gal.	82	83 90	83 90	82 30
410	Occident. (Gén.)	405	412	414 50	403 80
225	Olida-Caby	235	230 80	235	228 40
92	Opfi-Paribas	93	95	96 20	94
775	Oréal (L')	788	788	786	773
3200	— (obl. conv.)	3215	3224	3224	3224
70	Papet. Gascogne	70 60	71 40	71 40	70
101	Paris-France	100 80	99 90	99 90	100
208	Paris P.-B. (Fin.)	210	....	....	....
243	— (obl.)	243	....	....	....
88	Pechelbronn	89	93	92	91 20
101 70	PUK	101 70	....	....	....
112 90	— (obl.)	112 90	....	....	....
320	Penhoet	327	324 50	318	316 50

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
286	Pernod-Ricard	288 80	292 50	295	286 80
136	Pétroles (Fse)	130	132	131	130
161	— (obl.)	161 80	162	162	161
32	— (certific.)	31 80	32 80	32 80	32 15
51	Pétroles B.P.	54 30	53 30	54 50	52 30
186	Peugeot S.A.	181 50	190	193	186 20
300	— (obl.)	302	306	305	303 50
69	P.L.M.	60	58 50	58 60	58
157	Poclain	152	157	158	154
350	Poliet	355	352	345	345
101	Pompey	104 20	105	105	103
215	P.M. Labinal	206 90	207	207 20	203
515	Presses Cité	528	525	528	525
430	Prétabail Sic.	444 80	442	441 50	440
296	Primagaz	286	290	290	284 60
125	Printemps	126 10	127 20	127 30	124 70
550	Radar S.A.	558	550	550	550
540	— (obl.)	540 60	535	535	530
245	Radiotechn.	241	258	258	253
104	Raffin. (Fse)	101	100	100	98 05
870	Redoute (La)	884	888	890	871
530	Révillon	570	590	590	580
124 10	Rhône-Poulenc	123 60	....	....	....
250	Roussel-Uclaf	251	251	254 50	255
760	Rue Impériale	780	770	770	765
6 10	Sacilor	5 90	5 70	5 70	5 70
132	Sade	130	130	130	128
830	Sagem	875	875	877	880
152 90	Saint-Gobain	152 60	....	....	....
169	St-Louis B.	172	172	174	168 50
320	Sanofi	330 20	337	340	331
445	— (obl.)	463	464	464	464
300	S.A.T.	295	298	310	293
34	Saulnes	36	36	38	36 30
60	Saunier-Duval	63 90	64	64	63
115	Schneider	116 50	122	128	120
44	S.C.O.A.	45	45	45	44 10
79	— (obl.)	78 10	79 20	79 20	79 20
130	S.C.R.E.G.	127	133 50	134	130 90
130	— (obl.)	133	125	130	125
205	Seb	204 60	205	208	201
135	Sefimeg	133	132 50	132	132 50
385	S.I.A.S.	368	370	370	363
430	Sign. Ent. El.	432	432	440	425
275	Silic	275	275	275	269 50
190	Simco	178	171	175	167 60
85	Simnor	86	90 20	90 20	90
550	Skis Rossignol	546	542	541	536
152	S.L. (Sté lyonn.)	152	....	....	....
236	S.N.V.B.	235	....	....	....
400	Sogerap	391	392	394	392
157	Sommer-Allib.	148	148 50	148 50	150
149	Source Perrier	152 70	157	160	155
330	Suez	331	....	....	....
285	Talcs Luzenac	258	285	285	285
1080	Tél. Elect.	1085	1090	1105	1080
126	— (obl.)	130 10	132	132	132
251 50	Thomson-Br.	252	....	....	....
288	— (obl.)	288	....	....	....
225	Thomson-C.S.F.	217 60	226	223	221 60
240	— (obl.)	238	242	240	242
905	T.R.T.	880	871	871	854
134	U.F.B.	137	137	137	134 30
265	U.I.S.	280	277	277	272
136	U.C.B.	138 50	139	140	139

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
6	Usinor	6 15	6 25	6 55	6 15
94	— (obl.)	94	94 30	94 30	94 10
158	U.T.A.	151	155	155	152
230	Valéo	227 50	235	234	230 50
350	— (obl. conv.)	356 10	355	355	355
120	Vallourec	116 90	117 50	119	116 30
990	V. Clicquot-P.	990	1015	1010	995
695	Viniprix	712	722	722	719
1080	Elf-Gabon	1093	1080	1080	1080
275	Amax Inc.	281 50	269	267	265
295	Amer. Express	301	303	303	301
410	Amer. Teleph.	424	435 10	431	430
81	Anglo Amer. C.	85 20	86 50	86 80	85 10
460	Amgold	478	487	480	486
575	B. Ottomane	588	588	588	577
405	BASF (Akt)	413	420	419	418
345	Bayer	356	358	351	351
215	Buffelsfont.	223	225 50	225 50	223
30	Charter	31 80	31 90	31 90	31 60
385	Chase Manh.	398 90	407	407	402
139	Cie Pétr. Imp.	132	135	135	133 10
45	De Beers	46 35	46 40	46 45	46 10
810	Deutsche Bank	832	839	843	834
92	Dome Mines	92 80	95	93 80	95
150	Driefontein Ctd	155 90	158	157	158
260	Du Pont-Nem.	255	258	258	263
485	Eastman Kodak	494	515	510	510
63	East Rand	64 80	64 60	66 30	64 60
275	Ericsson	286	286 40	286 40	282
205	Exxon Corp.	211	215 50	214	214 90
127	Ford Motors	125	130 40	130 40	127 80
200	Free State	214 50	218	217 90	216
117	Gencor	126	125 10	127	125 10
405	Gén. Electr.	424	430	432	426
270	Gen. Motors	273	276	272	275
58	Goldfields	59 60	61 30	61 50	61

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
72	Harmony	75 90	76 50	76 50	76
22	Hitachi	23 05	23 15	23 20	23 45
345	Hoechst Akt.	369	366	366	360
42	Imp. Chemical	44 80	46 50	46 80	45 50
92	Inco. Limited	92 20	94 10	94 10	93
425	IBM	436	450 80	451	449 90
197	ITT	202	206	203 30	205
580	Merck	579	599	599	590
380	Minnesota M.	385	391	391	391
153	Mobil Corp.	161 50	165 70	165 30	165 10
11800	Nestlé	12020	12120	12120	12090
455	Norsk Hydro	478	483	479 80	477
675	Petrofina	695	706	709	700
325	Philip Morris	334	342	342 50	340
61	Philips	63 10	63 30	63 30	63
205	Pres. Brand	209	217	216	212 70
705	Quilmès	707	707	706	701
380	Randfontein	363	365	367	360
225	Royal Dutch	230 30	234	234	233
55	Rio Tinto Zinc	55 85	57 75	57 75	57 45
194	St Helena Co	201 70	203 50	204 50	207
345	Schlumberger	342	363 10	365 20	368
48	Shell transp.	50 10	51 10	51 10	50 40
615	Siemens A.G.	647	654	657	641
111	Sony	120 90	120 50	121 10	120
420	Unilever	435	436	436	....
100	Un. Min. 1/10	105	106 20	106 80	105 10
270	Unit. Techn.	277	282	280	280
205	West Deep	210	211	211	208 10
270	West Hold.	286	288	292	293 70
265	Xerox Corp.	276	281	281	279 50
2 50	Zambia Corp.	2 65	2 57	2 56	2 52

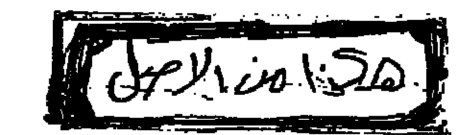
c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 26/1	Cours des billets aux guichets — Achat	Cours des billets aux guichets — Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 950	5 957	5 800	6 060
Allemagne (100 DM)	254 600	254 680	248	260
Belgique (100 F)	15 006	15 010	13	13 900
Pays Bas (100 fl.)	232 550	232 420	226	237
Danemark (100 krd)	77 850	77 800	75 500	80 500
Norvège (100 k)	100 290	99 850	97	102
Grande-Bretagne (£ 1)	11 030	11 042	10 700	11 300
Grèce (100 drachmes)	9 925	9 927	....	....
Italie (1 000 lires)	4 758	4 760	4 450	4 850
Suisse (100 fr.)	319	318 800	312	325
Suède (100 krs)	104 480	104 430	101	106 500
Autriche (100 sch)	36 360	36 335	35	37
Espagne (100 pes.)	5 977	5 994	5 600	6
Portugal (100 esc.)	8 830	8 810	7 750	8 750
Canada ($ can 1)	4 961	4 974	4 850	5 090
Japon (100 yens)	2 595	2 596	2 480	2 610

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 26/1
Or fin (kilo en barre)	70300	70900
Or fin (en lingot)	70590	71205
Pièce française (20 fr)	680	662
Pièce française (10 fr)	509	510
Pièce suisse (20 fr)	600	594
Pièce latine (20 fr)	541 50	542
Souverain	676	670
Pièce de 20 dollars	3010	3020
Pièce de 10 dollars	1595	1595
Pièce de 5 dollars	781	....
Pièce de 50 pesos	3205 50	3245
Pièce de 10 florins	580	571 60



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 27 janvier 1982 a été tiré à 547 685 exemplaires.

A B C D E F G

POUR METTRE EN ŒUVRE UNE NOUVELLE POLITIQUE

M. Alain Savary réorganise le ministère de l'éducation nationale

M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, a présenté aux directeurs de son administration, ainsi qu'aux syndicats, réunis le mardi 26 janvier, en comité technique paritaire, un projet de réorganisation de l'administration centrale.

Dans le nouvel organigramme proposé par M. Savary, on distingue trois types de structures : des directions et services responsables chacun de la gestion et du fonctionnement d'une partie du système éducatif ; des directions et services à vocation générale ; des missions chargées de coordonner et d' « *imaginer* ».

● DIRECTIONS ET SERVICES FONCTIONNELS

Dans cette catégorie, on peut classer quatre directions maintenues sous leur forme précédente : celles des écoles, des collèges (dont le titulaire devait être remplacé au conseil des ministres de ce 27 janvier), des lycées et des personnels enseignants des lycées.

A ces quatre directions s'ajoute, et c'est une création, une direction générale des enseignements supérieurs et de la recherche qui aura autorité sur les directions et services situés dans les locaux de l'ancien ministère des universités.

Le directeur général « règnera » ainsi : sur la direction des enseignements supérieurs et la direction des personnels qui sont maintenues ; la direction de la recherche universitaire, scientifique et technique issue de la transformation de la mission de la recherche ; la direction de l'information, des bibliothèques et des musées et le service financier des universités et de la recherche, tous deux issus de transformations.

● DIRECTIONS ET SERVICES A VOCATION GENERALE

Sept autre directions et services sont créés soit en remplacement de structures qui disparaissent soit par le regroupement d'activités imposé par la réunification du ministère.

Tous ont, dans l'esprit du ministre, une vocation générale. La direction des affaires générales s'occupera par exemple des problèmes sociaux, juridiques, de l'enseignement privé, et de tout ce qui n'est pas traité d'autre part. La création d'une direction administrative et des personnels administratifs, ouvriers et de service veut marquer la volonté d'une réflexion sur l'organisation de l'administration centrale, des rectorats, des inspections académiques dans la perspective de la décentralisation ; elle devra aussi gérer les 170 000 emplois de personnels non-enseignants.

Parmi ces structures à vocation générale, trois directions réunifient des fonctions de même type dans les domaines scolaire et universitaire : il s'agit de la direction de la coopération et des relations internationales, de la direction des affaires budgétaires et statutaires, et de la direction des équipements et des constructions.

D'autre part, le service des études statistiques et de l'informatique de gestion regroupera notamment les activités informatiques jusque-là dispersées dans diverses cellules. Enfin, un service d'éducation physique et sportive gérera ces personnels, rattachés jusqu'à mai dernier au ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs.

● MISSIONS D'« IMPULSION »

M. Savary crée, dans cinq domaines auxquels il veut donner une importance particulière, des missions chargées de « *coordonner* », d'« *imaginer* », d'« *impulser* ». Il y aura donc des missions de la planification ; des technologies nouvelles, de la formation, de la recherche et de l'expérimentation pédagogique ; des enseignements artistiques ; de l'enseignement professionnel et technologique et de la formation continue des adultes ; de l'action culturelle en milieu scolaire et universitaire, cette dernière mission, qui existait auparavant voit, en fait, sa vocation étendue à l'enseignement supérieur.

Réunification

Comme les précédentes réformes, la réforme de M. Savary a pour objectif de donner au ministère les moyens de mettre en œuvre une nouvelle politique.

Il s'agit d'abord de faire entrer dans les faits la réunification du ministère de l'éducation nationale et de l'ex-ministère des universités.

Tout en rationalisant le fonctionnement des directions et services qui faisaient double emploi, M. Savary a souhaité tenir compte de la situation précédente, et au nom de la « dignité » et de la spécificité des universités, il leur conserve une certaine autonomie par l'intermédiaire d'un directeur général ayant autorité sur l'ensemble des activités de l'ancien ministère. Il convient de remarquer que l'actuel directeur des enseignements supérieurs, M. Ourisson, même s'il n'avait pas le titre de directeur général, remplissait déjà cette fonction.

Autre objectif de la réorganisation : mettre fin à des dysfonctionnements. On remarque ainsi la disparition de la direction générale de la programmation et de la coordination qui, précédemment, était devenu un Etat dans l'Etat, se trouvait en conflit permanent avec le cabinet, et qui n'a plus sa raison d'être.

Enfin, la création de missions directement rattachées au ministre et chargées de faire preuve d'imagination permet, peut-être, de dégager ce que pourraient être les objectifs prioritaires du ministre.

Cette réorganisation ne pouvait avoir lieu qu'après la rentrée et avant la préparation du budget 1983. Mais le maintien des directions par ordre d'enseignement (écoles, collèges, lycées) n'est peut-être que provisoire. Le ministère n'a encore fait aucun choix sur les futures structures de la scolarité obligatoire : « école fondamentale », « grand second degré », ou formule à inventer... La question se pose.

CATHERINE ARDITTI.

CATASTROPHE FERROVIAIRE EN ALGÉRIE

Quatre-vingt-douze morts, plusieurs centaines de blessés

Alger (A.F.P.). — Quatre-vingt-douze personnes au moins ont été tuées et plusieurs centaines blessées après le déraillement, dans la nuit du 26 au 27 janvier, du train régulier Alger-Oran.

L'accident, dont la cause n'a pas encore été déterminée, s'est produit à une centaine de kilomètres à l'ouest d'Alger, dans la willaya (département) de Chelef (ex-El Asnam), dans une région montagneuse.

Le président Chadli a dépêché sur les lieux une commission d'enquête « de haut niveau », disent les milieux officiels.

En Inde

LE PRÉSIDENT DE L'UNION DÉNONCE LA MONTÉE DE LA VIOLENCE

New-Delhi. — Treize personnes, y compris des enfants, appartenant à une famille d'intouchables d'un village de l'est de l'Inde, ont été brûlés vifs et décapités par des membres de castes dominantes hindoues, a annoncé l'agence United News of India. Le drame a eu lieu le dimanche 24 janvier. Dix-sept personnes ont été arrêtées et quatre policiers suspendus. Depuis novembre dernier, quarante-huit personnes appartenant ainsi aux couches les plus basses de la société indienne ont été massacrées.

Le président de l'Union indienne, N.S. Reddy, a fait allusion à ces incidents dans l'allocution qu'il a prononcée à l'occasion de l'anniversaire, le 26 janvier, de l'accession de l'Inde à la souveraineté. Il a déclaré : « *Ce qui se passe est l'antithèse du noble esprit qui a animé notre nation. Les fruits du développement sont hors d'atteinte pour une large partie de la population. Si nous ne prenons pas des mesures immédiates pour mettre fin à ce mépris pour les valeurs morales, la confiance des gens dans notre système politique sera sapée et cela pourrait avoir des conséquences effrayantes à imaginer.* » Le président Reddy, qui fut élu, sous le gouvernement du Janata, a également demandé que « *le point de vue de l'opposition, qui représente une partie notable de la population, soit bien pris en considération* ».

● *Au Soudan*, vingt-deux officiers de haut grade des forces armées soudanaises ont été mis à la retraite par le président Nemeiry, a annoncé l'agence soudanaise de presse Suna. L'agence n'a pas donné les raisons de cette mise à la retraite ni donné les noms des officiers concernés, mais on croit savoir que le chef d'état-major de l'armée soudanaise, le général Ezzeddin Ali Malik, serait parmi les militaires limogés. Le maréchal Nemeiry, qui occupe désormais les fonctions de ministre de la défense et commandant en chef des forces armées, après le limogeage, lundi soir, du général Abdel Magid Khalil, devait rencontrer dans la journée le président égyptien Moubarak à Assouan, en Haute-Egypte. — (A.F.P.)

Un meeting de défense de la liberté de l'enseignement privé

NOTRE PÈRE, AIDEZ-NOUS

Ah ! S'il suffisait de prier Dieu pour que tout s'arrange... Ce mardi soir 26 janvier, la grande salle de la Mutualité à Paris, qui en a vu d'autres, retentit d'un « Notre Père » respectueux et pénétré. Les voici donc, deux mille, debout et mains croisés, recueillis et convaincus. Et, parmi eux, le Père Paul Guiberteau, secrétaire général de l'enseignement catholique. Organisée par « Evangile et société », un mouvement chrétien créé en 1978, notamment par des membres de la Confédération française des travailleurs chrétiens (C.F.T.C.), cette soirée de défense de la « liberté de l'enseignement » était, en effet, remise « *entre ses mains* », celles de celui « *dont nous vient toute paternité au Ciel comme sur terre* ». Si cela suffisait... Mais le réel a, parfois, des logiques que ne maîtrise pas le spirituel, et puis, ce n'est pas toujours simple : « *Dieu, personne ne l'a jamais vu* », avouera, au passage, l'un des orateurs...

Car le danger serait là, à nos portes. On le dit, on le répète, on l'assène même : péril en la demeure ! Péril depuis le funeste 10 mai 1981, depuis que se profile ce « *grand service public unifié et laïque* » voulu par les socialistes. On s'attachera donc à en démontrer la gravité. Les arguments sont ceux de toujours. Premier axiome : le droit imprescriptible des parents sur l'éducation de leurs enfants. C'est à eux, dira M. André Jozan, « *père de famille nantais* » qu'il revient « *d'imposer à l'enfant un système de valeurs* ». Corollaire : l'enseignement scolaire « *doit être en cohérence avec l'éducation reçue à la maison, (car) l'enfant (...) a besoin d'unicité* ».

On le précisera, pour prévenir l'ironie des adversaires : « *Il ne s'agit pas de faire des maths catholiques ou du latin chrétien* » mais de choisir « *une atmosphère (...) où la pédagogie s'ordonne à la fin* ».

Seconde règle, énoncée par le même M. Jozan : « *Il n'y a pas de libertés sans moyen d'exercer ces libertés.* » A l'Etat donc d'être débiteur s'il veut prouver son respect des grands principes. Fonds publics à l'école publique ? La formule est ici brocardée sous des applaudissements nourris : ces fonds, « *ce sont nos impôts ils sont donc toujours et en fait des fonds privés !* »

Cependant, l'énonciation d'un argumentaire connu ne suffit à dissiper les doutes. Car il en est, semés, paraît-il, par ce pouvoir habile et prudent. N'est-il pas « *très aimable, peut-être trop aimable* », ce ministre de l'éducation nationale, s'interroge M. Jacques Tessier, président d'honneur de la C.F.T.C., qui s'inquiète des tactiques ébauchées « *en haut lieu* » : « *Le recours au tampon de chloroforme afin d'insensibiliser, d'endormir.* » Aussi certaines exhortations ne trompent-elles pas sur l'état réel de la mobilisation : M. Tessier fustigera ces chefs d'établissements privés qui seraient prêts à négocier « *pour leur propre compte* ». Et tel instituteur « libre » de Bagnolet, plus jeune que le gros de l'assistance, admettra qu'il n'est « *pas tellement inquiet* » : « *Pas la peine de paniquer, pour le moment.* » Ou tel parent critiquera, en aparté, ces « *curés* » qui « *nous disent de ne pas bouger, pour ne pas gêner les discussions* ». Surtout ne pas agir « *en ordre dispersé* », telle est alors la consigne. Il faut, dira-t-on, constituer « *un front monolithique* »...

Tolérance ou sectarisme

Et c'est ainsi que, dans ce combat mené au nom de la tolérance, se glisse le sectarisme. M. Alain Lanavère, maître assistant à la Sorbonne et à l'Institut catholique de Paris, ne veut pas être réduit « *à l'état d'ectoplasme laïque* ». Et son combat, mené « *en tant que catholique français* », au nom d'une école « *missionnaire* », « *maison de Dieu* », franchit les limites d'usage. Sus à Montaigne, « *ce maître en tergiversation, en dérobade, en subterfuge* », auquel les programmes scolaires « *accordent tant de place !* » Sus à Albert Camus, cette œuvre d'une « *étonnante pauvreté littéraire, d'une singulière légèreté philosophique !* » Sus à Boris Vian, « *qui n'aurait jamais dû quitter les bibliothèques de gares !* »

Qu'importe ces excès ! « *Une liberté qui marche peut faire des faux pas*, dira Mme Marie-Joëlle Guillaume, professeur agrégé, *l'essentiel, c'est que ça marche.* » « *Avec Jean-Paul II, je vous salue Marie !* », lancera, pour finir un assistant, relançant la prière, point d'orgue de ce que M. Tessier baptisera une « *rencontre d'état-major* »...

EDWY PLENEL.

Nouvel avertissement de la C.G.T.

M. HENRI KRASUCKI DÉNONCE « L'IMMOBILISME SOCIAL » CHEZ RENAULT

« *Ce n'est pas le changement mais l'immobilisme qui est à l'ordre du jour à la régie Renault. Un grand nombre de travailleurs ont le sentiment d'avoir été trompés* », écrit M. Krasucki, secrétaire confédéral de la C.G.T. dans une lettre du 26 janvier au premier ministre.

Rappelant des conversations de juillet et septembre 1981 à Matignon au cours desquelles M. Mauroy avait envisagé un contrat de solidarité chez Renault et dénonçant l'enlisement des négociations à la Régie « *du fait de la direction* », le dirigeant cégétiste adresse ensuite une sorte d'avertissement au gouvernement : « *Trop de temps a été perdu et trop de faux calculs ont eu lieu dans cette affaire* », ajoutant qu'une solution « *dépend pour une part de l'impulsion et même des décisions gouvernementales* ».

Le malaise du monde agricole

LE PRÉSIDENT DE LA F.N.S.E.A. SERA REÇU LE 2 FÉVRIER PAR M. MITTERRAND

M. François Guillaume, président de la F.N.S.E.A. (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles), sera reçu le mardi 2 février, à 16 heures, par M. Mitterrand. Au moment où le malaise entre le monde agricole et le pouvoir semble s'aggraver, ce tête-à-tête — les deux hommes seront seuls — revêt une importance toute particulière. Le principe de cette rencontre avait été arrêté à la demande de M. Guillaume.

Cependant, les manifestations de paysans se poursuivent. Notre correspondant à Perpignan nous signale que ce mercredi matin 27 janvier des camions espagnols chargés de légumes, retenus la veille à la frontière, ont pu reprendre la route, sous escorte de la police.

Mardi des gendarmes mobiles avaient dû intervenir aux lance-incendie pour faire dégager l'autoroute.

A Quimper (Finistère), une centaine d'agriculteurs ont perturbé ce même jour dans l'après-midi le conseil général du Finistère qui était en séance. Ils protestaient contre le prix « trop bas » du porc.

Commentant les manifestations de ces derniers jours, M. André Cellard, secrétaire d'Etat à l'agriculture, a estimé que la situation (viticole et agricole) ne justifiait pas « *la prise de mesures identiques à celles décidées durant l'été dernier* ».





LE 58e PRIX D'AMÉRIQUE ET LA LOTERIE NATIONALE

Le 58e Prix d'Amérique va se disputer le 31 janvier. Ce championnat mondial des trotteurs peut permettre à *Idéal du Gazeau* de remporter un deuxième succès dans ce classique tant convoité. Battu par *High Echelon* en 1979, *Idéal du Gazeau* a triomphé l'an dernier devant *Jorky* et l'Américaine *Classical Way*.

Les numéros gagnants seront tirés au sort le samedi 30 janvier. Un ou plusieurs chevaux étant affectés à chaque série de billets, c'est la série du cheval gagnant qui détermine également le gagnant du gros lot de la Loterie nationale. Il y aura donc un double suspense : le samedi permet de connaître les numéros gagnants, le dimanche permet de savoir quelle est la série gagnante en fonction des résultats de la course.

Pour le prix de 25 F le dixième ou de 230 F le billet entier, vous pouvez avoir une chance de gagner un des nombreux lots offerts par la Loterie nationale pour ce sweepstake : un gros lot de 5 000 000 de francs est suivi de 2 lots de 750 000 F, 2 lots de 250 000 F, 1 lot de 200 000 F, 2 lots de 100 000 F, 6 lots de 70 000 F, 5 lots de 40 000 F, 31 lots de 20 000 F, 106 lots de 10 000 F, sans compter de nombreux lots moins importants mais tout de même substantiels qui seront attribués à cette occasion au soir du 31 janvier prochain.



